

DYNAMIQUE DE POPULATION EN ECONOMIE DE PLANTATION

LE PLATEAU DE DAYES (SUD-OUEST TOGO)

ANDRÉ QUESNEL, PATRICE VIMARD

Edition provisoire à diffusion limitée

O. R. S. T. O. M.

PARIS

1984

## **INTRODUCTION**



Le démographe s'est jusqu'à présent efforcé dans son cadre analytique d'approcher chaque phénomène démographique dans son unité et seules les interférences entre les phénomènes démographiques eux-mêmes sont prises en compte.

L'ignorance de ce cadre de la part des chercheurs en sciences sociales, et l'utilisation souvent fallacieuse qu'ils font des résultats élaborés par les démographes conduisent ces derniers à réaffirmer : "que toute la recherche en démographie, passe par l'analyse démographique" (Pressat, 1973, p. 6). Toutefois on peut se demander si cette nécessaire réaffirmation sur le plan épistémologique n'entraîne pas les démographes à confondre la recherche en démographie avec l'analyse démographique et à ne pas reconnaître la dynamique de population comme leur objet de recherche.

Or les études démographiques récentes soulignent à l'évidence que la dynamique démographique d'une société doit être référée à la reproduction sociale à laquelle elle participe.

Pourtant une telle position ne peut être acceptée d'emblée en ce sens qu'elle questionne le concept même de phénomène démographique dans le champ de la démographie. En effet, à partir de là le phénomène démographique n'est plus défini comme un phénomène universel à travers les variables indépendantes (le sexe et l'âge principalement) dont on étudierait certaines modalités d'expression, liées à la culture, au social, posées comme exogènes mais comme tout autre phénomène social, c'est-à-dire comme un des éléments émergents d'un système qu'il contribue à façonner et à redéfinir.

Aussi nous tenons à définir d'entrée les composantes de la dynamique démographique comme des processus sociaux dont la compréhension passe également par celle des éléments qui les unissent aux autres processus sociaux<sup>1</sup>. Cependant cette position n'implique pas de rejeter ni l'analyse démographique en tant que système analytique unitaire des phénomènes dits démographiques, ni les outils de l'analyse démographique pour l'approche d'autres processus sociaux. Au contraire elle permet d'opérer la réintégration de la démographie aux sciences sociales dans la mesure où l'on essaie d'appréhender la dimension démographique de l'articulation, du fonctionnement et de la transformation des processus sociaux.

En conséquence, l'approche de la dynamique démographique d'une population ou d'une zone impose, comme préalable à l'analyse de l'évolution des composantes de cette dynamique, la reconnaissance des conditions historiques et sociales de la constitution de ces phénomènes. A son tour cette analyse nous place dans une perspective particulière quant à l'appréhension des changements susceptibles d'intervenir dans les termes du procès global de reproduction. De par ce cheminement même, les changements démographiques trouvent leur sens dans cet ensemble. C'est en tout cas la démarche que nous avons adoptée pour l'étude de la dynamique de population du plateau de Dayes au sud-ouest du Togo que nous présentons ici.

\*

\*       \*

---

1. Dans le cours du texte la dynamique démographique fait d'abord référence aux phénomènes démographiques : nuptialité, fécondité, mortalité et mobilité tels qu'on les conçoit en analyse démographique. On peut encore appeler dynamique démographique, l'ensemble de ces phénomènes quand on les conçoit comme processus sociaux; toutefois, par souci de distinction on préférera le terme de : dynamique de population.

Nous avons essayé d'aborder la dynamique de population dans deux de ses dimensions : sociale et démographique.

1. La dynamique de population du plateau de Dayes ressortit à l'économie de plantation mise en place par les colonisateurs dès le début du siècle dans le sous-ensemble régional des pays de l'Afrique de l'ouest au sud du Sahara.

Dans ce sous-ensemble l'économie de plantation fait indiscutablement système. Cependant l'étude de la dynamique de population du plateau de Dayes impose de définir préalablement les situations géographiques, historiques et sociales particulières dans et par lesquelles le système se constitue, fonctionne et se reproduit<sup>1</sup>.

Globalement l'économie de plantation s'enracine dans les nécessités de la reproduction du mode de production colonial et capitaliste qui l'amènent à assujettir d'autres modes de production.

Les éléments fondamentaux de cette domination sont :

- a. l'exploitation des ressources orientée vers la production de biens agricoles commerciaux; ce qui implique principalement l'assignation de certaines terres à cette production, assignation qui se traduit, quelles que soient les modalités suivies, par une prise de terre à l'ensemble foncier lignager, affectant par là l'organisation lignagère de la production vivrière de subsistance.

---

1. Il faut, bien que l'on aura l'occasion d'y revenir, préciser ce que l'on entend par système. Un système peut être simplement défini par des éléments, des stations et des liaisons qui permettent la circulation des flux entre les éléments, et enfin par les flux eux-mêmes. On sait qu'il n'existe pas de système fermé pouvant être réduit à cette description et non plus de système ouvert susceptible d'être décrit dans sa totalité. Cette irréductibilité vient du fait que le système ne se reproduit pas stricto sensu : ses contradictions et ses résistances, qu'elles soient internes ou qu'elles proviennent de ses liaisons à l'extérieur, sont parties prenantes de sa reproduction. Cependant une situation peut être plus facilement comprise si on la réfère à un système, ou si l'on peut repérer, identifier les éléments, les liaisons et les flux qui forment provisoirement et heuristiquement un système.

b. La capture de la force de travail nécessaire à cette production. Elle se fait tout d'abord par la force, puis ensuite indirectement par les obligations fiscales. Elle est réalisée à la fois dans la zone de production de ces cultures commerciales et dans les zones qui lui sont extérieures ; il se dessine d'ailleurs peu à peu un découpage de l'ensemble régional qui est lié aux différentes conditions écologiques rencontrées : les régions tropicales humides de la côte sont destinées à la production des cultures de plantations et les zones sahéliennes, à la fourniture de la force de travail.

Elle induit la remise en cause de l'organisation lignagère de la reproduction de la force de travail, en particulier au niveau de son contrôle et de son utilisation par les tenants des pouvoirs lignagers. Autrement dit, beaucoup plus que le fait de prélever de la terre à la communauté, la capture de la force de travail affecte totalement les conditions et les mécanismes de la reproduction du lignage.

Le système de l'économie de plantation se fonde non seulement sur l'extension simple de la force de travail mais surtout sur l'ensemble du procès de la reproduction de cette force de travail. C'est au sein de ce procès que le système trouve son entropie, comme sa négentropie, c'est-à-dire les conditions qui permettent sa reproduction.

Si on admet que le procès de la reproduction de la force de travail intègre les procès qui commandent la reproduction physique ainsi que la circulation de cette force de travail, cela revient à dire qu'on ne peut dissocier la dynamique de population en oeuvre dans le système de l'économie de plantation de la problématique de la reproduction de la force de travail.<sup>1</sup>

---

1. Meillassoux (1975), est l'un des premiers à dépasser la problématique de l'exploitation de la force de travail pour se centrer sur celle de sa reproduction physique. On peut cependant reprocher à Meillassoux de n'envisager la reproduction physique qu'en terme de quantum, ou au mieux qu'en terme d'unité de force de travail, quand il considère la structure et la dynamique démographiques d'une population. En effet, lorsqu'il ne prend pas en compte le fait qu'un individu trouve une identification particulière à tous les niveaux structurels auxquels il est susceptible d'être référé, et ./...

C'est en particulier au niveau du contrôle de cette reproduction de la force de travail que doit porter l'attention : on verra en effet, comment avec la mise en place et le développement de l'économie de plantation l'exercice de ce contrôle se déplace du lignage vers un groupe familial restreint.

2. Au plan analytique, dans sa dimension démographique, la dynamique de population est d'abord considérée à travers les phénomènes démographiques pris au sens strict : soit par le biais des caractéristiques individuelles, soit par le biais d'évènements physiquement repérables : unions, naissances, décès, migrations.<sup>1</sup>

Bien que l'on s'intéresse ici à l'intensité et au calendrier de ces phénomènes, la nature taxinomique de l'analyse démographique ne fait aucun doute, et justifie la position des démographes de ne pas aller au-delà de la description des phénomènes. Pourtant, et c'est cela qui justifie notre distinction des deux dimensions de la dynamique de population, on ne compte plus en démographie les schémas ou les modèles dits explicatifs qui s'appuient sur une classe ou une variable considérée comme indépendante, repérée comme la plus discriminante et vite érigée en la plus déterminante. Ce qui ne veut pas dire que la recherche de la classification la plus discriminante, et son utilisation comme cadre d'analyse, ne s'avère pas être la démarche la plus opérante pour l'approche de notre objet d'étude.

---

*.../. qu'il représente autre chose qu'une simple unité de force de travail, Meillassoux ne peut plus envisager les changements dans les autres niveaux structurels que ne manque pas de provoquer le rythme même de la dynamique démographique d'une formation sociale. Godelier (1973) lui, lorsqu'il montre que "chaque niveau structurel est soumis à des conditions démographiques spécifiques de fonctionnement et de reproduction dans le temps", et par là reconnaît les ruptures que peut introduire la dynamique démographique dans la nature des processus sociaux, continue de penser la dynamique démographique au sens de quantum de population et pas encore au sens de processus social indissoluble de tous les autres.*

1. Les évènements naissances et décès sont dits naturels ; le qualificatif apparaît mal choisi quand on n'ose l'appliquer au phénomène migratoire, ce qui serait analytiquement légitime puisqu'il s'agit de l'entrée ou de la sortie d'une population donnée.



La non-distinction de ces deux dimensions<sup>1</sup> est particulièrement flagrante et gênante dans les études de la mobilité des populations : l'analyse démographique qui avait jusqu'à une date récente relégué la migration comme phénomène perturbateur des phénomènes naturels (au sens démographique du terme) se trouve aujourd'hui pressée par les autres sciences sociales de reconnaître la migration comme un "phénomène social total", et par là voit ses techniques encombrées de concepts peu opératoires.

Aussi, nous tenons à souligner encore qu'au plan analytique la migration n'est pas plus un "phénomène social total" que la fécondité, ou la mortalité, ou bien, ce qui revient au même, qu'au plan problématique la fécondité et la mortalité sont des processus sociaux au même titre que la migration.

Cela dit, il est clair que dans notre travail analytique les concepts et les variables utilisés n'ont pas d'autres buts que de repérer les temporalités, les intensités, les ruptures et les changements qui interviennent dans les processus sociaux; ils ne prétendent pas dire directement ce que sont ces processus<sup>2</sup>.

Ainsi, de la même manière où l'on considère ce que l'on pourrait appeler le système démographique, constitué des phénomènes nuptialité, fécondité, mortalité et migration, il s'agit peu à peu, et sans renier la pratique et la nature de l'analyse démographique, d'admettre l'existence dans une population : "de modèles multiples présentant chacun une nécessité interne qui y rende cohérents les comportements et les attitudes et, y règle la probabilité, et les modalités de telle ou telle éventualité..." (Roussel, 1980).

- 
1. Elle n'est pas de pure forme. Elle ne recouvre pas non plus la distinction entre démographie quantitative et démographie qualitative.
  2. On verra lors de l'analyse des composantes de la dynamique démographique que l'on est constamment obligé à cette mise en garde.

Une fois la population de Dayes identifiée comme ressortissante du système de l'économie de plantation nous avons eu cette approche de la dynamique de population qui participe de ce système<sup>1</sup>.

Nous avons donc cherché à identifier les populations qui occupent une place particulière dans le système d'économie de plantation du fait des conditions écologiques, historiques et sociales qui ont présidé et président à la fondation et au fonctionnement de ce système à Dayes.

Ces populations constituent dès lors, au plan analytique, les "cohortes discriminantes" aussi bien des structures et de la dynamique démographiques de la population de Dayes que des conditions et des pratiques qui commandent la nuptialité, la fécondité, la mortalité et les déplacements au niveau de la cellule de reproduction.

Pour ce faire, nous avons mis en place une stratégie d'ensemble de collecte et d'analyse des faits démographiques.

A la fin de notre analyse nous devrions être en mesure de situer la dynamique de population en oeuvre dans le procès global de reproduction de l'économie de plantation à Dayes, et de pouvoir donner les principaux éléments qui régissent son évolution.

---

1. Cela ne veut pas dire qu'il y ait un régime démographique inhérent à l'économie de plantation en Afrique de l'ouest, mais plutôt un ensemble de changements démographiques qui accompagnent, le plus souvent, les transformations rencontrées dans les sociétés soumises aux conditions de l'économie de plantation.

PREMIERE PARTIE

PRÉSENTATION DE LA RÉGION ET  
PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE



*Chapitre 1*  
**UN MILIEU ECOLOGIQUEMENT ET  
 HISTORIQUEMENT SURDETERMINE**

Le plateau de Dayes est situé au Sud-Ouest de la région dite des "Plateaux" (voir figure 1). Celle-ci constitue l'une des cinq régions administratives actuelle du Togo entre la région centrale et la région maritime.

Les limites du plateau sont constituées à l'Ouest par la frontière avec le Ghana, au Sud par les vallées du Nobui et de la Tsonou, à l'Est par la falaise qui longe l'axe routier Kpalimé-Atakpamé, au Nord par les vallées de l'Amou et du Menou.

### 1. LE MILIEU PHYSIQUE

Le plateau de Dayes, orienté SSW-NWE, fait partie des Monts du Togo qui constitue la partie sud de la chaîne de l'Atakora. Terrain primaire, dont la base est un socle granito-gneissique datant du précambrien, le plateau s'étend sur une superficie de 450 km<sup>2</sup>.

L'altitude relativement élevée (700 à 950 m, exceptées deux petites vallées, d'Ikpa et d'Ahlon, qui ont une altitude moyenne de 200 m) entraîne une pluviométrie abondante : de 1400 à 1700 millimètres par an, répartis tout au long de l'année avec une saison plus sèche de Novembre à Février, et des températures modérées -M : 27° ; m : 17°- (voir figure 2).

La pluviosité et l'altitude ont favorisé la présence d'une végétation composée d'une galerie forestière le long des rivières, de quelques traces de forêt dense, témoin de l'existence d'une forêt sempervirens pratiquement disparue aujourd'hui sous l'effet de la déforestation, et d'une savane plus ou moins arborée aux herbes hautes qui recouvre la plus grande partie du plateau.

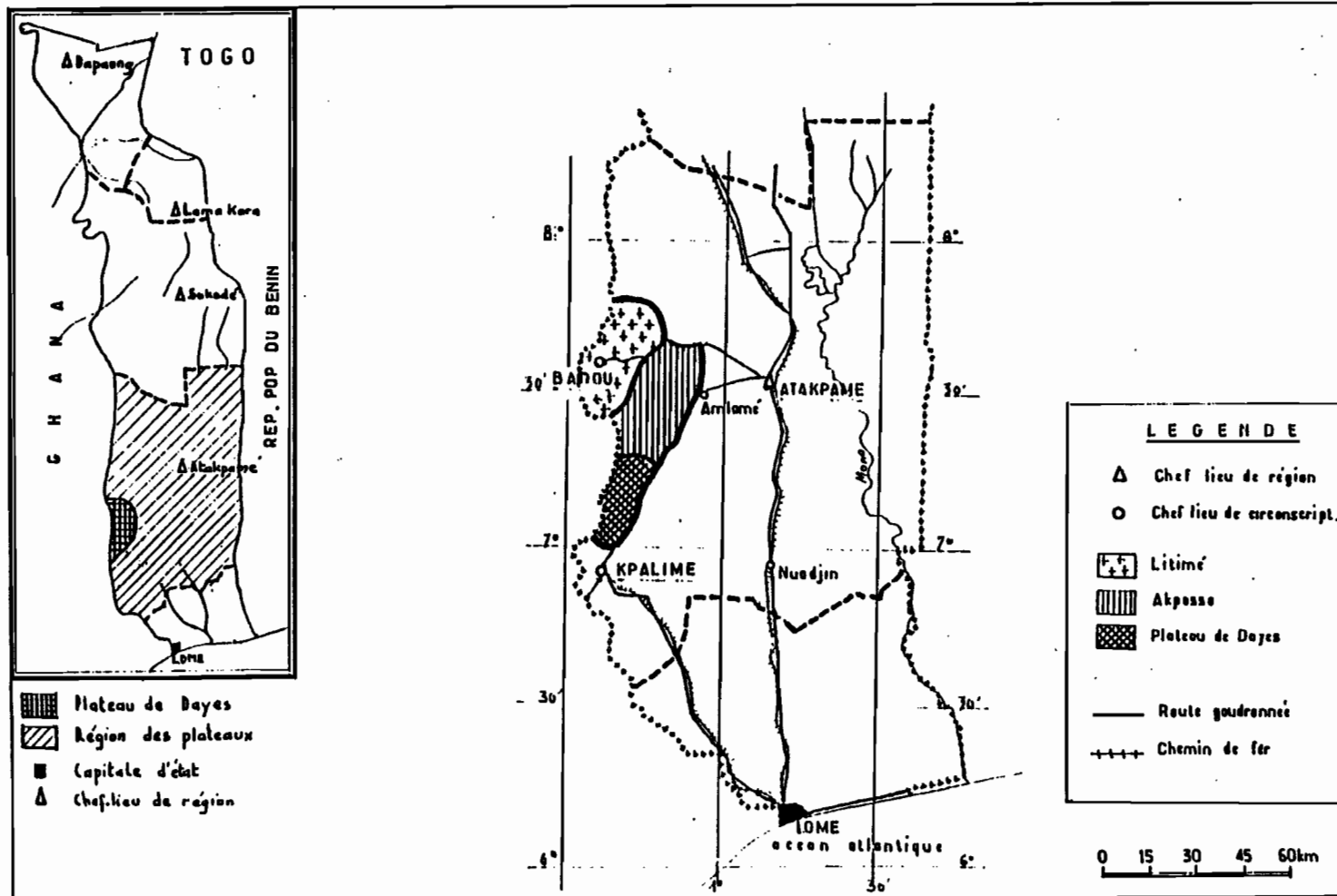
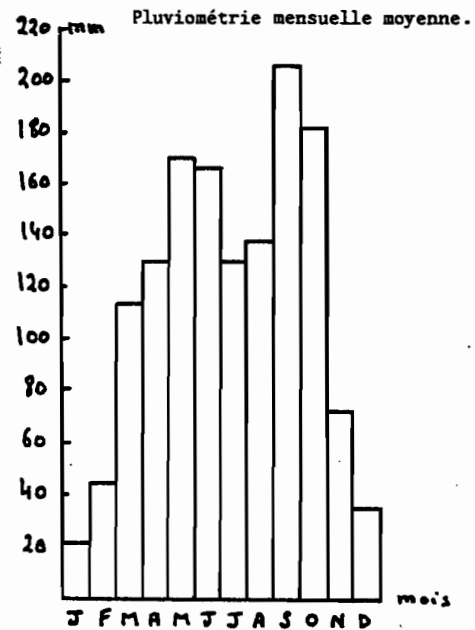
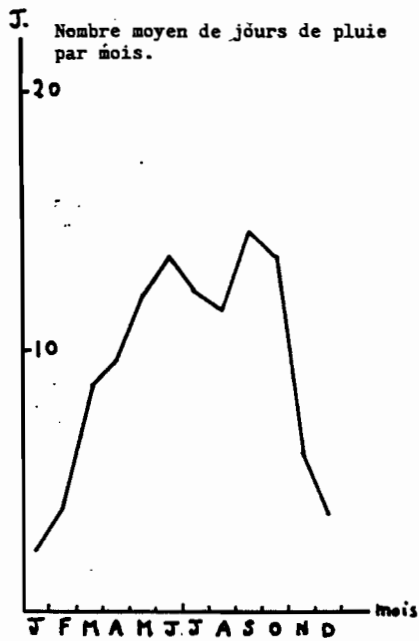


Fig. 1 : La région des Plateaux au Togo : situation du plateau de Dayes.



KOUDJRAGAN 1941-1970

DZOGBEGAN 1967-1976

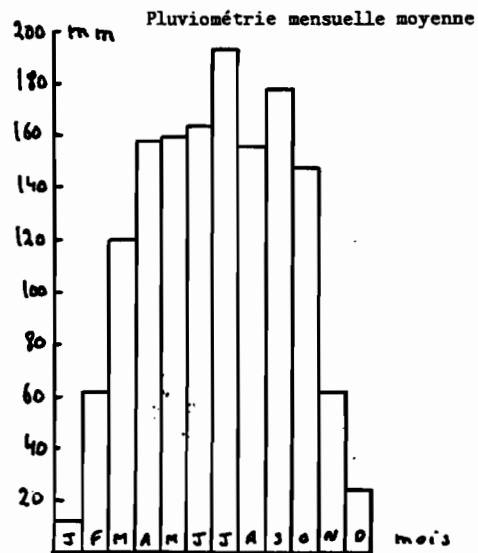
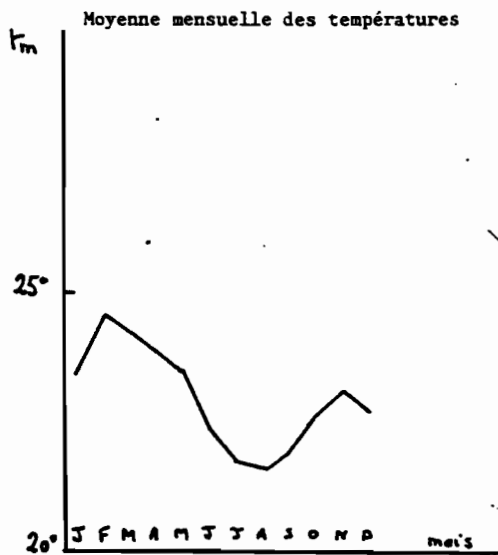


Fig. 2 : Données climatiques.

## 2. OCCUPATION DU SOL ET EQUILIBRE ECOLOGIQUE

Les données climatiques sont déterminantes dans le processus d'occupation du sol : pluviométrie régulière et températures peu élevées concourent à faire de Dayes un ensemble géographique où l'agriculture et l'élevage sont favorisés et où les maladies dites tropicales comme la maladie du sommeil, le paludisme, la tripanosomiase sont moins virulentes qu'ailleurs. Ces conditions facilitent l'installation de divers groupes de population et, conduisent à un fort peuplement : 27.000 habitants en 1976 soit une densité moyenne de 60 h. / km<sup>2</sup>.

L'occupation du sol par les activités humaines (culture vivrière, culture de rente, élevage) peut être différenciée en trois grands types qui correspondent à trois zones distinctes de l'ensemble géographique que nous étudions (Antheaume et al, 1974). Nous pouvons rapidement décrire les caractéristiques de ces trois sous-régions.

- La première (a) est composée par le Nord-Ouest du plateau en bordure du Ghana (vallée des Ahlon, Denou, Babahoé). Les cultures vivrières sur brûlis (principalement le riz) et les plantations de cacaoyers et de caféiers se situent dans les sous-bois sur les versants. L'habitat se caractérise par la présence de nombreuses fermes. Dans les bas-versants les cultures vivrières dominent (manioc, maïs, tarot, condiments).

- La deuxième (b) sous-région comprend la petite vallée d'Ikpa orientée Est-Ouest et située au Sud-Ouest du plateau à la frontière du Ghana. Le haut du versant est constitué d'une savane discontinue et de rochers découverts. Sur les replats nous rencontrons des cultures vivrières (maïs, igname) alors que les bas-fonds sont occupés par des plantations sous forêt (cacaoyères).

- La troisième sous-région (c) se compose de la partie centrale, où alternent zones denses et moins denses. Dans les parties où la densité humaine est la plus faible, les cultures (manioc, igname, tarot, maïs) se localisent sur de grandes parcelles dans la partie inférieure, tandis que la culture du riz sec s'établit sur de petites parcelles sur le haut des versants ; dans les zones plus denses, les parcelles, de tailles plus petites, recouvrent l'ensemble des pentes. Les plantations de café se répartissent dans les deux zones.



Sur le plan de l'équilibre écologique du milieu naturel, il faut distinguer deux situations qui recouvrent les caractéristiques géographiques :

- les sous-régions (a) et (b) forment un système de fortes pentes qui enserrant les vallées d'Ahlon et d'Ikpa. Cet écosystème paraît en équilibre : le milieu naturel (forêt dense) est enrichi par des cultures arbustives (café, cacao). Cependant la croissance de la population, la pression foncière, et la dynamique socio-économique qui accompagne l'évolution des cultures arbustives de rente entraînent le rejet des cultures vivrières à la périphérie de terroirs peu accessibles,

- la sous-région (c) représente le système du plateau proprement dit avec de faibles pentes. L'équilibre naturel y serait réalisé sans la dégradation des hauts de versants par le surpâturage, cause essentielle de la dégradation de la savane à bosquet et de l'érosion des sols.

Le climat est un atout pastoral essentiel, il ne pourra permettre le développement avec profit de l'élevage que si l'érosion peut être arrêtée par l'utilisation de fourrages artificiels (plantes de couverture).

D'autre part, les techniques agraires semblent souvent inadaptées à une bonne préservation du milieu. Les procédés de culture des Ewe sont peu élaborés et souvent issus de plaines plus sèches. Quant aux Kabye, originaires d'un milieu montagnard, ils se livrent à des cultures de rente et délaissent leurs propres techniques de culture vivrière. Enfin, les espèces de céréales et de tubercules employées sont d'un rendement médiocre du fait de leur faible adaptation aux conditions climatiques humides.

Si le climat fournit au plateau des conditions très favorables au développement de l'agriculture et de l'élevage (Gballou, 1977), des déséquilibres, en particulier la surdensité humaine et le surpâturage dans certaines zones, peuvent créer à court terme des ruptures au niveau écologique et empêcher un développement agricole équilibré préservant le milieu naturel.

Les caractéristiques écologiques du plateau de Dayes ont au début favorisé l'installation à demeure de diverses populations, ainsi que leur croissance rapide. Elles ont permis par la suite l'in-

roduction de cultures arbustives de rente. La structure écologique actuelle résulte donc de la succession de déséquilibres nés de l'articulation des éléments de départ, des mouvements de population, et des différentes formes de production agricole et de reproduction sociale. Aussi il apparaît impossible d'appréhender la place occupée dans cette articulation par les mouvements de population sans faire référence à l'histoire du plateau de Dayes.

### 3. L'HISTOIRE RECENTE DU PLATEAU DE DAYES

Cette histoire est constituée essentiellement de la confrontation du plateau avec l'économie de plantation depuis l'installation de celle-ci à sa périphérie, en Gold Coast (actuel Ghana) et dans la région des Plateaux, jusqu'à son plein développement sur le plateau lui-même.

Le fait de référer l'histoire de Dayes à la seule histoire de l'économie de plantation n'exclut pas pour autant les événements directement politiques et plus globaux qui marquent l'histoire du Togo durant ce siècle. Cependant, la véritable répercussion de ces événements au plan régional ne peut être strictement établie et moins encore en ce qui concerne la dynamique démographique. D'ailleurs, nous ne cherchons pas non plus pour le moment à établir la liaison entre l'histoire de l'économie de plantation au Togo et les changements sociaux qui interviennent à Dayes, au cours et à la suite du développement de cette histoire ; nous voulons plutôt donner les principaux éléments du contexte où se réalise le peuplement de Dayes. C'est donc en quelque sorte aux conditions historiques et sociales du peuplement et des mouvements de population à Dayes que l'on s'intéresse ici plutôt qu'à l'histoire de l'économie de plantation elle-même.

On peut considérer quatre périodes principales durant lesquelles il s'opère un changement des conditions globales pouvant infléchir le cours du peuplement du plateau de Dayes ; elles s'articulent autour de l'action du mandat du Togo à la France par la SDN en 1919.

### 3.1. Le peuplement de Dayes avant le mandat français de la S.D.N.

La configuration du plateau en fait d'abord une région refuge. Aussi le peuplement de Dayes se caractérise-t-il de ce fait par une série de grandes migrations. La première serait celle de la population Ewe qui, venant d'Afrique Orientale par Ketou (Bénin actuel), s'installent à Notse dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, date où l'on situe le règne du roi Agokoli (Cornevin, 1969). Celui-ci contrôle par la force un ensemble de populations très hétérogène. C'est donc à partir de Notse que différents groupements de population, fuyant les exactions du roi Agokoli, vont se réfugier au Nord-Ouest, au Sud et à l'Ouest du pays.

Les Ewe se réfugient sur le plateau Akposso, où ils vont s'installer dans de nombreux villages. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Ewe sont présents sur le plateau de Dayes, ainsi que les Ahlon dont l'origine reste imprécise et qui se seraient peut-être installés avant les Ewe. Quoi qu'il en soit, ces populations se définissent comme autochtones et vont dès lors peupler le plateau.

Le peuplement va se faire, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, essentiellement à partir de quatre villages : Aglamadome et Kakpa sur le plateau, Ipka et Bogo-Ahlon dans les vallées. Ces villages sont constitués seulement de quelques lignages, voire un seul dans le cas de Bogo-Ahlon ; chacun des lignages délimite au fil du temps ses territoires de chasse sur le plateau. Ceux-ci sont plus ou moins éloignés du village selon le hasard où s'effectuent les reconnaissances de territoires.

Ainsi mis à part les vallées dont l'encaissement délimite naturellement le territoire de populations qui les occupent, le plateau est le siège d'une imbrication spatiale des territoires de chasse, et donc des droits lignagiers qui les accompagnent. C'est sous la poussée de la segmentation des lignages, de la croissance démographique et des nécessités alimentaires qui en découlent, que s'effectue la colonisation agricole de ces territoires de chasse.

Profitant des difficultés de communication avec la région côtière, le plateau de Dayes est maintenu hors de la colonisation et de la traite qui sévit à partir des comptoirs d'Anecho, Porto Seguro et Grand Popo, entre autres villes côtières ; il se développe refermé sur lui-même.

Durant la période de la colonisation par les Allemands,<sup>1</sup> il est peu touché par la mise en valeur réalisée dans le reste du pays. Le Togo dans le cadre colonial allemand est alors en effet considéré comme le pays de l'équilibre, de la prospérité, de la bonne gestion : on l'appelle "Masterkolonie" (la colonie modèle) (Cornevin, 1969).

L'agriculture et l'exploitation des forêts entrent dans le cadre de la gestion allemande. Les Allemands recensent les conditions d'implantation des cultures d'exportation. Ils organisent des prises de terres aux communautés afin d'installer des plantations expérimentales, la plus célèbre étant celle réalisée au pied du Mont Agou, aux abords de Dayes, dans la région de Kloto. Par ailleurs le seul produit de cueillette, le caoutchouc, est réglementé et taxé. En 1913, les palmiers constituent la première culture d'exportation devant le maïs ; quant au cacao, introduit dans la zone de Kpalimé, la ville la plus proche de Dayes, même s'il ne représente que 5 % de la valeur exportée, il apparaît comme le produit-vecteur du développement des colonies, comme la Grande-Bretagne en donne l'exemple en Gold Coast.

Pendant cette période de la colonisation allemande, le plateau Dayes n'est pas intégré aux sphères de production des cultures d'exportation. Toutefois, il s'y trouve indirectement impliqué à travers les jeunes qui vont en Gold Coast : ces derniers fuient la répression allemande qui finit par atteindre le plateau dans les dernières années ; ils vont travailler dans les plantations de cacao en Gold Coast, au début comme manoeuvre, puis comme métayer selon des formes contractuelles qui leur permettent d'acquérir des terres ; ils se procurent de toute façon des revenus monétaires qui leur permettent d'acheter des terres en Gold Coast, et plus tard, pendant la période du mandat, au Litimé.

Ainsi, par ces individus, s'instaure la dualité de l'espace de production de la population de Dayes ; elle n'entame pas fondamentalement l'organisation sociale du plateau lui-même.

---

1. Le traité de Berlin de 1885 a reconnu les droits des Allemands sur la côte du Bénin entre la Gold Coast (anglaise) et le Dahomey (français). A partir de là et dès ce moment, il existe une véritable course entre Britanniques, Français et Allemands pour la conquête de l'intérieur par le biais de protectorats imposés aux populations.

Or cet équilibre se trouve mis en question par l'effort que déploie la puissance mandataire pour faire du Togo le phare de la colonisation française (Lebris et Quesnel, 1979) : le plateau de Dayes devient directement partie prenante dans l'économie de plantation.

### 3.2. Dayes entre les deux guerres : la mise en place de l'économie de plantation

En 1919 quand la France se voit attribuer par le traité de Versailles le mandat sur une partie du Togoland, elle place d'emblée cette région dans une position particulière par rapport aux autres colonies qui font partie de l'A.O.F. : elle veut en faire le modèle de la colonisation "à la française". Cette idée se trouve renforcée par la "menace latente des revendications coloniales allemandes" d'un côté et la compétition avec l'Angleterre, l'autre puissance mandataire, de l'autre (Cornevin, 1969). Mais si la Grande Bretagne annexe à la Gold Coast le territoire placé sous sa gestion, la France considérera toujours le Togo comme administrativement à part de la colonie voisine le Dahomey, même s'il lui est rattaché sous forme d'union en 1936.

Il en résulte une mise en valeur à tout prix. Le Togo est de nouveau soumis à la bonne gestion du colonisateur dont l'action s'exerce dans tous les domaines : administratif, juridique, social, etc. et bien sûr dans celui qui concerne la production agricole. Le développement de celle-ci, le mandataire le sait, repose sur l'émergence de la propriété et l'introduction des cultures commerciales, ainsi que sur le contrôle de la main d'oeuvre nécessaire.

L'extension des plantations cacaoyères et caféières qui est réalisée dans la région des Plateaux doit s'appuyer selon le mandataire sur la disparition progressive du système lignager d'usage de la terre et sur l'émergence d'une aliénation individuelle des surfaces cultivées.<sup>1</sup> La détermination du mandataire français se superpose ici

---

1. "Dans le cercle de Palimé, chaque membre cultive pour son propre compte un terrain mis à sa disposition par le chef de famille. Mais il ne peut le plus souvent l'aliéner, même après avoir mis en valeur et planté de cacaoyers et caféiers par exemple, qu'avec l'assentiment des membres de sa famille réunis en conseil... Ce droit éminent de la famille ou de la collectivité nuit à sa mise en valeur... Il y a intérêt à faciliter l'évolution de la propriété ./...

à la transformation du mode d'exploitation de la terre provoqué en grande partie par la pérennité des cultures, comme nous le verrons.

L'impôt, principal vecteur des obligations des populations dans l'entreprise coloniale, force les individus au travail à l'extérieur ou à la création de plantation.<sup>1</sup> Par ce biais, les deux objectifs, la privatisation de la production et de la terre, et l'extension des cultures, peuvent être remplis.

Cette grande entreprise de développement des cultures industrielles et vivrières, bien qu'elle comprend aussi la formation de moniteurs, la distribution de plants, la création de pépinières et le contrôle des produits, achoppe rapidement sur le problème de la main d'oeuvre qui lui est nécessaire. La capture de la force de travail s'avère la clef de voûte du développement de l'économie de plantation : il s'agit non seulement de forcer et maintenir la force de travail vite insuffisante dans les zones de développement des plantations, mais aussi s'efforcer de capturer la force de travail sur le reste du territoire de la colonie.<sup>2</sup>

*.../. désirée par les indigènes eux-mêmes, l'immatriculation pourrait répondre à ce besoin". (Rapport de 1925 de la France à la SDN).*

1. *Le travail forcé va à l'encontre des principes fondamentaux du mandat, des moyens indirects sont donc employés et préconisés par l'administration : "Si par manque réel de moyens un indigène ou un village entier se déclare incapable de payer l'impôt, dans ce cas vous devez obliger les contribuables récalcitrants ou dépourvus de ressources à entreprendre à leur bénéfice exclusif des cultures vivrières ou industrielles, cultures vivrières si elles sont insuffisantes dans le pays, cultures industrielles dans le cas contraire, usez largement de la faculté qui vous est laissée de substituer la plantation obligatoire aux peines de prison et d'amendes". (Note du commissaire de la République aux commandants de cercle - Note du 27.10.1923 - Rapport 1924).*
2. *Cette nécessité fondamentale au développement de l'économie de plantation dans la région trouve une de ses expressions dans l'opposition des mandataires du Togoland, la France et la Grande-Bretagne. Ils se livrent à la fois une guerre sur le terrain pour attirer le plus d'Ewe du côté de leurs frontières respectives et à une guerre d'influence par le biais de la SDN ; ainsi les Britanniques ne cessent de souligner, dans leurs rapports à la SDN, que les Togolais français entrant en Gold Coast fuient l'impôt et les travaux obligatoires. Ils sont aussi les farouches partisans de la suppression de l'esclavage et de l'avènement du travailleur libre, sans toujours dissimuler les avantages qu'ils escomptent : "Le développement économique de la Gold Coast et du Territoire Ashanti au cours des vingt dernières années, surtout du point ./...*

La France va faire en sorte d'acheminer cette main d'oeuvre depuis les territoires du Nord, soit directement, soit en créant les conditions objectives de son acheminement, telles que l'impôt per capita et la constitution de l'infrastructure routière.

Cette infrastructure routière est un des éléments importants de l'organisation du mandataire pour la mise en place et l'exportation des cultures industrielles : "depuis ces dernières années on travaille activement à l'aménagement de deux routes difficiles devant desservir, l'une le riche plateau de Dayes, dite route du café,<sup>1</sup> l'autre la région de l'Akpasso, dite route du cacao. La route des pays Cabrais,<sup>2</sup> dite de la main d'oeuvre... a été terminée en 1925" (Rapport de 1927).

La politique du mandataire va bien au-delà des déplacements de populations et du contrôle de la main d'oeuvre, elle vise à assurer la maîtrise des conditions de la reproduction de cette main d'oeuvre : "La conservation du capital humain et son accroissement sont la clef de voûte de la mise en valeur poursuivie" (Rapport de 1925). Il s'en suit une politique sanitaire très active qui s'exprime par de grandes campagnes de vaccinations, de luttes contre les maladies infantiles, de créations de différents postes sanitaires, de formation d'infirmiers. La puissance mandataire tient à assurer le contrôle de sa population : en 1926 un bureau de démographie est créé à Atakpamé, il mène les premières études sur la mortalité infantile<sup>3</sup> et sur les conditions nutritionnelles ; il organise les recensements.

*.../. de vue agricole, n'est pas dû aux efforts du petit nombre de propriétaires qui utilisent les esclaves mais à ceux du grand nombre de petits propriétaires qui emploient de la main d'oeuvre salariée, celle-ci se recrute parmi les indigènes" (Rapport 1923). La France ne tardera pas à suivre cet exemple.*

1. Souligné par les auteurs.
2. Kabre-Cabraï, l'orthographe finalement adoptée est : Kabye. Les termes Kabye, Ewe et Ahlon ne s'accordent ni en genre ni en nombre.
3. Nous verrons en détail la baisse de la mortalité infantile. Signalons toutefois qu'en 1930 la mortalité infantile était évaluée à 180 p. 1000 dans le cercle de Kloto contre 201 p. 1000 dans le cercle de Lomé et 210 p. 1000 dans l'ensemble du Togo. Si on ne peut accorder trop de crédit à ces chiffres ils en demeurent néanmoins très éloignés de ceux rencontrés au Sénégal (312 p. 1000) et au Cameroun (248 p. 1000), la même année (Source : Rapport SDN, 1931).

La scolarisation se développe dès cette époque. On sait la place qu'elle occupe dans l'histoire du Togo et plus particulièrement dans le procès de reproduction de l'économie de plantation.

Mais s'il convient en premier lieu d'insister sur la mise en place de ces infrastructures routières, sanitaires et scolaires, c'est qu'elles sont déterminantes pour la rupture qu'elles introduisent dans les conditions anciennes de la dynamique démographique du plateau de Dayes.

A la fin du mandat français en 1939, l'économie de plantation caféière est en place, même si le niveau de la production est encore très faible<sup>1</sup> et même si les paysans de Dayes s'y opposent encore.<sup>2</sup> Si le café est imposé ainsi c'est qu'il est apparu au mandataire plus apte à concurrencer les exportations en cacao de la Gold Coast, et que les cours du cacao sont en baisse constante à partir de 1927 jusqu'à la guerre. Les paysans ont eux tenté d'introduire le cacao sur le plateau de Dayes : ils en ont appris la technique d'exploitation en Gold Coast, et ils en apprécient les avantages (pérennité des plants, entretien et récolte faciles). Mais les conditions climatiques se prêtent mal à cette implantation. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les jeunes, dès les premières années du mandat, au retour de Gold Coast, acquérir de la terre au Litimé, contre le numéraire accumulé en quelques campagnes de cacao. Les plantations de cacao réalisées sont déjà en production quand le mandataire effectue la mise en place des plantations caféières à Dayes et dans la région de Kloto. Déjà le Litimé se présente avec la Gold Coast comme un espace de production qui complète celui du plateau de Dayes, au premier sont dévolues les cultures de cacao, au second les cultures vivrières. Les lignages se partagent entre deux ou trois résidences,

---

1 . *Les réalisations accomplies sont remarquables et revendiquées par le mandataire : "Le café au Togo est une réalisation française. Si les allemands avaient avant nous tenté quelques essais, l'on peut dire que jusqu'en 1928, le Togo ne produisait pas de café. En dix ans la courbe des exportations marque une marche ascendante partant de 8 tonnes pour arriver à 405 tonnes lors de la dernière campagne" (Rapport SDN, 1938).*

2 . *De nombreux récits indiquent que les pépinières étaient gardées par l'armée pour empêcher que la population aille déverser de l'eau chaude sur les plants.*



la navette s'effectuant d'un espace à l'autre suivant les cycles agricoles ; toutefois, l'extension des plantations à partir de 1925 jusqu'en 1950 impose petit à petit l'installation de nombreux jeunes en Litimé. On comprend ainsi que la main d'oeuvre requise par ce système de bipolarisation économique des lignages et les revenus importants tirés du cacao constituent des éléments suffisants pour déterminer une certaine résistance à l'installation des plantations de café à Dayes.

Ainsi pendant la majeure partie de la période du mandat, la population de Dayes tout en étant partie prenante à l'économie de plantation du Togo, conserve dans son espace d'origine toute l'organisation lignagère de la production des biens de subsistance. En fait celle-ci connaît, avec en particulier la multiplication des espaces extérieurs de production, une remise en question de la place qu'elle occupe dans le procès global de reproduction. Cette place est complètement changée avec l'installation de l'économie de plantation sur le plateau lui-même dans les dernières années du mandat.

### 3.3. De la deuxième guerre mondiale à l'indépendance : le développement de l'économie caféière et l'articulation des sous espaces de production

A la fin de la deuxième guerre le Togo et la Gold Coast sont respectivement placés par l'O.N.U. sous la tutelle de la France et de la Grande-Bretagne. La tutelle a pour but de conduire les territoires en question à une organisation autonome. Il en résulte un contrôle politique plus strict de la part du Conseil de tutelle que du Conseil chargé de la surveillance des mandats.

Aussi les interventions de la France vont-elles se situer uniquement sur le plan politique et non plus sur le plan du développement économique comme pendant la période du mandat ; ce d'autant plus que les revendications politiques de la population vont se faire très virulentes. Elles s'enracinent dès 1946 dans ce qu'on a appelé le mouvement ewe.

Celui-ci réclame dans un premier temps, le rattachement de la partie ewe française, autrement dit des territoires du Sud, au Togo Britannique. Cette pétition se trouve rapidement prise dans la mouvance autonomiste qui surgit en Gold Coast avec N'Krumah, et au

Togo avec Sylvanus Olympio. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de ces luttes politiques, au demeurant fort complexes, qui sont portées devant l'O.N.U. pour comprendre que pour les deux pays en marche vers leur indépendance, l'enjeu est de taille : pour les futurs dirigeants de la Gold Coast, il est important de s'annexer les riches plantations cacaoyères et caféières du Sud-Ouest du Togo français. Pour les dirigeants futurs du Togo français, le risque est de perdre les zones de production des cultures d'exportation qui constituent la richesse principale du pays. D'un côté on demande l'unification de la nation ewe, de l'autre le statu-quo du partage de 1919.

En 1960 les territoires sous tutelle deviennent, l'un le Togo indépendant, l'autre, rattaché à la Gold Coast, le Ghana. Les populations occupant la partie ewe de ces territoires se sont donc trouvées pendant quinze ans prises dans un éclatement à répétition de leur espace résidentiel. Durant cette période, cet espace s'est modelé au jeu des contraintes politiques mais également des contraintes économiques de la production.

La guerre et "l'effort de guerre" suscité auprès des populations togolaises, ralentit voire freine la dynamique agricole engendrée par l'administration de la puissance mandataire. L'infrastructure mise en place juste avant l'entrée en guerre permet d'élèver la production de café de 752 tonnes en 1939 à 1684 tonnes en 1941 ; mais celle-ci retombe dès 1942, pour atteindre en 1944, 81 tonnes. Si la jeunesse de cette économie de plantation est en partie responsable de la chute, la cause en est davantage imputable à l'abandon des plantations du fait de la concentration de l'effort de guerre sur le caoutchouc liane. La production en est en effet reprise quand la France se voit coupée de ses sources asiatiques d'approvisionnement (Cornevin, 1969). Le délaissement des cultures arbustives est très net pendant toute cette période de la guerre, la production de cacao étant toutefois nettement moins affectée que la production de café.

Mais en 1947, la reprise s'effectue et la production de café atteint cette année-là un chiffre record ; elle va croître encore sensiblement avec l'extension des plantations.

En 1949 Dayes est devenue une des régions principales de production des cultures d'exportation, et par là une des régions

principales de l'économie du Togo. Elle va le rester jusqu'à la fin de la première décennie de l'indépendance, moment où les cours du café baissent et où la production de phosphates prend la première place des produits d'exportation.

Ce développement de l'économie caféière est rendu possible du fait des infrastructures mises en place avant la guerre, et surtout des possibilités nouvelles de capture de la force de travail à l'extérieur de la sphère lignagère qu'offre désormais l'arrivée massive et régulière des populations du Nord.

D'une manière générale cette période de la guerre et de la tutelle se trouve caractérisée par un ensemble de mouvements de population qui apparaissent comme les vecteurs principaux de l'articulation des sous espaces régionaux constituant l'espace global de la production du plateau de Dayes. Cet espace circonscrit des rapports de production très diversifiés entre les populations qui s'y trouvent impliquées selon les moments de cette période.

Pendant la guerre et l'immédiat après-guerre, les jeunes sont plus nombreux à se diriger vers la Gold Coast, soit qu'ils fuient l'effort de guerre (ils préfèrent travailler comme salariés sur les plantations cacaoyères que de participer à la production de caoutchouc), soit qu'ils s'établissent pour un temps sur les plantations qu'ils ont acquises en exploitation par le biais du contrat dibimadidi<sup>1</sup> ou qu'ils ont achetées. D'autres s'installent pour des durées plus ou moins longues sur les plantations acquises au Litimé. D'autres encore font la navette entre Dayes et le Litimé, au moment de la récolte du cacao. Au Litimé pendant cette période, le faire-valoir de la plantation conduit généralement les rapports de production à s'établir au sein du groupe domestique, mais de toute façon à l'extérieur du lignage avec l'embauche de salariés Kabye.

---

1 . Sorte de contrat de métayage que nous analyserons plus loin et qui consiste pour l'essentiel à un partage de la récolte, et à terme dans certains cas à un partage de la plantation avec le propriétaire de Gold Coast.

Le plateau de Dayes est tout d'abord le centre de la production des cultures vivrières : celles-ci permettent d'une part l'alimentation sur place des communautés autochtones, et d'autre part celles des communautés installées au Litimé et en Gold Coast. Dans ces deux dernières régions la production vivrière est insuffisante, la plantation cacaoyère occupant la grande majorité des terres cultivables. Mais les revenus monétaires, qu'elle procure en retour aux planteurs, permettent à ces derniers d'acheter des produits vivriers. Cette production des biens de subsistance demeure lignagère.

Du fait de cette dissémination spatiale de la force de travail des communautés de Dayes, on comprend que l'acceptation et le développement de l'économie caféière ne peut reposer que sur une main d'oeuvre extérieure à cette organisation. Les Kabye qui la composent pour la plus grande partie sont déjà venus à Dayes lors de la construction des routes. D'ailleurs beaucoup sont dans une certaine mesure installés le long de l'axe routier Nord-Sud ; il leur est donc facile de venir s'employer le temps de la campagne du café d'autant qu'elle correspond à la période de saison sèche dans le Nord.

La mise en plantation croissante des terres villageoises amène un plus grand nombre de population du Nord. Celles-ci vont finir par s'installer et passer des contrats de type dibimadidi avec les planteurs. Ainsi les régions de provenance de ces populations, se trouvent-elles intégrées à l'ensemble qui constitue l'espace de production de Dayes.

#### 3.4. Le dépérissement de l'économie de plantation et l'organisation nationale de la production agricole : 1965-1976

Le plateau de Dayes connaît une grande période de prospérité de 1950 à 1965. A partir de 1965 et jusqu'à la date de l'enquête, toute l'économie de plantation de la région des Plateaux entre dans une phase de dépérissement. Se conjuguent en effet la maladie qui frappe les cacaoyères, la baisse générale de la production du café et du cacao par manque de rénovation des plantations mises en exploitation entre 1950 et 1970, et surtout la détérioration des termes de

l'échange sur le marché international.<sup>1</sup> A cela vont s'ajouter la chute et les difficultés de rapatriement de la production de cacao du Ghana.<sup>2</sup>

Ces difficultés économiques ne pèsent ni directement, ni seules au niveau régional : elle se trouvent modelées par la mise en place des politiques de développement des nouveaux états indépendants.

Ces politiques se caractérisent tout d'abord par leur dépendance vis à vis de l'extérieur. Elles se caractérisent ensuite par l'affirmation d'une identité et d'intérêts nationaux face aux autres états de la région ; intérêts qui induisent l'affrontement des groupes sociaux et qui se trouvent rapidement confisqués par certains d'entre eux.

Aussi les politiques de développement, basées sur la production de biens agricoles pour l'exportation, qui se mettent en place, ne prennent-elles pas en compte les formes d'organisation de la production, qui se sont façonnées au niveau régional et au niveau des groupes sociaux pendant la période précédente ; bien au contraire, elles génèrent un ensemble de problèmes et de contradictions au sein de celles-ci.

Dans les années de l'indépendance des pays de la région côtière, après un élargissement de l'espace de production de la population de Dayes, qui a caractérisé la période précédente, on assiste à un recentrage sur le plateau de Dayes.

1. Les cours du café de 1950 à 1975 connaissent de nombreuses fluctuations dans une tendance à la baisse : 200 F en 1954 ; 100 F en 1959 ; 75 F en 1961-63 ; 105 F en 1974-75. La dernière année correspond à une brutale montée sur le marché international, résultant des pertes subies par le Brésil à la suite des gelées de 1973. Ajoutons toutefois que les fluctuations du prix payé au paysan sont moindres grâce aux caisses de stabilisation mais la tendance à la baisse semble inéluctable au moment de l'enquête. On sait que depuis 1975 des accords entre les pays producteurs (Angola, Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire) permettent une fixation et un maintien du prix du café.

2. Le Togo a toujours, grâce à ce rapatriement, exporté beaucoup plus de cacao qu'il n'en produisait. L'affirmation de l'identité nationale, et la volonté de protection de son économie, amène le Ghana à resserrer la surveillance des frontières avec le Togo.

Tout d'abord avec l'affirmation de l'identité nationale ghanéenne et avec la pratique d'un certain protectionisme économique, une grande insécurité pèse sur les ressortissants togolais et sur les biens qu'ils possèdent au Ghana.<sup>1</sup> Comme il leur est de plus en plus difficile de sortir les gains ou la production réalisés au Ghana, ils ne peuvent plus considérer la région côtière du Ghana et du Togo comme un même espace économique.

D'un autre côté la baisse des revenus tirés du cacao oblige ou bien à une extension des plantations cacaoyères au Ghana et au Litimé, ou bien à une extension des plantations caféières au Togo, puisque la production du café s'y trouve encouragée au détriment de la production de cacao. Aussi cet ensemble de contraintes impose, aux populations originaires de Dayes, la nécessité de privilégier un lieu de production : elles doivent choisir de s'installer définitivement ou au Ghana ou au Litimé ou à Dayes.

Finalement la plupart choisit de s'installer à Dayes encouragée par la vigueur de l'économie caféière de la fin des années cinquante. Les plantations de l'extérieur sont confiées aux membres de la famille ayant fait l'autre choix. Ceux-ci font valoir la plantation du résident de Dayes, aidés par des manoeuvres allochtones ; le résident de Dayes se déplace au lieu de production deux ou trois fois par an pour des périodes allant de quinze jours à deux mois, selon l'importance de ses possessions à l'extérieur du plateau.

Ces mouvements de retour des populations originaires de Dayes qui expriment directement le recentrage de l'organisation de la production sur le plateau lui-même, sont accompagnés de deux autres mouvements de population : l'un est un mouvement d'immigration de main d'oeuvre allochtone sollicitée par l'extension de plantations caféières, l'autre est un mouvement d'émigration des jeunes scolarisés vers les villes qui signifie le désistement de la main d'oeuvre familiale et qui accroît les difficultés de la production vivrière.

La deuxième décennie de l'indépendance du Togo est caractérisée à ses débuts par la nationalisation et le développement de la production des phosphates. Celle-ci prend la première place des ex-

---

1. En 1961, les ressortissants étrangers sont expulsés du Ghana, et leurs biens confisqués. Peu de temps après, les tensions apaisées, les Togolais reprennent leur migration en direction du Ghana ; mais ils viennent principalement de la région du Sud-Est du Togo.

portations, et relègue la production des cultures commerciales au second rang des exportations, comme les préoccupations des pouvoirs publics. Mais cette situation ne dure pas : la crise mondiale de 1973 puis de 1976, amène une très forte réduction de la demande des phosphates, et une réorientation de la politique de développement du Togo vers l'agriculture. On assiste alors à l'étatisation de l'espace rural togolais, tant à travers les aménagement agricoles qui sont réalisés à partir de 1970, que la loi agrò-foncière qui est promulguée en 1976.

Il en découle une remise en cause de l'organisation technique de la production agricole, des rapports de production entre les différents groupes sociaux ainsi que des stratégies d'occupation de l'espace par ces groupes sociaux. Bien souvent ces stratégies apparaissent ponctuelles, en fait les aménagements constituent par à-coup et de l'extérieur une donnée nouvelle dans le jeu des contraintes et des contradictions de la reproduction des formations sociales des différentes régions du Togo. Il s'en suit des mouvements de population dont l'origine, la direction et l'ampleur sont imprévisibles, mais qui n'expriment pas moins la volonté des paysans de ces régions, autochtones comme allochtones, de s'installer voire de s'intégrer à l'espace rural étatique. (Gu-Konu, 1979).

Dans la région des plateaux, on doit citer la tentative de l'Etat de réorganiser l'économie de plantation par l'entremise de la SRCC (Société nationale pour la Rénovation de la Cacaoyère et la Cafèière).

L'aménagement réalisé par la SRCC inaugure une autre phase de transformations<sup>1</sup> qui vont principalement dans le sens d'une autre définition de l'espace de production des résidents de Dayes, des autochtones comme des allochtones, et qui d'une autre façon active le recentrage sur le plateau de Dayes qui avait commencé avec la phase de dépérissement.

---

1 . La SRCC a débuté son opération en 1975, un an avant notre étude. Des enquêtes complémentaires en 1978 et en 1981 nous ont permis d'évaluer les transformations introduites avec cette opération dans l'organisation de la production cafèière et vivrières à Dayes.

Cependant cette opération ne peut être dissociée des autres opérations de développement inaugurées dans la région des Plateaux à partir de 1975<sup>1</sup> et qui amènent une nouvelle problématique migratoire et d'occupation du sol de la part des populations, plus particulièrement allochtones.

°  
°     °

L'histoire récente du plateau de Dayes de la première guerre mondiale à nos jours se caractérise par une redéfinition continuelle de l'espace de production des groupes sociaux qui l'occupent. Elle se fait à travers les divers mouvements de population dont le plateau de Dayes est le siège. D'une manière générale on a pu relever ce que l'on pouvait appeler une sensibilité démographique aux changements provoqués par le fonctionnement de l'économie de plantation, de son introduction à sa rénovation en passant par son dépérissement. L'économie de plantation se présente donc ainsi comme un système où les conditions écologiques et historiques surdétermineraient alors l'émergence, le fonctionnement et la reproduction de ce système.

---

1. Des palmiers (Tofopolin), des cultures vivrières (PNVD).  
On doit également citer le développement privé des cultures vivrières spéculatives ; il est imputable au manque de biens vivriers non pas tant sur le plateau de Dayes que dans le Litimé, et dans le reste de la région des Plateaux qui alimentent les centres urbains de Kpalimé et d'Atakpamé. Ceci amène les jeunes et les femmes à délaisser la production vivrière traditionnelle nécessaire au groupe domestique pour se porter vers la culture d'autres produits vivriers (bien souvent n'entrant pas dans les habitudes alimentaires des paysans) à des fins spéculatives.



## Chapitre 2

### L'ECONOMIE DE PLANTATION : UN SYSTEME

"Un système est décrit souvent comme une harmonie. Peut-être est-ce le même mot, comme la même chose. De fait, à quoi bon discourir, à quoi bon s'occuper d'un système sans équilibre ni fonctionnement ? Pourtant nous ne connaissons pas de système qui fonctionne à la perfection, c'est-à-dire sans pertes, sans fuites, sans usure, sans erreurs, sans accident, sans opacité... Cet écart fluctuant à l'égalité, à l'accord exact, c'est l'histoire".

(M. Serres, 1980, p. 22)

Si on examine le développement économique, ou mieux l'histoire de la reproduction sociale des différentes sociétés africaines insérées dans une économie de plantations arbustives, on est attiré par la similitude des éléments et des contraintes qui entrent dans le jeu de la reproduction de l'économie, quand ce n'est pas de la similitude des modalités de cette reproduction.

Cela ne devrait pas être surprenant si l'on sait que le fondement principal de l'économie de plantation est le même pour toutes ces sociétés : il appartient au mode de production coloniale et capitaliste dans sa dynamique d'élargissement et d'asservissement d'autres modes de production nécessaires à sa propre reproduction. Aussi, si le fondement est le même, les modalités d'application sont les mêmes dans leurs principes : amener le travail dans le lieu du capital, asservir la force de travail à la production des biens nécessaires au capitalisme, assurer la libre circulation des biens et de la force de travail pour le maintien du système d'exploitation de cette force de travail. Si on retrouve effectivement ces principes à travers les formes diverses et variées d'extorsion du travail en économie de plantation, et s'il convient en conséquence de ne pas assi-

miler la forme particulière d'extorsion de travail rencontrée dans une société, à une "spécificité ethnique" de cette société, il ne s'agit pas non plus de la réduire à un simple avatar historique de la soumission de ces sociétés au capitalisme.

En effet, la particularité de la forme d'extorsion de travail rencontrée, prend racine dans la dynamique de la reproduction de la formation sociale dominée.

Dans le système d'économie de plantation mis en place par la puissance coloniale dans différentes régions d'Afrique, on repère un certain nombre d'éléments communs, certains de ces éléments peuvent être considérés comme des éléments fondateurs, d'autres comme les éléments structurants du système. Ces derniers sont particulièrement et différemment réactivés selon l'intervention étatique propre à chaque nation africaine. C'est en fin de compte dans leur nouvelle dimension nationale qu'il convient de considérer la dynamique des sociétés rurales africaines.

## 1. LES ELEMENTS FONDATEURS DU SYSTEME

### 1.1. L'aliénation de la terre - Organisation de la production villageoise vivrière

Nous avons vu que le peuplement de Dayes s'est effectué à partir de quatre villages, aujourd'hui quatre villages cantons, dominé chacun par un ou plusieurs lignages. La terre autour du village, destinée à la production vivrière, constitue le patrimoine des lignages du village. L'individu d'un groupe domestique quel qu'il soit, peut sans autorisation particulière travailler une parcelle appartenant au village. Si la terre appartient à un autre lignage, il lui suffit de faire la demande de l'usage de cette terre au chef de ce lignage. La parcelle est utilisée le temps d'un cycle agricole, généralement moins d'un an ; ensuite elle retombe dans le patrimoine foncier du lignage, elle est laissée en jachère cinq à sept ans. Sous l'effet des segmentations de lignage, et de l'accroissement démographique, les terres autour du village vont être très rapidement insuffisantes ; les populations vont émigrer vers les territoires de chasse plus au centre du plateau. Là, la pratique cynégétique a déterminé l'appartenance des territoires entre les différents lignages.

Sur ces territoires, l'usage de la terre reste le même. La terre est par conséquent dans ces conditions, inaliénable ; étant en quantité suffisante, le problème ne se pose pas souvent ; les risques de perdre une partie des biens de la collectivité existent alors avec la vente ou la mise en gage, mais le contrôle est très serré, et les familles s'y opposent le plus souvent assez rapidement pour que la vente (ou la mise en gage) soit impossible.

La terre de la communauté est délimitée par la pratique cynégétique. Elle appartient d'une manière collective, en premier lieu, au lignage du chasseur ayant effectué la reconnaissance de cet espace, puis en second lieu aux lignages qui composent la communauté villageoise.

Dès lors, le droit d'usage en est tacitement octroyé à chacun des membres du lignage, et à chacun des lignages du village.

Il convient de noter ces deux niveaux : aucun individu du lignage ou du village ne peut accaparer cet espace, ou revendiquer un droit exclusif sur une portion de cet espace. Mais petit à petit, l'usage et la rotation des jachères aidant, les familles finissent par travailler plus ou moins toujours la même portion des terres du lignage, ou du village.<sup>1</sup> Ceci ne change en rien leur droit ou leurs possibilités d'accaparement pour un usage exclusif de la terre, seulement cela constitue un droit d'usage privilégié à une famille, à travers le travail dont la terre a été l'objet la première fois de la part de cette famille.<sup>2</sup>

Aussi peu à peu sans modification des droits de disposition de la terre de la communauté et sous l'effet de la croissance démographique, les familles vont circonscrire à leur usage propre une partie du territoire du village.

1. Un membre du village qui nécessite une terre en friche, l'obtiendra de la communauté villageoise sans problème, et tant qu'il y a des terres il lui en sera donné une qui n'a jamais été cultivée plutôt qu'une que l'on sait en jachère, et qui a déjà été utilisée.

2. Et à Dayes, la mise en exploitation d'une terre requiert beaucoup de travail, puisqu'il faut abattre les arbres, brûler, nettoyer.

Il convient, à ce niveau, de relever comment la grande quantité de terres disponibles entre dans le procès de la reproduction ; la terre constitue le point fixe d'articulation de l'ensemble des pratiques sociales, et n'implique pas la transformation de celles-ci.

L'existence de cet espace relativement "ouvert" peut expliquer que n'intervienne aucune stratégie d'accaparement des sols à l'introduction des cultures commerciales ; l'aspect spéculatif et l'appropriation de la terre à travers la pérennité des plantes, n'entre pas encore dans les pratiques des résidents de Dayes, sinon comment expliquer la résistance à l'implantation caféière, quand ces mêmes résidents ont acquis des plantations à l'extérieur du plateau, en Gold Coast ou au Litimé. Par contre cette grande disponibilité de la terre va favoriser la prise de terre sur la communauté en vue de réaliser une plantation individuelle : le lignage n'oppose pas une grande résistance à cette soustraction de longue durée d'une terre de la communauté par un membre de celle-ci.

Une fois l'implantation caféière acceptée, la création de plantation est le fait d'individu, ou d'un groupe domestique, et non pas de responsables du lignage, ou de la famille qui organisent normalement la production. Dans un premier temps donc l'acceptation de ceux-ci est facilement acquise, d'autant qu'ils participent eux-mêmes à cette création de plantation, au titre de chef de groupe domestique. Cette production parallèle ne remet pas en cause dans un premier temps leur statut dans l'organisation lignagère de la production vivrière.

Dès lors la prise de terre s'accélère, les chefs des groupes domestiques sont de plus en plus nombreux à créer des plantations, la terre disponible d'un lignage se différencie de celle d'un autre, avec le rétrécissement et la partition de l'espace communautaire.

L'espace se fragmente. La pérennité des plants apparaît alors comme l'élément qui formalise l'accaparement de la terre. Cette pérennité ratifie le droit d'usage exclusif du groupe domestique de la portion de terre prise à la communauté. La reconnaissance du travail effectué -investi- par un individu lors de la création de la plantation, octroie à cet individu l'usufruit de la plantation, et la possibilité de la transmettre à ses héritiers, tout le temps qu'il y aura des plants sur la parcelle. Aussi les vieilles plantations n'étant jamais détruites, et leur abandon difficilement reconnu, les parcelles

qui le supportent ne retournent plus dans le patrimoine foncier du lignage, et moins encore dans celui du village. Cette soustraction des terres au patrimoine de la communauté, et leur passage dans le patrimoine des groupes domestiques, en s'accélégrant créent de fortes tensions entre les lignages et entre les ressortissants d'un même lignage.

C'est donc au moment de la réduction de l'espace disponible des lignages, que la pérennité des plants consacre l'aliénation définitive de la terre. La terre, objet de travail, est devenu moyen de travail et permet de ce fait l'émergence de nouvelles pratiques : les unes visant à préserver ce patrimoine individuel (l'inscription de la terre à un registre mis en place par l'administration coloniale), les autres consacrant la valeur dont est désormais investie la terre (des terres du patrimoine communautaire peuvent être vendues pour faire face à des besoins immédiats d'un des membres de la communauté). Ces pratiques n'ont d'autre effet que de renforcer la nouvelle position de la terre dans l'organisation de la production et d'accentuer son aliénabilité.

Ce processus d'appropriation individuelle du patrimoine communautaire se retrouve dans ces formes principales chez les populations de la région des plateaux au Togo, mais aussi du Cameroun (Weber, 1977) et de Côte d'Ivoire (Dozon, 1976 ; Chauveau, 1979.).

Chauveau souligne que les différences relevées sont imputables à la moindre importance en superficie de la zone forestière du Togo par rapport à la Côte d'Ivoire. Il est vrai que la zone des plantations togolaises est rapidement coincée dans un espace exigu, alors qu'une expansion est toujours possible à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Ce rétrécissement de l'espace implique un autre type de relations sociales, et d'autres stratégies de mise en valeur des plantations.

Cette appropriation individuelle de la terre ordonne de fait la mise en valeur de celle-ci sans recours possible à l'organisation communautaire de la production vivrière. L'individu qui décide de créer une plantation ne peut désormais disposer que de sa propre force de travail, et/ou de celle de son groupe domestique restreint à sa femme et à ses enfants, s'il est marié. Cette émer-

gence de l'unité domestique de production est le trait fondamental commun à toutes les formes de l'économie de plantation.

Dès lors, le problème qui se pose est la capture de la main d'oeuvre tant à l'intérieur de l'unité familiale, (il s'agit dans ce cas plutôt de la maintenir) qu'à l'extérieur de cette unité.

Cette problématique de la capture de la force de travail est également commune à toutes les formes de l'économie de plantation. La possibilité de capture de main d'oeuvre à l'extérieur de l'unité familiale suppose la libération de la force de travail, d'autres zones de production : le développement de l'économie de plantation, est concomittant des déplacements de la force de travail des zones de savanes vers les zones forestières. Ce processus se réalise pleinement quand il n'existe plus qu'une aire de circulation de la force de travail.

La capture de la force de travail finit par se faire dans la majorité des cas de l'économie de plantation, avec une cession de la terre à des étrangers ou des allochtones. Aussi le développement de l'économie de plantation se réalise dans des formes différentes selon la manière dont se posent les termes dialectiques de la cession des terres et de la capture de la main d'oeuvre.

## 1.2. Le faire-valoir et la capture de main d'oeuvre à l'extérieur de l'unité familiale

Dès lors que la parcelle est complantée, elle est reconnue comme la propriété<sup>1</sup> de l'autochtone qui l'a mise en exploitation. Il pourra transmettre cette plantation à ses enfants, voire à une tierce personne hors de l'unité familiale.

L'accaparement des terres passe par la création extensive des plantations. Il naît alors une compétition entre les membres de la communauté familiale et villageoise, compétition qui n'est explicite que lorsque les terres se font plus rares ou que la cession à des individus n'appartenant pas à la communauté devient très im-

---

1 . Ce terme de propriété est impropre s'il se rapporte à la terre. L'individu ne dispose que de l'usage exclusif de la plantation. Nous utiliserons le terme propriétaire sans distinction par la suite.

portante ou bien encore que l'état ou les tenants du pouvoir d'état introduisent, par le biais d'aménagements agricoles ou de l'achat individuel, les formes d'une spéculation foncière.

Il s'agit là de trois moments de l'économie de plantation, qui peuvent se trouver concomitants quand l'occupation de l'espace est en voie d'achèvement.

En ce qui concerne le plateau de Dayes, nous avons indiqué que les déplacements des populations du Nord sont organisés, durant la période du mandat, pour la création de l'infrastructure routière et la mise en place de l'économie de plantation. Après la guerre, au moment du développement véritable des plantations, les jeunes Kabye viennent le temps de la saison sèche travailler sur les plantations de café et de cacao de la région des Plateaux : ils se chargent du nettoyage et de la récolte<sup>1</sup>.

Au début des années 1950, les originaires de Dayes amorcent un retour massif depuis le Ghana et la région des Plateaux au village d'origine. La création de plantations s'accélère. Le double problème de la main d'oeuvre disponible dans l'unité domestique et de la nécessité de créer une plantation amène les autochtones à céder en exploitation aux allochtones des terres prises sur le patrimoine de la communauté. Cette mise en exploitation caféière s'accompagne en fait d'une cession véritable de la terre.

Cette cession se fait au moyen du contrat dit de Dibimadidi. Ce terme ashanti signifierait "mange une part et je mange une part", et devrait donc porter uniquement sur la récolte. Il en a été ainsi au début en Gold Coast, mais peu à peu un partage de la terre est entendu dans ce contrat. Des originaires de Dayes obtiennent de la terre ainsi, bien avant l'introduction du café à Dayes. On peut se demander ici s'il y a eu cette évolution à Dayes ; cependant les

---

1 . *Le rapport à l'ONU de 1952 perd la mémoire des faits de 1926 à propos des migrations Kabye "à ces migrations coutumières, individuelles et spontanées, l'administration française n'a jamais apporté la moindre entrave, considérant qu'il s'agissait là d'un mouvement traditionnel d'une part et que ce mouvement n'apportait pas de perturbations dans l'économie d'autre part, et permettait au contraire à un trop plein de population d'améliorer son standing".*

dibimadidi les plus anciens rencontrés à Dayes ont été définis ainsi : l'autochtone indique une terre à l'allochtone, charge à ce dernier de la défricher, la complanter, et l'entretenir jusqu'à ce qu'elle soit en production. A partir de ce moment, le partage de la terre en deux parties doit intervenir. L'immigrant devenant légitimement le propriétaire de cette terre qui lui revient, tant qu'il l'exploite. Le moment de ce partage consacre véritablement l'accapement de la terre par l'autochtone au détriment de la communauté villageoise, puisqu'il en réalise la cession d'une partie à un métayer. Bien évidemment cette procédure qui interviendrait normalement entre quatre et dix ans après que l'immigrant ait commencé cette plantation, pose de nombreux conflits au niveau villageois quand elle tend à se généraliser, aussi rencontrons-nous une diversité de contrats de métayage, qui ont tous cette particularité de ne jamais être clairs<sup>1</sup> : d'un côté l'autochtone qui doit de plus en plus demander l'accord du groupe pour la mise en plantation des terres de la communauté, tente de fixer un terme très éloigné au partage de la plantation ; par ailleurs, s'il donne une terre à complanter, c'est qu'il est lui-même incapable, seul ou avec sa famille, de le faire ; un retour rapide de la plantation dans sa sphère d'exploitation va donc poser un problème de main d'oeuvre même si la récolte demande moins de travail que l'entretien ; aussi conclut-il le plus souvent avec le métayer, de partager la récolte (2/3 reviendront au métayer et 1/3 à lui-même, ou encore moitié-moitié) jusqu'au moment du partage.

Du côté du métayer, l'acceptation de cette forme de contrat va dépendre de sa situation sur le plateau, autrement dit des conditions selon lesquelles il peut vendre sa force de travail. Les autres "contrats" ne présentent pas l'avantage fondamental du dibimadidi -l'obtention d'une terre- qui dans un premier temps lui procure une rémunération supérieure à celle des autres contrats, et qui dans un deuxième temps lui permet d'obtenir une terre qui sera transmissible à ses enfants.

---

1. Bien souvent les termes du partage sont définis en ce qui concerne les cadeaux, la somme d'argent, qui le formalisent, mais jamais en ce qui concerne la date à laquelle il interviendra.



Dans cette mise en relation de l'autochtone et de l'allochtone qui a pour objet l'accaparement de la terre et la capture de la force de travail nécessaire à sa mise en valeur, ce sont les positions respectives de l'un et de l'autre par rapport à ces deux termes au moment où se noue leur relation de production qui détermine au bout du compte le contrat et donc cette relation de production.

Les autres contrats entrent également dans ce jeu. Ils se réalisent fréquemment ou non selon les conditions du moment.<sup>1</sup>

Le contrat abusa (ou abusan) est plus à proprement parler un contrat de métayage que le contrat dibimadidi, puisque le planteur place sur sa plantation un individu chargé de l'entretien et de la récolte. A la fin de celle-ci, le propriétaire en reçoit deux parts et le métayer une. Cette forme de contrat est renouvelable annuellement. Si l'exploitation de la force de travail est beaucoup plus importante dans ce cas que dans le précédent (quand il y a aussi partage de la récolte) la fixation de la main d'oeuvre est plus faible : en effet, dès que la plantation ne lui procure plus un revenu suffisant, le métayer l'abandonne et en cherche une autre d'un rapport meilleur. Les autres contrats constituent une forme directe d'exploitation du travail, à la tâche (contrat asipopo) ou à la journée (jobo).

Les trois termes de l'économie de plantation rencontrés à Dayes, à savoir : l'accaparement individuel d'une terre prise à la communauté villageoise et favorisé par la pérennité des plants ; l'aliénabilité de ce fait de la plantation ; la cession de terre à des allochtones pour l'exploitation de leur force de travail, se retrouvent sous des formes diverses mais toujours présentes dans les autres régions d'Afrique.<sup>2</sup>

- 
1. *Le contrat dibimadidi jusqu'à présent a été plus fréquent, indiquant ainsi que les conditions et la tendance sont à une création de plantations dans le sens d'une extension des terres possédées, plutôt que d'une exploitation dans le but d'obtenir des revenus. Il convient de dire ici un mot des perturbations introduites par le SRCC.*
  2. *Voir en outre les travaux de J.L. Boutillier (1960), J.P. Dozon (1976), J.P. Chauveau et J. Richard (1976) et J. Weber (1977).*

D'une manière générale, ces termes sont très vite repérés par les divers auteurs, et planificateurs, confrontés à l'économie de plantation. Mais s'ils sont repérés facilement, ils ne sont jamais vraiment analysés du point de vue des conditions régionales et nationales où ils prennent naissance, ni du moment de la reproduction du mode de production capitaliste, ni des formes de la reproduction des sociétés en cause, et non plus de leur fonction et de leur efficacité dans le procès global de reproduction de l'économie de plantation.

Ce repérage constitue ce que Chauveau et Richard (1976) ont appelé et fortement critiqué, le "paradigme ordinaire" de l'économie de plantation, selon lequel on oppose autochtones et allochtones sur le plan de leur différente rationalité socio-économique et selon lequel surtout, "la force de travail reste une variable déterminée, face à la terre qui constitue la variable déterminante".

La critique des auteurs est principalement faite à ce niveau. Elle a le mérite de restituer sa place au salariat comme élément analyseur principal du système d'économie de plantation, et en particulier des conditions socio-historiques de l'émergence des formations sociales en cause.

C'est en effet autour de la disponibilité en force de travail que s'articule les transformations de l'organisation de la production à l'intérieur du groupe domestique, comme les transformations des relations de production entre les différents groupes sociaux (l'état inclus). Chauveau (1979) précise cela par ailleurs : "Il apparaît que c'est avant tout l'allocation de la force de travail qui constitue la contrainte déterminante de l'aménagement de l'appareil productif. L'aménagement de l'espace n'est en fait qu'une conséquence. Un autre élément important est que l'allocation de la force de travail, bien avant l'espace colonial, répond à une structure de la division sociale du travail selon les conjonctures historiques".

Cette proposition relève de manière implicite l'importance des conditions démographiques de l'organisation de la production. En effet, si elle suggère clairement l'importance des migrations de travail dans l'histoire de cette organisation de la production des régions considérées, elle ne se pose pas le problème des conditions

de la reproduction biologique de la force de travail, non plus que les effets de cette reproduction. Aussi, nous voulons situer notre analyse à ce niveau démographique de fonctionnement du système ; autrement dit, si nous considérons que les éléments fondateurs du système furent l'aliénation de la terre et la capture de la main d'oeuvre hors de l'unité familiale, éléments ayant permis l'émergence des formations sociales actuelles, nous pensons par ailleurs que la reproduction de ces formations sociales est soumise à des conditions spécifiquement démographiques, dont l'une reste la capture permanente d'une force de travail en remplacement de la force de travail qui se volatilise de par le fonctionnement même du système. L'économie de plantation est condamnée à chercher en permanence cette main d'oeuvre extra-familiale, le système rencontrant ses limites quand il est incapable de reproduire cette force de travail. Les nouvelles stratégies de l'espace et les nouvelles pratiques culturelles que l'on peut observer à l'heure actuelle présentent une certaine confusion (Gu-Konu, 1979) si on ne les renvoie pas aux conditions de cette reproduction de la force de travail ; ces nouvelles stratégies ne sont que des tentatives conjoncturelles pour pallier les blocages du système.

Les conditions de la reproduction de la force de travail, et surtout les conditions de sa circulation sont le point d'entrée de l'analyse de l'économie de plantation. Le lieu privilégié de la reproduction de la force de travail, et donc de la reproduction démographique, est le groupe domestique. Il convient donc de considérer l'ensemble des éléments qui procèdent à sa formation, à son développement et à sa désintégration, autrement dit on est renvoyé à l'examen du cycle démographique de la famille du point de vue de la reproduction de la force de travail. Cela implique, d'une autre façon, de prendre en compte la reproduction démographique des différentes formations sociales, et les mouvements migratoires qui procèdent du procès global de leur reproduction. Nous nous sommes tenus dans la problématique de notre étude à considérer cette reproduction démographique et l'ensemble des mouvements migratoires comme partie prenante de la formation du système et de sa reproduction.

Cela dit, les structures, ou les autres éléments du système, sont donc à considérer du point de vue de leurs conditions démographiques de renouvellement. Tout changement intervenant dans l'ensemble de ces conditions est producteur de dysfonctionnements, et place donc autrement les groupes sociaux à l'intérieur du procès global de reproduction.

## 2. LES ELEMENTS STRUCTURANTS DU SYSTEME

### 2.1. L'émergence de l'autonomie (relative) du groupe domestique dans l'organisation de sa production et de sa reproduction : la transformation du rapport entre l'homme et la femme, le père et ses enfants

La création de plantation a pour origine une initiative individuelle des chefs de groupes domestiques, ou de tout autre individu, s'accompagnant d'une prise de terre à la communauté.

Elle introduit de ce fait une rupture dans l'organisation lignagère de la production des cultures vivrières. Il ne peut plus lui correspondre la division sociale et sexuelle du travail, de cette dernière. Les individus qui désirent créer une plantation ne peuvent exiger le support de l'organisation traditionnelle de la production, en particulier des groupes d'entraides, à leur profit exclusif. Si des groupes d'entraides se constituent c'est de manière conjoncturelle : ils répondent à une nécessité technique dans la production et non plus à une organisation sociale de celle-ci. Le responsable du groupe domestique n'a d'autre alternative que d'utiliser ses dépendants immédiats à l'intérieur de son groupe domestique. Il détourne ainsi sa femme et ses enfants, et quelquefois ses frères cadets, de leur fonction dans l'organisation globale de la production vivrière, pour les amener à travailler sur ses propres plantations.

Il s'ensuit une transformation des rapports de production entre le mari et la femme, et globalement entre les hommes et les femmes de la communauté lignagère et villageoise. La structure de parenté s'en trouve bouleversée dans les fonctions qui correspondaient à chacun de ces registres.

Tout d'abord les alliances matrimoniales n'obéissent plus aux mêmes nécessités d'organisation communautaire de la production. Le contrôle lignager de la circulation matrimoniale s'affaiblit. Les dots diminuent ou ne sont pas respectées. Les unions libres se multiplient.

Le lien conjugal est de plus en plus directement établi par l'homme et la femme eux-mêmes. En ne formalisant plus l'alliance de groupes sociaux, il devient extrêmement fragile. Sa fragilité s'en trouve d'autant plus accentuée que l'exercice du pouvoir masculin n'est plus dilué dans l'organisation lignagère. Le mari exige directement le travail de sa femme, dans ses plantations. La charge de travail de cette dernière s'en trouve accrue, et ce d'autant plus qu'elle ne bénéficie plus des groupes d'entraides, et des formes collectives de la production vivrière. L'homme est alors obligé de rémunérer en nature ou en espèce le travail de sa femme ; les défaillances de ce côté impliquent une grande instabilité matrimoniale.

Cette instabilité vient accentuer la nucléarisation des groupes domestiques qui a accompagné l'éclatement du lignage comme unité globale de production en de multiples unités plus autonomes et de plus en plus réduites à la cellule nucléaire<sup>1</sup>.

La taille des unités de production s'en trouve très diminuée de ce fait. Cette diminution peut être imputable aussi à une moindre fécondité, induite par l'instabilité matrimoniale, et à une forte émigration des enfants vers les centres urbains.

Le rapport homme-femme se trouve également soumis à la charge non compensée que représentent les enfants qui se dirigent de plus en plus vers l'école et les villes. L'homme tout en voyant sa main d'oeuvre familiale se désengager de la production agricole, doit assumer totalement les frais qu'elle lui occasionne à travers

---

1. Weber (1977), entre autres, insiste sur le fait que l'unité résidentielle de production se réduit à un homme, son ou ses épouses, ses enfants non mariés, ses soeurs non mariées et ne correspond plus à l'instance ancienne qui pouvait comprendre jusqu'à 100 personnes, même si elle reçoit la même dénomination.

la scolarité sous peine de voir s'évader la seule force de travail dont il peut encore disposer : celle de sa femme.

L'appel à la force de travail extra-familiale apparaît donc comme une façon de compenser cette évasion de la force de travail reproduite au sein du groupe domestique. C'est la capture de cette force de travail qui induit à son tour les nouvelles stratégies développées par les différents groupes sociaux dans l'espace considéré.

Signalons que les groupes domestiques allochtones en se plaçant hors de leur milieu d'origine se trouvent également réduits à la cellule nucléaire. Toutefois les rapports de production à l'intérieur du groupe domestique restant soumis aux termes idéologiques du milieu d'origine, ne vont pas se trouver déstabilisés immédiatement. Cependant les contraintes techniques de la production imposées par l'absence de groupes d'entraides, impliquent la mobilisation de la totalité de la force de travail de ce groupe. Celle-ci est réalisable tant que les jeunes allochtones ne s'évadent pas à leur tour vers l'extérieur scolaire et urbain.

## 2.2. La scolarisation

La scolarisation est l'élément dynamique qui achève la transformation des rapports de production à l'intérieur du groupe domestique des planteurs autochtones.

Dans un premier temps l'envoi des enfants à l'école primaire accompagne l'intégration des parents à l'économie de plantation. En effet, au début de l'économie de plantation les planteurs dégagent des revenus relativement importants face à leurs besoins pour assurer la reproduction matérielle de l'existence. Il se pose alors le problème de l'utilisation du surplus : une petite partie peut servir à une accumulation simple, en fait le plus souvent le surplus est détruit dans la sphère cérémonielle, et une partie est facilement absorbée par l'extérieur. Aussi pendant cette période les enfants sont envoyés à l'école sans difficulté.

Dans un deuxième temps, la scolarisation intervient elle-même comme l'élément qui maintient et accentue l'intégration des planteurs dans les sphères du mode de production capitaliste. Elle entretient par les frais qu'elle occasionne, l'exigence et le déve-

loppement de l'exploitation de ces cultures commerciales. Et en même temps, réalisant le retrait des enfants de l'exploitation familiale, elle implique la cession de terre aux étrangers comme forme de capture de la force de travail nécessaire.

Dans un troisième temps quand les revenus des plantations baissent ou bien s'avèrent insuffisants face aux nouveaux besoins, la scolarité pèse lourdement dans l'organisation de la production des planteurs. Dans un contexte où l'exploitation de la force de travail étrangère s'avère difficile (moins de terre à céder, vieillissement des plantations, etc.), la scolarisation peut se présenter en contradiction avec l'organisation familiale agricole : le planteur devant consacrer une partie de ses revenus à une institution qui le mine de l'intérieur.

Toutefois cette contradiction n'est qu'apparente car ce qui est visé tant par les enfants que par les planteurs c'est l'intégration aux sphères urbaines et étatiques de la production.<sup>1</sup>

Les enfants ne fournissent plus la prestation de travail simple qui leur était autrefois exigée dans la sphère de production familiale ; ils se désengagent de plus en plus de celle-ci et de manière plus générale, de la sphère de production agricole. Ils sont au contraire à charge de la sphère de production familiale, quand ils se trouvent à l'école, et ensuite dans bien des cas en attente de trouver un emploi en ville. Il s'est produit une inversion du sens de circulation des flux d'échanges entre les parents et les enfants, tout au moins dans un premier temps, puisque les aînés espèrent une aide en retour de celle qu'ils ont fournie ; quoi qu'il en soit, plus que le sens des échanges c'est la nature et tous les mécanismes des rapports sociaux parents-enfants qui se transforment.

---

1. Si l'on en croit J.P. Dozon (1976), les Bete de Côte d'Ivoire connaissent cette apparente contradiction : "d'un côté la scolarisation conduit irrémédiablement à l'exode rural, donc à terme à l'épuisement du cadre traditionnel, de l'autre elle permet la reproduction du fait villageois grâce aux redistributions financières induites par cet exode. En réalité, il y a cohérence dans la mesure où ce qui est visé par les villageois est leur insertion dans l'extériorité urbaine étatique".

L'enfant est placé sur une autre trajectoire. On sait qu'un tel déplacement ne va pas sans induire de grands changements dans la structure sociale (Aries, 1973), et en particulier en ce qui concerne la signification de la reproduction biologique dans le procès de reproduction sociale.<sup>1</sup>

### 2.3. L'installation à demeure des populations allochtones

Il apparaît, à la suite de cette évacuation de la force de travail autochtone vers les sphères scolaires et urbaines, comme une des modalités principales suivant laquelle s'opère la reproduction du système.

L'installation est possible dans la mesure où la terre peut être cédée sans problème. Ce ne peut plus être le cas dès le moment où la terre est investie de la valeur de moyen de production ; autrement dit ce n'est pas tant la quantité de terre disponible qui a diminué que les conditions de sa cession aux allochtones qui ont changé. D'un côté les autochtones sont obligés de stabiliser la force de travail autochtone qui leur est nécessaire, mais ne peuvent plus céder de terre pour cet objectif, de l'autre les allochtones s'installent à demeure de plus en plus souvent à la condition que se dessine la possibilité d'obtenir définitivement une terre.

Le système tendrait donc vers son entropie maximum si les interventions étatiques ne venaient chaque fois, dans un premier temps tout au moins, modifier les termes de la capture de la force de travail et de sa stabilisation.

Toutefois, si le système de l'économie de plantation se reproduit, cela ne va pas sans conflits et affrontements entre les populations d'une part, et sans de grandes difficultés dans les opérations de développement mises en place d'autre part. Ainsi, la ré-

---

1. Caldwell (1978) est un des rares démographes à avoir eu l'idée de prendre en compte le sens et la signification des flux d'échanges entre les parents et les enfants, et à en attendre des changements quant à la fécondité et la mortalité dans les sociétés considérées. Toutefois il considère seulement les échanges dans la cellule de reproduction, sans se préoccuper de la place qu'a occupé et occupe celle-ci dans la structure sociale.



organisation opérée par la SRCC dans la région des Plateaux fait progressivement évoluer les contrats de métayage, et à travers eux le rapport foncier entre les autochtones et les allochtones, mais on rencontrera une multitude de situations et de stratégies possibles et fluctuantes autour de la disponibilité en force de travail et de l'acquisition, la préservation ou la cession d'un patrimoine foncier. C'est pourquoi cette opération de la SRCC ne peut être dissociée des autres opérations de développement réalisées dans la région si l'on veut comprendre la réussite de l'une ici et l'échec de l'autre là.

2.4. On comprend donc qu'il n'existe pas de système d'économie de plantation dont la reproduction serait assurée par les mêmes éléments et toujours la même circulation des flux entre ces éléments. On comprend que le système génère ses propres éléments de par son fonctionnement même ou de par une intervention de l'extérieur, éléments qui le font évoluer de toute façon vers une autre organisation, vers un autre système.

Si nous avons schématisé le système c'est seulement afin de repérer les éléments qui entrent en jeu pour la reproduction du système et les lieux où elle se joue.

Le procès qui se déroule est investi d'une dynamique de population qui se traduit par des flux que l'on peut identifier principalement, mais non exclusivement, autour des nécessités en force de travail selon l'organisation de la production des groupes sociaux, et plus particulièrement des groupes domestiques, qui composent cette population. Aussi analyserons-nous les structures et la dynamique démographiques des populations insérées dans des organisations différentes : on distinguera en particulier les autochtones (les Ewe et les Ahlon) des allochtones (Kabye). Sous ces termes, nous ne renvoyons pas à des spécificités ethniques<sup>1</sup> mais aux référé-

---

1. Notre analyse ne s'apparente pas aux analyses comparatives en terme d'autochtones et d'allochtones que J.P. Chauveau et J. Richard rejettent à juste titre parce qu'elle "revient à comparer deux ensembles incomparables. En particulier on isole artificiellement le migrant allochtone de son milieu d'origine (après quoi il est facile de montrer combien il est différent de l'exploitant autochtone qui est pris dans son réseau social)".

rents historiques de l'économie de plantation à Dayes, et donc aux différences nées de la position de chacune des populations dans l'histoire de la mise en place et du développement de l'économie de plantation à Dayes.

Actuellement cette position peut être identifiée à travers plusieurs éléments : premièrement : le nombre de plantations au village et à l'extérieur ; deuxièmement : la date et le mode d'obtention des plantations du village ; troisièmement : le mode d'exploitation de ces plantations. Ces éléments caractérisent la place qui fut, et qui est assignée à chacun des groupes sociaux dans l'économie de plantation villageoise. De même ils recouvrent, ou circonscrivent, d'une part la plus grande partie des Ewe qui ont leur résidence au village-centre, et qui ont obtenu leur plantation à partir des terres de la communauté, et d'autre part, la grande totalité des Kabye qui ont leur résidence dans les fermes du village et qui ont obtenu la plantation en contrat dibimadidi. Autrement dit les couples Ewe-village-centre et Kabye-ferme caractérisent d'un coup les positions passées et actuelles dans l'économie de plantation.<sup>1</sup>

Aussi dans l'examen des structures et de la dynamique démographique, nous retiendrons cette distinction non pour comparer deux types d'organisation sociale liée au milieu d'origine mais pour approcher deux éléments d'un même système.

---

1. Cette dualité géographique du village est aussi implicite dans la définition de la situation de résidence retenue : d'un côté les individus ayant un lieu d'habitation dans les limites traditionnelles du village-centre, de l'autre les individus ayant un lieu d'habitation sur une terre exploitée qui appartient, ou bien a appartenu, à un planteur du village-centre.

*Chapitre 3*

## LA STRATEGIE D'ETUDE

## 1. OBJECTIFS DE L'OBSERVATION

La spécificité de la situation du plateau de Dayes fonde l'intérêt de son étude démographique. Elle nous oblige à restreindre le champ géographique de notre travail au plateau de Dayes lui-même pour pouvoir maintenir la cohérence de la région observée. Ceci circonscrit la population étudiée à 27.000 personnes (en 1970) soit 1,25 % de la population togolaise totale.

La mise en place et le développement d'une économie de plantation, une importante mobilité de la population et une évolution rapide des composantes du mouvement naturel sont les trois éléments essentiels qui marquent l'originalité de notre cadre d'étude et qui constituent autant de grands axes autour desquels doit s'ordonner notre observation.

A partir du moment où nous nous demandons ce que signifient les mouvements de populations sur le plateau de Dayes, nous sommes conduits à une étude démographique ambitieuse et complexe.

### 1.1. La croissance naturelle<sup>1</sup>

Pour la composante naturelle de la dynamique démographique, il convient d'aboutir à une évaluation précise des taux de mortalité, notamment de mortalité infantile et juvénile, et à une mesure de la fécondité en mettant en relief l'action que peuvent avoir une baisse de la mortalité dans l'enfance et une modification des structures matrimoniales sur le niveau de la fécondité, et sur la "stratégie"<sup>2</sup> des couples en matière de taille de la famille.

La capacité de croissance naturelle des populations étudiées tant du point de vue du potentiel purement biologique de reproduction démographique qu'en ce qui concerne le cadre social de cette reproduction constitue le thème central de notre recherche.

1. On entend par "croissance naturelle" l'accroissement de la population qui procède du mouvement des naissances et de celui des décès. Quant à la reproduction démographique (démographique par distinction avec la reproduction sociale) elle représente le processus de renouvellement des générations au sein des populations (cf Dictionnaire Démographique multilingue, 1981, p. 99). Pour notre part, nous considérerons ces populations comme des ensembles renouvelés et ouverts ce qui nous amènera à distinguer dans la reproduction démographique la reproduction biologique, qui résulte de la fécondité, et la reproduction par migration.
2. En proposant la notion de "stratégie"-des couples, on n'envisage pas cette stratégie dégagée de l'ensemble des normes sociales, bien au contraire on suppose que ces stratégies sont porteuses de choix familiaux qui se forment à l'intérieur de la variance culturellement autorisée. Ces stratégies se réfèrent aux normes (concernant aussi bien les résultats que les processus) par l'intermédiaire des représentations sociales et collectives et s'appliquent au nombre d'enfants et à leurs différentes trajectoires de socialisation (selon le rang, le sexe...). En ce sens il ne s'agit pas ici d'opposer, en matière de fécondité, la norme sociale au libre-arbitre de l'individu ou/et du couple, mais bien davantage de considérer d'une part les lieux et les formes d'articulation des besoins collectifs et des motivations individuelles. Voir à propos de ce concept de stratégie familiale la discussion qu'en fait J. Kellerhals (1982).

En conséquence, la fécondité féminine constitue notre objet d'étude essentiel en tant qu'expression la plus directe, et la plus directement mesurable, de cette capacité de croissance naturelle.<sup>1</sup>

Il faut y adjoindre l'étude de la nuptialité : les unions matrimoniales étant le lieu où s'effectue la reproduction biologique (de ce fait leur analyse constitue un préalable), puis l'étude de la mortalité, essentiellement la mortalité dans l'enfance qui intervient comme un facteur déterminant de la croissance naturelle nette.

### 1.1.1. La nuptialité

L'étude de la nuptialité doit être faite sur deux plans distincts mais complémentaires : celui où la nuptialité intervient comme variable de la fécondité puis celui où la nuptialité apparaît comme un élément du système social.

Les différentes données de la nuptialité sont des variables intermédiaires importantes de la fécondité. Dans les populations non spécifiquement malthusiennes, c'est-à-dire n'ayant pas de moyens de contraception efficaces, l'âge au premier mariage est un des facteurs majeurs du niveau de la descendance finale des femmes. La durée de la période de reproduction est dépendante de l'âge à la première union : le fait biologique étant ainsi directement lié au fait social (Oha-dike, 1968).

La primo-nuptialité n'est pas seule à intervenir : doivent également être considérées l'instabilité et la mobilité matrimoniales (divorces, veuvages, remariages) ainsi que la polygamie. De même l'existence -ou non- de règles préférentielles d'alliance au niveau de la famille, du lignage, de l'ethnie a son importance sur le plan

---

1. Dans une région où l'instabilité matrimoniale se développe et où la cohabitation continue entre le mari et sa (ses) femme(s) n'est pas toujours de règle, notamment pour les ménages polygames, il ne nous a pas semblé possible de mesurer la fécondité masculine en tant que valeur approchée de la reproduction biologique avec quelques chances de succès.

génétique et social (Léridon, 1973), et doit être envisagée. A ce niveau, l'étude de la nuptialité est un fondement de celle de la reproduction de la population, qu'elle soit biologique ou sociale.

Les structures de la nuptialité sont autant d'éléments des systèmes sociaux et les modifications des structures matrimoniales sont toutes révélatrices d'un changement social, plus ou moins profond, et traduisent dans le domaine du mariage -considéré ici au sens large- les transformations de la société. Ces transformations, qui affectent la nuptialité sont variées : elles peuvent être de l'ordre des structures familiales, de l'éducation, de l'emploi ou de nature culturelle ou idéologique : mœurs, normes et pratiques sexuelles, place de la femme et de l'enfant dans la société.

Si la relation système social-structure matrimoniale joue dans un sens, elle intervient également de façon inverse et les modifications de la nuptialité contribuent à accélérer certains changements des systèmes sociaux, ou à en créer de nouveaux ; en ce domaine, les relations sont rarement univoques.

La place qu'occupe la nuptialité dans le système social comme l'influence qu'elle exerce sur la fécondité, nous conduisent à deux exigences fondamentales quant à son étude :

- se référer aux unions consensuelles, qui recouvrent une réalité biologique mais aussi, dans le plus grand nombre de cas, sociale et économique, sans se borner à une quelconque légitimité des alliances sur le plan de la loi ou de la tradition,

- avoir une vue d'ensemble de la nuptialité en étudiant les structures matrimoniales masculines et féminines et en considérant qu'une modification de l'une de ces structures influence automatiquement l'évolution de l'autre : en effet, les constitutions, comme les ruptures d'unions, sont les résultantes de deux probabilités distinctes : celles des femmes et celles des hommes.

Sans les données fournies par une observation suivie rigoureuse avec des intervalles entre les passages suffisamment brefs, il ne semble pas possible de mener une analyse de la nuptialité en terme de "rencontre de candidatures" comme le propose L. Henry (1968) ; mais nous pouvons plus modestement étudier de façon synchronique les deux aspects (féminin et masculin) de la structure matrimoniale de la société de Dayes, en examinant de quelle manière s'opèrent les inter-actions d'un sexe à l'autre.

Cette analyse de la nuptialité nous entraîne tout naturellement à celle de la fécondité puisque la fertilité est la condition indispensable de la transformation du couple en tant que parent, cette fonction de reproduction constituant l'élément essentiel de la constitution d'une famille puisque toute forme de relation conjugale est réversible au contraire de la procréation qui, elle, est irrévocable (Fortes, 1978).

### 1.1.2. La fécondité

Notre étude de la fécondité doit être faite à deux niveaux :

- mesure du niveau actuelle de la descendance des femmes et de l'évolution de la fécondité dans une phase de transformations économiques et sociales intenses,<sup>1</sup>
- recherche des variables qui déterminent, directement ou indirectement, cette fécondité, et évaluation de leurs influences respectives.

La référence sous-jacente de notre analyse demeure le schéma conceptuel de relation entre les variables de la fécondité issu de K. Davis et J. Blake (1956).<sup>2</sup>

Ce schéma fait la distinction entre :

- les variables dépendantes qui sont celles de la mesure au sens strict de la fécondité (taux de fécondité par âge, descendance, intervalle),
- les variables indépendantes, ou facteurs indirects, qui sont corrélée au niveau de la fécondité sans que, pour cela, une relation causale intervienne forcément entre ces facteurs (ethnie, instruction, activité, etc.) et la fécondité,
- les variables intermédiaires appelées ainsi parce qu'elles permettent aux variables indépendantes d'intervenir sur le niveau de la fécondité. Ces variables, qui sont des facteurs directs, peuvent être classées en deux grands groupes : les variables biologiques (état physiologique, nutritionnel et sanitaire), les variables de comportements (données psycho-sociologiques).

---

1. Au niveau des générations de femmes, notre observation porte sur les femmes nées de 1916 à 1961, donc sur la fécondité des années 1930 à 1976.

2. Réseau d'interdépendance affiné et complété par P. Cantrelle et B. Ferry (1979) pour ce qui concerne le groupe des variables intermédiaires.

Les variables intermédiaires concernent des facteurs qui modifient directement la valeur de la descendance en intervenant à quatre moments déterminants du processus de la reproduction naturelle : l'exposition aux rapports sexuels, la conception, la naissance vivante, la survie de l'enfant jusqu'à deux ans.<sup>1</sup>

L'intérêt de ce schéma conceptuel est de distinguer trois types de variables et de les situer les uns par rapport aux autres. Pour permettre une véritable compréhension de la nature et de l'évolution spécifiques de la fécondité dans une population donnée, ces groupes de variables doivent faire l'objet d'approches complémentaires. En effet, centrer une analyse sur un seul type est nécessairement réducteur ; les limites de l'examen de chaque groupe de variables étant contenues dans la nature même des variables considérées.

Ainsi le schéma de Darvis et Blake a notamment permis de mettre l'accent sur les variables intermédiaires et sur leur rôle dans l'interdépendance de l'ensemble des facteurs de la fécondité ; de nombreuses études se sont inscrites dans cette perspective de travail.<sup>2</sup> Ces études ont eu pour résultats des connaissances plus approfondies des mécanismes internes de la reproduction humaine (au sens biologique du terme). Mais si elles ont pu nous renseigner sur les processus biologiques et psycho-sociologiques de la fécondité et de son évolution, elles n'ont pu en aucune manière nous fournir d'analyses explicatives sur l'origine et le fondement des niveaux et des tendances de la fécondité dans l'espace et le temps. Explications qui doivent être recherchées dans l'articulation des différentes variables appartenant aux deux groupes : celui des variables indépendantes<sup>3</sup> et celui des variables intermédiaires.

---

1. Dans le chapitre "fécondité" nous limiterons notre analyse aux trois premiers stades du processus, le quatrième étant longuement étudié dans la partie sur "la mortalité dans l'enfance".

2. On peut citer notamment les enquêtes procédant du projet d'Enquête Mondiale Fécondité (EMF/WFS).

3. Il n'est pas besoin d'insister sur les limites de l'analyse des relations entre ces variables indépendantes et les niveaux de la fécondité : en ce domaine, comme en d'autres, corrélation n'est pas explication.



Tout en conservant présent à l'esprit ce réseau théorique de relation entre les variables, il nous a semblé nécessaire de suivre un cheminement progressif en partant des facteurs les plus généraux pour parvenir aux variables les plus spécifiques qui peuvent expliquer les niveaux de la fécondité.

Dans une première phase, il s'agit de répondre à deux questions qui apparaissent essentielles dès que l'on observe la société de Dayes : existe-t-il une évolution de la fécondité contemporaine aux changements socio-économiques et distingue-t-on des niveaux de fécondité distincts selon les groupes sociaux ?

Ces questions renvoient au débat théorique : plutôt que de considérer les simples corrélations de la fécondité avec les variables indépendantes comme l'ethnie, l'instruction, le statut socio-économique, l'infrastructure sanitaire, il s'agit pour nous d'approcher la structure de détermination de ces facteurs, sur la fécondité, autrement dit de voir dans quelle mesure la fécondité évolue avec la transformation des conditions de la reproduction de la formation sociale de Dayes, conditions qui diffèrent selon le groupe social mais aussi selon la période. En effet, la variable temps en plus de son propre contenu sémantique (le déroulement irréversible des événements, des phénomènes et des existences dans leurs successions, a un effet de transformation) est aussi une notion de synthèse des modifications des variables spécifiques durant l'ensemble de la période considérée. Ce n'est pas que le temps qui fait varier la fécondité mais aussi les modifications, durant l'écoulement de ce temps, des variables liées à la fécondité.

Les évolutions de la fécondité selon le temps et ses différences selon les groupes sociaux mises en évidence, il devient nécessaire de les expliquer en analysant les mécanismes et les stratégies qui les sous-tendent.

L'analyse des mécanismes, la mesure de la durée de la vie fertile en situant ses limites (puberté, ménopause) et en délimitant les périodes de non-fécondabilité (aménorrhée post-partum, contraception, stérilité). Cette mesure conduit à celle des intervalles entre naissances et des facteurs de ces intervalles (allaitement, mortalité intra-utérine, survie des enfants, ...).

Ces analyses fournissent les bases d'une appréciation des différentes formes de comportement individuel et de pratique sociale en vigueur dans les populations de Dayes.

### 1.1.3. La mortalité

Nous savons que la composante essentielle de l'accroissement naturel dans les régions à fortes natalité et mortalité est la mortalité, dont nous mesurerons le niveau au seul moment de l'enquête faute de données longitudinales ; dans l'ensemble de la mortalité, c'est plus particulièrement la mortalité dans l'enfance qui intervient : en effet c'est la baisse de celle-ci qui, alors que le niveau de la fécondité se maintient, place la majorité de ces régions dans une phase de "transition démographique".

La mortalité de zéro à cinq ans intervient de façon majeure pour déterminer l'importance de la croissance naturelle, particulièrement en Afrique où des taux élevés de mortalité infantile ont été observés.

Que que soit le niveau de la fécondité, une modification de l'intensité de la mortalité dans l'enfance entraîne un changement dans le nombre de survivants à cinq ans ; le taux net de reproduction et la structure par âge de la population se trouvent, de ce fait, transformés.

A cet effet, au plan agrégé, se conjugent des interactions mortalité des enfants-fécondité au niveau individuel ; car, si au niveau des populations globales l'intensité de la mortalité dans l'enfance n'est pas corrélée avec le niveau de la fécondité (Cantrelle et al, 1975), il ne fait pas de doute qu'une baisse de la mortalité infantile doit être reliée avec l'attitude des femmes et des couples vis-à-vis de leurs enfants et de la place qui leur est accordée dans la famille.

Les études réalisées pour ce qui concerne l'Europe (Aries, 1973 ; Badinter, 1980 ; Shorter, 1977) et le débat qui s'en est suivi ne permettent pas de trancher sur le sens de la relation et il demeure difficile de déterminer si la diminution de la mortalité dans l'enfance a accru l'importance donnée à l'enfant dans la famille et la

société, ou si, à l'inverse, c'est "l'intérêt" croissant apporté aux jeunes enfants qui a permis la baisse de la fréquence de leur décès.<sup>1</sup>

A partir de telles interrogations, il est intéressant de voir si ces relations entre la mortalité dans l'enfance et l'attitude des femmes vis-à-vis de leurs descendances, qui interviennent plutôt dans l'ordre des mentalités et des moeurs, apparaissent à Dayes et ont des conséquences directes sur les comportements en matière de fécondité et de taille de la famille. Ces conséquences peuvent apparaître au niveau des comportements, par la modification des effets de remplacement et d'assurance (Preston, 1975), et au niveau physiologique, par les changements au niveau des intervalles inter-généraliques (Vallin et Lery, 1975).

L'ensemble de ces interactions fonde l'intérêt d'une étude de la reproduction biologique à travers le double examen de la fécondité et de la mortalité dans l'enfance ; intérêt renforcé par le niveau élevé de cette mortalité infantile à Dayes au terme initial des données observées (1930).<sup>2</sup>

- 
1. Toutefois, en ce qui concerne les formations sociales dominées de l'Afrique, on peut penser qu'il existe une articulation des deux processus ; en effet, si la domination s'exprime en premier lieu par la transformation de l'infrastructure sanitaire, scolaire, routière, il s'opère en fait une transformation des conditions sociales de la reproduction de ces formations sociales, et donc des pratiques qui sous-tendent cette reproduction. Autrement dit, la baisse de la mortalité exprime aussi bien le changement de ces conditions, et de ces pratiques, qu'elle induit la transformation des structures sociales.
  2. Dans une telle société, l'évolution du nombre de survivants à cinq ans est un bon indice de la tendance de la reproduction biologique et de la croissance naturelle.

## 1.2. La mobilité

Dans les chapitres précédents nous avons souligné l'importance des déplacements de travail en Afrique. Nous avons relevé qu'il était difficile de les dissocier des autres déplacements, voire de la dynamique démographique dans son ensemble, et surtout de l'histoire de la reproduction des sociétés à l'époque contemporaine. Faut-il donc renoncer à une approche strictement démographique de la mobilité ? Ces dernières années, de nombreux auteurs ont été amenés à s'interroger sur les raisons qui freinent ou empêchent une théorie générale des déplacements. On peut avec Shaw (1975) se demander pourquoi les variables les plus significatives quant aux causes des déplacements n'ont pu être traduites dans un modèle d'une utilité à la fois explicative et prévisionnelle dans un grand nombre de contextes.

Mais poser ainsi la question, c'est croire que la question "qui migre ?" trouve sa réponse quand on a identifié les migrants à travers leurs caractéristiques individuelles. Aussi on ne peut être que d'accord avec la critique des schémas explicatifs s'appuyant uniquement sur le caractère différentiel (entre les individus) du phénomène (Simmons et al, 1976).

Cette remise en question de la mobilité des populations nécessite une révision du concept migration tel qu'il est reconnu et utilisé en démographie, et, en conséquence, une révision des outils de collecte et d'analyse qui lui sont subordonnés.

On sait que ce double problème a entraîné les démographes à déborder le champ habituel de leurs recherches. Ils y ont été obligés du fait de l'apparente irréductibilité du phénomène migratoire à un phénomène naturel, au sens démographique du terme. Or, on sait que cette irréductibilité relève de l'inexistence de caractères universels pour décrire un déplacement dans l'espace et dans le temps : le lieu et la durée ne peuvent être dissociés des conditions historiques, économiques, etc. dans lesquelles s'inscrit le déplacement en question.

Aussi en acceptant que le phénomène migratoire soit un procès social, et par là articulé sur les autres procès sociaux dans le jeu de la reproduction sociale, les démographes prenaient incon-

sciemment le risque que leurs problèmes de saisie, de mesure, et d'analyse soient littéralement sans fond<sup>1</sup> ; l'abondante littérature, les nombreuses réunions et la multiplication des enquêtes spécifiques<sup>2</sup> l'attestent.

Aussi, s'il faut reconnaître qu'il est urgent de dépasser :

- la mesure de la répartition spatiale des populations, pour se centrer sur les mécanismes de formation des flux qui déterminent cette répartition,
- la description des caractéristiques individuelles des migrants pour tenter plutôt d'inventorier les réseaux d'échanges que recouvrent les déplacements des individus,

il convient de voir qu'il s'agit d'une autre manière de se poser la question de : "que doit-on mesurer dans l'ensemble des déplacements d'une société ?" et non pas d'un rejet de l'analyse quantitative de la mobilité.

Les déplacements sont multiples, ils prennent racine dans le cycle démographique du groupe domestique, ce cycle étant lui-même l'expression des conditions de reproduction auxquelles est soumise la population considérée. Il convient donc de circonscrire avec le maximum de précision les termes de cette reproduction, les déplacements apparaissant alors à la fois comme vecteurs ou déterminants de cette reproduction, et comme révélateurs de la "situation" qui affecte la population en question.

- 
1. *Ils sont peu de démographes qui ont pressenti ce glissement épistémologique et qui ont refusé pour ce danger là le débordement hors du champ de leur discipline (Lacombe, 1972). Mais peut-être sont-ils moins encore, ceux qui ont eu conscience qu'il faudrait alors reconnaître que la mortalité et la fécondité sont aussi des procès sociaux que l'on ne peut dissocier des autres. Cette position est louable lorsqu'elle consiste à maintenir la spécificité des phénomènes démographiques sur le plan de la procédure analytique, elle ne l'est plus si elle vient à placer la démographie hors des sciences sociales, ou tout au moins à part d'autres approches qui visent la compréhension des phénomènes sociaux.*
  2. *C'est justement la spécificité de leurs objectifs qui rend vaine toute tentative de comparaison et d'élaboration d'une théorie globale des déplacements dans une même zone, comme l'Afrique (Roussel, 1967).*

L'analyse quantitative est effectivement indispensable à une différenciation et à une évaluation des déplacements dans le processus global de reproduction. Il s'agit de mesurer les flux, et le poids respectif des cohortes qui constituent ces flux ; l'étude de l'évolution de cette composition de la mobilité doit permettre de repérer les éléments qui déterminent cette évolution. L'analyse quantitative des déplacements ou de certains déplacements nous permet ainsi d'approcher des transformations sociales qui vont au-delà du phénomène principalement étudié. Cela ne veut pas dire que les déplacements en question déterminent ou "expliquent" les changements sociaux que l'on a pu relever par ailleurs. Ainsi pour ce qui est de l'Afrique, et de la région de Dayes qui nous intéresse ici, les déplacements de travail apparaissent comme étant le schéma directeur de l'analyse de la plupart des changements sociaux de l'Afrique actuelle. C'est autour d'eux que s'articulent ces changements, ainsi que les autres déplacements.

Situer la place des différents déplacements dans l'ensemble de la mobilité d'un ensemble social donné, apparaît donc comme le premier objectif de l'analyse quantitative. Cet objectif exige l'aide des différents instruments méthodologiques dont on peut disposer actuellement, sans les exclure les uns des autres. Il faut bien comprendre que ce n'est pas la mesure parfaite de certains déplacements qui est visée, mais une évaluation de la nature de la mobilité de la population considérée.

C'est ainsi qu'en ce qui nous concerne, bien que retenant le concept d'espace de vie proposé par Courgeau (1975) pour approcher la mobilité des populations et ses transformations, nous utiliserons faute de mieux pour l'instant, les outils de l'analyse différentielle des mouvements de population. Mais il faut bien voir qu'en recherchant les conditions historiques de la constitution de l'espace de vie des résidents de Dayes, c'est en fait l'approche de la constitution de l'espace de vie de la formation sociale de Dayes qui se trouve réalisée.

### 1.2.1. Le concept de déplacement et de migration en démographie

Les définitions du phénomène migratoire retenues par le dictionnaire démographique des Nations-Unies conduisent comme toute définition à un enfermement.

Elle sont établies en termes dualistes par rapport à deux critères fondamentaux, l'espace et le temps, qui toujours se juxtaposent et jamais ne s'interpénètrent : on parle de lieu de départ et de lieu d'arrivée, de migration interne et migration externe, de migrations temporaires et migrations définitives, etc.

Il n'est pourtant guère possible pour l'instant, d'aller au-delà de ces définitions. La définition générale est toutefois adéquate ; il convient de lui conserver sa nature large : "les migrations représentent l'un des aspects les plus importants de la mobilité des populations sur le plan démographique". La spécification de la mobilité est faite par rapport à l'espace, excluant ses autres constituants. On appelle donc "migration ou mouvement migratoire un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou d'arrivée".

Le déplacement se définit ici de lui-même comme le terme générique des constituants de la mobilité. Nous l'utiliserons donc indifféremment pour signifier qu'un individu opère un changement de lieu, quelle que soit la spécificité des lieux traversés. Il faut dire toutefois que le concept de déplacement est largement soumis à la notion de résidence, même lorsque l'on fait intervenir d'autres critères de spécifications ; en effet, par exemple, les déplacements temporaires et définitifs se définissent par rapport à une résidence habituelle ou fixe. Aussi on se pliera à la définition du dictionnaire démographique réservant le terme migration aux déplacements qui impliquent un changement de résidence, sans autre spécification.

La migration distinguée des autres déplacements à partir de la notion de résidence est facilement assimilable aux autres phénomènes démographiques à condition de la référer à une zone ou une population, et de ne pas prendre en compte son caractère renou-

velable : il s'agit de l'entrée ou la sortie physique d'individus<sup>1</sup> qui pourra être captée par des observations transversales, comme le recensement ou l'enquête renouvelée.

Les autres déplacements définis selon d'autres critères que le changement de résidence sont de fait internes à une zone donnée. Comme ils sont renouvelables, ils ne peuvent être appréhendés qu'à travers une étude suivie ou rétrospective, sur un intervalle de temps donné, des individus appartenant à cette zone.

On pose ainsi tout le problème de la saisie des déplacements et des migrations à l'aide des instruments de collecte démographique classiques : le recensement et l'enquête (Picouet, 1974).

Cependant, ce problème de collecte se trouve placé dans une autre perspective si on s'appuie sur un autre concept de la mobilité, comme l'espace de vie.

### 1.2.2. L'espace de vie : définition et identification de ses constituants

Le dictionnaire définit la résidence comme le "lieu où l'individu a coutume d'habiter".

Si la résidence permet d'identifier correctement la mobilité d'un individu sur le plan juridique, il n'en est pas de même sur le plan social. Il convient dans un premier temps d'élargir cet espace, et prendre en considération l'ensemble des lieux où l'individu déploie des activités sociales, comme le propose Courgeau (1975) avec le concept d'espace de vie.

Le mérite fondamental de cette notion est d'envisager l'espace comme une variable : cela revient à "étudier les modifications d'implantation au cours du temps plutôt que de partir des changements pour les situer dans le temps".

---

1. Il s'opère souvent un glissement à partir de là de migration à migrant. Dans le cas où l'on s'intéresse à la migration comme événement renouvelable, dans une zone ou une population, ce glissement n'est plus acceptable. Par exemple, si entre deux observations transversales, un individu sort et entre dans la zone (ou la population) puis sort à nouveau, il sera considéré comme émigré à partir de sa deuxième sortie ; alors que dans le cas d'une observation suivie ou rétrospective, s'intéressant aux événements survenus dans le même intervalle de temps, deux émigrations et une immigration seront relevées. Il convient donc chaque fois de préciser cela.



Si l'espace physique ou géographique reste l'élément constituant de l'espace de vie de l'individu, ce concept considère néanmoins implicitement les réseaux d'échanges sociaux qui y prennent place.

L'identification préalable de cet espace de vie est nécessaire pour l'étude de la mobilité, ou d'une de ses composantes. On peut ainsi distinguer :

- les lieux d'activité et de production comme le terroir, la plantation, l'atelier, l'usine. Ces lieux peuvent être multiples ; le terroir peut coexister avec l'usine. En Afrique, le terroir est de moins en moins un lieu essentiel à la reproduction sociale des groupes sociaux, qu'ils demeurent au village ou non,
- les lieux de reproduction biologique : il s'agit des lieux où l'individu vit avec sa famille, où il se reproduit. Ce lieu est souvent la résidence au sens habituel,
- les lieux de reproduction sociale : il s'agit des lieux où l'individu effectue ses échanges marchands, religieux, sociaux avec d'autres individus ou groupes sociaux. Ces lieux sont très difficiles à cerner, tant dans le temps que dans l'espace.

Dans le meilleur des cas, les deux premiers types de lieux peuvent se confondre avec la résidence. Toutefois, le dernier type constitue l'aspect fondamental de la mobilité contemporaine, et la notion de résidence ne peut en rendre compte.

L'individu démultiplie ses activités sociales ; l'exercice de chacune d'elles peut impliquer un déplacement. Aussi toute étude des déplacements doit poser en préalable : quel est le lieu qui définit le mieux un individu ? ou d'une autre façon : quel est l'ensemble des configurations spatiales qui constituent son espace de vie ?

Toutefois, l'espace de vie d'un individu à un moment donné est, comme toute information transversale, un produit du passé, de l'histoire de cet individu. Les réseaux qui le constituent, font partie à diverses époques et à divers lieux de l'organisation sociale (professionnel, matrimonial, politique, national, ...) à laquelle a appartenu cet individu.

Par là, on déborde le contenu strictement spatial et individuel de l'espace de vie.<sup>1</sup> L'individu se trouve alors défini par rapport à l'espace de vie des groupes sociaux auxquels on peut le relier, comme le lignage, le ménage, les occupants d'un logement, etc.

De ce point de vue, il apparaît que la "migration n'est pas le déplacement dans l'espace mais un changement d'état ou de condition sociale". (Amselle, 1976).

On élargit ainsi les définitions qui posent la migration "comme le déplacement physique d'un individu ou d'un groupe d'une société à une autre. Ce déplacement implique habituellement l'abandon d'un milieu social et l'entrée dans un autre". (Eisenstadt, 1953 - cité par Courgeau, 1980).

Nous pouvons penser qu'appréhender et mesurer le phénomène migratoire, revient alors à évaluer les modalités du passage d'un état social à un autre, au sein d'un espace social englobant les lieux de résidence, de production, d'échanges matrimoniaux, sociaux, etc.

Cet espace social se définit à travers certains groupes sociaux bien circonscrits dont on retrouve la conformation de l'espace de vie dans le temps. Les déplacements actuels qui constituent la mobilité de ces groupes, peuvent être étudiés par partie. Ils sont appréhendés à partir d'un lieu géographique, qui n'est pas forcément le lieu de résidence.

### 1.2.3. Les modalités de l'approche de la mobilité

La composante migratoire de la dynamique démographique doit être appréhendée :

- tout d'abord au niveau régional : mesure des flux d'immigrations, d'émigrations, de leurs évolutions dans le temps, appréhension des effets des changements intervenus dans la production sur ces mouvements migratoires,

---

1. C'est le reproche que l'on peut faire à Courgeau : d'avoir évacué le temps comme constitutif de cet espace de vie et de ne pas dépasser l'aspect individuel de la constitution de cet espace de vie. Cela tient au fait qu'il ne dissocie pas le plan problématique du plan opérationnel ou analytique du concept d'espace de vie.

- ensuite au niveau des groupes sociaux selon l'histoire et la forme de leur insertion dans l'économie de plantation.

En articulant des analyses à ces deux niveaux, il s'agit de situer les déplacements par rapport au procès de la reproduction démographique. Nous avons distingué les déplacements endogènes et les déplacements exogènes à la reproduction démographiques : les premiers résultent des conditions et des différentes pratiques qui procèdent à la constitution des unions et au cycle de vie démographique ; les seconds, des conditions globales en jeu dans la reproduction de la société considérée, la dynamique démographique participant de ces conditions.

Cette distinction n'a d'autre ambition que d'être opérationnelle et en identifiant les différents lieux (non seulement géographiques mais aussi sociaux) où prennent racine les déplacements, de cerner la signification des principaux déplacements qui constituent la mobilité des populations de Dayes.

Ces déplacements peuvent être distingués selon trois grandes catégories :

- les mouvements directement liés à la mise en place de l'économie de plantation et à son développement,
- les mouvements engendrés par l'économie de plantation,
- les mouvements sociaux traditionnels comme les mouvements matrimoniaux, familiaux, etc.

## 2. METHODES D'OBSERVATION

En posant comme objectif global de l'étude, la mesure du dynamisme démographique du plateau de Dayes, la spécification de sa nature et l'évolution de ses composantes, en référence au système de l'économie de plantation, il faut en premier lieu recourir à l'histoire des différents groupes sociaux peuplant alors le plateau, et plus particulièrement aux différents mouvements de population, naturels et migratoires, dont procède ce peuplement. En l'absence de données permettant de réaliser cette analyse longitudinale, nous avons élaboré différents instruments de collecte, susceptibles de restituer la profondeur historique des composantes de la dynamique démographique actuelle : l'enquête renouvelée, l'enquête "reproduction biolo-

gique" et l'enquête "migration" répondent toutes les trois à cette exigence de manière différente et complémentaire.

Chacune des enquêtes s'est intégrée dans l'ensemble de l'observation de la manière suivante (cf schéma synoptique page suivante) :

- la finalité de l'enquête renouvelée (E.R.) est de constituer les fichiers de base des enquêtes "migration" et "reproduction biologique" tout en apportant des données sur la structure démographique et sociale et sur l'évolution de la population durant la période 1970-1976.

L'enquête renouvelée permettant une observation exhaustive de la population des dix unités de peuplement choisies, deux sous-échantillons peuvent être retenus pour effectuer les enquêtes complémentaires :

- un sous-échantillon comprenant les chefs de ménage et les hommes de plus de 20 ans pour l'enquête "migration" qui doit saisir le processus de peuplement du plateau de Dayes,
- un sous-échantillon comprenant les femmes de 14 à 59 ans pour l'enquête "reproduction biologique" dont les données doivent permettre d'analyser la nuptialité, la fécondité des femmes et la mortalité des enfants, tant sur le plan de la mesure que de la compréhension sociologique de ces phénomènes.

### 2.1. L'enquête renouvelée<sup>1</sup>

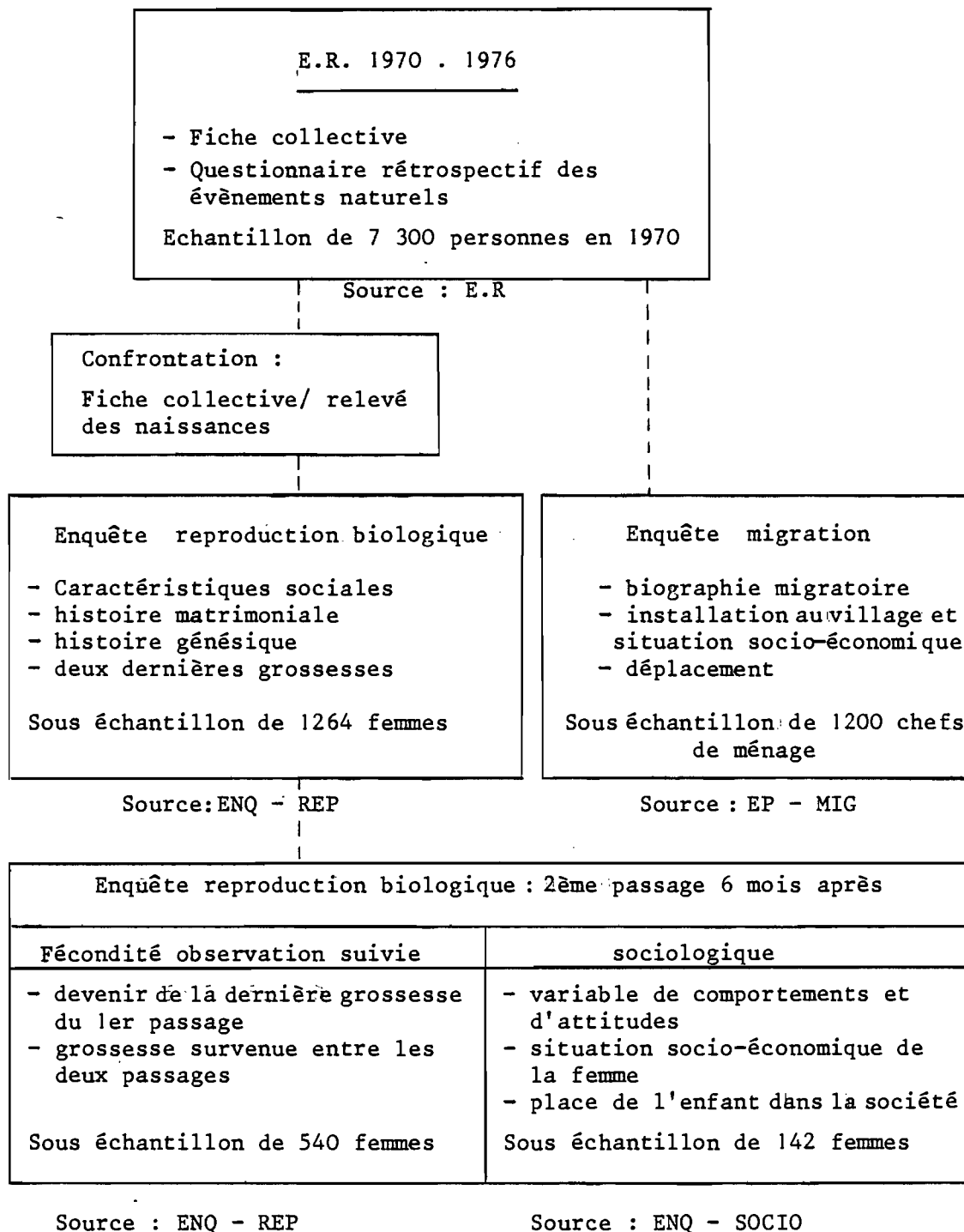
a) Trois objectifs principaux caractérisent l'enquête renouvelée :

- obtenir une mesure quantitative de l'évolution de la population du plateau de Dayes dans les dernières années : mesure quantitative du mouvement naturel (naissances, décès) comme du mouvement migratoire (immigration, émigration),
- mesurer l'évolution des différentes structures de la population (par âge et sexe, ethnie, religion, scolarité, activité, état matrimonial),
- fournir un fichier de base de la population en 1976 pour effectuer les enquêtes de complément à cette première observation.

---

1. Pour une approche plus complète de l'enquête renouvelée, on pourra consulter la présentation et l'évaluation qui en a été faite (Quesnel, Vimard, 1984).

Schéma synoptique de l'articulation des  
enquêtes sur le plateau de Dayes



b) La méthode de l'enquête renouvelée consiste à utiliser le relevé nominatif d'une enquête antérieure pour étudier, un certain nombre d'années après, le devenir des individus recensés (Quesnel, Vaugelade, 1974).

Pour le plateau de Dayes, l'enquête renouvelée en 1976 sur un échantillon de 8000 personnes s'appuie sur le recensement de 1970, choisi de préférence à celui de 1960, car il fournit le meilleur compromis profondeur historique/fiabilité des données. Le passage renouvelé met à jour, six ans après, le fichier de population constitué en 1970 en saisissant le devenir des individus recensés et en complétant la fiche collective établie lors du recensement, par les individus entrés dans l'échantillon (nés et immigrés) depuis la date du recensement.

Cette méthode permet de faire une analyse transversale, puisqu'elle donne la photographie d'une même population à deux instants différents : celui du recensement initial (1970) et celui de l'enquête renouvelée (1976). Elle permet également une analyse longitudinale car elle consiste en un suivi de chaque individu à six ans d'intervalle, intervalle certes très court, mais qui, dans les conditions de la sensibilité démographique de la population de Dayes aux changements, paraît suffisant.

Partant de la population de référence tirée du recensement, le renouvellement de celui-ci appréhende directement les entrées et sorties de la population : l'intervalle pluri-annuel permet ainsi une mesure de la tendance du mouvement naturel, comme du mouvement migratoire.

De plus, pour mieux préciser les données concernant le mouvement naturel, un questionnaire rétrospectif sur les naissances et les décès complète la fiche collective, support de l'enquête renouvelée.

## 2.2. L'enquête reproduction biologique

Cette enquête porte sur un échantillon de 1200 femmes de 14 à 59 ans résidentes en 1976 et enregistrées lors de l'enquête renouvelée.

L'objectif fixé aux différents questionnaires de cette enquête est de recueillir les données concernant différents thèmes de

la reproduction biologique : nuptialité, fécondité et mortalité dans l'enfance.

Trois questionnaires distincts ont été administrés lors de deux passages à six mois d'intervalle<sup>1</sup> :

- a) le questionnaire "biographies matrimoniales et génésiques" posé à l'ensemble des femmes de 14 à 59 ans. Il comprend la reconstitution de l'histoire génésique de la femme avec un examen approfondi de ses deux dernières grossesses (c'est-à-dire concernant le dernier intervalle ouvert et le dernier intervalle fermé) à partir de questions mises au point lors de l'enquête "Nabeul" en Tunisie (Anonyme, 1975).
- b) Le questionnaire "observation suivie", administré lors d'un second passage, six mois après le premier, à 540 femmes ayant déjà eu une grossesse et susceptible d'en avoir une autre. Il s'agit de saisir les événements survenus dans l'intervalle des six mois, qu'ils concernent la dernière grossesse menée à terme au moment du passage initial ou une nouvelle grossesse.
- c) Lors de ce passage répété, un questionnaire sociologique administré à 140 femmes de l'échantillon a la charge d'apporter des données qualitatives sur la nuptialité, l'attitude des femmes vis-à-vis de la fécondité, leur comportement en matière de contraception et d'avortement afin de comprendre la représentation qu'elles se font de la taille souhaitable de leur descendance dans un régime démographique de transition (fécondité encore élevée, mortalité en baisse). Il doit également permettre d'apprécier la place réservée aux enfants et la manière dont les femmes sont intégrées, par leurs activités, dans une société basée sur une économie de plantation.

### 2.3. L'enquête migration<sup>2</sup>

Cette enquête limitée, étant donné les moyens disponibles, aux hommes de plus de 20 ans, c'est-à-dire aux individus les plus directement impliqués dans l'économie de plantation, se compose de trois volets ou questionnaires :

- 
1. Pour une approche plus complète de cette enquête, on pourra se reporter à la présentation détaillée qui en a été faite (Vimard, 1980 b).
  2. Pour une description approfondie de cette enquête, on se reportera à Quesnel, 1981.

- un questionnaire "biographie migratoire", (M1)

L'enquête biographique, comme son nom l'indique, reprend l'histoire migratoire des individus. Ce type d'enquête s'impose dès que l'on considère le déplacement comme "un changement d'état social". L'objectif est de relever les différents états traversés par un individu ou un groupe d'individus au cours de son existence : état résidentiel, professionnel, matrimonial, culturel, etc.

Les méthodes de collecte demandent encore à être précisées (Haeringer, 1972), malgré leur utilisation de plus en plus fréquente ces dernières années. La plupart de ces tentatives, comme la nôtre, s'appuient sur des enquêtes classiques où la notion géographique de la résidence domine. Toutefois, nous le verrons plus loin, les possibilités d'analyse longitudinale qu'offre ce type de collecte sont décisives pour la compréhension de la problématique migratoire d'une population donnée.

En ce qui nous concerne, le questionnaire M1 reprend l'ensemble des lieux de résidence de plus d'un an de l'individu au cours de sa vie, de son lieu de naissance à son lieu de résidence actuelle. Pour chacun des lieux de résidence passés on essaie d'appréhender à grands traits, à travers certains indicateurs, les conditions d'insertion de l'individu considéré dans ce lieu. Les indicateurs de cette insertion sont la durée de résidence, le rapport à la terre, la profession, la situation matrimoniale, ainsi que les relations maintenues avec ce lieu jusqu'à présent à travers les biens possédés, les connaissances, la fréquence des visites effectuées, etc.

- un questionnaire "installation et économie de plantation" (M2)

L'objectif de ce questionnaire est de situer les histoires migratoires individuelles, dans les moments les plus importants de l'économie de plantation.

La première partie de ce questionnaire porte donc sur les caractéristiques de l'installation de l'individu : sa connaissance du lieu de résidence actuel avant de s'y installer, la famille qu'il y avait, le travail qu'il y savait possible, etc. et pourquoi est-il revenu s'il était originaire de l'unité de peuplement enquêtée. Avec cette première partie, il nous est possible d'approcher les modalités du peuplement, et de mesurer les flux d'arrivée.



La deuxième partie vise à appréhender à travers les modes d'acquisition et d'exploitation des plantations la mise en place de l'économie de plantation et son développement et les transformations qui en résultent au niveau du groupe domestique.

La dernière partie cherche à approcher la situation de la production de cultures arbustives ou commerciales et de la production des cultures vivrières dites de subsistance, autrement dit le degré d'insertion et de dépendance de la région dans l'économie de marché.

- un questionnaire "déplacements" (M3)

Les individus sont interrogés sur les déplacements effectués à partir de leur résidence principale, durant l'année écoulée. On distingue les déplacements internes au plateau, et les déplacements à l'extérieur.

### 3. LES ORIENTATIONS ET LES DIFFICULTES DE L'ANALYSE

#### 3.1. Le problème des variables indépendantes<sup>1</sup>

Partant des deux composantes principales de la reproduction démographique, la fécondité et la mortalité, la recherche menée en terme de variables indépendantes s'est avérée peu satisfaisante.<sup>2</sup> Ce problème des variables indépendantes continuera d'être posé si on n'admet pas que les variables strictement indépendantes n'existent pas : chaque variable définie comme telle incorpore en fait d'autres variables qui bien souvent "différencient" le phénomène (ou la variable dite dépendante) de manière implicite beaucoup plus que la variable indépendante explicitée et utilisée.

Les impasses auxquelles conduit l'analyse à partir de variables prises successivement les unes après les autres, sans tenir compte de la part des autres incorporées dans chacune d'elles, ont orienté la recherche, dans le domaine de la fécondité surtout, vers les variables intermédiaires. Ces variables sont basées principalement sur des

---

1. Voir à ce propos les notes de la section de démographie (à paraître).

2. Une variable considérée comme très efficace telle l'instruction, si elle s'associe facilement à une baisse de la mortalité, dans les pays ayant une forte mortalité et fécondité, il n'en va pas de même avec la fécondité. Tous les cas de figures deviennent possibles.

caractères physiologiques : puberté, allaitement, etc. dont on suppose l'unicité, au moins dans une population donnée. Il est alors possible de repérer la différenciation en terme strictement démographique, c'est-à-dire la modification du calendrier et de l'intensité de ces pratiques.

Cette démarche ouvre des voies intéressantes, et que l'on connaît bien en démographie, si, une fois encore, on ne se cache pas le contenu de chacune des variables que l'on fait intervenir lors de leur utilisation.

Ainsi l'âge, en tant que variable, peut être considéré comme neutre dans la plupart des sociétés occidentales, quand il s'agit de les comparer, alors qu'il est considérablement "chargé" de signification sociale et culturelle dans les sociétés africaines où la structuration en classes d'âges correspond plus à une différenciation de statuts qu'à une différenciation physiologique<sup>1</sup> : les classes d'âges signifient différents états de la vie sociale : la puberté, le mariage, la constitution de son groupe domestique, ou de sa concession, etc.

Il conviendrait de s'attacher à bien définir l'appartenance des individus à ces différentes classes de statut plutôt que leur appartenance à un groupe d'âges.

Mais même ainsi défini, l'âge peut introduire d'autres différenciations, qu'il importe de connaître.

D'une manière générale, lorsqu'on entreprend une démarche qui vise à différencier des individus ou des groupes d'individus à l'aide de divers instruments statistiques s'appuyant sur des variables individuelles, il faut se garder, comme le dit Bourdieu (1979), de l'erreur qui consiste "à substituer les aliénations génériques, celles qui sont liées au sexe et à l'âge par exemple, aux aliénations spécifiques liées à la classe".

Autrement dit, il convient de connaître la nature de l'efficacité de certaines variables à différencier les phénomènes. Une variable peut être déterminante pour l'étude de certains faits démographiques ou sociaux dans une population et ne peut pas l'être dans une autre.

---

1. Ce qui ne veut pas dire que dans les sociétés occidentales il n'en est pas également ainsi. Les études du cycle familial prouvent l'intérêt qu'il est porté à ces changements d'états ou positions ./...

Par exemple, pour rester sur un plan démographique, on comprend bien que l'étude de la fécondité dans une population malthusienne ne peut reposer sur l'âge de la femme comme dans une population ne disposant pas d'une contraception efficace, et qu'il faut prendre en compte la durée de l'union. Par contre on ne se posera que très rarement le problème de la différenciation introduite par les différentes pratiques matrimoniales.

On est donc renvoyé à la construction d'une classe ou du groupe le plus homogène, à partir duquel les autres différenciations opérées retrouvent leur juste efficacité.

### 3.2. La construction de cohortes discriminantes

Il s'agit à partir d'une variable ou d'un groupe de variables de généraliser le principe d'identification des cohortes en démographie.<sup>1</sup> Ces variables sont choisies comme principales pour leur capacité d'intégration d'autres variables secondaires.

Autrement dit les cohortes sont construites à partir des critères d'homogénéité qui ont le poids le plus important dans la structure sociale.

Les cohortes font ensuite l'objet d'une différenciation en sous-cohorte selon les variables secondaires.

On peut penser à ce niveau que les variables individuelles ne sont pas totalement satisfaisantes pour construire les cohortes principales, et qu'il faille recourir à des instances plus larges. Le groupe domestique apparaît intéressant de ce point de vue et de nombreuses études démographiques le saisissent. Toutefois, à le traiter comme une variable indépendante comme on le fait le plus souvent, on retombe dans le même travers décrit au paragraphe précédent. Les variables individuelles ou collectives, quelles qu'elles soient, permettent la construction de la classe ou cohorte principale, mais ne peuvent être explicatives quand elles sont considérées isolément.

Il s'agit à ce stade de déterminer la cohorte principale pour notre recherche.

---

.../. selon l'âge dans les sociétés occidentales. Il conviendrait donc d'interroger cette "neutralité" de l'âge.

1. La cohorte, construite à partir de l'âge, définit la génération.

L'étude de la reproduction démographique du plateau de Dayes repose sur l'analyse de la situation de cette région dans un système d'économie de plantation. La mise en place de l'économie de plantation s'accompagne de déplacements des populations allochtones qui viennent travailler comme manoeuvre ou métayer. La différence entre les populations autochtones et allochtones est posée d'emblée dans la structure de production. Les uns seront planteurs-propriétaires, les autres métayers. Cette position est largement suffisante pour constituer notre classe principale. Comme il lui correspond des populations présentant au départ des formes différentes de reproduction sociale, nous avons préféré construire notre différenciation directement entre population autochtone et population allochtone. Par ailleurs, la position de métayer impliquant généralement la résidence sur la plantation, nous avons introduit la différenciation selon la résidence au village-centre ou dans les fermes. Dès lors, le couple de variables ethnies-situation villageoise, recouvre sensiblement des catégories de populations homogènes par leur position dans la structure de production et par un certain nombre de pratiques sociales dépendantes de leur société d'origine.

Nous avons dit que la différenciation autochtones et allochtones se justifie quand il s'agit d'approcher à travers une pratique particulière l'expression de la reproduction d'un groupe considéré. Cette pratique renvoyant moins à une spécificité ethnique qu'à une situation affectant différemment chacun des groupes à l'intérieur d'un même ensemble où ils sont considérés, il ne s'agit pas d'expliquer une pratique par le groupe qui la met en oeuvre, mais plutôt d'appréhender, à travers elle, la situation qui affecte un groupe bien spécifié et la place qu'il occupe dans le système.

Aussi la cohorte ethnies-situation villageoise que l'on construit ne saurait se constituer en catégorie explicative ; aucune catégorie d'une classification ne peut l'être : la classe "n'est pas définie par une propriété (s'agirait-il de la plus déterminante comme le volume et la structure du capital) ni par une somme de propriétés (propriété de sexe, d'âge, d'organisation sociale ou ethnique..., de revenus, de niveau d'instruction, etc.) ni davantage par une chaîne de propriétés, toutes ordonnées à partir d'une propriété fondamentale

(la position dans les rapports de production) dans une relation de cause à effet, de conditionnant à conditionné, mais par la structure des relations entre toutes les propriétés pertinentes qui confère à chacune d'elles et aux effets qu'elle exerce sur les pratiques, leur valeur propre". (Bourdieu, 1979).

A l'examen de l'histoire des populations de Dayes et de leur mise en situation d'économie de plantation, on verra combien la cohorte ainsi construite est pertinente et efficace pour toute opération de différenciation, visent à mettre à jour cette "structure de relations".

### 3.3. L'analyse des cohortes

La difficulté demeure l'analyse des cohortes et plus particulièrement ce qui concerne l'analyse des biographies, migratoires, matrimoniales, génésiques.

Le problème est de passer des histoires individuelles, qui rendent si richement compte des différentes étapes et états (résidentiel, professionnel, matrimonial, etc.) traversés par les individus, à la lecture des changements, des transformations d'une région ou d'une population. Ce problème se pose en terme simple: que retenir de la masse d'information qui nous livre plus de mille biographies, quand on sait par avance que les phases de codification et de traitement informatique nous imposent de réduire cette information ?<sup>1</sup>

---

1. Le regain d'intérêt pour les histoires de vie en sociologie atteint depuis quelque temps la démographie (Belon et Jalin ; Caldwell et la nouvelle commission de l'Union). On peut craindre que s'opère un clivage plus important que ce qu'il est à l'heure actuelle, entre les démographes travaillant à partir d'enquêtes statistico-démographiques, les confondant avec des producteurs de données et les démographes qui essaient de rendre compte des phénomènes dits démographiques à partir d'enquêtes en profondeur sur quelques cas. La gravité de ce problème est déjà très nette en Amérique Latine comme le souligne la réunion de PISPAL à propos de "l'Intégration de l'analyse démographique à la recherche en Sciences sociales". Notre étude, en empruntant une voie apparemment bâtarde, est un exemple de refus de cette division : elle éclaire d'autres manières aussi bien 1°) le problème de la production des données démographiques en ce qui concerne la signification des données et de leur manipulation que 2°) le problème de l'interprétation des phénomènes démographiques et de leurs relations aux autres phénomènes sociaux.

Certains auteurs tentent de garder le maximum d'information, comme Haeringer (1972), avec une transcription synoptique de l'information. Cette manière est rapidement inopérable au bout de quelques cas. En effet, comment savoir ce qui est important dans tous les changements d'état de l'individu ?

Aussi préférons-nous recourir à l'exploitation informatique.<sup>1</sup> Si nous gardons notre problématique toujours présente à l'esprit, les événements démographiques ne nous intéressent pas en tant que tels pris isolément, mais uniquement dans la mesure où ils peuvent rendre compte des évolutions dans les formes de reproduction des populations et des changements sociaux qui interviennent dans la région. Il devient alors possible de retenir les critères les plus pertinents et de limiter le nombre des cohortes. On gagne en systématisme ce que l'on perd en information.

Aussi, à partir de la cohorte définie selon l'ethnie et la situation dans l'unité de peuplement, autrement dit à partir d'une cohorte construite suivant les rapports de production dans l'économie de plantation, on définit des sous-cohortes selon leur pertinence vis-à-vis du phénomène étudié et leur efficacité de différenciation dans la dynamique sociale et démographique de cette économie de plantation (date d'arrivée et lieu de provenance pour la mobilité, date de mariage et type d'union pour la nuptialité, etc.).

---

1. Pour le détail de l'exploitation on se reportera à Quesnel, Vimard (1984).

*Chapitre 4***STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES ET ESPACE  
DE L'ECONOMIE DE PLANTATION**

Les structures démographiques sont l'expression de la reproduction démographique passée et conditionnent la reproduction en cours. Si ce double aspect des structures démographiques exige que l'on définisse sous quel angle on les considère, il ne doit pas faire oublier que ce sont les flux qui font évoluer et déterminent en fin de compte les structures démographiques. Autrement dit, ce sont les conditions de renouvellement de la population qui "structurent" celle-ci.

Toutefois, dès l'instant où l'on considère que la reproduction démographique participe directement de la reproduction sociale, le problème des structures démographiques vient se poser autrement au démographe : il ne s'agit plus seulement "de distinguer dans une population, au sens le plus habituel, les diverses sous-populations dont elle est composée" (Pressat, 1973), mais aussi d'appréhender, d'une part les conditions ou les modalités de formation de ces structures, et d'autre part comment ces structures conditionnent une certaine reproduction, en premier lieu démographique, en second lieu sociale.

Autrement dit, à partir du moment où l'on considère que les structures (ou sous-populations) ne sont pas seulement définies par les entrées et les sorties d'individus (les caractéristiques de ceux-ci exprimant ces sous-populations) on est amené à prendre en compte les modalités d'émergence de ces structures et plus particulièrement leurs modalités de fonctionnement ainsi que les différentes liaisons qu'elles présentent entre elles : les structures n'étant alors que

"les rapports visibles d'une organisation" (Godelier, 1977).

Nous allons voir que la simple description des structures scolaires, des structures d'activité et des structures spatiales de la production nous renvoie constamment à l'histoire de l'implantation de l'économie caféière dans cette région. Et nous découvrirons comment la différenciation structurelle renvoie à son tour au sens des relations de production en vigueur dans cette région.

## 1. LES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES ACTUELLES

Les structures ont été saisies à deux dates, 1970 et 1976, correspondant à l'enquête initiale (recensement) et à l'enquête renouvelée. Nous ne reviendrons pas ici sur la méthodologie employée, rappelons qu'ainsi nous pouvons saisir l'évolution des structures entre 1970 et 1976 (Quesnel, Vimard, 1984).

### 1.1. Distribution et évolution des principales populations résidentes à Dayes

L'examen de l'évolution de la distribution des populations (tableau 1.1) permet de dégager les remarques suivantes :

- une croissance de la population globale extrêmement faible en six ans avec un taux d'accroissement d'environ 1,3 % (soit entre 0,2 et 0,3 % par an),
- la répartition ethnique a peu changé entre 1970 et 1976. La seule différence notable est la diminution de la part d'autres ethnies.
- la proportion des populations originaires du plateau de Dayes (Ewe et Ahlon) est en sensible augmentation ; elle est plus significative pour le sexe masculin (1,6 %) que pour le sexe féminin (+ 0,6 %).

Sans en tirer de conclusions hâtives, on peut penser à un recul ou pour le moins à une stabilisation de l'immigration des allochtones.



Tableau 1.1 :

Répartition ethnique de la population  
en 1970 et 1976 (en pourcentage)

ETHNIES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	1970	1976	1970	1976	1970	1976
EWE	68,0	69,4	68,3	68,9	68,2	69,2
KABYE	20,0	20,7	21,1	22,2	20,6	21,5
AHLON	5,1	5,3	5,3	5,3	5,2	5,3
AUTRES ETHNIES	6,9	4,6	5,3	3,6	6,0	4,0
TOTAL	100	100	100	100	100	100
Effectifs de l'échantillon	(3939)	(4033)	(3969)	(3979)	(7908)	(8012)

Source : E.R

## 1.2. Les pyramides de la population (figure 3)

a) La pyramide de 1970 (corrigée par les âges de 1976) a la forme classique des pyramides des populations africaines (tableau 1.2) avec une base fortement élargie qui dénote une forte fécondité et une forte mortalité à tous les âges en 1970 (le sexe féminin étant très représentatif de ce type de population).

Le sexe masculin présente un rétrécissement très important à partir de l'âge de 15 ans, indice d'une émigration masculine confirmée par les rapports de masculinité qui montre un déficit d'hommes très important jusqu'à 40 ans. Ceci vient contredire l'hypothèse selon laquelle le plateau fut une région d'immigration jusque dans les années 1970 ; à moins que l'émigration des hommes adultes ait été suffisamment forte pour contrebalancer le courant général d'immigration. Cette structure de population serait la résultante de mouvements de population différents et concurrents : l'immigration de familles entières influant globalement sur la pyramide, l'émigration individuelle modifiant les effectifs de classes d'âges précises (les hommes de 15 à 39 ans).

b) La pyramide de 1976 présente comme principaux caractères le rétrécissement à la base, qui concerne le groupe 0-4 ans, et le déficit accusé des hommes adultes.

Le déficit du groupe d'âges 0-4 ans, qui concerne les naissances survivantes de la période la plus récente (1970-1976), paraît être provoqué par deux phénomènes :

- une baisse de la natalité, confirmée par les enseignements que nous pouvons tirer de l'analyse de l'enquête fécondité (cf deuxième partie). Cette évolution des naissances à Dayes paraît s'inscrire dans un phénomène national de baisse de la natalité : le taux de natalité sur l'ensemble du Togo passant de 55 p. 1000 en 1961 à 45 p. 1000 en 1971 (Adognon, 1979).

- une sous-déclaration des naissances : en effet, le groupe 0-4 ans était le seul à ne pas bénéficier du "suivi" de l'observation : ceci a rendu plus difficile l'enregistrement des nés-survivants, comme de tous les individus qui n'étaient pas sur la liste de base du recensement (omis, immigrés), et a conduit à une sous-estimation des entrées dans l'échantillon (nés, immigrés) (Quesnel, Vimard, 1984).

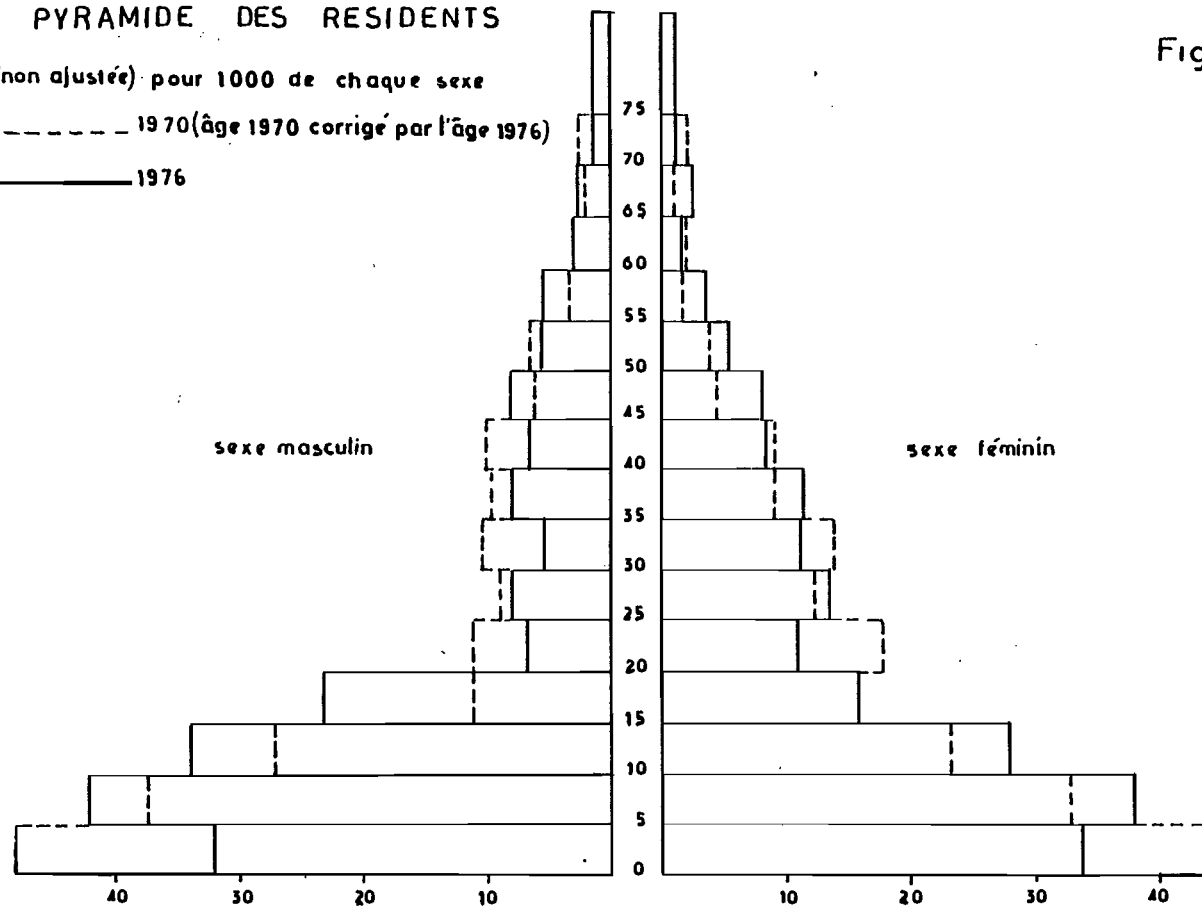
# PYRAMIDE DES RESIDENTS

(non ajustée) pour 1000 de chaque sexe

----- 1970 (âge 1970 corrigé par l'âge 1976)

————— 1976

Fig. 3



**Tableau 1.2 :**  
**Pyramide des résidents en 1970 et en 1976**  
**et rapport de masculinité**

1970			rapport de masculinité	1976			rapport de masculinité
Age 1970 corrigé 1976 *	H	F	1970	Age 1976	H	F	1976
0	131	162	81	0	152	158	96
1-4	816	720	113	1-4	494	515	96
5-9	736	660	112	5-9	850	756	112
10-14	532	470	113	10-14	683	557	123
15-19	218	320	68	15-19	470	314	150
20-24	218	362	60	20-24	139	220	63
25-29	173	252	69	25-29	160	271	59
30-34	204	282	72	30-34	110	222	50
35-39	189	185	102	35-39	163	228	71
40-44	198	181	109	40-44	133	166	80
45-49	121	91	133	40-45	164	165	99
50-54	129	81	159	50-54	117	108	108
55-59	67	35	191	55-59	115	70	164
60-64	61	44	139	60-64	66	33	200
65-69	38	24	158	65-69	58	51	114
70-74	51	47	109	70-74	27	25	108
75-79	17	11	155	75-79	48	32	150
80 +	36	29	124	80 +	30	33	91
N.P	4	7	57	N.P	54	55	98
<b>TOTAL</b>	<b>3939</b>	<b>3969</b>	<b>99</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4033</b>	<b>3979</b>	<b>101</b>

\* L'âge des individus résidant en 1970 et en 1976 a été corrigé de la façon suivante : Age 1970 corrigé = âge 1976 - 6.

Pour les résidents en 1970 seulement l'âge, enregistré en 1970 a été conservé.

Cette correction permet une comparaison par âge des structures de la population.

Source : E.R

La diminution des effectifs masculins entre 20 et 45 ans démontre la poursuite de l'émigration des hommes adultes de 1970 à 1976. Ces mouvements de départ provoquent un déséquilibre croissant des rapports de masculinité qui traduit l'accentuation du déficit masculin durant la période étudiée.

### 1.3. Structures des populations par grands groupes d'âges

a) Les structures de l'ensemble de la population sont caractérisées par quatre données essentielles (tableau 1.3) :

- l'extrême jeunesse de la population qui s'accroît entre 1970 et 1976 (à cette date 61 % de la population a moins de 20 ans). La jeunesse, caractéristique fondamentale des structures des populations des pays africains, est ici particulièrement accusée.
- l'évolution de la structure masculine avec une augmentation des effectifs 0-19 ans et 60 ans et plus, et une décroissance du nombre des hommes adultes (20-59 ans).
- la grande stabilité de la structure féminine contraste avec les changements qui affectent le sexe masculin. La structure féminine par âge évolue peu entre 1970 et 1976 : seul un léger rajeunissement peut être noté.
- le corollaire des deux points précédents réside dans l'écart croissant entre les structures masculines et féminines. Les effectifs de chaque sexe étant comparables cette distinction se retrouve dans la structure générale. Les jeunes sont plutôt des hommes, les adultes plutôt des femmes, et le sexe masculin l'emporte chez les personnes âgées, et ceci davantage en 1976 qu'en 1970.

Tableau 1.3 : Structure par grands groupes d'âges et par sexe en 1970 et 1976 (p. 1000).

Groupe d'âges \ Année \ Sexe	1970		1976	
	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN	FEMININ
0-19 ans	307	294	335	291
20-59 ans	164	185	139	184
60 ans et +	26	24	29	22
TOTAL	497	503	503	497

b) En ce qui concerne les deux principaux groupes ethniques, ewe et kabye, les points suivants doivent être soulignés (tableau 1.4) :

- La répartition par sexe est inchangée chez les Kabye ; par contre chez les ethnies autochtones, un glissement de 1 % de la population en faveur du sexe masculin entraîne en 1976 une supériorité du nombre des hommes chez les Ewe et une égalité entre les sexes chez les Ahlon, contrairement à la répartition de 1970.

- Le rajeunissement entre 1970 et 1976 est plus important chez les Kabye que chez les Ewe. La structure des Kabye est aux deux dates la plus jeune, ce qui est conforme avec leur caractère de groupe immigré.

- Chez les Ahlon, le rajeunissement de la structure masculine s'oppose au vieillissement marqué de la structure féminine.

- Le déséquilibre des effectifs par sexe, au détriment des hommes de 20 à 59 ans, est normal chez les Ewe et les Ahlon, au contraire il apparaît surprenant pour les Kabye. La baisse des effectifs des hommes de 20 à 59 ans nous semble être le signe d'une émigration importante d'adultes masculins dans la population allochtone, venue se greffer sur l'ancien mouvement d'immigration. Les effets démographiques de la crise de l'économie de plantation sont ainsi mis en évidence par ces départs des groupes autochtones justement chargés de fournir la force de travail nécessaire au développement de l'économie de plantation à Dayes.

## 2. STRUCTURES D'HABITAT OU SITUATION VILLAGEOISE

Nous avons souligné que la position dans l'espace villageois des différentes populations résidant à Dayes traduit implicitement la position globale de celles-ci dans la sphère de production et dans l'histoire de l'économie de plantation. Aussi, quand on se réfère à la situation villageoise, on renvoie d'une certaine façon à la situation géographique dans l'unité de peuplement, village-centre ou fermes, et à l'origine de la population, autochtone ou allochtone ; si le recouvrement n'est pas total, cette situation villageoise syn-

Tableau 1.4 :

Structure par grands groupes d'ages des résidents  
EWE , KABYE et AHLON en 1970 et 1976 (p.1000)

Ethnie	EWE				KABYE				AHLON			
Année Sexe Groupes d'âges	1970		1976		1970		1976		1970		1976	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
0-19 ans	314	293	336	286	303	319	335	327	307	307	328	273
20-59 ans	159	192	143	186	183	184	145	185	155	182	146	203
60 et plus	23	19	26	23	0	1	5	9	27	22	26	24
TOTAL	496	504	505	495	486	514	485	515	489	511	500	500

Source : E.R

thétise largement les deux termes considérés (tableau 1.5). Les fermes constituent une forme originale de l'habitat des villages de Dayes : alors que les cases du village-centre sont généralement construites en banco ou en "dur", et recouvertes d'un toit de tôle, les habitations des fermes sont très rudimentaires. Les cases d'une même famille du village-centre sont organisées autour d'une cour, et forment un ensemble peu étendu avec les autres groupes d'habitation, alors que la ferme est constituée par une famille, nucléaire le plus souvent, isolée sur les versants de la montagne ; quelquefois plusieurs fermes sont regroupées selon la même région d'origine. Au village-centre on trouve le plus souvent un dispensaire et une école. Enfin une route goudronnée ou une piste carrossable relie le village aux autres villages du plateau ainsi qu'au chef-lieu de la circonscription, Kpalimé. Au contraire les fermes sont atteintes par des sentiers au terme d'un trajet à pied qui varie en moyenne entre une ou deux heures. Aussi n'est-il pas surprenant qu'à la résidence au village-centre ou à la ferme, corresponde une position particulière dans la structure de production villageoise, position qui renvoie à des conditions sociales de reproduction fort différentes.

On constate que les populations autochtones, Ewe et Ahlon, résident dans leur grande majorité au village-centre (89 % et 94 % respectivement) alors qu'une très faible proportion de la population allochtone y est installée (6 %).

En considérant la situation villageoise selon le sexe et l'âge :

- pour la population ewe, on note une différence suivant le sexe aux âges élevés : la proportion de femmes ewe résidant au village-centre est plus importante que la proportion des hommes. Pour le groupe d'âge 15-29 ans, on constate au contraire une présence masculine plus forte au village-centre.

- pour la population kabye, on remarque également une proportion plus forte d'hommes que de femmes de 15 à 29 ans au village. Comme pour le groupe des Ewe de sexe masculin, cette présence au village-centre est liée à la différence de niveau de scolarité entre les garçons et les filles, cette différence étant plus accentuée chez les Kabye.



Tableau 1.5 :

Proportion des différentes populations des unités de peuplement  
de l'échantillon résidant au village-centre (p.100)

ETHNIE	EWE			KABYE			AHLON			POPULATION TOTALE		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-14 ans	89	90	90	3	2	3	94	93	93	67	67	67
15-29 ans	94	91	92	11	3	6	88	96	92	78	70	74
30-44 ans	88	89	89	2	1	2	100	91	94	65	62	63
45-59 ans	87	87	87	2	0	2	95	94	95	61	75	67
60-74 ans	84	91	88	0	0	0	71	100	83	72	89	79
75 et plus	89	95	92	...	...	...	100	100	100	86	95	90
N.P	83	81	82	32	30	31	100	100	100	75	73	74
TOTAL	89	89	89	7	5	6	94	94	94	70	69	70

Source : E.R

- à l'inverse, pour la population ahlon, le groupe masculin de 15-29 ans réside au village dans une proportion moindre que le même groupe d'âge féminin. On pourrait avancer qu'il s'agit là encore d'un effet de la scolarité : elle est ancienne dans la population ahlon, et beaucoup de jeunes gens accédant aux études secondaires émigrent vers les centres urbains extérieurs au plateau de Dayes.

Par la suite, nous désignerons la situation villageoise par ce double caractère de l'habitat : ethnique et géographique.

### 3. SCOLARISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION

#### 3.1. Différence selon le sexe

Globalement tous âges confondus, plus des deux tiers des hommes et près de la moitié des femmes âgés de six ans et plus sont ou ont été scolarisés (tableau 1.6). Si le niveau de l'enseignement primaire est le plus largement répandu parmi la population alphabétisée, le secondaire ou le supérieur sont atteints par environ 10 % de la population (15 % des hommes et 4 % des femmes).

La proportion des femmes illettrées est deux fois plus importante que la proportion d'hommes illettrés (54 % contre 27 %). Plus le groupe ethnique est scolarisé, plus ce rapport est élevé (tableau 1.7) : il est de 1,4 pour les Kabye, 2,8 pour les Ewe et 3,2 pour les Ahlon.

La diffusion de la scolarisation profite davantage aux hommes qu'aux femmes et l'écart est accru lorsque la population est fortement alphabétisée. Cet écart entre les sexes est d'autre part plus accentué dans l'enseignement secondaire et supérieur (près de quatre fois plus d'hommes que de femmes ont atteint ce niveau de scolarité).

#### 3.2. Différences selon l'ethnie

L'inégalité entre les populations autochtones (Ewe et Ahlon) et les populations immigrées (Kabye et "autres ethnies") est particulièrement forte (tableau 1.7). On peut noter la proportion élevée d'illettrés chez les Kabye de sexe masculin : 59 % contre 10 %

Tableau 1.6 :

Niveau scolaire selon le sexe et l'âge  
(en pourcentage de l'effectif de chaque groupe d'âges)

		A G E					
		6-14	15-29	30-44	45-59	60 et +	Ensemble
H O M M E S	Illétre	19	12	38	59	71	27
	Primaire	75	46	47	31	20	55
	Secondaire, Supérieur	4	39	10	3	3	15
	Etude N.P	2	3	5	7	6	3
	Effectif	1568	1054	480	429	236	3767
F E M M E S	Illétre	30	45	87	93	93	54
	Primaire	66	42	8	4	3	39
	Secondaire, Supérieur	2	9	2	0	1	4
	Etude N.P	2	4	3	3	3	3
	Effectif	1419	1214	751	377	181	3942

Source : E.R

Tableau 1.7 :

Niveau scolaire selon l'ethnie et le sexe  
pour les individus de 6 ans et plus (en pourcentage).

		ILLETRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE SUPERIEUR	ETUDE N.P	EFFECTIF
H O M M E S	EWE	17	62	18	3	2591
	AHLON	10	67	16	7	194
	KABYE	59	32	6	3	789
	AUTRES ETHNIES	46	34	8	12	192
F E M M E S	EWE	47	46	5	2	2687
	AHLON	32	51	6	11	194
	KABYE	81	17	..	1	893
	AUTRES ETHNIES	61	15	10	14	163

Source : E.R

chez les Ahlon et 17 % chez les Ewe. La différence est de même importance pour le sexe féminin.

Ces taux reflètent bien la disparité au détriment des Kabye spécialement défavorisés de par leur situation de métayers immigrés en provenance d'une région disposant d'une faible infrastructure scolaire, de plus situés dans des "fermes" aux confins des terroirs villageois et ainsi éloignés des écoles et des collèges.

Au contraire, les Ahlon présentent les caractéristiques d'une population ayant bénéficié beaucoup plus que les autres des retombées de l'implantation de l'économie caféière, et dont l'intégration dans l'économie marchande s'est réalisée plus vite que pour les autres populations.

### 3.3. Effets de la diffusion de la scolarisation

A partir de cette situation d'ensemble on aurait pu s'attendre à ce que les efforts entrepris au niveau national, et à Dayes tout spécialement, pour étendre la scolarisation, nivellent les distinctions d'une population à l'autre et d'un sexe à l'autre.

Si cette hypothèse est vérifiée par l'analyse selon le sexe, il n'en est pas de même pour les différences ethniques, remarquées au niveau général, qui subsistent dans les jeunes générations.

En ce qui concerne les écarts entre les sexes, en observant l'effet de génération, on constate qu'il est déterminant (tableau 1.6). Si les progrès de la scolarisation des hommes semblent être le résultat d'un progrès continu (les proportions d'illettrés diminuant régulièrement d'un groupe d'âges à l'autre), il n'en est pas de même pour le sexe féminin où seuls les groupes 6-14 ans et 15-29 ans sont concernés par la diffusion de l'enseignement. Ainsi pour les hommes la scolarisation apparaît comme un phénomène ancien, amorcé dès les générations 1900-1910, au contraire pour les femmes elle ne devient significative qu'avec les générations 1940-et suivantes (soit près d'un demi-siècle plus tard).

Si l'on considère les proportions d'illettrés dans les deux groupes d'âges les plus jeunes (6-14 ans et 15-29 ans, tableau 1.8), on constate que le rapport entre les sexes, très prononcé pour le groupe 15-29 ans (3,8 fois plus d'illettrés chez les femmes), s'amenuise fortement à 6-14 ans (où il est seulement de 1,6).

Tableau 1.8 :

Proportion d'illettrés dans les jeunes générations  
selon l'ethnie et le sexe

	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	
	6-14 ans	15-29 ans	6-14 ans	15-29 ans	6-14 ans	15-29 ans
EWE	9	7	17	32	13	20
AHLON	3	2	9	23	6	4
KABYE	48	34	64	86	56	60
ENSEMBLE	19	12	30	45	24	30

Source : E.R.

Tableau 1.9 :

Proportion d'enfants scolarisés dans les jeunes générations  
selon l'ethnie et le sexe

	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE	
	6-14 ans	15-29 ans	6-14 ans	15-29 ans	6-14 ans	15-29 ans
EWE	89	51	80	22	85	36
AHLON	96	50	89	28	93	39
KABYE	50	48	34	11	42	29
ENSEMBLE	79	50	68	19	74	33

Source : E.R.

Tableau 1.10 :

Proportion d'illettrés au TOGO  
(en pourcentage)

	ENSEMBLE DU TOGO *	REGION DES PLATEAUX RURAL *	LOME *	DAYES
Hommes	63	63	21	27
Femmes	91	88	62	54

\* Recensement général de la population (mars - avril 1970) :  
Direction de la Statistique, s.d.

Source : E.R



Cet affaiblissement de l'écart entre les sexes d'un groupe à l'autre de générations se retrouve au niveau des proportions de scolarisés (tableau 1.9) et se vérifie pour chaque groupe ethnique.

La diffusion de la scolarisation a atténué les inégalités entre les sexes devant l'instruction, sans cependant les avoir fait disparaître au moment de l'observation.

Au contraire les différences entre les ethnies s'accroissent dans les jeunes générations. Si l'on considère les Ewe et les Kabye (groupes ethniques numériquement les plus importants) le rapport des proportions d'illettrés (tableau 1.8) est chez les hommes : de 3,5 pour l'ensemble (au détriment des Kabye) ; de 4,9 pour le groupe des 15-29 ans ; de 5,3 pour le groupe 6-14 ans ; et chez les femmes : de 1,7 pour l'ensemble ; de 2,7 pour le groupe 15-29 ans ; de 3,8 pour le groupe 6-14 ans.

L'observation des proportions de scolarisés (tableau 1.9) montre de même que les disparités entre les ethnies sont plus accentuées dans le groupe 6-14 ans que dans celui de 15-29 ans.

#### 4. ACTIVITES ET STRUCTURES PROFESSIONNELLES

Les différences entre les sexes sont particulièrement marquées et les écarts selon les groupes ethniques importants pour chaque sexe.<sup>1</sup>

##### 4.1. L'activité masculine

4.1.1. Le niveau élevé de la population inactive (élève ou sans emploi) représente plus du quart de la population totale (tableau 1.11).

Cela tient tout d'abord au développement de la scolarisation et à la prolongation de la scolarité, mais aussi à l'inactivité des jeunes, comme en témoigne le groupe 15-29 ans où une partie ne va plus à l'école et attend de trouver un emploi ou une place dans

---

1. Les données concernent la population en âge d'être active (15 ans et plus). L'emploi des plus jeunes est une caractéristique des populations rurales africaines, mais nous voulons surtout montrer ici l'intensité de l'activité extérieure à la sphère domestique de production.



un lycée en ville. Ces jeunes ont souvent été classés comme sans emploi parce qu'ils n'aident qu'occasionnellement leurs parents aux travaux des champs. Le plus souvent ils tentent l'apprentissage d'un métier, puis d'un autre, et partent à la recherche d'un emploi en ville ; lorsqu'ils n'y réussissent pas, ils reviennent au village faire un peu de manoeuvrage pour gagner de l'argent et retourner tenter leur chance dans un centre urbain.

Cette inactivité, prise au sens large, atteint davantage les ethnies autochtones (29 et 27 %) que les Kabye (24 %). Les originaires de Dayes sont scolarisés plus longtemps que ne peuvent l'être les jeunes immigrés ; par contre les Kabye de 15 à 29 ans sont plus nombreux à rester sans profession (11 % contre 6 % pour les Ahlon et 2 % pour les Ewe) ; en effet, devant l'absence de nouvelles plantations ils ne trouvent pas à s'employer pour les travaux agricoles, si ce n'est de façon temporaire comme manoeuvres saisonniers, et leur niveau d'instruction plus faible restreint leurs possibilités d'insertion dans les activités "modernes".

4.1.2. La relative faiblesse des actifs agricoles : si la population active représente moins de 75 % de l'ensemble, il faut également souligner la faiblesse de la population ayant une activité strictement agricole (exploitant agricole et aide-familial) pour une zone rurale : 54 % de la population totale (et 73 % de la population active).

En ce domaine, les distinctions selon les ethnies sont assez nettes : Ewe (50 %), Ahlon (55 %) et Kabye (70 %). Ceci montre bien que ces derniers tiennent correctement le rôle qui leur a été dévolu dans l'économie : celui de forte de travail pour les cultures de rente.

La différenciation est particulièrement accusée dans les générations les plus jeunes (15-29 ans et 30-44 ans). Ainsi 95 % des Kabye et seulement 78 % des Ahlon et 67 % des Ewe de 30-44 ans ont une activité agricole. De même pour le groupe 15-29 ans les données sont de 31 % pour les Kabye, 20 % pour les Ewe et 18 % pour les Ahlon.

#### 4.1.3. L'importance des activités non agricoles pour les autochtones

Les différences entre les ethnies sont également remarquables dans les secteurs secondaire et tertiaire occupés pour l'essentiel par des hommes originaires de Dayes.

Si le commerce est peu (Ewe) ou pas du tout (Ahlon et Kabye) pratiqué, en revanche l'artisanat (et l'apprentissage qui doit lui être relié) représente environ 10 % de la population masculine autochtone.

Il en est de même pour la catégorie "autres", qui recouvre les fonctionnaires (enseignants, agents sanitaires et sociaux), les encadreurs et le personnel religieux (moines, prêtres, pasteurs).

De ces différents secteurs, les Kabye sont pratiquement absents (6 % contre 18 % aux Ahlon et 21 % aux Ewe). Ceci démontre qu'ils restent cantonnés par le système économique et social dans le secteur agricole qui demeure pour l'essentiel leur seule forme d'activité possible ; au contraire les groupes autochtones participent aux activités induites par le développement de l'économie marchande (habitat non traditionnel, transport, secteur public ou para-public d'encadrement et d'enseignement).

Ces résultats ne sont pas étonnants : l'immigration des Kabye n'avait d'autre fonction que de fournir la main d'oeuvre nécessaire au développement et à l'entretien des plantations. Au contraire les jeunes autochtones, de plus en plus scolarisés, délaissent le travail agricole pour recherche des emplois dans une activité "moderne". Ainsi le statut dans l'économie de plantation (propriétaire/métayer) détermine-t-il le degré de participation de la population à l'activité agricole et au secteur "moderne".

#### 4.2. L'activité féminine (tableau 1.12)

4.2.1. L'activité est plus précoce : les femmes sont "actives" plus jeunes que les hommes du fait d'une moindre scolarisation et d'une scolarité plus courte. De 15 à 29 ans on note 79 % d'actives et seulement 46 % d'actifs (à ce niveau il n'existe pas de différence ethnique).

Tableau 1.12 :

Activité selon l'âge et l'ethnie : sexe féminin (en pourcentage)

A C T I V I T E									
	âge	sans ou élève	aide familial	exploitant agricole	com- merçant	coutu- rière	apprentie	autres	effectif total
E W E	15-29	22	614	1	1	5	3	4	814
	30-44	2	87	8	0	3	0	0	455
	45-59	2	74	23	1	0	0	0	296
	15 & +	15	69	9	1	3	1	2	1731
A H L O N	15-29	20	62	4	6	2	3	3	69
	30-44	7	60	12	14	7	0	0	43
	45-59	6	47	35	6	0	0	6	17
	15 & +	15	58	13	8	3	1	2	139
K A B Y E	15-29	20	75	0	0	3	2	0	270
	30-44	0	100	0	0	0	0	0	213
	45-59	0	98	2	0	0	0	0	51
	15 & +	10	87	0	0	2	1	0	539
T O T A L	15-29	21	66	1	2	4	3	3	1216
	30-44	2	89	5	2	2	0	0	753
	45-59	2	75	20	1	0	0	2	378
	15 & +	14	72	7	1	3	1	2	2529

Si à partir de 30 ans aucune distinction entre hommes et femmes ne se remarque, cet écart dans les groupes les plus jeunes entraîne pour l'ensemble de la population (15 ans et plus) un taux d'inactivité féminin plus faible (14 % contre 27 % pour le sexe masculin).

4.2.2. Une activité essentiellement agricole et dépendante : les femmes sont avant tout aide-familiale, et ceci durant la plus grande partie de leur vie ; c'est-à-dire qu'elles aident leur mari ou leur père dans ses travaux agricoles, tout en se livrant à leurs activités ménagères et d'éducation des enfants. Cette dépendance provient de leurs difficultés pour accéder à la propriété foncière (plantations ou parcelles vivrières) et de leurs possibilités moindres de sortir de l'activité agricole à l'aide d'un apprentissage, réservé le plus souvent aux garçons (de 15 à 29 ans : 7 % des hommes sont apprentis et seulement 3 % des femmes).

Le commerce (1 %), l'artisanat (3 %) et les activités classées "autres" (2 %) sont fort peu représentées, et les femmes ne participent que très faiblement aux secteurs non-agricoles.

En ce domaine, les disparités ethniques sont importantes : les femmes Kabye ne sortent pas de la condition d'aide-familiale. Par contre chez les Ewe et surtout chez les Ahlon, l'économie de plantation en désorganisant la production vivrière a transformé les rapports sociaux de production entre les hommes et les femmes. Durant les dernières années les liens entre le mari et son (ses) épouse(s) sont devenus moins étroits et les ruptures matrimoniales se sont accrues ; il en résulte qu'un plus grand nombre de femmes vivent seules et acquièrent un statut de chef d'exploitation, à partir de 45 ans notamment (de 45 à 59 ans 23 % chez les Ewe et 35 % chez les Ahlon).

D'autre part, les femmes autochtones sont davantage engagées dans les activités non-agricoles. Ceci est vrai pour les Ewe (7 %) mais surtout pour les Ahlon (14 % dont notamment 8 % dans le commerce).

## 5. LES ESPACES DE L'ECONOMIE DE PLANTATION

L'enquête migration a interrogé sans exception tous les chefs de ménages, et tous les hommes de plus de 20 ans. Ils sont au total 1014 dans notre échantillon. Ces individus se distribuent dans différentes sphères de production à partir de Dayes, que ce soit sur le plateau même ou/et à l'extérieur (au Ghana, au Litimé, etc.).

Cet enracinement dans l'économie de plantation et cette distribution dans les espaces de production se différencient selon les groupes de populations (tableau 1.13).

On remarque que le nombre de plantations par individu est relativement plus faible pour les Ewe du village-centre que pour les Ahlon. On note à la suite que les Ahlon, les Ewe des fermes, et les Kabye participent presque tous à l'économie de plantation ; les Ewe du village-centre ayant des activités dans d'autres sphères de production.

On a vu que les Kabye n'avaient pas de résidence au village-centre, ils sont tous concentrés dans les fermes. Par ailleurs, il apparaît normal que les planteurs Kabye aient tous au moins une plantation dans l'unité de peuplement enquêtée, puisque c'est ainsi que leur résidence a été définie. Ils exploitent moins de plantations que les autres planteurs ewe et ahlon : ils ont en général une plantation en métayage ; si on ajoute à cela la parcelle de vivrier, le travail qu'ils doivent fournir est beaucoup plus important que pour un planteur propriétaire dont une partie de plantation a été donnée en métayage.

Ces planteurs résidant dans l'unité de peuplement, au village-centre et dans les fermes, exploitent 2,2 plantations au total, dont 1,7 plantation se situe dans l'unité de peuplement et 0,5 ailleurs. On remarque enfin que 9 planteurs sur 100 n'exploitent aucune plantation dans l'unité de peuplement de résidence ; cette proportion considérée du point de vue de chacune des situations villageoises, est égale à 12/100 pour les Ewe du village-centre, 13/100 pour les Ahlon, 2 sur 91 pour les Ewe des fermes et un seul cas sur 163 pour les Kabye des fermes. On note ainsi l'extrême élargissement de l'espace de production des Ewe et des Ahlon. Cet élargissement, nous l'avons vu, appartient à l'histoire de l'économie de plantation

Tableau 1.13 :

Nombre de planteurs et nombre moyen de plantation  
selon le lieu et la situation villageoise

Situation villageoise	Nombre de planteurs parmi les hommes résidents				Nombre moyen de plantations (H) par :			
	Résident	PLANTEURS			Résident	PLANTEURS		
		Ensemble	dans l'U.P *	hors Village **		Ensemble	dans l' U.P	hors Village
EWE-V	634	510	447	63	1,8	2,3	1,6	0,7
AHLON-V	48	46	40	6	2,4	2,5	1,4	1,1
EWE-F	98	91	89	2	2,5	2,8	2,4	0,4
KABYE-F	177	163	163	0	1,8	2,0	1,8	0,2
ENSEMBLE	1014	834	760	74	1,8	2,2	1,7	0,5

\* Unité de peuplement enquêtée  
ceci n'exclut pas la propriété d'autres plantations à l'extérieur de l'unité de peuplement  
\*\* exclusivement.

Source : EP-MIG



du plateau de Dayes. Mais à l'heure actuelle, cette différence donne la mesure de l'écart existant au niveau du statut entre les résidents du village-centre et les résidents des fermes. Ces derniers vivent sur leur lieu d'exploitation. Cette résidence à la ferme est le signe d'un statut et d'une organisation différente de la production ; aussi l'origine ethnique n'intervient-elle qu'en second lieu dans la différenciation des formes de reproduction sociale.

Enfin pour compléter les remarques précédentes concernant les espaces de production, nous pouvons noter que si les Ewe du village et les Ahlon ont la même proportion de planteurs non impliqués dans l'économie de plantation du village, il existe une différence sensible, entre eux, quant au rapport du nombre de plantations au village et du nombre de plantations à l'extérieur : le planteur ewe du village-centre exploite 2,3 plantations au total dont 1,6 plantations au village, et le reste à l'extérieur, alors que le planteur ahlon exploite au total plus de plantations (2,5) dont seulement 1,4 se trouvent dans l'unité de peuplement. Autrement dit, le planteur ewe a 70 % de ses plantations situées dans l'unité de peuplement contre 56 % pour le planteur ahlon. Cela est dû à des contraintes géographiques : les Ahlon sont établis dans une vallée, où l'extension des terres cultivées dans l'espace villageois est plus difficile que sur le plateau proprement dit ; par ailleurs, la vallée ahlon faisant frontière avec le Ghana, le passage au Ghana a été facilité et la création de plantation cacaoyères par les Ahlon relativement plus importantes que pour les Ewe.

### 5.1. Constitution de l'espace villageois de l'économie de plantation

Il existe six manières importantes d'acquérir ou créer une plantation en tant que propriétaire ou métayer.

- La première façon est appelée, dans la nomenclature des tableaux, héritage-jachère. Il s'agit d'une terre obtenue auprès de la communauté autochtone soit directement, et il s'agit alors d'une terre en friche ou en jachère qu'un individu va complanter, soit par héritage quand le droit d'usage de la terre est définitivement acquis par la famille restreinte.

- la deuxième façon consiste simplement dans l'héritage d'une plantation : héritage complanté.
- La troisième se définit d'elle-même : il s'agit de l'achat d'une terre en friche.
- La quatrième correspond à la fin du contrat de dibimadidi avec le partage de la plantation mise en valeur par le métayer.
- Les autres façons moins fréquentes, comme l'achat de terres complantées, ont été regroupées dans la nomenclature sous une seule rubrique.
- Il faut accorder une place spéciale au contrat de dibimadidi<sup>1</sup> en cours puisqu'il est à la fois mode d'acquisition de la terre et d'exploitation de la plantation. Le contrat de dibimadidi convenait à l'origine, du partage de la récolte. C'est à la suite de la nécessité croissante de main d'oeuvre que la clause du partage à terme de la terre a été introduite dans le contrat, afin d'attirer cette main d'oeuvre. Actuellement, étant donné le rapport dialectique entre l'accaparement du sol et la capture de main d'oeuvre, les planteurs, dans certains cas, refusent d'admettre que le contrat passé avec le métayer inclut ce partage ; de fait, nous avons constaté que des contrats dits de dibimadidi ne le prévoyaient pas. Dès lors, ce contrat est à mi-chemin entre le contrat "abusa" et le contrat dibimadidi tel qu'il a été pratiqué jusqu'alors.

---

1. Ce double aspect du dibimadidi présente un inconvénient au niveau de l'analyse de l'acquisition des plantations puisqu'une plantation peut être comptée deux fois : une première fois au niveau du propriétaire qui a reçu la terre en friche, une autre fois au niveau du métayer qui l'a reçue à la suite d'un contrat de dibimadidi. La non-correspondance, relevée lors de l'enquête, entre le nombre des contrats de dibimadidi en cours et le nombre de plantations données en exploitation de cette façon par les propriétaires, peut être explicitée à différents niveaux que nous ne développerons pas ici mais qui sont essentiellement au nombre de trois (Quesnel, 1981) : au niveau de la collecte de l'information (métayers rattachés par erreur à une unité de peuplement de l'échantillon, erreur sur l'unité de résidence du propriétaire d'une plantation en métayage) ; au niveau du traitement des données (non prises en compte à l'exploitation des plantations au delà de la quatrième plantation par planteur, pour des questions de coût de traitement) ; au niveau de la déclaration faite par les propriétaires avec une sous-estimation du faire-valoir indirect en partie liée aux problèmes inhérents à celui-ci.

Les planteurs propriétaires autochtones ont pris conscience de l'origine de la propriété, aussi actuellement créent-ils eux-mêmes le plus souvent la plantation, mais ne pouvant en assurer le faire valoir directement, la cèdent à un métayer abusé. La confusion naît du fait qu'ils la cèdent avant que la plantation "rapporte", le métayer se considérant alors en contrat dibimadidi. Cette confusion participe des nouvelles stratégies d'accaparement et d'exploitation du sol engendrées par la crise des dernières années, et que l'opération SRCC ne manque pas d'accentuer.

Durant l'ensemble de la période de création des plantations les autochtones sont seuls responsables de l'extension des surfaces cultivées. Le mode d'acquisition au village est constitué pour sa plus grande partie (61 %) par l'obtention de la terre auprès d'un lignage, ou de la communauté villageoise (tableau 1.14).

La terre s'obtient en friche et le paysan y plante le café. Dès lors il bénéficie d'un droit de regard et d'usage de la terre, tant qu'elle sera en exploitation. L'autre mode d'obtention de la terre (bien que l'acquisition ne soit pas réglée) le plus important est le dibimadidi (22 %).

On remarquera que, quel que soit le rang de la plantation, il n'y a pas de changement sensible de l'importance du mode d'obtention par héritage-jachère qui demeure la forme d'acquisition majoritairement employée.

On peut en déduire que l'obtention de la terre pour y créer une plantation n'a pas présenté de grandes difficultés même si on était déjà possesseur d'autres plantations. La faiblesse des achats de terres en friche, surtout pour la première plantation, l'atteste. Par ailleurs sachant que le dibimadidi est surtout le fait d'individus qui ne sont pas propriétaires, ou qui ne peuvent obtenir la terre directement de la communauté, si un individu prend une quatrième plantation en dibimadidi, on peut supposer qu'il a obtenu la précédente de la même manière, que les contrats soient en cours ou qu'ils soient terminés. Cette quatrième plantation représente donc une charge de travail supplémentaire très importante, aussi cette obtention correspond-elle à une stratégie personnelle d'occupation du sol. On espère ainsi accaparer dans quelques années la moitié de cette plantation. On peut actuellement douter de ce résultat au vu de la résis-

Tableau 1.14 :

## Mode d'obtention des plantations au village

rang des plantations Mode d'acquisition	1 plantation	2 plantation	3 plantation	4 plantation	ensemble
Héritage jachère	62	56	65	64	61
Héritage complanté	5	8	6	13	7
Achat jachère	2	4	5	6	3
DMD terminé	7	6	4	3	6
Achat complanté héritage après ach. autre	2	1	1	3	1
DMD en cours	22	25	19	11	22
TOTAL	100	100	100	100	100
Effectifs	(723)	(420)	(160)	(69)	(1372)

Source : EP-MIG

tance des propriétaires qui ont tendance à reculer sans cesse la date du partage. On peut aussi penser que cette quatrième plantation prise en dibimadidi est due aux mauvais rendements des plantations antérieures.

Enfin, notons à ce niveau la part non négligeable de l'héritage de plantation quand il s'agit d'en obtenir une quatrième. Il faut y voir la preuve, s'il en était besoin, de la prise de la terre sur le patrimoine de la communauté pour la faire entrer définitivement dans le patrimoine individuel.

L'évolution du mode d'acquisition de la première et de l'ensemble des plantations au village selon l'époque, renseigne en premier lieu sur l'extension de la plantation caféière, et par là, sur l'ensemble des terres qui ont été soustraites du patrimoine de la communauté villageoise pour entrer dans l'économie de plantation (tableau 1.15).

Les premières plantations ont été créées pour près de 30 % d'entre elles avant 1955, ce qui correspond à la mise en place intensive de l'après-guerre. Cette extension se poursuit très fortement puisqu'en 5 ans de 1956 à 1960, près de 22 % des premières plantations ont été créées. A cette date, l'économie de plantation à Dayes est à son maximum, les cinq années suivantes vont voir une réduction assez importante de la création de nouvelles plantations, qui correspond à une production forte des plantations récemment créées, et au début du désengagement des jeunes autochtones de la terre. Le dibimadidi d'ailleurs fait son apparition et s'étend de plus en plus. Les années suivantes voient une reprise soutenue ; il est remarquable de noter que près de 18 % des premières plantations ont été créées en 1971-76.

En fait, si on se reporte maintenant à l'ensemble des plantations créées à partir d'une terre en friche, ces dernières années 1971-1976 correspondent à l'extension la plus forte (24 %) de l'histoire de cette économie de plantation, si on excepte le commencement qui s'étale sur vingt ans environ. Cette fièvre de la terre correspond paradoxalement au moment le plus fort de la crise de production, et amène donc plusieurs questions : est-ce le fait que les plantations mises en place avant 1960, n'aient pas été rénovées et qu'il faille alors les remplacer, voire les étendre devant la crise de production, ou bien s'agit-il de formes nouvelles d'occupation de l'espace, dans la mouvance générale de l'aliénation de la terre ?

Tableau 1.15 :

Mode d'acquisition de la première et de l'ensemble  
des plantations dans l'U.P. selon l'époque

Mode acquisition Epoque	1ère plantation			toutes plantations		
	héritage jachère	Achat friche héritage complanté etc	DMD en cours	héritage jachère	Achat friche héritage complanté etc	DMD en cours
1955 et av	30	30	5	27	15	3
1956 - 1960	22	14	15	20	31	12
1961 - 1965	12		23	12		19
1966 - 1970	18	56	25	17	54	27
1971 - 1976	18		32	24		39
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : EP - MIG

Si on examine en parallèle l'acquisition faire-valoir par dibimadidi en cours, il est difficile de se prononcer pour le moment quant à la nature véritable du phénomène. Par contre, on peut voir que l'extension de la durée de dibimadidi est très nette ; il est en effet surprenant que près de 15 % des dibimadidi en cours aient déjà une durée supérieure à 20 ans, surtout si l'on se souvient que les termes des premiers contrats de ce type prévoyaient que la plantation devait être partagée dès qu'elle produirait. Cette transformation importante du contrat souligne la confusion qui règne en ce qui concerne l'organisation de la production à l'heure actuelle. En effet, les autochtones ont une démarche qui peut sembler paradoxale : d'un côté ils comptent de plus en plus de terres prises sur la communauté, profitant par là des possibilités d'accaparement individuel qu'offre la mise en plantation, mais d'un autre côté, à cause d'une force de travail familiale déficitaire, voire inexistante, ils passent par le faire-valoir indirect, et donc cèdent ces terres aux allochtones sous contrat de dibimadidi.

Ils se résignent difficilement à cette cession, à cette aliénation (à terme) de la moitié de la terre, comme le confirme la durée du contrat dibimadidi extrêmement longue.

Une autre question vient alors : s'agit-il vraiment d'une stratégie d'accaparement du sol ? La cession croissante en dibimadidi et la prolongation indéfinie du contrat n'est-elle pas plutôt le seul recours possible dont disposent les planteurs autochtones pour capter le main d'oeuvre nécessaire à la production.

Aussi plus qu'une stratégie d'accaparement du sol, ne serait-ce pas plutôt une forme de capture de la main d'oeuvre ?

Nous reviendrons plus en profondeur sur ce dilemme qui s'exprime de toute façon concrètement dans l'espace villageois par une extension du dibimadidi comme relation de production.

## 5.2. Situation villageoise et extension de l'espace de production villageois

Les rôles dans l'extension des plantations caféières ont été nous l'avons vu strictement distribués : aux Ewe et aux Ahlon de faire entrer les terres de la communauté destinées à la production vivrière

et donc à la reproduction de celle-ci, dans l'économie de plantation ; aux Kabye et autres populations allochtones d'assurer l'exploitation de ces plantations.

Le couple ethnique-situation est déterminant quant à la différenciation du mode d'acquisition de la plantation. A partir du mode d'acquisition de la première et de l'ensemble des plantations au village, selon la situation villageoise (tableau 1.16), nous pouvons dégager les remarques suivantes :

La première plantation est acquise à la suite d'une prise de terres en friche sur la communauté. Ceci est plus particulièrement accentué chez les Ewe, qu'ils résident au village-centre ou à la ferme (respectivement 85 % et 74 %).

Toutefois les Ewe des fermes ont pour le reste une structure d'acquisition de la plantation légèrement différente, largement significative d'une autre forme d'organisation de la production : 11 % ont en effet obtenu leur première plantation à partir d'un contrat dibimadidi, autrement dit par un moyen qui était jusque là le fait de la population allochtone. S'il s'agit comme on peut le penser d'Ewe non originaires du village enquêté, on peut alors se demander pourquoi ne se sont-ils pas installés sur une terre appartenant à leur communauté villageoise d'origine ; qu'ils aient déjà là-bas une plantation ou qu'ils n'en aient pas, nous sommes ici en présence d'une forme déclarée d'accaparement du sol. Nous pourrions faire la même observation en ce qui concerne les Ahlon résidant au village-centre. Ils présentent en effet la même structure d'acquisition de la première plantation. Remarquons par ailleurs qu'une part importante des Ahlon obtient sa première plantation selon une forme qui consacre l'aliénation individuelle de la terre (héritage, achat, etc.).

Les Kabye des fermes, pour près des 3/4 d'entre eux, créent leur première plantation, comme celles qui suivront, par le biais obligé du contrat de dibimadidi. Nous avons vu que si la prise de terre en friche pour la création de la première plantation n'avait guère évolué ces dernières années, il en était autrement du contrat de dibimadidi (tableau 1.15) ; ceci est dû au fait que le dibimadidi est aussi une forme d'exploitation de la terre si on se place du point de vue du planteur propriétaire autochtone ; aussi ce qui correspond



Tableau 1.16 :

Mode d'acquisition des plantations  
selon la situation villageoise

MODE D'ACQUISITION	SITUATION VILLAGEOISE							
	PREMIERE PLANTATION				ENSEMBLE DES PLANTATIONS			
	EWE V	EWE F	AHLON V et F	KABYE F	EWE V	EWE F	AHLON V et F	KABYE F
Héritage - friche	85	74	69	1	81	73	64	1
Héritage com- planté achat friche DMD terminé etc...	13	14	16	26	15	17	26	23
DMD en cours	2	12	15	73	4	10	10	76
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100
EFFECTIF CONSIDERE	(423)	(78)	(42)	(158)	(793)	(190)	(62)	(291)

Source : E.P -MIG

à la création d'une première plantation pour un allochtone, est peut-être la mise en exploitation d'une quatrième plantation pour un autochtone.

Ainsi, à l'examen de l'ensemble des plantations du village, on se rend compte que l'accroissement de l'extension des plantations est le fait essentiellement d'individus qui possédaient déjà une plantation. Nous l'avons noté ailleurs, nous sommes ici en présence d'une transformation de l'espace des cultures commerciales sur le plateau de Dayes : l'extension des plantations sur le plateau n'est plus continue et régulière (les individus créant une seule plantation), elle répond à des nécessités nouvelles qui obligent des individus déjà propriétaires de plantations à étendre celles-ci.

Pour les Ewe du village-centre, la population la plus importante du plateau, l'extension de l'économie de plantation se fait dans plus de 80 % des cas sur les terres de la communauté. La grande mise en exploitation d'il y a 25-30 ans a été suivie par un ralentissement pendant la période de pleine production caféière et, durant la dernière décennie, d'un nouvel accroissement de l'extension des plantations : l'accroissement de 1966 à 1970 a été de 38 % et de 1971 à 1976 de 34% (tableau 1.17) Les autres formes d'obtention de terres ou de plantations ont peu varié dans le temps.

Les Ewe des fermes présentent des caractéristiques sensiblement différentes quand on les met en parallèle avec les Ewe du village-centre. En effet, si les Ewe des fermes obtiennent pour la majorité, les terres qu'ils vont complanter auprès de la communauté, bénéficiant en cela des mêmes possibilités que l'ensemble de la population Ewe, nous devons nous interroger sur l'accroissement dans la dernière décennie des terres qu'ils ont fait entrer dans la sphère de production caféière. La croissance de 1966-70 a été de 71 %, et de 1971-76, de 79 %.

Il y a là l'indication d'une organisation de la production et des stratégies qui lui correspondent, différentes. Nous avons noté par ailleurs qu'ils avaient le plus grand nombre de plantations au village par planteur ; cette accumulation est récente, si on s'en tient à l'accroissement spectaculaire des dernières années. Les Ewe des fermes sont en nombre restreint, ils appartiennent à une population

nouvelle,<sup>1</sup> qui s'installent sur son lieu de production, aussi peut-on penser qu'ils constituent l'avant-garde de la redistribution de l'espace de production villageois.

Les Ahlon représentent peut-être la population, dans son ensemble, la plus intégrée aux sphères de la production caféière ; l'aliénation de la terre en friche est en fait admise depuis longtemps, on constate en effet que 25 % des plantations ont été héritées. Bien que les effectifs soient faibles, il faut noter la faible extension des terres en friche mises en plantation. On peut sans doute attribuer cela à une diminution des terres disponibles dans cette vallée encaissée, et à l'impossibilité "ethnique" de trouver des terres sur le plateau proprement dit.<sup>2</sup>

Mais ne pourrait-on tout aussi bien l'attribuer à une diminution de la population rurale, et à une évasion de la main d'oeuvre familiale, dues à une forte scolarité, et une émigration urbaine relativement importante ?

Enfin, les Kabye sont directement liés au contrat dibimadidi dans leur intégration à l'économie de plantation. Si leur volonté de prise de terre est encore mal définie à travers ce contrat dont les termes sont devenus de plus en plus flous, il n'en demeure pas moins que ce type de contrat est en accroissement dans les dernières décennies. La croissance de 1966 à 1970 fut de 34 % et de 1971-76 de 29 %. Ces chiffres sont intéressants à plus d'un titre : ils indiquent un léger fléchissement de la croissance du contrat de dibimadidi dans les cinq dernières années, alors que l'on assiste à une augmentation de la croissance des terres mises en plantation.

1. Il s'agit d'autochtones de la région des Plateaux ; ils sont de Dayes pour la plupart mais n'appartiennent pas à un lignage fondateur du village. Toutefois, il ne faut pas négliger les jeunes originaires du village qui s'installent dans les fermes.

2. Les querelles à propos des territoires situés sur la partie du plateau, autour du village actuel d'Elavagon, sont de plus en plus virulentes, les Ahlon soutenant qu'ils chassaient sur ces villages avant la création du village d'Elavagon.

Tableau 1.17 :

Epoque et mode d'acquisition de plantations dans l' U.P  
selon la situation villageoise

MODE D'ACQUISITION Epoque	Situation Villageoise			
	EWE-V	EWE-F	AHLON V-F	KABYE V-F
<b>Héritage - friche</b>				
1955 et avant	28	23	20	-
1956 - 1960	20	18	23	-
1961 - 1965	12	10	25	-
1966 - 1970	17	18	12	-
1971 - 1976	23	31	20	-
Total	100	100	100	-
Effectif	(645)	(139)	(40)	-
<b>Héritage complanté, achat etc...</b>				
1955 et avant	25	22	-	6
1956 - 1960	17	36	-	7
1961 - 1965	17	15	-	14
1966 - 1970	23	36	-	36
1971 - 1976	18	21	-	37
Total	100	100	-	100
Effectif	(120)	(33)	(16)	(67)
<b>DMD en cours</b>				
1955 et avant	-	-	-	0
1956 - 1960	-	-	-	9
1961 - 1965	-	-	-	22
1966 - 1970	-	-	-	30
1971 - 1976	-	-	-	39
Total	100	100	100	100
Effectif	(28)	(18)	(6)	(220)

Source : EP - MIG

Ce fléchissement s'oppose également à l'accentuation de la croissance de l'ensemble des contrats de dibimadidi (tableau 1.15) ; on peut donc en déduire que les contrats de dibimadidi ne sont plus le fait aussi largement que par le passé des Kabye. Ils ont réalisé 75 % des contrats dibimadidi des cinq dernières années, contre 84 % il y a dix ans et 85 % il y a quinze ans. Cela renvoie au fait d'une part, que certains Kabye en face de la crise de production sont retournés chez eux, et d'autre part, qu'il existe un ralentissement de l'immigration Kabye.

Il faut toutefois signaler que se dessine à cette époque de l'enquête, ce qui pourra être clairement observé plus tard, à savoir le développement par les Kabye de stratégie d'occupation du sol dans l'ensemble de la région des Plateaux, laissant à d'autres le place qu'ils avaient jusqu'alors occupée dans l'économie de plantation, c'est-à-dire celle de fournisseur ou vendeur de force de travail simple sous la forme de contrat de métayage (partage de la récolte) ou de manoeuvrage, le temps de la campagne du café et du cacao.

Cela renvoie également à une autre observation : la population ewe participe de plus en plus à la création de plantations à partir d'un contrat dibimadidi. Autrement dit, elle se trouve à la place autrefois réservée aux étrangers dans la relation de production entre un détenteur de la terre et le métayer chargé de la cultiver, telle que la régit le contrat de dibimadidi. Ces deux observations, sur lesquelles nous reviendrons au moment de l'étude des mouvements de population, renseignent une fois de plus sur les changements encore mal définis, qui s'opèrent dans l'économie de plantation, changements dont les vecteurs sont les stratégies d'occupation de l'espace villageois, et de la capture de main d'oeuvre nécessaire à la mise en valeur de cet espace.

Au cours de cet examen de la constitution de l'espace villageois de production de cultures commerciales et de son évolution, nous avons noté la forte extension des plantations caféières et de la part des autochtones et la prise de terres par dibimadidi par les allochtones. Mais cette croissance ne peut être vraiment comprise qu'à partir du moment où l'on considère l'ensemble des espaces de production de cultures commerciales, et l'évolution de ceux-ci pendant la période considérée.

### 5.3. Les espaces extra-villageois de l'économie de plantation

Nous allons examiner comme nous l'avons fait pour le village, le mode d'acquisition de la terre et son évolution (tableau 1.10), à travers les différents lieux.

- le canton : l'acquisition des plantations est ancienne : s'agissant de l'ensemble de plantations, 82 % ont été acquises il y a plus de 10 ans ; il n'y a pas eu beaucoup de premières plantations dans les dix dernières années, puisque 90 % des premières plantations ont une ancienneté supérieure à 10 ans. Les premières plantations avaient été créées sur des terres obtenues en friche auprès des lignages pour 72 % d'entre elles, alors que pour les autres seulement 62 % ont été des terres prises aux lignages.

En comparant la proportion de plantations du canton et la proportion de plantations du village créées à partir d'une terre en friche ou d'une jachère, aucune différence notable n'apparaît; Cela tient au fait que les Ewe du village considéré et les Ewe du canton appartiennent aux mêmes lignages dans leur grande majorité : l'essaimage des lignages dans l'espace que circonscrit le canton s'est fait à partir des territoires de chasse qu'ont délimités les chasseurs du village d'origine, lequel est aujourd'hui chef-lieu de canton. L'ensemble des terres autour des nouveaux villages créés reste le patrimoine des lignages et donc de la communauté des villages du canton. Ces terres sont disponibles pour l'ensemble des autochtones du canton tant qu'il s'agit d'y exploiter des cultures vivrières. Quand ont été introduites les cultures pérennes, cette facilité a pu se prolonger un certain temps. Dans les dernières années, la pression foncière interne au village a conduit à réduire la libre disposition des terres aux seuls segments de lignage résidant au village. Il en a résulté pour les originaires du canton une plus grande difficulté à y installer une première ou une autre plantation. Ainsi parmi les 10 % de plantations créées après 1966, seulement 35 % ont été obtenues à partir des terres du lignage ou de la communauté.

Cette proportion de plantations créées à partir d'une terre en friche est un bon indice de la possibilité d'obtenir des terres d'une communauté villageoise, et donc un bon indice de la pression foncière extérieure. Par ailleurs, étant donné que les contrats de

Tableau 1.18 :

Espaces extravillageois de production de cultures commerciales  
des résidents à DAYES

Proportion de plantations dans chacun des espaces considérés (p.100)

	Village	Canton	Reste de Dayes	Ghana proche	Litimé	Akposso	Ghana éloigné	Circons cript autres
<u>1ère plantation</u>								
Effectif	(723)	(40)	(11)	(23)	(14)	(6)	...	...
Proportion acquise avant 1966 (1)	68	90	...	83	...	...	...	...
Proportion acquise en friche avant 1966 (2)	71	72	...	10	...	...	...	...
<u>Toutes plantations</u>								
Effectif	(1372)	(92)	(34)	(109)	(57)	(34)	(37)	(54)
Proportion acquise avant 1966	52	82	70	71	65	70	88	95
Proportion acquise en friche avant 1966	69	62	54	15	21	20	15	35

(1)  $proportion\ acquise\ avant\ 1966 = \frac{Effectifs\ de\ plantations\ acquises\ av\ 66}{Effectif\ total}$

(2)  $proportion\ acquise\ en\ friche\ parmi\ les\ plantations\ acquises\ avant\ 1966 = \frac{Effectifs\ plantations\ acquises\ sur\ terres\ en\ friche}{Effectifs\ plantations\ avant\ 1966}$

Source : EP - MIG

dibimadidi en cours n'existent pratiquement pas hors du village,<sup>1</sup> la faible proportion d'obtention directe de terres en friche indique par différence la plus grande proportion de terres obtenues par achat, par héritage après achat, ou déjà complantées. Elle rend compte de toute manière, de la difficulté d'obtention des terres dans le lieu considéré.

- le reste du plateau de Dayes : ici, dans l'ensemble, les plantations sont d'origine plus récente que celles du canton, puisque 30 % ont été créées après 1966. Les plantations réalisées avant 1966 avaient été obtenues pour un peu plus de la moitié d'entre elles auprès des communautés villageoises. Bien que les chiffres disponibles ne soient pas quantitativement significatifs, pour la période actuelle, cette proportion est encore plus faible. Ce qui paraît assez normal, étant donné les conditions actuelles sur l'ensemble du plateau.

- le Ghana proche ou limitrophe. Les résidents du village possèdent plus de plantations au Ghana, de l'autre côté de la frontière, que dans le reste du canton. Ce fait procède de l'histoire de l'implantation des cacaoyers au Ghana, et de la résistance à l'implantation des caféiers à Dayes.

L'ancienneté des plantations au Ghana est remarquable en ce qui concerne la première plantation (83 %), si ceci est lié à l'ancienneté de cette région comme lieu de culture, cela l'est également aux difficultés des planteurs d'aller y installer actuellement leur première plantation ; la raison en est imputable aux problèmes de production, au prix du cacao lui-même, et aux difficultés pour rapatrier le cacao du Ghana (actuellement mieux payé au Togo).

Il convient de remarquer qu'au Ghana, lieu ancien de production, la terre a été acquise principalement (85 %) par achat et à la fin d'un contrat dibimadidi (qui était de durée relativement courte en comparaison de Dayes) et non par l'obtention de terres directement auprès des communautés autochtones. Il est important de souligner que les gens de Dayes ont accaparé des terres selon des formes où la terre

---

1. Il est en effet difficile d'obtenir une terre par un contrat de dibimadidi passé avec un propriétaire du village tout en résidant ailleurs que dans ce village où est située la plantation ; le contrat de dibimadidi assigne, en quelque sorte, à résidence.



est reconnue comme un moyen de production alors que dans le même temps ils ont permis largement l'exploitation des terres villageoises, la terre étant dans ce cas reconnue comme objet de travail.

Cette coexistence de deux rapports à la terre aussi différents, surprend mais explique aussi pourquoi jusqu'à la reconnaissance de l'aliénabilité de la terre, la reproduction sociale à Dayes a été le fait de pratiques sociales traditionnelles ; du fait de l'extériorité de la production marchande, elle se trouvait relativement bien protégée de l'introduction des nouvelles pratiques sociales liées à cette dernière.

- Le Ghana plus éloigné. Avec le Ghana plus éloigné, autre espace de production de Dayes, on retrouve, mais plus accentuées, les caractéristiques relevées pour le Ghana limitrophe. Les plantations ont été créées dans 88 % des cas avant 1966, il faut y voir un désengagement par rapport à ce lieu. Les conditions du maintien de cet espace dans l'ensemble des espaces de production de Dayes sont devenues très difficiles du fait de l'éloignement, de la crise économique qui pèse sur le Ghana, et du fait aussi des nouvelles conditions de la production à Dayes même. Le maintien du Ghana frontalier dans cet ensemble est rendu possible en y installant un double familial du village, c'est-à-dire que les planteurs ont de l'autre côté de la frontière, à moins de 100 km de leur lieu de résidence, une famille, avec enfants, résidant en permanence sur les lieux des plantations. Cette forme originale de double résidence est productrice, on s'en doute, de mouvements migratoires.

- Le Litimé appartient à l'âge d'or de l'histoire économique de Dayes. C'est le lieu où l'on allait le temps d'une campagne ramasser de l'argent. Cet argent n'était jamais réintroduit dans les sphères de production de Dayes, il servait à payer l'impôt, la scolarisation des enfants et les cérémonies.

Les plantations y sont relativement anciennes, 65 % furent créées avant 1966. Mais dans les dernières décennies, les difficultés de production et de marché du cacao vont restreindre les navettes qui s'effectuaient deux ou trois fois par an : les plantations sont confiées à des parents ou à des manoeuvres. Enfin les problèmes dus à l'organisation de la production à Dayes, amènent un choix de résiden-

ce : le lieu où l'on détient le plus de plantations est celui qui se trouve élu.

Nous verrons que l'affaiblissement des réseaux de production avec le Litimé est un des faits marquants de ces dernières années.

En ce qui concerne la région Akposso, on pourrait reprendre les mêmes remarques faites à propos du Litimé. C'est un espace ancien de production dont les réseaux de liaison avec Dayes se relâchent.

Quant aux autres lieux pris séparément, comme le reste de la circonscription de Kloto, ce sont des espaces négligeables dans l'ensemble de l'espace de production de cultures commercialisées de Dayes. Ensemble ils ont un certain poids, mais on note que les plantations sont très anciennes (95 % avant 1966), il s'agit notamment de plantations de palmiers que possèdent toujours quelques Ouatchis originaires de la région Sud, venus s'installer à Dayes au moment de l'extension des plantations caféières.

#### 5.4. Le repliement sur l'espace villageois de production

A l'examen de l'évolution de l'espace villageois de production de cultures commerciales, nous avons noté que les dernières années ont été marquées par une extension des surfaces cultivées de café (avec une augmentation de 40 % de la création de plantations).

Ce mouvement a été accompagné, quoique dans une proportion très légèrement inférieure, par une croissance du faire-valoir indirect, le contrat de dibimadidi. Nous avons noté que dans le même temps, les espaces extérieurs de production de cultures commerciales accusent une forte baisse en ce qui concerne la création de plantations nouvelles. Ces deux mouvements contraires expriment le repliement de la production de cultures commerciales des planteurs de Dayes dans leur espace villageois de résidence.

Cette première conclusion est particulièrement importante, pour resituer dans leur contexte global les nouvelles stratégies de l'espace, apparemment ponctuelles et confuses, qui s'expriment non seulement à Dayes, mais sur l'ensemble de la région des Plateaux (Gu-Konu, 1979). Dans le cas du plateau de Dayes on peut rapprocher cette observation du fait qu'en 1976 s'accroît sous l'action de la SRCC, le développement des pépinières et des plantations villageoises. Les

groupements, s'ils se constituent selon la volonté des planteurs, sont tout de même provoqués et organisés par cet organisme. Or, cette association va beaucoup plus loin qu'un simple regroupement de personnes dans un procès de travail ; elle provoque une pression foncière au niveau du village beaucoup plus forte qu'auparavant, d'autant qu'intervenant à un moment critique de la production. La pression foncière s'exerce directement au niveau des propriétaires autochtones qui sont considérablement encouragés<sup>1</sup> à pratiquer cette plantation étroitement surveillée. Cette surveillance entraîne un éclatement, une séparation plantation-parcelle de vivrier, qui multiplie les besoins en travail à investir<sup>2</sup>.

Il en résulte d'une part pour les planteurs autochtones une certaine obligation de donner la terre en dibimadidi, et d'autre part une baisse dans la production du vivrier, laquelle est en passe de devenir une culture commerciale, puisque les planteurs font de plus en plus appel au marché pour assurer leur subsistance.<sup>3</sup>

La pression foncière s'exerce d'un autre côté par la demande croissante de terre en contrat de dibimadidi, du fait également que la SRCC accepte les groupements de métayers, voire les encourage. Les métayers trouvent des avantages à l'extension de ces plantations, les crédits leur permettant de faire face aux besoins en force de travail, comme aux besoins en vivriers : ne pouvant travailler suffisamment sur leur parcelle à la production de biens vivriers, ils louent les services d'un manoeuvre, ou bien achètent ces produits vivriers.

Ce double mouvement converge donc vers l'extension des plantations et l'extension du contrat de dibimadidi. Les transformations en ce qui concerne l'organisation de la production des cultures com-

1. Il existe tout un système de crédits octroyés aux planteurs pour la création de pépinières, ou de nouvelles plantations. Crédits qui peuvent tenter l'autochtone dans la mesure où il peut rapidement complanter lui-même, avec l'aide d'un manoeuvre qu'il pourra rétribuer.
2. La SRCC interdit la culture de manioc ou maïs entre les plants de caféiers (pour une meilleure croissance). Le paysan, en faisant cela, réduisait la quantité de travail investie pour le nettoyage de la plantation et se procurait du coup les biens de subsistance qui lui étaient nécessaires.
3. Dans les années 1980, certaines terres peu propices à la plantation de café ou cacao, seront à leur tour données en dibimadidi pour la production ce vivrier.

merciales, mais aussi vivrières, sont encore peu visibles, elles correspondent à une transformation progressive de l'espace de production des cultures commerciales, à savoir, un rétrécissement de l'extériorité de cet espace, et un repliement sur l'espace villageois de production. Ce glissement s'est opéré dans le temps sous le coup des contraintes qui prirent racines premièrement dans le champ de la domination impérialiste, coloniale et capitaliste, mais également dans le propre champ de la reproduction sociale des populations des régions dominées.

L'analyse à partir de la reproduction sociale renvoie en premier lieu à l'étude des transformations des pratiques sociales de production et plus particulièrement des conditions spécifiquement démographiques de l'exercice de ces pratiques sociales.

En effet, les principaux vecteurs de la transformation des pratiques sociales de reproduction se nouent entre eux au niveau de la croissance démographique et des difficultés de rétention et de capture de la force de travail. Il convient donc d'analyser de plus près l'évolution de la reproduction démographique et des mouvements de populations pour approcher les transformations survenues sur le plateau de Dayes.

DEUXIEME PARTIE

CROISSANCE NATURELLE ET  
REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE  
EN ECONOMIE DE PLANTATION



## Chapitre 1

### LA NUPTIALITE

Dans cette partie, seront seulement examinés les aspects de la nuptialité qui peuvent intervenir comme facteurs de la fécondité.

En introduction à cette analyse il convient d'apporter certaines précisions quant à la terminologie employée<sup>1</sup>.

La typologie employée dans ce chapitre ne se veut pas explicative; elle a simplement un caractère heuristique. Il ne s'agit en aucun cas pour nous de rendre compte de la nuptialité comme procès social à partir de cette typologie mais plus simplement d'apprécier l'évolution de certaines expressions objectives des unions : évolutions pouvant être l'indication que des transformations de la nuptialité sont en oeuvre.

---

1. Les données analysées sont issues de trois observations : l'enquête renouvelée, l'enquête "reproduction biologique" et l'enquête "sociologique".

- L'enquête renouvelée permet une comparaison entre les structures matrimoniales de l'ensemble de l'échantillon (hommes + femmes) pris à deux moments différents : 1970 (recensement) et 1976 (enquête renouvelée proprement dite); elle nous donne également la possibilité d'une analyse longitudinale grâce au "suivi" des individus.
- L'enquête "reproduction biologique" avec le relevé des caractéristiques de la nuptialité du moment, et l'histoire matrimoniale reconstituée à l'aide d'un questionnaire rétrospectif, fournit à partir de l'observation des femmes, les données nécessaires à l'analyse de l'évolution de la nuptialité de l'ensemble de la population.
- L'enquête sociologique, administrée au cours du second passage, éclaire, par des données plus fines à propos de la sociologie des mariages et du déroulement des unions, les chiffres collectés lors des deux enquêtes démographiques.

On appellera mariage traditionnel l'institution qui est d'abord, comme nous l'a appris Lévi-Strauss (1968), l'union de groupes sociaux. Aussi l'union d'un homme et d'une femme, comme élément structurant et organisant la société, s'inscrira dans des cadres institutionnels plus ou moins larges et de natures différentes selon les situations qui affectent la société au cours du temps. Si pendant longtemps le mariage traditionnel a constitué à Dayes la forme prédominante d'union entre un homme et une femme, l'évolution de ces dernières années se caractérise par un recul, voire la disparition dans certains groupes sociaux, de cette institution. La question est de savoir si en fait le mariage traditionnel se maintient en tant qu'institution ou bien s'il n'en est plus que l'expression objective, et séparée de son référent social d'origine (ou articulée sur un autre référent); cela d'autant que se manifestent d'autres types d'unions plus ou moins largement diffusés (mariage à l'état-civil, mariage chrétien, union libre avec différentes modalités de cohabitation résidentielle plus ou moins durable, plus ou moins étroite)<sup>1</sup>.

Pour faire une analyse complète du phénomène il s'agit de tenir compte de ces différents types.

C'est pourquoi nous pensons que le terme d'"union" convient tout autant que celui de mariage pour rendre compte de la cohabitation d'un homme et d'une femme dans ses différentes composantes, sexuelles, affectives, résidentielles, économiques et sociales.

Nous emploierons donc conjointement dans le texte et sans distinction les termes "unions" et "mariages". Lorsqu'il sera nécessaire de préciser la nature de l'union nous en donnerons l'intitulé complet.

---

1. Pour une description détaillée de cette évolution on se reportera à la IVème Partie.



## 1. LA PRIMO-NUPTIALITE.

### 1.1. Le recul de l'âge au premier mariage<sup>1</sup>

#### 1.1.1. La primo-nuptialité féminine.

Une même tendance se dégage des différentes données : à une période de grande stabilité succède à partir des générations 1946-50 le retard continu de l'âge au premier mariage.

L'étude comparée des tables de nuptialité révèle l'opposition entre deux types de primo-nuptialité : celui des générations 1916-1950, très homogènes entre elles, et celui des générations 1951-1955 (tableau 2.1.) qui marque une modification du régime de la primo-nuptialité avec une diminution de l'intensité annuelle (exprimé par les  $a_n x$ ) et un retard notable du calendrier; par contre, les proportions de célibataires à 24 ans restent stables d'un type à l'autre.

L'examen des proportions de célibataires en 1970 et en 1976 (tableau 2.2.) met en lumière le retard de l'âge au premier mariage entre les deux dates considérées qui marque le nouveau recul de la primo-nuptialité des générations 1956-1960 (qui déterminent les proportions de célibataires de 15 à 19 ans en 1976) par rapport aux générations précédentes.

#### 1.1.2. La primo-nuptialité masculine.

Au vu des proportions de célibataires masculins en 1970 et en 1976 (tableau 2.2) on constate le retard de la primo-nuptialité masculine entre les deux dates observées. Ce recul, plus accentué que pour le sexe féminin, est particulièrement net entre 24 et 30 ans.

La comparaison des séries de célibataires masculines et féminines (figure 4) met en évidence le décalage important entre les

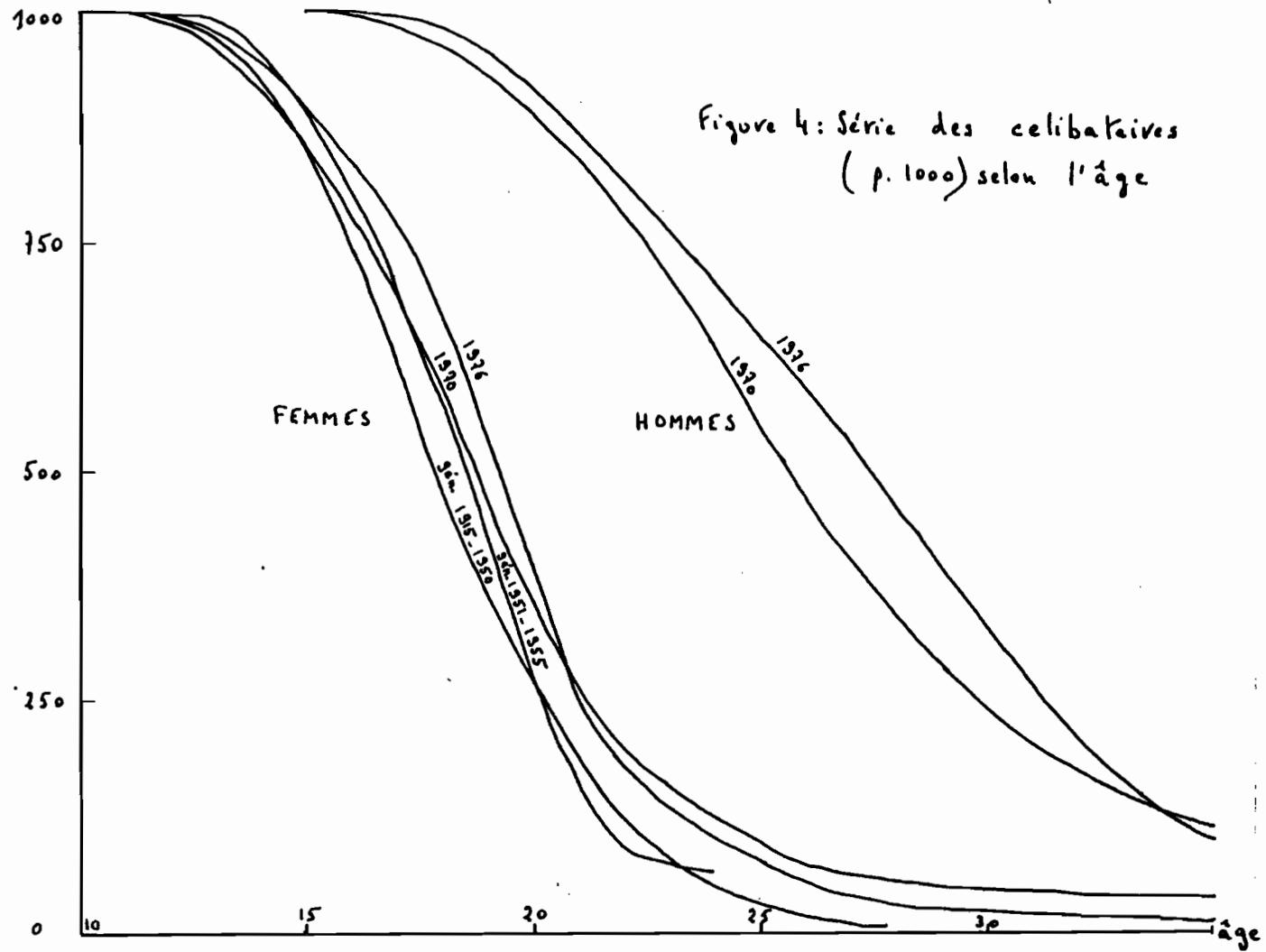
---

1. L'âge au premier mariage peut être mesuré à partir de deux séries disponibles de données :

- l'âge au premier mariage dans les différents groupes de générations permet de construire des tables de nuptialité des générations (pour le sexe féminin);
- le pourcentage de célibataires, selon le groupe d'âges, en 1970 et en 1976, qui permet d'estimer, par un ajustement et une interpolation graphiques, les proportions de célibataires à chaque âge exact (pour les sexes masculin et féminin).

L'ensemble de ces données ayant été analysé dans un texte précédemment publié (VIMARD, 1980 a) nous ne présenterons ici que les résultats essentiels.

Figure 4: Série des célibataires  
(p. 1000) selon l'âge



calendriers masculins et féminins; l'écart s'amplifiant entre 1970 et 1976 du fait du retard plus aigu de la primo-nuptialité masculine (tableau 2.3 )

1.1.3. Les causes du recul de l'âge au premier mariage.

a. Scolarisation et inactivité chez les hommes.

Le développement important à Dayes de la scolarisation et de l'inactivité<sup>1</sup> des hommes (cf. 1ère Partie) paraît être la cause directe du retard des premiers mariages pour le sexe masculin. L'allongement de la durée des études et le prolongement de la période d'inactivité entre la fin de la scolarité et l'entrée dans la vie active interdisent aux hommes jeunes l'obtention rapide d'un statut socio-économique et d'une indépendance financière leur permettant de se marier.

Ce retard du calendrier masculin est, de façon paradoxale, parallèle au recul du célibat définitif (tableau 2.2.). Si les hommes se marient plus tard ils sont aussi plus nombreux à le faire. Ce fait doit être rapproché du déséquilibre par sexe<sup>2</sup>, croissant entre 1970 et 1976, et de l'émigration masculine importante aux âges adultes (cf. 3ème Partie), provoquant ainsi l'élargissement numérique de l'aire matrimoniale des hommes et par conséquent l'accroissement de leur possibilité de mariage.

---

1. Les difficultés économiques, depuis les années 1965, restreignent les possibilités d'emploi rural ou moderne à Dayes et accroissent l'inaction professionnelle.

2. On pourra se reporter aux rapports de masculinité pour l'ensemble de la population (1ère Partie, chapitre 3, tableau 2).

Tableau 2.1. : Tables de primo-nuptialité féminine :  
génération 1915 à 1950 et 1951 à 1955\*

Ages x	Génération 1915 à 1950			Génération 1951 à 1955		
	C x	m(x,x+a)	$\frac{a}{n} x$ p. 1000	C x	m(x,x+a)	$\frac{a}{n} x$ p. 1000
11	1.000	1	1	1.000	0	0
12	999	19	19	1.000	0	0
13	980	49	50	1.000	69	69
14	931	72	77	931	51	55
15	859	101	118	880	63	72
16	758	142	187	817	109	133
17	616	120	195	708	131	185
18	496	116	234	577	120	208
19	380	96	253	457	183	400
20	284	89	313	274	74	270
21	195	64	328	200	103	515
22	131	36	275	97	17	175
23	95	40	421	80	11	137
24	55	14	255	69	0	-
25	41	12	293	-	-	-
26	29	5	172	-	-	-
27	24	7	292	-	-	-
28	17	7	412	-	-	-
29	10	4	400	-	-	-
30	6	-	-	-	-	-

\* Les trois séries de données pour chaque anniversaire (ou âge exact) sont les suivantes :

C x : Célibataires à l'âge x

m(x,x+a) : effectif de mariages entre les anniversaires x et x+a

$\frac{a}{n} x$  : quotient de nuptialité entre les anniversaires x et x + a

Source : ENQ-REP.

Tableau 2.2. Proportion de célibataires (C x) par âge (x) en 1970 et en 1976.

Age x	FEMININ		MASCULIN		
	1970	1976	Age x	1970	1976
	C x	C x		C x	C x
10	1.000	1.000	15	1.000	1.000
11	999	1.000	16	995	999
12	990	995	17	980	996
13	960	980	18	960	980
14	910	945	19	930	955
15	850	895	20	885	915
16	780	835	21	835	865
17	700	770	22	775	815
18	580	685	23	710	760
19	455	545	24	635	705
20	350	385	25	540	645
21	255	240	26	475	590
22	195	175	27	405	530
23	155	130	28	340	465
24	120	100	29	280	395
25	95	75	30	235	320
26	70	50	31	195	255
27	60	35	32	170	200
28	55	30	33	145	160
29	50	25	34	125	125
30	45	20	35	110	100
35	35	10	40	85	35
40	20	6	45	60	20

Source : E.R.

Tableau 2.3. Age moyen au premier mariage, selon le sexe et l'année  
(données du moment)

	MASCULIN	FEMININ
1970	26,3	19,1
1976	27,4	19,4

b. Un phénomène d'accompagnement pour les femmes.

La scolarisation, moins fréquente et moins longue chez les jeunes filles, a une influence moindre dans le retard des premiers mariages féminins; cette influence s'exerce essentiellement à partir de l'enseignement secondaire (tableau 2.4.).

Tableau 2.4. Age moyen au premier mariage selon le niveau de scolarité atteint dans les différents groupes de générations féminines.

Niveau de scolarité atteint	Groupe de générations		
	1916-1945	1946-1950	1951-1955
Néant	17,6	17,7	17,8
Cours préparatoire, Cours élémentaire	17,3	18,5	17,3
Cours moyen	18,2	17,5	17,5
Cours secondaire	23	22	19,7
Effectif	630	214	175

Source : ENQ-REP.

D'autres causes de ce retard, liées à la nuptialité masculine, semblent plus déterminantes; d'abord numériquement comme situation inversée de l'élargissement de l'aire matrimoniale des hommes, accentuation ensuite avec la baisse de la polygamie qui réduit les possibilités de mariage des femmes et les difficultés économiques qui retardent l'installation autonome des hommes. L'ensemble de ces faits contribuent à restreindre numériquement l'aire matrimoniale des femmes.

### 1.2. La primo-nuptialité selon l'ethnie.

La forte endogamie de chacune des ethnies résidentes sur le plateau de Dayes justifie une différenciation ethnique en regard des différents phénomènes de la nuptialité. A Dayes les aires matrimoniales de chaque population sont constituées en espace relativement clos les uns par rapport aux autres (ils sont au contraire particulièrement ouverts vers l'extérieur du plateau, cf. IIIème Partie).

Aussi la distinction par ethnie que nous effectuons, ne doit-elle pas être considérée comme une description d'un système unique mais comme une approche de deux ensembles spécifiques. De même, les comparaisons qui se dégagent de ces distinctions ne se veulent pas analyses explicatives mais mises en évidence des différents types de transformation des systèmes matrimoniaux selon la place occupée par le mariage dans l'ensemble des structures sociales et suivant la position de chacune des ethnies dans la formation sociale du plateau de Dayes et face au développement de l'économie de plantation.

Si l'on considère le sexe féminin (tableau 2.5.), on constate que le recul de l'âge au premier mariage, valable pour les ethnies principales : Ewe et Kabye, est beaucoup plus accentué chez les femmes kabye : de 64 % de célibataires entre 15 et 19 ans en 1970 on passe à 83 % aux mêmes âges en 1976 (contre respectivement 67 % et 73 % chez les Ewe).

A l'inverse le calendrier des Ahlon présente un rajeunissement entre 1970 et 1976.

Ces évolutions contraires modifient la position des ethnies les unes par rapport aux autres : le calendrier des Kabye de plus précoce, en 1970, devient le plus tardif, en 1976; quant aux Ahlon ils illustrent l'évolution inverse : calendrier le plus tardif en 1970, le plus précoce en 1976.

Ces inversions peuvent être directement attribuées aux modifications des structures par sexe des populations concernées par la primo-nuptialité (essentiellement les femmes de 15 à 24 ans et les



hommes de 20 à 34 ans)<sup>1</sup>; l'aire matrimoniale des femmes kabye se contracte entre 1970 et 1976 comme celle des Ewe, mais dans une moindre mesure; au contraire celle des Ahlon s'élargit entre les deux dates considérées. La hiérarchie des calendriers de primo-nuptialité est conforme, en 1970 comme en 1976, à celle des aires matrimoniales telles que nous avons essayé de les estimer.

En ce qui concerne le sexe masculin, à la grande stabilité de l'intensité et du calendrier des Kabye, qui possèdent le calendrier le plus précoce aux deux dates considérées, et des Ahlon, s'oppose un profond changement du calendrier des Ewe : ceux-ci reportent un grand nombre de leurs mariages après 30 ans, sans que l'intensité finale en soit modifiée (environ 15 % de célibataires à 30-34 ans).

Ceci nous montre que l'évolution globale du calendrier masculin est largement conditionnée par les changements qui affectent les Ewe : leur calendrier de primo-nuptialité étant le plus fortement transformé; au contraire la stabilité des autres ethnies modère le phénomène de retard de la primo-nuptialité.

---

1. Le rapport : hommes 20-34 ans/femmes 15-24 ans estime le nombre d'hommes, en âge de se marier, qu'une femme, concernée par la primo-nuptialité a rencontré ou rencontre dans son aire matrimoniale : celle-ci étant strictement limitée aux hommes de son ethnie.

Les rapports sont les suivants :

1970 : Ewe : 0,85; Kabye : 0,86; Ahlon : 0,66

1976 : Ewe : 0,78; Kabye : 0,66; Ahlon : 0,81.

Tableau 2.5. : Proportion de célibataires selon le sexe, l'ethnie, et l'époque de l'enquête  
(pour 100 personnes par groupe d'âges).

SEXE AGE	EWE		KABYE		AHLON		ENSEMBLE	
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1970	1976
<u>FEMININ</u>								
10-14	97	99	99	99	97	100	97	99
15-19	67	73	64	83	73	66	65	74
20-24	21	19	3	4	42	17	17	15
25-29	7	4	0	0	--	--	5	3
=====								
<u>MASCULIN</u>								
10-14	100	100	100	100	100	100	100	100
15-19	96	100	100	99	100	100	97	99
20-24	75	81	70	70	89	92	74	78
25-29	34	54	30	33	44	40	37	50
30-34	17	14	9	12	--	--	16	17

Source : E.R.

## 2. LES RUPTURES D'UNIONS.

Le nombre des ruptures d'unions, essentiellement du fait des divorces<sup>1</sup>, souligne l'importance de l'instabilité matrimoniale, des premières unions comme des remariages (tableau 2.6.).

Tableau 2.6 : Devenir des premières unions et des remariages de la population féminine.

	Union en cours	Divorce	Décès du mari	Ensemble	Effectif
1ère union	63,1	31,0	5,9	100	1.063
Remariage	63,1	32,3	4,6	100	1.497

Source : ENQ-REP

---

1. Les termes de divorce et de divorcé(e)s, que nous utilisons ici, font référence à la notion de rupture d'un mariage, non pas dans son acception légale (rupture légale d'un mariage civil), ou sociale (annulation d'une alliance entre lignages de par la rupture d'un mariage traditionnel) mais dans son sens de séparation, de des-union, d'un homme et d'une femme et ceci quelle qu'ait été la forme de leur union.

## 2.1. La divortialité.

### 2.1.1. La divortialité selon l'âge.

Après le retard de la primo-nuptialité, l'augmentation des proportions de divorcés est la deuxième caractéristique essentielle de l'évolution de la structure matrimoniale entre 1970 et 1976

Tableau 2.7. : Proportion de divorcés selon le sexe et l'âge en 1970 et 1976.\*

	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
10 - 19	0	25	3	5
20 - 29	4	4	1	10
30 - 39	5	6	5	9
40 - 49	8	9	11	13
50 - 59	7	9	13	16
60 - 69	12	11	13	11
70 et +	8	14	4	4
TOTAL	7	9	5	10

\* La proportion de divorcés est obtenue en rapportant le nombre de divorcés à l'ensemble de la population ayant été marié au moins une fois dans le groupe d'âges considéré (pour 100).

Source : E.R.

Trois remarques s'imposent pour caractériser cet accroissement :

- l'évolution est générale et se constate pour l'ensemble des groupes d'âges, excepté trois (pour le sexe masculin : 20-29 ans et 60-69 ans; pour le sexe féminin : 60-69 ans);

- l'augmentation est moins forte pour les hommes, ce qui explique la supériorité en 1976 du pourcentage féminin, au contraire de 1970;

- chez les femmes la proportion de divorcées s'accroît plus fortement dans les groupes les plus jeunes; au contraire, chez les hommes, la hausse est indépendante de l'âge. En 1970, la proportion de femmes divorcées était importante à partir de 40 ans, en 1976 elle est élevée dès le groupe 20-29 ans; le phénomène qui était réservé aux femmes les plus âgées s'est étendu, six ans plus tard, sur l'ensemble de la vie matrimoniale, et touche 10 % des femmes déjà mariées.

#### 2.1.2. La divortialité selon l'ethnie.

L'écart de divortialités selon l'ethnie révèle les différences d'intégration sociale et les déséquilibres des structures par sexe (tableau 2.8.).

Tableau 2.8. : Proportions de divorcés selon l'ethnie et le sexe en 1970 et 1976, pour la population âgée de 10 ans et plus (pour 100 personnes de chaque sexe).

ETHNIE	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
Ewe	7,1	10,7	6,9	12,0
Ahlon	7,1	10,2	9,8	9,8
Kabye	3,2	2,3	0,3	5,6

Source : E.R.

Il faut préalablement noter une différence de niveau entre les ethnies autochtones (Ewe et Ahlon), avec des proportions de divorcés nettement plus élevées que celles de l'ethnie immigrée (Kabye). L'environnement social est ici déterminant : un individu immigré reste plus difficilement seul après une rupture d'union, du fait qu'au début le tissu social où il s'insère est souvent réduit à sa (ses) femme(s) et ses enfants et un divorce le contraint soit à se remarier pour créer une nouvelle cellule familiale, soit à émigrer.

Par contre un autochtone, même divorcé, reste intégré dans un réseau de relation sociale (ascendants, collatéraux, amis) qui lui évite cet isolement.

Ainsi, chez les Kabye, la proportion de divorcés se situe à un niveau relativement faible en comparaison des Ewe : 2,3 contre 10,7 pour le sexe masculin et 5,6 contre 12,0 pour le sexe féminin. Les proportions des hommes divorcés ont d'ailleurs diminué, le déséquilibre de 15 à 35 ans en faveur des femmes permet aux hommes de se remarier sans problème. Au contraire, pour les Ewe et les Ahlon, les proportions de divorcés, égales en 1970, progressent de manière similaire.

Dans la population féminine si le poids des divorcés ahlon, situé à un niveau élevé dès 1970, reste stable, il n'en est pas de même chez les Ewe et les Kabye; la divortialité atteint fortement l'ethnie Ewe entre 1970 et 1976 : au terme de cette période elle possède le plus fort pourcentage de femmes divorcées. Chez les Kabye, l'accroissement des divorcées est important, cependant leur proportion de divorcées demeure la plus faible des trois ethnies. Cette croissance très forte du nombre de divorcées Kabye révèle, outre le déséquilibre de la structure par sexe, l'intégration croissante des Kabye à la population de Dayes : une partie des jeunes femmes sont nées sur le plateau même, ou sont apparentées à une personne qui y a acquis des terres par le jeu du "dibi-madibi". Leurs attaches avec la région s'accroissent et leurs possibilités de continuer à y résider après un divorce deviennent réelles, d'autant plus que se développent de plus en plus des groupements d'immigrés qui constituent des véritables hameaux au coeur des plantations caféières : ceux-ci peuvent représenter des "communautés" d'accueil pour les femmes seules.

## 2.2. Le veuvage.

### 2.2.1. Structure du veuvage selon l'âge et le sexe.

La stabilité des proportions de veufs et veuves dans la population et la grande disparité entre les sexes sont les caractéristiques essentielles des structures présentées (tableau 2.9.). La différence entre les sexes est maximale dans les groupes les plus âgés (60-69 ans et 70 ans et plus) la proportion de veuves étant particulièrement élevée à partir de 60 ans.

La pyramide des âges ne faisant pas apparaître de surmortalité masculine, les causes de cette inégalité se trouvent surtout dans la difficulté supérieure de remariage des femmes âgées, et dans le fait qu'un homme polygame ne devient pas veuf après le décès d'une de ses épouses.

Tableau 2.9. : Proportion de veufs selon le sexe et l'âge en 1970 et en 1976 (pour 100 personnes mariées au moins une fois dans chaque groupe d'âges).

	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
10-19 ans	0	-	-	-
20-29 ans	2,5	-	0,8	0,3
30-39 ans	0,9	0,7	2,7	4,3
40-49 ans	0,7	1,2	7,8	7,0
50-59 ans	2,7	3,3	20,2	9,0
60-69 ans	1,2	3,3	53,2	45,0
70 et +	8,8	10,2	77,2	82,0
total	3,0	2,5	9,6	9,6

Source : E.R.

2.2.2. Différences ethniques.Tableau 2.10. : Proportion de veufs selon le sexe et l'ethnie en 1970 et 1976 (pour 100 individus mariés une fois au moins).

	MASCULIN		FEMININ	
	1970	1976	1970	1976
Ewe	3,2	3,0	12,0	11,0
Kabye	0,5	0,3	1,4	4,3
Ahlon	7,1	6,8	12,2	18,9

Source : E.R.

L'analyse par ethnie montre de grandes différences de niveau et d'évolution (tableau 2.10). Chez les hommes : la légère baisse constatée au niveau global se retrouve dans les trois ethnies principales. Mais il existe une distinction importante dans les proportions : très faibles chez les Kabye (nous retrouvons ici la nécessité d'une forte cohésion sociale de ce groupe immigré et l'intervention d'une polygamie plus forte) elles sont moyennes chez les Ewe et fortes chez les Ahlon. Cette différence entre Ewe et Ahlon, qui ont par ailleurs des niveaux de mortalité très proches, réside en partie dans le caractère numériquement restreint de l'aire matrimoniale des Ahlon, puisque leur ethnie est d'effectif réduit, ce qui limite fortement leurs possibilités de remariage.

Chez les femmes : les proportions pour les Ewe et les Ahlon, de niveau comparable en 1970, divergent nettement en 1976. Le pourcentage de veuves ewe diminue légèrement, celui des Ahlon s'accroît fortement : le remariage des veuves devenant également plus difficile.

Chez les Kabye, le niveau est le plus faible mais la période se caractérise par une forte croissance de la proportion des veuves. Le phénomène est semblable à celui des divorcées : le retour au pays d'origine intervient moins souvent.



### 2.3. Capacité de remariage et durée inter-unions.

L'analyse des biographies matrimoniales des femmes permet une mesure de leur capacité de remariage, après un divorce ou un veuvage, et des durées inter-unions (tableau 2.11.).

Les capacités de remariage des femmes sont réelles, comme l'attestent les proportions de remariages; mais ces capacités diminuent, après un divorce, avec l'âge de la femme et le rang de l'union.

Lorsqu'il y a remariage, les durées inter-unions sont courtes : 1,9 année pour les divorcées, 2,6 ans pour les veuves, près de 75 % des remariages étant réalisés durant les trois années qui suivent la rupture de l'union précédente.

### 2.4. La mobilité conjugale des femmes.

La mobilité conjugale féminine<sup>1</sup>, produit des ruptures d'unions et des capacités de remariages, est un bon indicateur de l'instabilité des mariages (tableau 2.12.). La mobilité à Dayes est nettement plus élevée que celle enregistrée au niveau national : la différence est sensible dès les premiers groupes et croît avec l'âge. Kloto, circonscription d'appartenance de Dayes, se situe à un niveau intermédiaire. Ainsi la situation sur le plateau se caractérise-t-elle par l'intensification d'un phénomène régional d'accroissement de la mobilité conjugale féminine.

A Dayes même, les comportements se distinguent selon les groupes ethniques. La mobilité des Kabye est faible, inférieure à la mobilité nationale; au contraire, celle des ethnies autochtones est importante.

---

1. On mesure la mobilité conjugale des femmes à l'aide du nombre moyen de remariages successifs conclus par une femme ayant été mariée au moins une fois.

Tableau 2.11 : Remariage et durée inter-unions selon le rang des unions.

	MARIAGE ROMPU...							
	PAR DIVORCE				PAR DECES DU MARI			
Rang du mariage rompu (par divorce ou décès)	1	2	3	4	1	2	3	4
Rang du remariage	2	3	4	5	2	3	4	5
Effectifs de mariages rompus	283	73	17	3	46	5	3	2
Proportion de remariages (pour 100)	86	71	37	43	73	36	75	100
Intervalle moyen (en années)	2,0	1,6	1,3	1,7	2,4	3,4	3,7	1,5
Age moyen de la femme au moment de son divorce ou du décès de son mari (pour les femmes remariées)	23,1	28,3	32,1	35,2	26,7	32,7	33,2	38,0
Age moyen de la femme au remariage	25,1	29,9	33,4	36,9	29,1	36,1	36,9	39,5

Source : ENQ-REP

Tableau 2.12 : Nombre d'unions selon l'âge et l'ethnie, pour les femmes mariées au moins une fois.

Ethnie	Groupe d'âges								
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-59	TOTAL
Ewe	1,05	1,25	1,43	1,51	1,60	1,62	1,62	1,72	1,48
Kabye	1,00	1,00	1,13	1,19	1,18	1,33	1,20	1,17	1,15
Ahlon	1,46		1,46		1,59		1,56		1,53
<u>Région</u> ENSEMBLE DU PLATEAU	1,07	1,19	1,34	1,40	1,48	1,54	1,57	1,62	1,39
KLOTO 1970*	1,05	1,15	1,28	1,39	1,46	1,53	1,55	1,48	1,35
TOGO 1970 <sup>†</sup>	1,05	1,11	1,19	1,26	1,30	1,34	1,34	1,35	1,23

Source : ENQ-REP

\* Recensement général de la population, 1970 (Direction de la Statistique, 1974, 1975).

### 3. STRUCTURES MATRIMONIALES ET POTENTIEL DE REPRODUCTION BIOLOGIQUE.

Dans les pages précédentes nous avons appréhendé les principaux caractères de l'évolution de la nuptialité sur le plateau de Dayes : recul de l'âge à la première union, croissance du nombre de divorcés, stabilité des effectifs de veufs et de veuves.

La conjugaison de ces tendances entraîne une diminution de la proportion d'individus effectivement mariés : diminution qu'il convient de mesurer pour apprécier l'évolution de ce facteur<sup>1</sup>, l'un des plus liés au potentiel de reproduction biologique des différentes populations du plateau (tableau 2.13.).

Si l'on considère les données globales, toutes ethnies confondues, le poids des hommes mariés dans la population masculine de 20 ans et plus diminue faiblement (de 71,6 à 70,1 %); par contre l'érosion est beaucoup plus nette (de 75,2 à 68,9 %) pour la population féminine en âge d'être féconde : ceci est d'autant plus significatif que la diminution concerne surtout les femmes les plus jeunes (15 à 29 ans) les plus aptes à concevoir.

Au delà de cette tendance au niveau général, les différentes populations se caractérisent par des évolutions distinctes sans que la hiérarchie, qui sanctionne des écarts importants, ne soit modifiée. Cette hiérarchie est conforme à la distinction autochtones-émigrés. Nous avons d'une part les Kabye, avec des proportions élevées; de l'autre les Ewe (proportions moyennes) et les Ahlon (proportions faibles). L'écart entre les deux groupes ethniques les plus importants, Ewe et Kabye, est en 1976 particulièrement significatif de cette différence, en faveur des Kabye, de potentiel reproductif : 12 % chez les femmes de 15 à 49 ans, 21 % chez les hommes de plus de 20 ans.

A partir des tendances de la population féminine féconde on constate que les Ahlon ont, dès 1970, anticipé l'évolution vers une baisse de la part des effectifs mariés qui affecte les Ewe et les Kabve entre 1970 et 1976.

---

1. Ce facteur est apprécié par la proportion d'individus mariés au moment de l'observation parmi l'ensemble de la population susceptible de l'être; ces proportions peuvent être mesurées pour chacun des groupes (définis par la sexe, l'âge et l'ethnie) que l'on souhaite considérer.

Tableau 2.13 : Proportions d'individus mariés selon l'année, l'ethnie et le sexe  
(pour 100 individus dans chaque groupe)

FEMMES	EWE		KABYE		AHLON		ENSEMBLE	
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1970	1976
15-19 ans	33	25	36	17	...	...	34	25
20-24 ans	76	73	97	94	...	...	81	77
25-29 ans	90	82	100	94	...	...	93	85
30-34 ans	86	86	97	89	...	...	88	86
35-39 ans	86	87	97	83	...	...	87	84
40-44 ans	82	80	96	90	...	...	83	82
45-49 ans	66	77	100	88	...	...	64	77
Ensemble : 15-49 ans	72 (1109)	66 (1406)	87 (324)	78 (516)	61 (94)	61 (122)	75,2 (1632)	68,9 (2151)
HOMMES	72	67	80	86	66	59	71,6	70,1
20 ans et +	(975)	(1074)	(262)	(340)	(76)	(81)	(1467)	(1591)

( ) Effectif concerné par le pourcentage.

Source : E.R.

Dans la population masculine, à l'accroissement de la proportion d'hommes mariés chez les Kabye - conséquence très nette du déséquilibre des effectifs par sexe, déjà souligné - s'oppose la diminution qui caractérise les ethnies autochtones. A ce sujet, il convient de souligner les transformations paradoxales de la nuptialité masculine ewe : en effet l'élargissement de leur aire matrimoniale, l'augmentation de l'intensité de la nuptialité (mesurée par la proportion d'hommes qui se marient) s'accompagne d'une baisse du nombre d'hommes de plus de 20 ans en situation conjugale : et ceci essentiellement à cause du recul de l'âge au mariage qui est, en ce domaine, déterminant.

L'évolution des structures matrimoniales conduit, entre 1970 et 1976, à une érosion du potentiel de reproduction biologique, tel qu'on a pu, dans ce chapitre, l'estimer par l'un de ses facteurs.

Ainsi la part des femmes en âge d'être fécondes, effectivement mariées, représente-t-elle 16,4 % en 1970, et 15,6 % en 1976, de la population totale.

Au terme de notre observation, en 1976, cette part représente 14,4 % de la population ewe, 15,1 % des Ahlon mais aussi 18,7 % des Kabye. Ainsi l'ethnie immigrée, forte de sa structure par âge plus jeune au niveau des adultes (les plus de 15 ans) et de structures matrimoniales plus stables, dispose-t-elle d'un potentiel d'accroissement naturel plus élevé que celui des groupes autochtones (près de 30 % de plus que le potentiel des Ewe).

## Chapitre 2

## LA FECONDITE

Avant d'analyser les différents facteurs de la fécondité, qu'ils soient physiologiques ou de comportement, il convient de situer précisément les niveaux de cette fécondité, en relation avec les variables qui permettent de préciser l'évolution historique et les contextes socio-culturels de cette composante de la reproduction démographique.

## 1. NIVEAUX ET TENDANCES DE LA FECONDITE GENERALE.

1.1. Niveaux de la fécondité.1.1.1. Taux de fécondité, fécondité cumulée et descendance atteinte (tableau 2.14.).

Les taux de fécondité par groupe d'âges sont calculés d'après l'ensemble des naissances vivantes des femmes de l'échantillon entre deux anniversaires, quelles que soient la génération de la femme et la date de naissance de l'enfant.

En ce qui concerne la descendance, deux méthodes de mesures peuvent être utilisées :

- à partir des taux de fécondité par groupe d'âges<sup>1</sup> : cette descendance est dénommée fécondité cumulée ou somme des naissances réduites aux différents anniversaires;

---

1. Il s'agit d'additionner les taux de fécondité par groupe d'âges, après avoir multiplié chaque taux par le nombre d'années comprises dans l'intervalle des anniversaires dont il relève; ceci permet d'obtenir le nombre moyen de naissances d'une femme soumise aux taux en question.

- à partir de la descendance atteinte au moment de l'enquête par les femmes de chaque groupe d'âges<sup>1</sup>. Il s'agit ici de descendance atteinte du moment<sup>2</sup>

**Tableau 2.14** : Taux de fécondité, fécondité cumulée et descendance atteinte.

Groupe d'âges	Taux de fécondité p. 1000	Descendance		
		Age exact	Fécondité cumulée	Descendance atteinte
14	13			
15-19	156	20 ans	0,84	0,81
20-24	309	25 ans	2,39	2,22
25-29	313	30 ans	3,95	4,06
30-34	275	35 ans	5,33	5,34
35-39	206	40 ans	6,36	6,10
40-44	113	45 ans	6,92	6,79
45-49	38	50 ans	7,11	7,00

Source : ENQ-REP.

1. Il s'agit, pour chaque groupe d'âges, de diviser le nombre total d'enfants mis au monde durant toute leur vie féconde, par les femmes d'un groupe d'âges par l'effectif des femmes de ce groupe. On obtient une descendance moyenne pour chaque groupe d'âges ( $d_{(x-a,x)}$ ;  $d_{(x,x+a)}$  ...)

A partir de ces descendance moyennes relatives aux groupes quinquennaux ( $a=5$ ) on obtient une estimation de la descendance moyenne à un âge  $x$  par la formule

$$d_x = \frac{d_{(x-a,x)} + d_{x, x+a}}{2}$$

2. On doit remarquer que ces deux séries sont obtenues à partir de données collectées de la même manière par une observation rétrospective de l'ensemble des naissances des femmes de l'échantillon. Seul l'échantillon de femmes, à partir duquel les descendance sont calculées, change d'un type de calcul à l'autre. Dans le premier cas (fécondité cumulée) on obtient une descendance à partir des naissances de l'ensemble des femmes. Il s'agit en quelque sorte d'une descendance moyenne des différents groupes de générations pondérée par les effectifs respectifs de ces groupes. Dans le second cas (descendance atteinte) seules les femmes des groupes d'âges considérés sont concernées : il s'agit bien d'une descendance du moment pour chaque âge atteint. ./...



Les taux de fécondité par groupe d'âges révèlent une forte fécondité d'ensemble dans laquelle on remarque :

- . la supériorité de la fécondité du groupe 25-29 ans par rapport à celle de 20-24 ans;
- . la relative importance de la fécondité aux âges élevés (groupes 40-44 et 45-49 ans).

Les deux séries qui mesurent la descendance confirment le niveau élevé de la fécondité; quant à la similitude de ces deux séries elle suggère une relative stabilité de la fécondité au cours des générations successives.

#### 1.1.2. Les probabilités d'agrandissement.

Pour être véritablement représentative de la fécondité au sens strict, les probabilités d'agrandissement doivent être calculées dans des cohortes de premiers mariages encore en cours au moment où la femme atteint le terme de sa vie féconde (Pressat, 1969); ceci afin d'éliminer les perturbations occasionnées par les ruptures d'union, temporaires ou définitives.

Les probabilités d'agrandissement calculées à partir de la descendance observée des 108 femmes ayant atteint 45 ans s'établissent comme suit :

$a_0 = 0,963$	$a_5 = 0,966$	$a_{10} = 0,472$
$a_1 = 0,933$	$a_6 = 0,965$	$a_{11} = 0,470$
$a_2 = 0,979$	$a_7 = 0,795$	$a_{12} = \dots$
$a_3 = 0,937$	$a_8 = 0,742$	$a_{13} = \dots$
$a_4 = 1,000$	$a_9 = 0,735$	$a_{14} = \dots$
		$a_{15} = \dots$

---

*.../.. La distinction dans la nature des données est maximale aux jeunes âges : en ce qui concerne la fécondité cumulée l'ensemble des générations est pris en compte, pour la descendance atteinte seules les jeunes générations le sont.*

La différence  $(1-a_0)$  rend compte de la stérilité des couples au début du mariage; cette fréquence est égale à Dayes à 3,7 % .

Les probabilités d'agrandissement se répartissent en trois niveaux distincts, tout en reflétant la forte intensité de la fécondité :

- de  $a_0$  à  $a_6$  : les probabilités sont de niveau très élevé, supérieures à 0,93;
- de  $a_7$  à  $a_9$  : elles restent importantes, autour de 0,75;
- à partir de  $a_{10}$  intervient une forte baisse. La faiblesse des effectifs des femmes concernées enlève toute véritable signification aux probabilités calculées à partir de  $a_{12}$ .

## 1.2. Evolution de la fécondité.

### 1.2.1. La fécondité selon les générations.

L'évolution de la fécondité sur le plateau de Dayes peut être précisée par la comparaison des fécondités respectives des différents groupes de générations de femmes qui composent notre échantillon; fécondité mesurée par :

- les taux de fécondité par groupe d'âges (tableau 2.15.);
- les fécondités cumulées calculées à partir des taux par âge (tableau 2.16.).

**Tableau 2.15** : Taux de fécondité générale par groupe d'âges selon le groupe de générations (p. 1000).

Groupe de générations	GROUPE D'AGES								effectif
	14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1916-1925	-	150	250	305	259	214	141	45	44
1926-1930	6	140	267	320	308	238	110	36*	143
1931-1935	13	175	293	307	293	187	100*		121
1936-1940	25	167	302	325	239	142*			166
1941-1945	23	219	369	303	226*				156
1946-1950	9	164	322	302*					214
1951-1955	10	131	334*						175
1956-1960	6	84*							194

\* Taux estimés : ces groupes d'âges n'ont été vécus qu'à moitié par les femmes des générations considérées. Ainsi peut-on admettre que seule la moitié des naissances devant entrer dans le calcul des taux ont eu lieu, et corrigé le taux obtenu en conséquence.

Source : ENQ-REP.

**Tableau 2.16** : Fécondité cumulée aux différents âges selon le groupe de générations.

Groupe de générations	AGE ATTEINT						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
1916-1925	0,75	2,00	3,52	4,82	5,89	6,59	6,82
1926-1930	0,71	2,04	3,64	5,18	6,37	6,92	7,10*
1931-1935	0,89	2,35	3,89	5,35	6,29	6,79*	
1936-1940	0,86	2,37	3,99	5,19	5,90*		
1941-1945	1,12	2,96	4,48	5,61*			
1946-1950	0,83	2,44	3,95*				
1951-1955	0,66	2,33*					
1956-1960	0,43*						

\* Fécondité cumulée incluant des taux de fécondité estimés.

Les variations des taux de fécondité par âge dans les groupes de générations successifs font apparaître deux tendances principales :

- à partir de 30 ans : on note une baisse des taux des générations 1926-1930 aux générations 1941-1945; la fécondité dans la seconde partie de la vie féconde évolue vers la baisse des taux;
- en ce qui concerne les groupes d'âges les plus jeunes (de 14 à 24 ans) les taux de fécondité augmentent jusqu'aux générations 1941-1945 et diminuent dans les générations suivantes.

L'examen des fécondités cumulées permet de mieux cerner le calendrier de constitution des descendance. L'évolution de celui-ci pouvant se faire à deux niveaux distincts :

- celui des générations qui ont constitué la plus grande partie de leur descendance : celles qui ont atteint 40 ans<sup>1</sup>. Le niveau de la descendance ne fait pas apparaître de tendances très nettes; par contre le calendrier se modifie profondément : la descendance se constitue plus rapidement dans les générations les plus récentes (1931-1935, 1936-1940), puis le rythme des naissances diminue par rapport aux générations antérieures à partir de 35 ans;
- celui des descendance aux âges les plus jeunes (20, 25 et 30 ans) où il est possible d'établir une comparaison pour la plus grande partie des générations. Les générations 1941-1945 apparaissent comme un groupe charnière. La fécondité cumulée est en progrès jusqu'à ce groupe puis faiblit ensuite. Ainsi constate-t-on que la fécondité aux âges jeunes après avoir progressé dans un premier temps subit une forte diminution dans les générations les plus récentes sans qu'il soit possible d'établir s'il s'agit d'un simple retard du calendrier des naissances ou plus profondément d'un recul de la fécondité générale des générations les plus jeunes. Le calendrier des naissances des générations les plus anciennes montre bien que l'on ne peut déduire le seuil de la descendance finale du niveau de la fécondité cumulée à 20 ou 25 ans. Trois enseignements principaux se dégagent de l'analyse précédente : modification profonde du calendrier pour les générations les plus anciennes (1916-1940), forte diminution de la fécondité aux âges jeunes pour les

---

1. *Groupe de générations : 1916-1925, 1926-1930, 1931-1935 et 1936-1940.*

générations les plus récentes (1941-1960), absence de conclusion quant à l'évolution du niveau final de la fécondité des générations. Autrement dit, les transformations du calendrier des naissances d'un groupe de générations à l'autre nous empêchent de préjuger de la fécondité cumulée finale des générations qui ne sont pas encore parvenues au terme de leur période féconde. Pour ce qui concerne les générations qui ont terminé (ou presque) leur vie féconde, aucune tendance nette ne se dégage.

#### 1.2.2. La fécondité du moment

Les taux par âge de chaque groupe de générations peuvent être regroupés selon la période (tableau 2.17).

De ces taux de fécondité du moment nous pouvons déduire des fécondités cumulées qui correspondent aux descendance qu'auraient eu les générations fictives de femmes avec ces taux (tableau 2.18).

Tableau 2.17 : Taux de fécondité du moment (p. 1000)

Année d'observation	GROUPE D'AGES							
	14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Vers 1955	23**	167	293	320	-	-	-	-
Vers 1960	9	219**	302	307	308	-	-	-
Vers 1965	10	164	369**	325	293	238	-	-
Vers 1970	6	131	322	303**	239	187	110	-
Vers 1975	6*	84*	334*	302*	226**	142*	100*	36*

\* Taux estimés

\*\* Taux où intervient la génération 1941-45.

Tableau 2.18. : Fécondité cumulée du moment à différents âges selon l'année d'observation

Année d'observation	AGE ATTEINT						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
Vers 1955	0,86	2,32	3,92				
Vers 1960	1,10	2,61	4,15	5,69			
Vers 1965	0,83	2,67	4,30	5,76	6,95		
Vers 1970	0,66	2,27	3,79	4,98	5,92	6,47	
Vers 1975	0,43*	1,71*	3,22*	4,35*	5,06*	5,56*	5,74*

\* Fécondité cumulée calculée à partir de taux estimés.

Deux tendances successives apparaissent à l'observation des taux de fécondité et des fécondités cumulées (figure 5) : croissance de la fécondité de 1955 à 1965 puis diminution très forte de 1965 à 1975. Ainsi les fécondités cumulées en 20 ans (de 1955 à 1975) ont-elles toutes diminué :

à 20 ans : - 0,43 naissances vivantes

à 25 ans : - 0,61 " "

à 30 ans : - 0,50 " "

La chute est beaucoup plus importante si l'on compare 1975 à 1965 :

à 30 ans : - 1,08 naissances vivantes

à 35 ans : - 2,41 " "

à 40 ans : - 1,89 " "

Ainsi en 10 ans la fécondité cumulée du moment à 40 ans passe-t-elle d'un niveau particulièrement élevé (6,95) à un degré relativement faible (5,06) pour l'Afrique noire si l'on excepte les zones à forts risques de stérilité. Ceci est tout à fait révélateur de la baisse importante de la fécondité du moment dans la décennie qui précède notre observation.

Quelles que soient les spécificités des conditions de constitution de la descendance de chaque groupe de générations et sans préjuger de l'évolution de la fécondité à partir de 1976, on peut remarquer que cette diminution aura profondément transformé, si ce n'est l'importance finale de la descendance, que l'on ne peut déduire, mais au moins les différents calendriers de sa formation pour les générations impliquées dans cette chute.

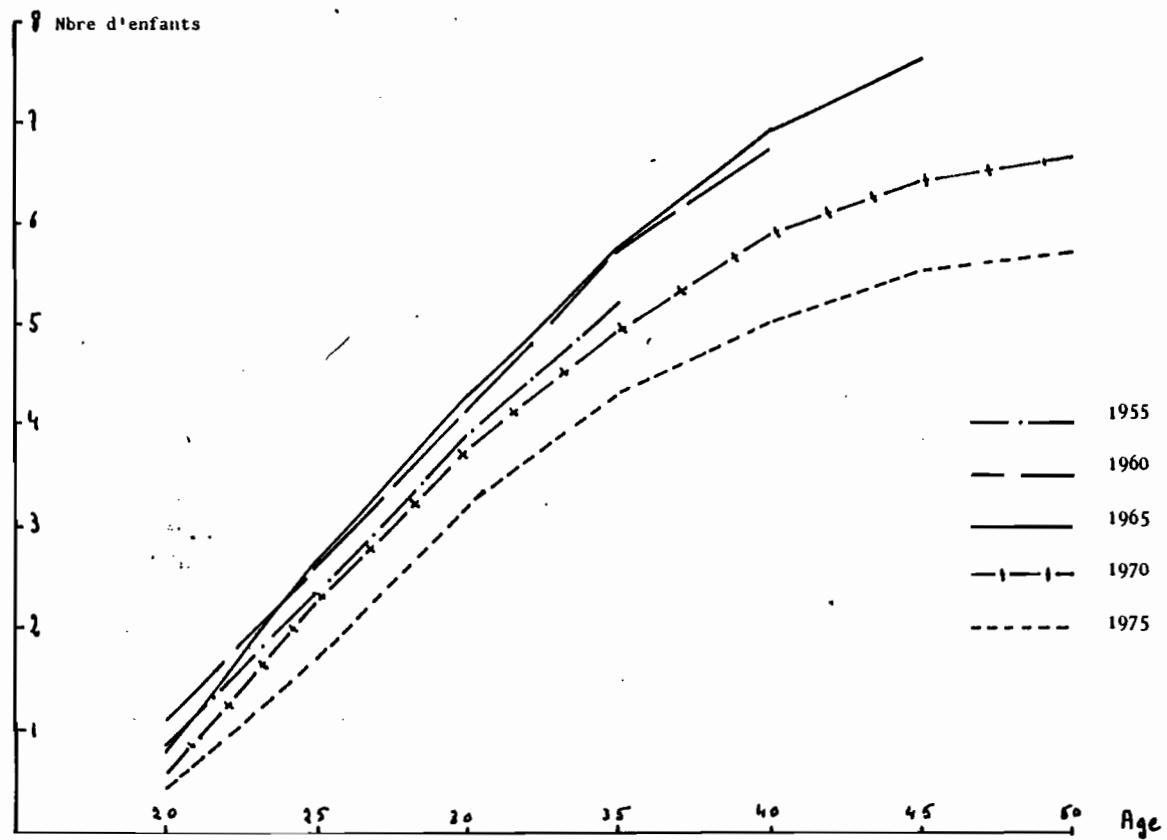


Fig. 5 : Fécondité cumulée du moment selon l'année d'observation.



## 3. FECONDITE NATIONALE ET REGIONALE AU TOGO.

La comparaison des taux de fécondité par groupe d'âges, obtenus ou reconstitués pour deux périodes données : 1960-61 et 1970-71, permet de situer la fécondité du plateau de Dayes par rapport à la fécondité nationale (ensemble du Togo) et à des fécondités régionales (Sud-est Togo, région des Plateaux). (tableau 2.19).

Tableau 2.19 : Taux de fécondité par groupe d'âges selon la période et la région (taux pour 1.000)

	1960 - 1961				1970 - 1971			
	Togo	Sud-E. Région	Dayes		Togo	Sud-E. Région	Dayes	
	*	**	***	**	*	**	***	**
	(1)	(2)	(3)	(5)	(1)	(2)	(4)	(5)
14 ans	-	-	-	9	-	-	-	6
15-19 ans	140	175	151	219	121	161	137	131
20-24 ans	303	276	324	302	291	305	263	322
25-29 ans	290	300	326	307	289	315	274	303
30-34 ans	251	300	276	308	245	290	218	239
35-39 ans	175	243	167	-	193	207	182	187
40-44 ans	106	121	127	-	117	126	112	110
45-49 ans	26	-	16	-	70	60	67	-

\* Ajustement, d'après la première méthode de W. Brass, fondée sur une comparaison de la fécondité actuelle (calculée à partir des naissances survenues lors de la dernière année précédant l'enquête) et de la descendance (nombre moyen d'enfants mis au monde)

\*\* Taux de fécondité du moment pour les différentes générations de femmes; calculs faits à partir d'un enregistrement rétrospectif, en 1976, de l'ensemble des naissances des femmes de l'échantillon.

\*\*\* D'après une observation rétrospective sur un an des naissances des femmes de l'échantillon.

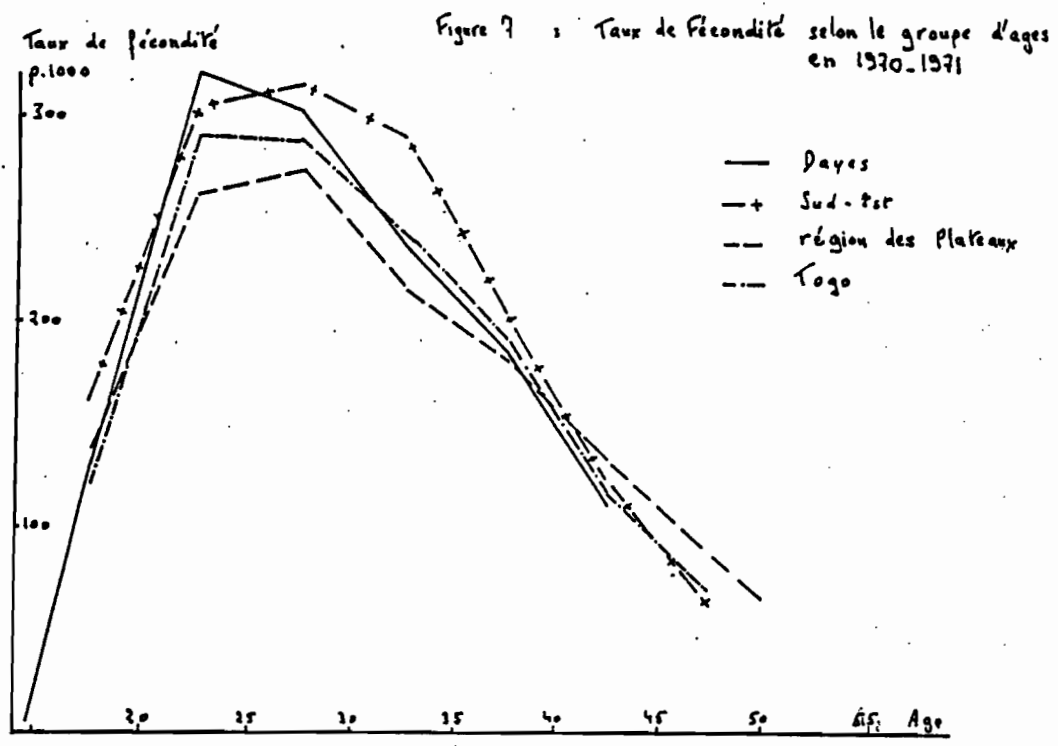
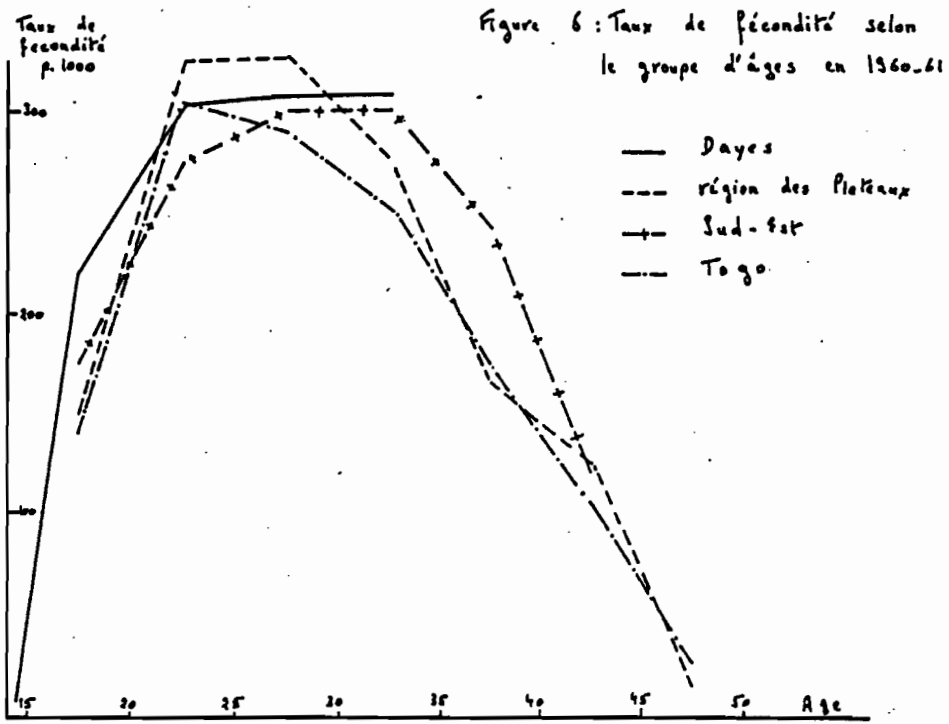
Source : (1) : Adognon, 1979; (2) : Locoh, 1979;  
 (3) : Service de la Statistique Générale, s.d.  
 (4) : Direction de la Statistique, à paraître.  
 (5) ; ENQ-REP

Les estimations de ces taux de fécondité proviennent de méthodes de calcul distinctes appliquées à des données issues d'enquêtes ayant une méthodologie de collecte différente ; aussi faut-il considérer avec précaution le rapprochement qui en est fait ici : il est davantage une mise en valeur des ordres de grandeur des fécondités respectives qu'une comparaison précise et très fiable des taux en vigueur dans les populations considérées.

A la faveur de ce rapprochement (figures 6 et 7) on constate que :

- la fécondité est à Dayes supérieure à ce qu'elle est dans l'ensemble du Togo et de la région des Plateaux, et ceci tant en 1970-71 qu'en 1960-61;
- la baisse de la fécondité à Dayes durant la décennie 1960 apparaît propre à la région des Plateaux : elle est d'ailleurs encore plus accentuée dans l'ensemble régional qu'à Dayes; au contraire, en ce qui concerne le Togo et la région du Sud-Est, on note une relative stabilité au niveau de la fécondité;
- ces évolutions différentes conduisent à accroître l'écart entre Dayes et la région des Plateaux, et restreindre celui entre Dayes et le Togo;
- quant à la fécondité du Sud-Est, inférieure en 1960-61, elle devient plus élevée dix ans après : la fécondité s'étant maintenue dans cette région à son niveau initial.

Ces différents points de comparaison soulignent la spécificité de Dayes dans sa région et son pays d'appartenance. Le niveau élevé de sa fécondité le caractérise en 1960-1961 comme en 1970-1971; et l'amplitude, quoique faible, de la baisse de sa fécondité dans la décennie 1960 le distingue du Togo où la diminution est absente et de la région des Plateaux, où la baisse est nettement plus importante.



#### 4. NIVEAU DE LA FECONDITE SELON LE GROUPE ETHNIQUE.

Nous examinerons ici les différences ethniques en ce qui concerne le niveau de fécondité et le calendrier de constitution de la descendance des femmes, sans aborder les facteurs de ces écarts qui seront analysés ultérieurement.

L'ethnie immigrée se révèle plus féconde que les populations originaires du plateau de Dayes (tableaux 2.20 et 2.21).

La différence entre les fécondités cumulées est importante entre d'une part les Kabye et d'autre part les Ewe (+ 0,73 naissance vivante) et les Ahlon (+ 0,80 naissance vivante). Par contre l'écart entre les deux ethnies autochtones est minime (+ 0,07 naissance vivante).

En ce qui concerne la descendance atteinte à 50 ans au moment de l'enquête, l'ordre entre les ethnies est le même, mais les valeurs des écarts sont modifiées :

Kabye - Ewe : + 0,34 naissances vivantes (contre + 0,73).

Kabye - Ahlon : + 0,55 naissances vivantes (contre + 0,80).

Ewe - Ahlon : + 0,21 naissances vivantes (contre + 0,07).

La supériorité des Kabye est moins nette, par contre l'écart entre les ethnies autochtones est plus marqué.

L'examen du calendrier de la fécondité laisse apparaître également de profondes différences entre les groupes ethniques.

La lecture de ces différences, à travers les taux de fécondité et les fécondités cumulées (tableau 2.20) doit être faite à deux niveaux distincts :

- entre l'ethnie immigrée (Kabye) d'une part et les ethnies autochtones (Ewe, Ahlon) d'autre part;
- puis à l'intérieur du groupe des ethnies autochtones.

Différences Kabye-ethnies autochtones (Ewe, Ahlon) :

la comparaison des taux de fécondité permet de délimiter trois phases différentes :

- Jusqu'à 20 ans la fécondité des Kabye est nettement inférieure à celle des Ewe et Ahlon;
- de 20 à 30 ans les taux de fécondité sont comparables, l'écart entre les fécondités cumulées reste stable;
- à partir de 30 ans la fécondité des Kabye devient largement supérieure : leur fécondité cumulée rattrape (entre 35 et 40 ans)

celles des autres ethnies puis les dépasse pour atteindre les valeurs précédemment définies.

Différences entre les Ewe et les Ahlon : à ce niveau les différences sont moins sensibles puisqu'il s'agit d'ethnies ayant une fécondité d'ordre comparable. Cependant on remarque que la fécondité des Ahlon est supérieure de 14 à 19 ans, puis de 20 à 39 ans il existe une grande similitude des taux, enfin de 40 à 49 ans la fécondité est plus élevée chez les Ewe.

Ainsi la fécondité cumulée ne devient-elle supérieure chez les Ewe qu'à 45 ans.

On constate que l'ethnie à la fécondité cumulée la plus faible possède le calendrier le plus précoce (les Ahlon); à l'opposé le calendrier des Kabye, qui ont la fécondité cumulée maximale est le plus tardif.

L'examen des descendance atteintes du moment selon l'âge (figure 8) confirme la mise en évidence des différents calendriers de la fécondité à partir de l'analyse des taux de fécondité et des fécondités cumulées. Les ethnies considérées ont donc des cycles de reproduction d'intensité et de calendrier distincts.

De la comparaison des indices il ressort essentiellement que :

- . les différences de calendrier qui se manifestent durant la première partie de la vie féconde, s'annulent à 40 ans : ceci nous donne une relative égalité des descendance et des fécondités cumulées à cet âge.

- . les écarts apparaissent entre 40 et 50 ans du fait de la moindre fécondité des ethnies autochtones à partir de 30 ans; on peut penser que leur plus grande instabilité matrimoniale et surtout le fait qu'un nombre plus grand de femmes Ahlon et Ewe restent seules de manière prolongée ou définitive jouent un rôle important dans cette différence de fécondité, durant la seconde partie de la vie féconde, et se traduit à 50 ans par des écarts de fécondité cumulée notables au profit des Kabye.

Tableau 2.20 : Taux de fécondité par groupe d'âges (p. 1000) et fécondité cumulée à différents âges selon l'ethnie.

Groupe d'âges	Taux de fécondité			Fécondité cumulée			
	Ewe	Kabye	Ahlon	Age	Ewe	Kabye	Ahlon
14	12	7	44				
15-19	170	97	200	20	0,91	0,68	1,04
20-24	310	299	310	25	2,46	2,17	2,59
25-29	312	319	314	30	4,02	3,76	4,16
30-34	269	300	277	35	5,36	5,26	5,54
35-39	193	256	192	40	6,33	6,54	6,50
40-44	104	185	69	45	6,85	7,46	6,84
45-49	35	59	22	50	7,02	7,75	6,95

Source : ENQ-REP

Tableau 2.21 : Descendance atteinte du moment à différents âges  
selon l'ethnie.

	EWE	KABYE	AHLON
20 ans	0,86	0,57	1,37
25 ans	2,30	1,92	2,61
30 ans	4,08	3,87	4,76
35 ans	5,30	5,28	6,04
40 ans	6,14	6,12	6,16
45 ans	6,88	6,80	6,19
50 ans	6,86	7,20	6,65

Source : ENQ-REP.

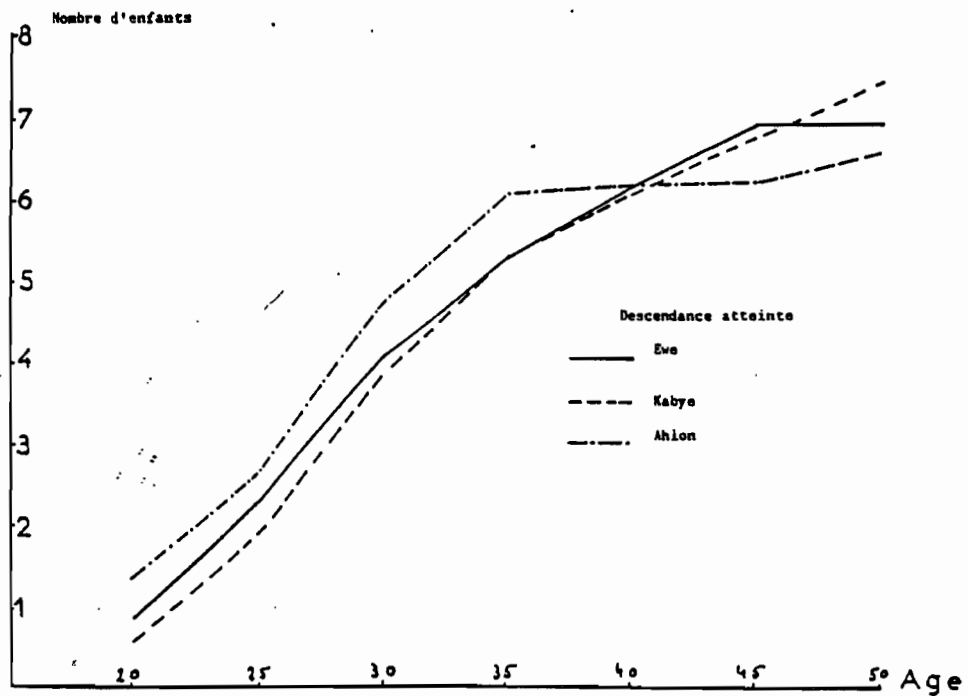
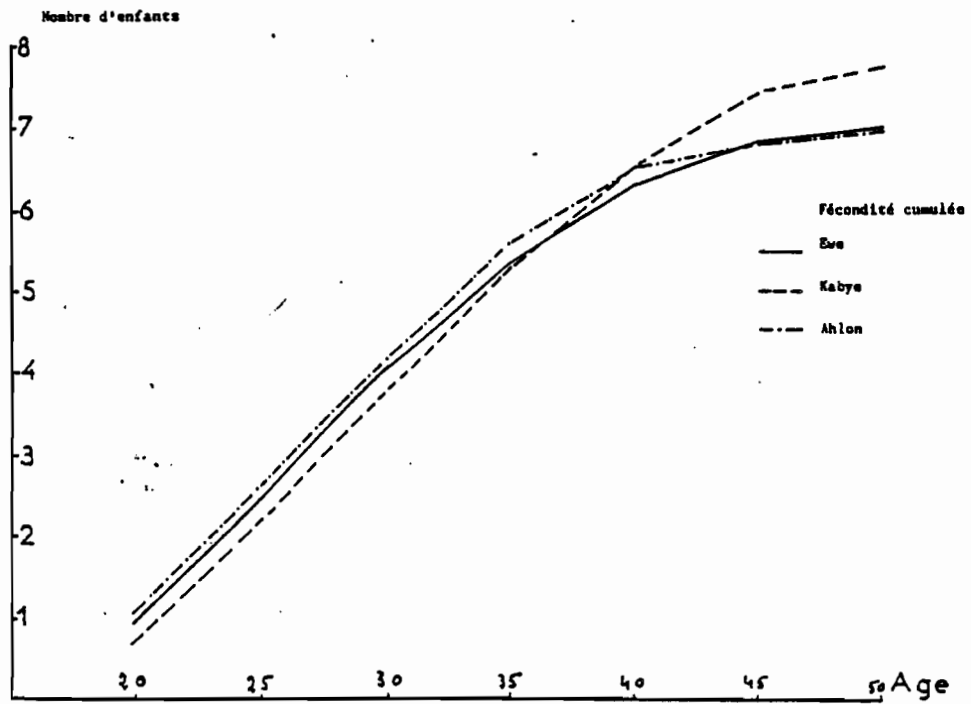
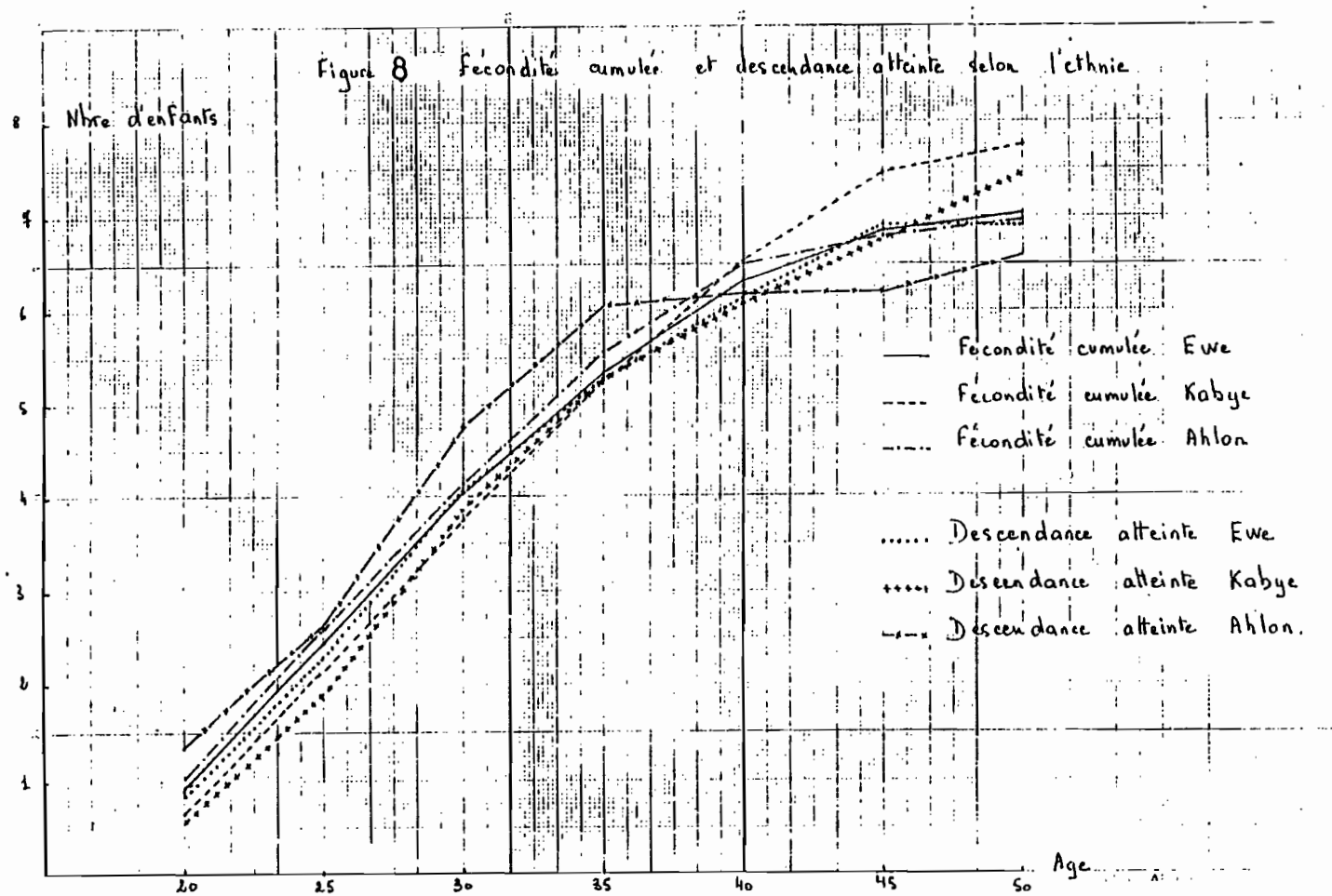


Fig. 8 : Fécondité cumulée et descendance atteinte selon l'ethnie.





## 5. LES FACTEURS PHYSIOLOGIQUES.

Nous aborderons ici les principales variables de nature physiologique qui déterminent la fécondité féminine. Ces variables sont celles qui caractérisent la vie fertile des femmes (puberté, ménopause, aménorrhée post-partum, stérilité) et la survie du foetus (mortalité intra-utérine).

### 5.1. La durée de la vie fertile.

#### 5.1.1 La puberté.

L'âge à la puberté (caractérisée par l'apparition des premières règles) est à Dayes relativement tardif. L'âge moyen s'établit à 15,5 ans, pour l'ensemble des générations pubères dans leur intégralité, à l'exception des générations les plus anciennes (1916-1925) qui contrastent de façon nette avec les générations suivantes sans doute de par une mauvaise estimation de l'âge; le mode est de 15 ans et l'âge médian de 15,8 années<sup>1</sup> (tableaux 2.22 et 2.23, figure 9).

L'âge moyen à la puberté est plus précoce chez les Ewe : 15,4 (623 femmes) que chez les Kabye : 16,3 (212 femmes).

---

1. L'âge moyen à la puberté est à Dakar de 14,3 ans (Ferry, 1977) et au Punjab de 14,5 ans (Léridon, 1973).

Figure 9 : Durée de la vie fertile  
Proportion (p. 1000) de femmes  
pubères et non-ménopausées  
selon l'âge

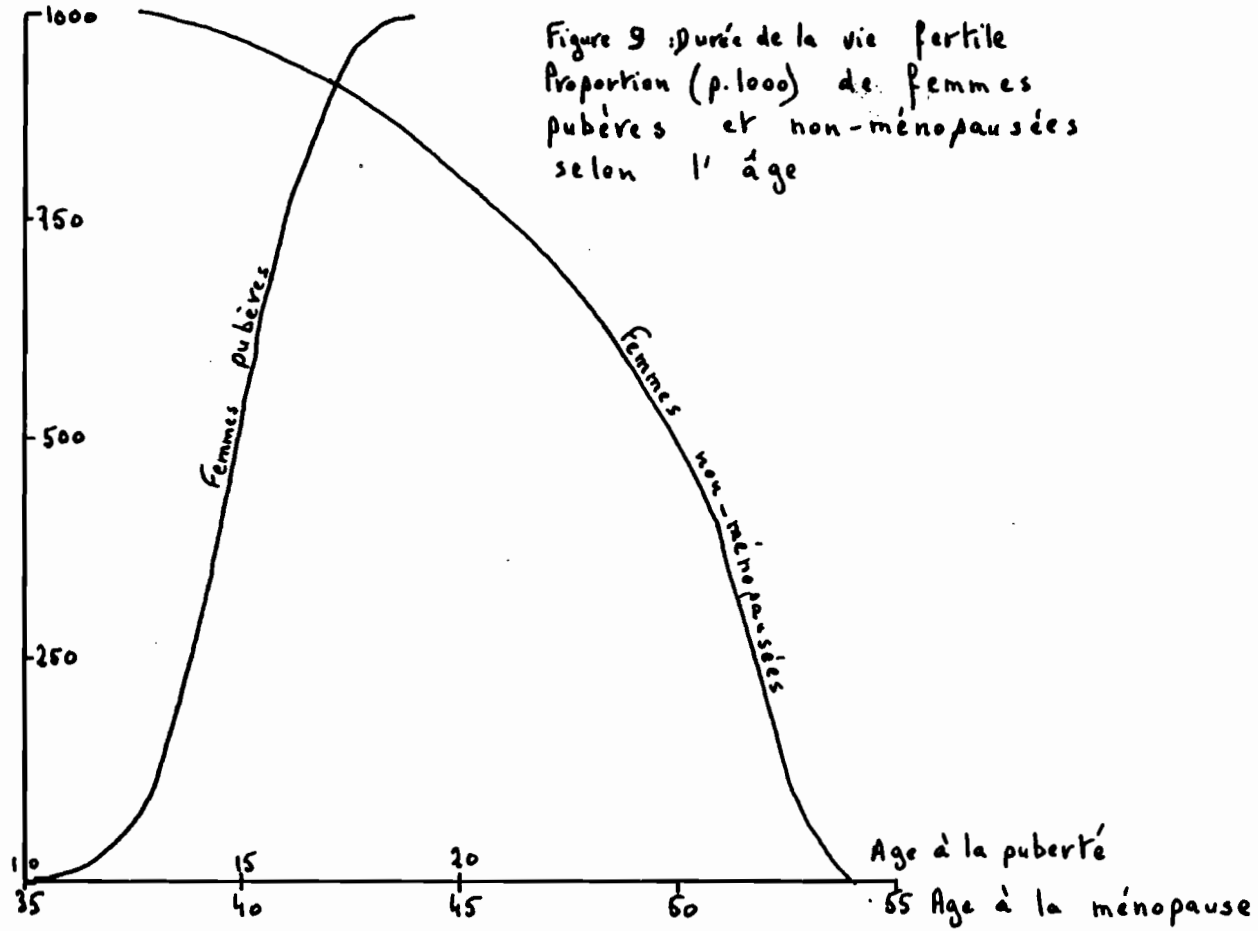


Tableau 2.22 : Age moyen à la puberté selon la génération de la femme.

Groupe de Générations	Age moyen	Effectif	Premières règles non encore survenues
1961	13,3	23	28
1956-1960	14,6	160	26
1951-1955	15,5	171	-
1946-1950	15,7	200	-
1941-1945	15,2	141	-
1936-1940	15,6	144	-
1931-1935	15,5	108	-
1926-1930	15,6	126	-
1916-1925	16,2	44	-
1926-1955	15,5	830	-

Source : ENQ-REP.

Tableau 2.23 : Table de puberté\* pour les générations 1926-1955.

Anniversaire $x$	$P_x$	$P_{x, x+1}$	$Q_{x, x+1}$ (p. 1000)
10	0	1	1
11	1	4	4
12	5	29	29
13	34	77	80
14	111	179	201
15	290	278	392
16	568	189	437
17	757	143	588
18	900	73	730
19	973	16	593
20	989	8	727
21	997	3	1000
22	1000		

Source : ENQ-REP.

\*  $P_x$  : effectif de femmes pubères à l'âge  $x$

$P_{x, x+1}$  : effectif de femmes atteignant la puberté entre l'anniversaire  $x$  et l'anniversaire  $x + 1$

$Q_{x, x+1}$  : proportion de femmes atteignant la puberté entre l'anniversaire  $x$  et l'anniversaire  $x+1$  parmi celles non encore pubères à l'âge  $x$ .

$$Q_{x, x+1} = \frac{P_{x, x+1}}{1000 - P_x}$$

### 5.1.2. La ménopause.

Les proportions de femmes ménopausées à chaque âge sont des données d'une qualité imparfaite avec des irrégularités importantes dans l'évolution d'une année à l'autre (tableau 2.24).

Ces imperfections proviennent de la faiblesse des effectifs par année d'âge et de l'imprécision dans la détermination de l'âge à partir de 40 ans.

Un ajustement graphique est donc nécessaire pour "lisser" les données observées. A partir des proportions que nous donne cet ajustement, nous pouvons constituer une table de ménopause (tableau 2.24).

L'âge moyen à la ménopause se situe à 48 ans, l'âge médian est de 49,7 ans et l'âge modal de 52 ans, chiffres qui sont relativement tardifs. La signification de ces données centrales doit être nuancée par la grande dispersion des situations rencontrées. Dès la trente-septième année, certaines femmes sont ménopausées; mais il faut attendre 53 ans pour que l'échantillon le soit dans sa totalité, les dernières règles survenant principalement de 49 à 53 ans.

Cette grande dispersion du phénomène n'est pas propre au Plateau de Dayes et se retrouve dans d'autres populations (Ferry, 1977; Léridon, 1973).

### 5.1.3. La durée totale de fertilité.

Si l'on considère les âges moyens à la puberté et à la ménopause, la durée totale de la vie fertile s'établit à 32,5 années. Même si l'on peut admettre que la durée réelle de vie fertile est inférieure à l'intervalle premières-dernières règles on doit relier cette durée relativement longue à l'importance de la fécondité à Dayes.

**Tableau 2.24 : Proportion de femmes ayant atteint la ménopause pour chaque âge et table de ménopause.**

Age révolu	Proportion de femmes ménopausées (p. 1000)		Table de ménopause*			
	Observée	ajustée graphique-	Anniversaire x	$P_x$	$m_{x,x+1}$	$Q_{x,x+1}$ (p.1000)
35	(	0	35	1000	0	0
36	(	0	36	1000	5	5
37	(56	10	37	995	10	10
38	(	20	38	985	15	15
39	(	40	39	970	20	21
40	125	60	40	950	20	21
41	111	80	41	930	25	27
42	130	110	42	905	30	33
43	0	140	43	875	35	40
44	129	180	44	840	40	48
45	382	220	45	800	45	56
46	182	270	46	755	50	66
47	400	320	47	705	55	78
48	300	380	48	650	75	115
49	409	470	49	575	110	191
50	750	600	50	465	130	280
51	667	730	51	335	130	399
52	833	860	52	205	135	659
53	1000	1000	53	70	70	1000
54	1000	1000	54	0	-	

\*  $P_x$  : Effectif de femmes non encore ménopausées

$m_{x, x+1}$  : effectif de femmes atteignant la ménopause entre les anniversaires  $x$  et  $x+1$

$Q_{x, x+1}$  : quotient de ménopause :

$$\frac{m_{x, x+1}}{P_x}$$

Source : ENQ-REP.

## 5.2 La stérilité.

Nous appellerons stérilité ou infécondité le fait, pour une femme, de ne pas avoir eu de naissances vivantes, et infertilité le fait de ne pas avoir eu de grossesses, c'est-à-dire de n'avoir pu faire la preuve de son aptitude à engendrer.

Tableau 2.25 : Proportion de femmes sans grossesses et sans naissance vivante selon le groupe d'âges (pour 100 femmes de chaque groupe).

Age	Proportion de femmes sans grossesse	Proportion de femmes sans naissance vivante
14 ans	98	100
15-19 ans	80	81
20-24 ans	13	17
25-29 ans	2	3
30-34 ans	1	1
35-39 ans	1	1
40-44 ans	3	3
45-49 ans	4	5
50-59 ans	5	10

Service : ENQ-REP

Si l'on tient compte du fait que l'ensemble des femmes a été marié au moins une fois à 30 ans et que certaines omissions de naissances vivantes ou de grossesses non menées à terme peuvent avoir touché les femmes de 50 ans et plus, nous pouvons penser que les indices concernant les femmes de 30 à 49 ans sont une bonne estimation de la stérilité et de l'infertilité de la population étudiée (tableau 2.25).

Les indices ainsi calculés sur quatre groupes quinquennaux sont :

- . de 2 p. 100 pour l'indice d'infertilité,
- . de 2,6 p. 100 pour l'indice de stérilité ou infécondité.



Ces indices sont particulièrement faibles et inférieurs à la majorité des indices de stérilité mesurés en Afrique (Cohen, 1967). Ils reflètent l'état d'une population saine ayant un bon environnement sanitaire.

Ceci se traduit par la quasi absence, sur le plateau de Dayes, de maladies abortives ou stérilisantes agissant au niveau primaire (c'est-à-dire sur des femmes n'ayant jamais procréé). Le bas niveau de stérilité constaté nous paraît être un des facteurs essentiels du degré élevé de la fécondité sur le plateau de Dayes.

D'autre part, l'examen de l'évolution des indices par groupes d'âges montre que la stérilité et l'infertilité ont tendance à diminuer dans les groupes les plus jeunes (parmi ceux ayant eu la possibilité de faire la preuve de leur fécondité) : les proportions sont plus faibles dans les groupes 30-34 ans et 35-39 ans que dans les groupes plus âgés.

### 5.3. La mortalité intra-utérine.

Une étude précise de la mortalité intra-utérine rencontre un obstacle majeur au niveau de la collecte des données, celui du sous-enregistrement des évènements. L'omission des décès intra-utérins est telle, notamment lors des enquêtes rétrospectives, que les données ne peuvent fournir bien souvent que des mesures approchées dont la qualité peut varier selon la date des évènements et la durée des gestations. En effet, le risque d'omissions augmente avec l'ancienneté de l'évènement et la précocité du décès utérin, ainsi la sous-estimation devrait-elle d'une part s'accroître dans les générations de grossesses les plus anciennes et d'autre part atteindre davantage la mesure des fausses-couches que celle des mort-nés.

#### 5.3.1. La mortalité intra-utérine globale.

Le taux de mortalité intra-utérine globale est obtenu ici en rapportant l'ensemble des décès intra-utérins à la totalité des grossesses. Le taux obtenu à Dayes, calculé à partir de 5.359 grossesses, est de 9,2 %. D'après les meilleures observations "la mortalité intra-utérine, parmi les grossesses décelables sans moyens particuliers, est de l'ordre de 15 %" (Léridon, 1973, p. 60).

Ainsi pouvons-nous considérer que près de 40 % des décès intra-utérins, qu'il était possible d'observer lors d'une enquête, n'ont pas été enregistrés.

Sur la base indiquée plus haut, si l'on compare le taux observé à Dayes (9,2 %) à d'autres estimations réalisées en Afrique lors d'enquêtes rétrospectives : à Dakar (1973) : 8,9 %<sup>1</sup> et en Algérie (1970) : 6,6 %<sup>2</sup>, on constate que le sous-enregistrement n'est pas supérieur à ceux rencontrés lors d'enquêtes similaires, si l'on admet que les indices réels sont d'ordre comparable.

### 5.3.2. Les fausses-couches.

Le taux observé de fausses-couches (exprimé par le rapport : nombre de fausses-couches sur nombre de grossesses totales) est de 5,4 % à Dayes contre 6,7 % à Dakar et 4,5 % en Algérie.

### 5.3.3. La mortinatalité.

Les omissions atteignant plus fortement les décès durant les cinq premiers mois de grossesse (appelés avortements ou fausses-couches), l'analyse sera centrée sur la mesure de la mortinatalité qui concerne l'ensemble des décès intra-utérins survenus à partir du sixième mois de gestation (tableau 2.26).

L'évolution de la mortinatalité selon l'année de "naissance" est marquée par une diminution importante entre les années qui précèdent 1950 et celles qui suivent. A partir de 1950 la baisse de la mortinatalité est beaucoup plus faible.

L'examen des quotients de mortinatalité selon l'âge des femmes à la "naissance" permet de distinguer deux périodes : avant 20 ans où la mortinatalité atteint presque 70 pour 1000, à partir de 20 ans où elle est inférieure à 40 pour 1000.

Les différences ethniques sont relativement importantes entre, d'une part les Ahlon et les "autres ethnies" et, d'autre part, les Kabyle et les Ewe. De même les quotients de mortinatalité varient de façon marquée selon la localisation de l'habitat de la femme<sup>3</sup>. La mortinatalité est nettement inférieure dans les "villages avec dispensaire".

1. Source : Ferry, 1977.

2. Source : Tabutin, 1976.

3. Quotients calculés d'après les seules naissances de la période 1960-1976 pour éviter les effets de la corrélation années de naissance/localisation.

Tableau 2.26 : Quotient de mortalité selon l'année de naissance et l'âge de la femme .

VARIABLE modalité	QUOTIENT (1) p. 1000	Effectif observé de naissances
ANNEE DE NAISSANCE		
1930-1949	79	316
1950-1964	41	1997
1965-1976	38	2766
AGE DES MERES		
14-19 ans	68	880
20-29 ans	38	2584
30-39 ans	33	1335
40-49 ans	36	280
ETHNIE		
Ahlon	11	275
Ewe	46	3537
Kabye	38	1048
autres ethnies	18	219
TYPE D'HABITAT (années 1960-1976)		
Village avec dispensaire	30	1785
Village sans dispensaire	55	596
Ferme près d'un dispensaire	55	127
Ferme loin d'un dispensaire	44	1176
LIEU D'ACCOUCHEMENT		
Maison	25	712
Dispensaire	25	1047
Hôpital	245	49
ASSISTANCE LORS DE L'ACCOUCHEMENT		
Seule ou un membre de la famille	31	714
Une matrone	24	1043
Une sage-femme ou un docteur	255	55

Les quotients calculés sont égaux aux rapports :

$$\frac{\text{mort-nés}}{\text{naissances vivantes} + \text{mort-nés}}$$

Source : ENQ-REP.

La baisse des quotients de mortalité à partir de 1950, époque à laquelle les dispensaires furent implantés à Dayes, et les résultats assez contradictoires selon la localisation de l'habitat et l'ethnie de la mère, amènent à poser le problème de l'effet du mode d'accouchement<sup>1</sup> sur la proportion de mort-nés.

Les différents quotients selon le lieu de l'accouchement et l'assistance lors de celui-ci sont cohérents entre eux. Les accouchements se déroulant à l'hôpital, avec l'aide d'une sage-femme ou d'un docteur, ont une très forte proportion de mort-nés car ils concernent en grande partie les grossesses à risque, les agents sanitaires orientant souvent les femmes vers les hôpitaux (de Kpalime notamment) en cas de complications durant la gestation. Par contre, il n'existe pas de différence significative entre les accouchements à la maison (la femme étant seule ou recevant l'aide d'un membre de sa famille) et les accouchements au dispensaire (où elle est assistée d'une matrone).

A partir de l'ensemble de ces données, on constate que la baisse de la mortalité semble davantage le fait d'une amélioration globale de l'état sanitaire de la population - conséquence d'un progrès des conditions économiques, sociales et sanitaires générales - que de la diffusion spécifique de l'accouchement au dispensaire qui s'est largement répandu à partir de 1950 (durant la dernière période, 1971-1976, plus de 65 % des accouchements ont lieu dans un dispensaire).

#### 5.4. Le temps mort physiologique (ou aménorrhée post-partum).

Quel que soit le devenir de la grossesse, toute conception est suivie d'une période de fécondabilité nulle de durée souvent égale ou supérieure à celle de la gestation dans les populations où l'allaitement prolongé est la règle commune : cette période est appelée - à la suite de L. Henry - temps mort (Léridon 1973). Elle est un des composants essentiels de l'intervalle entre naissances

---

1. *La manière dont se déroule l'accouchement est bien souvent le reflet partiel des conditions sanitaires durant la grossesse (une femme qui accouche au dispensaire aura, plus qu'une autre, fait appel à un agent sanitaire en cas de difficulté ou de maladie durant la gestation).*

et sa durée est un facteur majeur de la fécondité dans les groupes n'utilisant pas de méthodes "modernes" de contraception.

Le temps mort physiologique (ou aménorrhée post-partum) mesuré par l'intervalle entre le terme de la grossesse et le retour de couches<sup>1</sup> varie selon quatre données :

- a. l'âge de la femme,
- b. la durée de l'allaitement,
- c. la nature de la grossesse,
- d. le devenir de l'enfant dans le cas de naissances vivantes.

Les variables (c) et (d) étant en relation avec la durée d'aménorrhée par l'intermédiaire de la variable (b).

5.4.1. Variations selon l'âge de la femme (tableau 2.27).

Tableau 2.27 : Durée moyenne d'aménorrhée post-partum (en mois) selon l'âge de la femme à la naissance (pour les enfants survivants au moment du retour des règles uniquement).

Ensemble	15- 19 a.	20- 24 a.	25- 29 a.	30- 34 a.	35- 39 a.	40- 44 a.	45- 49 a.
14,2 (412)	13,1 (34)	12,3 (81)	13,7 (99)	15,0 (73)	15,9 (69)	16,3* (43)	16,5 (13)

\* ajusté (observé : 15,2)

( ) = effectif

Source : ENQ - REP

1. Cette période ainsi définie ne correspond pas exactement à la durée d'infertilité puisque :

- un cycle ovulatoire peut précéder le retour de couches,
- les cycles postérieurs au retour des règles peuvent être anovulatoires.

Elle représente cependant la mesure la plus approchée de cette durée d'infertilité.

La durée d'aménorrhée du groupe 15-19 ans est intermédiaire entre celle du groupe 20-24 (la plus courte) et celle du groupe 25-29 ans. A partir de ce groupe 20-24 ans le temps mort augmente, rapidement jusqu'à 35-39 ans, plus faiblement ensuite. La distinction entre les deux derniers groupes d'âges ne réside pas tant dans la différence d'aménorrhée que dans le nombre de femmes qui, à la suite d'une grossesse, atteignent la ménopause.

#### 5.4.2. Variations selon la durée d'allaitement.

Le temps mort physiologique varie de façon importante avec la durée d'allaitement. Cette durée totale d'allaitement est en relation avec l'âge de l'enfant au début du sevrage; aussi n'est-il pas étonnant que la durée moyenne d'aménorrhée évolue avec les deux variables qui caractérisent le sevrage (tableau 2.28).

D'après des études antérieures, l'âge en fin de sevrage qui définit strictement la durée d'allaitement paraît être la donnée essentielle qui détermine la durée d'aménorrhée; cependant on considère que l'addition d'une nourriture plus solide en complément du lait maternel intervient aussi, en entraînant une baisse de la lactation, pour favoriser la fin de l'aménorrhée (Mondot-Bernard, 1975).

On constate que, d'un extrême à l'autre des durées d'allaitement, le temps mort physiologique croît d'environ 50 %. Ces variations paraissent légèrement plus faibles que ce qui a été constaté au Sénégal (voir la figure 10 construite d'après les données fournies par P. Cantrelle et B. Ferry, 1979). A durée d'allaitement égale, les temps morts sont sensiblement plus proches des données rurales (Khombole, Thienaba) que des données urbaines (Dakar ensemble, Dakar Pikine).

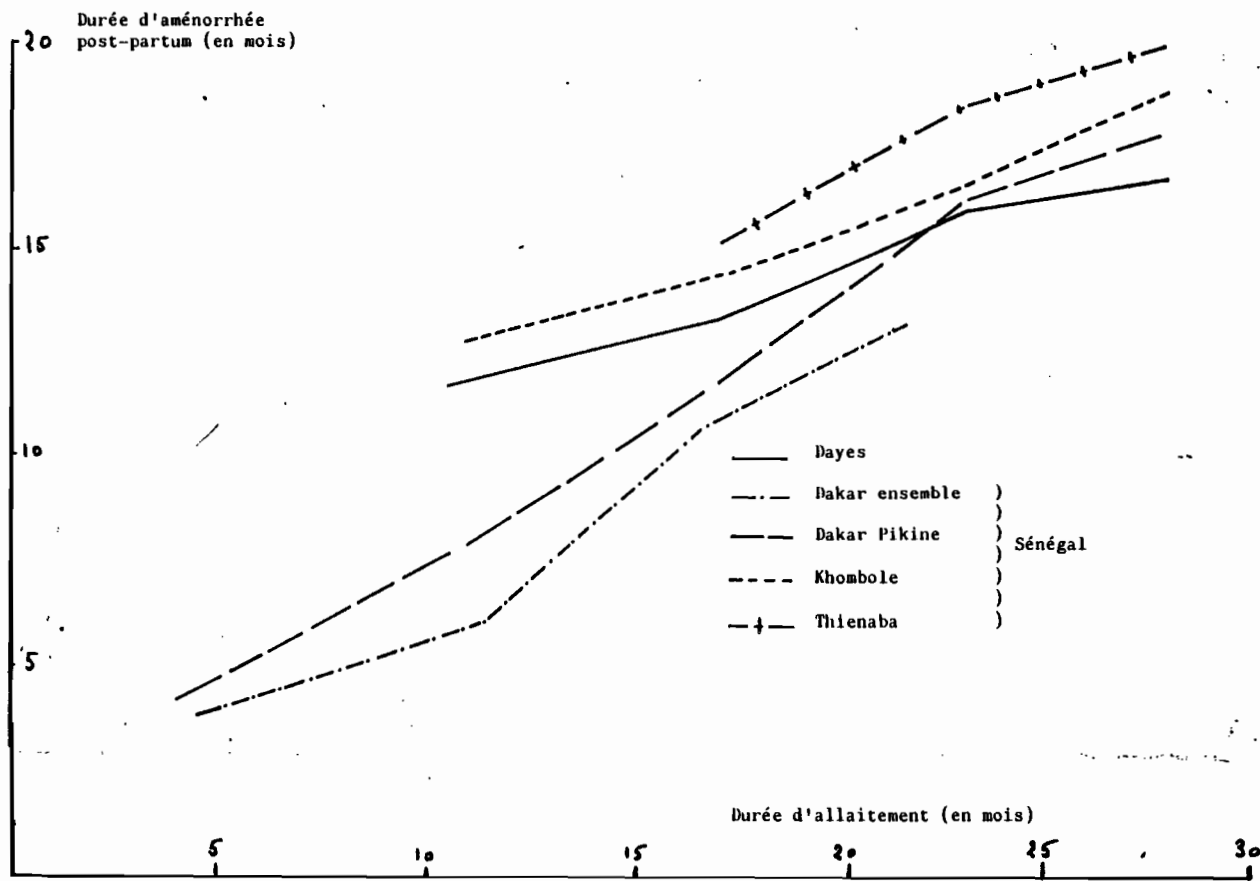


Fig. 10 : Durée moyenne d'aménorrhée post-partum selon la durée d'allaitement.

**Tableau 2.28** : Durée moyenne d'aménorrhée post-partum (en mois)  
selon l'âge au début et en fin de sevrage.

Age au début du sevrage			
1-4 mois	5-8 mois	9-14 mois	15 mois et +
12,5 (121)	12,9 (177)	16,5 (54)	18,4 (9)

Age en fin de sevrage			
8-14 mois	15-20 mois	21-26 mois	27 mois et +
11,7 (48)	13,3 (60)	16,0 (82)	16,7 (99)

( ) = effectif concerné

Source : ENQ-REP

**5.4.3. Variations selon la nature de la grossesse et le devenir de la naissance.**

Il existe quatre niveaux des naissances vivantes (tableau 2.29.).

**Tableau 2.29** : Durée moyenne d'aménorrhée post-partum, en mois, selon la nature de la grossesse et la survivance de l'enfant.

Avortement	Mort-né	Né vivant		
		Décès 0 mois	Décès 1-24 mois	Survivant
3,6 (19)	4,3 (19)	6,5 (13)	9,6 (17)	14,3 (413)

( ) = effectif concerné.

Source : ENQ-REP.



Ces quatre niveaux sont approximativement de :

- 4 mois pour les avortements et les mort-nés<sup>1</sup>.
- 6,5 mois pour les naissances vivantes, décédées le premier mois.
- 9,5 mois pour les naissances vivantes, décédées du deuxième au vingt-quatrième mois.
- 14,5 mois pour les naissances survivantes.

Ceci démontre que le simple déclenchement de l'allaitement (pour les enfants qui décèdent le premier mois) augmente le temps mort de deux mois, et que le temps mort supplémentaire dû à un allaitement de durée normale s'élève à dix mois<sup>2</sup>.

#### 5.4.4. Durée moyenne d'aménorrhée post-partum.

La durée moyenne d'aménorrhée post-partum s'établit, compte tenu des répartitions observées du type de grossesse et du devenir des naissances vivantes, à 13,5 mois, moyenne calculée sur 951 observations.

- 
1. *Il est intéressant de constater que l'écart dans la durée de gestation qui caractérise la différence entre fausse-couche et mort-né, fait varier de façon légère la durée du temps mort consécutif (0,7 mois)*
  2. *Ces deux écarts étant calculés par rapport au temps mort après un mort-né, où les durées de gestation sont relativement comparables à celles qui précèdent une naissance vivante.*

## 6. COMPORTEMENTS ET ATTITUDES.

Avant d'aborder les principaux comportements et attitudes, relatifs à la fécondité, il apparaît utile de résumer ce que les analyses précédentes nous ont enseigné.

Malgré la baisse de la fécondité du moment depuis les années 1960, le plateau de Dayes se caractérise dans son espace régional et national d'appartenance par le niveau élevé de la fécondité cumulée des différentes générations de femmes. Comme en d'autres domaines, la population du plateau n'est pas homogène : les Kabye se différencient nettement des ethnies autochtones par un calendrier de leur cycle de reproduction plus tardif et, de manière moins accusée, par une intensité plus forte de leur fécondité.

Deux données physiologiques majeures sont apparues comme des facteurs directement liés à ce haut niveau de fécondité à Dayes : la durée relativement longue de la vie fertile et la faible stérilité.

Il reste à évaluer les causes et les mécanismes, individuels et sociaux, qui, d'une part, ont conduit à la baisse de la fécondité depuis 1960 et qui, d'autre part, fondent la différence des calendriers et des niveaux de reproduction des populations du plateau.

L'analyse des différents facteurs de comportement (nuptialité, allaitement, contraception) et des attitudes essentielles des femmes, vis-à-vis de leur fécondité, de la taille de leur famille et du calendrier de constitution de leur descendance, seront les éléments de cette approche.

### 6.1. Attitude des femmes à l'égard de la taille de la famille.

En appréhendant les opinions des femmes à l'égard de leur fécondité à un moment donné nous ne prétendons pas saisir les attitudes qui ont présidé à l'ensemble des décisions qu'elles ont été amenées à prendre durant l'ensemble de leur histoire génésique. Il est bien évident que les idéaux familiaux pour l'individu se modifient dans le temps; il n'existe pas de décision unique mais une séquence de choix (Namboodiri, 1972) et qu'un nombre notable de décisions résulte des conflits dus à des différences d'opinion entre les "époux" comme entre les conjoints et leur milieu social (Kellerhals, 1982).

Cette approche est donc réductrice et ne rend pas compte des changements au cours du temps et des relations inter-individuelles présentes. Elle se veut être, essentiellement et seulement, une représentation d'un "modèle" présent dans les esprits des femmes; modèle "qui, de manière consciente ou inconsciente, retentit sur les conduites effectives" (Bastide et al, 1982, p. 873).

La question étant, à Dayes, d'apprécier s'il existe un abandon ou une transformation de la part de certaines générations, les plus jeunes, ou de certaines populations, les groupes autochtones, de l'idée de procréation traditionnelle dans les sociétés patrilineaires, où la descendance du couple est attribuée au lignage de l'homme : la forte fécondité résultant de la nécessité de satisfaire les besoins de main-d'oeuvre familiale du lignage paternel, mais étant aussi, selon l'hypothèse de D. BONNET (1983, p. 430) "une façon d'entretenir cette autonomisation féminine face à la dépendance lignagère consécutive à l'alliance" : toutes choses dissimulées sous l'expression "autant que Dieu le veut".

La différence entre les groupes ethniques Ewe - Ahlon d'une part, Kabye d'autre part, ressort clairement de l'examen des attitudes des femmes à l'égard de leur fécondité; cette distinction se manifeste à propos de tous les indices qui ont pu être mesurés au cours de l'analyse.

Cette différence se retrouve aussi bien au niveau du refus d'un autre enfant, du nombre de naissances supplémentaires désirées que de la descendance finale voulue, ceci avec une structure par âge observée comparable d'un groupe ethnique à l'autre.

Descendance finale souhaitée (tableau 2.30.)

L'écart est maximal dans les groupes les plus jeunes (15-29 et 30-39 ans) où il dépasse 3 enfants, ce qui est considérable. La différence est plus faible dans le dernier groupe (40-49 ans) puisqu'intervient l'influence des descendes déjà atteintes proches d'un groupe ethnique à l'autre, cet écart dépasse cependant une naissance.

Descendance complémentaire désirée.

Elle est en moyenne de 2,6 pour les Ewe - Ahlon et de 4,1 pour les Kabye, soit une différence de 1,5 naissances supplémentaires pour les Kabye.

Relation entre la descendance souhaitée et la descendance actuelle (tableau 2.31.)

La quasi-totalité des femmes kabye déclarent désirer plus d'enfants qu'elles n'en ont au moment de l'enquête; seules 6 % ne veulent pas accroître leur descendance. Nous sommes en présence d'un stéréotype clairement énoncé, qui paraît particulièrement révélateur d'une attitude favorable à l'égard de la taille de la famille.

Au contraire, les Ewe - Ahlon manifestent une réserve notable devant l'accroissement de leur descendance : ainsi, 26 % des femmes ne veulent pas d'autres enfants (la proportion des refus est importante dès les descendes 3-4 enfants), et un certain nombre de femmes ewe et ahlon auraient aspiré à avoir moins d'enfants que leur descendance actuelle (10 % des femmes ayant 5-6 enfants et 44 % de celles qui en ont 7 et plus). Cette volonté d'avoir une descendance inférieure à celle qui est déjà atteinte, que l'on ne constate que chez les Kabye, est tout à fait remarquable car les femmes ont le plus souvent tendance à faire correspondre la limite inférieure de la descendance souhaitée à la parité déjà atteinte, même si celle-ci est supérieure à leur souhait initial. Ainsi les femmes ewe - ahlon interrogées sont presque aussi nombreuses à refuser un autre enfant (38 %) qu'à désirer des naissances supplémentaires (41 %).

Refus d'une naissance supplémentaire (tableau 2.32.)

Les refus d'une naissance augmentent très nettement avec l'âge. Jusqu'à 29 ans ils restent très marginaux, puis apparaissent en proportion importante à partir de 30 ans dans les groupes ewe et ahlon et à partir de 40 ans seulement chez les Kabye. Ceci confirme

l'écart entre les groupes, les refus d'une nouvelle naissance étant moins nombreux chez les Kabye quel que soit l'âge, excepté pour le groupe 14-19 ans<sup>1</sup>.

La seconde donnée essentielle, qui est d'ailleurs le fondement même de la différence entre les ethnies, paraît être le souhait manifesté par les ethnies autochtones de pouvoir maîtriser leur fécondité pour réduire la taille finale de leur famille et retarder la constitution de celle-ci. Au contraire, les femmes kabye expriment, de façon très prononcée, leur volonté d'avoir une descendance nombreuse et une forte fécondité.

En ce qui concerne le calendrier de la fécondité, 24 % des femmes ewe - ahlon souhaitent un intervalle entre les naissances supérieur à 42 mois, contre seulement 3 % des Kabye. D'autre part, 30 % des femmes ewe - ahlon désirent fixer le terme de leur vie féconde avant 40 ans pour seulement 3 % des Kabye.

Pour parvenir à cette maîtrise, 32 % des femmes originaires de Dayes désirent avoir accès à d'autres méthodes contraceptives que celles qu'elles utilisent, au contraire aucune femme kabye interrogée n'a exprimé cette volonté : qu'il s'agisse d'une satisfaction envers les moyens déjà utilisés ou plus probablement d'une méconnaissance de l'existence d'autres méthodes.

---

1. Le pourcentage important de refus chez les Kabye de 14 à 19 ans (6,5 %) peut être rapproché de la plus faible fécondité des femmes à cet âge qui correspond peut-être à une volonté de retarder l'arrivée du premier enfant ou à la mise en correspondance a posteriori d'un désir (le refus d'une naissance) avec la réalité (une moindre fécondité); il est difficile d'apprécier dans quel sens se fait la relation.

Tableau 2.30 : Nombre moyen d'enfants désirés selon l'âge de la mère.

	15-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Ensemble
EWE - AHLON	4,4	4,8	6,1	5,0
KABYE	7,5	7,9	7,4	7,7

Source : ENQ-SOCIO

Tableau 2.31 : Descendance souhaitée et descendance actuelle.

Descendance actuelle	Relation descendance souhaitée				Descendance actuelle			
	EWE - AHLON				KABYE			
	<	=	>	NP	<	=	>	NP
0		0	80	20		-	-	-
1-2	0	10	70	20	0	0	100	0
3-4	0	32	64	4	0	0	100	0
5-6	10	43	9	38	0	29	71	0
7 et plus	44	32	0	24	0	0	100	0
Ensemble	12	26	41	21	0	6	94	0

Source : ENQ-SOCIO

Tableau 2.32 : Refus d'un autre enfant selon l'ethnie et l'âge de la femme (en pourcentage).

Ethnie	Age de la femme			
	14-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	49-49 ans
EWE	3	2	23	56
AHLON	0	0	17	65
KABYE	6	0	4	22

Source : ENQ-REP

A la lecture de ces résultats on est amené à penser que les femmes ewe et ahlon sont "sorties" du cadre idéologique traditionnel de la fécondité. Cet abandon des normes antérieurement admises nous paraît être la conséquence de la transformation des rôles familiaux et des fonctions de l'enfant sous l'effet du développement de l'économie de plantation. Il s'agit essentiellement

- . d'une modification du sens du mariage qui, s'il n'est pas encore simple "compagnonnage" comme dans les sociétés industrialisées, n'est déjà plus une institution;
- . d'un changement du rôle de l'enfant dans la famille qui, de producteur devenu consommateur, a cessé d'être un capital immédiat pour se présenter comme un coût, une charge, autrement dit comme un investissement dans les sphères modernes et étatiques dont on attend à plus ou moins long terme une rétribution financière ou matérielle.

Transformations d'autant plus sources de contradictions sociales que la famille-couple a conservé, au contraire de ce qui se passe dans les groupes sociaux insérés dans la production industrielle, ses fonctions de production.

Après avoir constaté des différences importantes d'attitudes entre populations, il est nécessaire d'en appréhender la traduction en termes de comportements. Cet examen peut être notamment réalisé d'une part par l'analyse des relations entre des variables de la nuptialité et le niveau de la fécondité, et d'autre part par l'étude des comportements en matière d'allaitement et de contraception adoptés par les femmes lors de la période la plus récente (c'est-à-dire durant le dernier intervalle fermé et le dernier intervalle ouvert soit pour l'essentiel de 1971 à 1976).

## 6.2. Influence de la nuptialité sur la fécondité.

On se doit d'appréhender les données de la nuptialité en tant que variables intermédiaires essentielles de la fécondité, l'évolution de la nuptialité ayant une influence particulièrement profonde sur la reproduction biologique (KPEDEKPO, 1976; PRESSAT, 1969).

### 6.2.1. Age au premier mariage et \_ \_ niveau de la descendance.

Dans les populations non-malthusiennes l'âge au premier mariage est un des facteurs majeurs du niveau de la descendance finale des femmes. La durée de la période de reproduction est dépendante de l'âge à la première union : le fait biologique étant ainsi directement lié au fait social comme le souligne P. OHADIKE (1968).

A Dayes, si l'on observe les descendance atteintes selon l'âge au premier mariage en comparant les descendance des 244 femmes de 40 à 49 ans non stériles mariées à un âge "précoce" (de 11 à 15 ans, soit environ 25 % des femmes de l'échantillon) à un âge "normal" (de 16 à 20 ans, soit approximativement la moitié de l'effectif) et à un âge "tardif" (à 21 ans et plus, soit à peu près le quart des femmes enquêtées) - que les femmes soient, ou non, dans le cadre de leur premier mariage au moment de l'enquête - on vérifie cette liaison entre primo-nuptialité et descendance : les descendance sont respectivement de 7,9, 7,3 et 6,4 naissances.

Si le retard de l'âge à la première union, constatée à Dayes pour les générations les plus récentes, provoque une diminution de la descendance il est aussi synonyme d'un décalage du calendrier de la fécondité. Cette évolution du schéma de fécondité vers un recul de l'âge moyen à la procréation qui accompagne une primo-nuptialité plus tardive n'est pas sans conséquence à long terme sur le niveau de la reproduction biologique puisque, à intensité de fécondité égale, le taux d'accroissement d'une population diminue lorsque l'âge moyen de reproduction augmente (LOTKA, 1939).

Mais la primo-nuptialité n'est pas seule à intervenir en ce domaine : l'instabilité matrimoniale, qui s'est accrue à Dayes lors des dernières années, doit également être considérée.



### 6.2.2. Mobilité conjugale et fécondité.

L'étude des effectifs moyens de naissances vivantes selon le nombre d'unions révèle trois évolutions distinctes selon l'âge atteint (tableau 2.33.) :

- la première, pour les groupes les plus jeunes (20-24 et 25-29 ans) où l'effectif de naissances croît avec le nombre d'unions; pour ces groupes la forte mobilité conjugale est "synonyme" d'un âge au premier mariage précoce, qui lui-même permet une constitution plus rapide de la descendance dans le premier temps de la vie féconde;
- la deuxième, de 30 à 44 ans, où les descendances varient peu selon le nombre de mariages des femmes : la primo-nuptialité précoce et les durées "inter-unions" consécutives aux ruptures s'équilibrent et les périodes d'exposition au risque de conception deviennent équivalentes;
- la troisième, au terme de la vie féconde (de 45 à 59 ans), où l'instabilité matrimoniale s'accompagne d'une baisse importante de la fécondité. Pour ces femmes l'instabilité matrimoniale ne peut être réellement considérée comme le révélateur d'une stérilité supérieure : la proportion de femmes stériles est de 4 % pour les femmes mariées une fois, 11 % pour les femmes mariées deux fois et 9 % pour celles qui l'ont été trois fois et plus. Ces différences n'expliquent pas l'écart des descendances qui, pour les femmes non-stériles, s'élèvent à 7,9 (1 union), 7,1 (2 unions) et 5,6 (3 unions et plus)<sup>1</sup>

---

1. On se doit cependant de souligner, malgré le fait que le petit nombre de femmes concernées restreigne la portée statistique de cette remarque, que la descendance moyenne des femmes ayant eu 4 et 5 unions est souvent supérieure à celle des femmes à la mobilité moindre. Ceci semble être provoqué par la conjonction de trois phénomènes : les durées "inter-unions" plus courtes lorsqu'elles concernent les mariages de rangs supérieurs, une volonté des femmes d'avoir une descendance élevée avec chacun de leurs maris successifs, une absence de stérilité des femmes mariées au moins quatre fois.

Ainsi l'instabilité matrimoniale, qui provoque une période de non-exposition au risque de conception, détermine une diminution de la fécondité : par exemple, pour le dernier intervalle fermé entre grossesses (soit l'écart entre la dernière et l'avant-dernière grossesse), l'instabilité matrimoniale semble expliquer, d'après les réponses des femmes concernées, la moitié de la durée de prolongation des intervalles au-delà de 24 mois (écart considéré à Dayes comme normal en l'absence d'événement perturbateur, vu la durée moyenne de l'aménorrhée post-partum de 13,5 mois).

Après avoir considéré la descendance des femmes selon leur mobilité conjugale, relation qui fait essentiellement intervenir les durées entre les ruptures d'union et les remariages, il est possible de mesurer la fécondité des unions selon le rang au sens strict, en se limitant aux unions de rang 1 et 2 pour conserver un nombre d'années observées suffisamment grand pour être significatif. L'observation de la descendance atteinte (tableau 2.34.) et des taux de fécondité (tableau 2.35.) selon le rang de l'union et la durée permet les conclusions suivantes :

- les unions de rang 2 ont une descendance légèrement supérieure jusqu'au 8ème anniversaire, ensuite la descendance des premiers mariages devient nettement plus élevée;
- les taux de fécondité selon l'âge marque un décalage d'un groupe quinquennal entre les rangs 1 et 2. La fécondité 5-9 ans du rang 1 est égale à la fécondité 0-4 ans du rang 2, la fécondité 10-14 ans du rang 1 est égale à la fécondité 5-9 ans du rang 2 et ainsi de suite.

Ce décalage est lié à la différence de l'âge à l'union selon le rang du mariage. En effet, les unions de rang 1 sont contractées à l'âge moyen de 18 ans, période où la fécondité n'est pas encore maximale, au contraire les mariages de rang 2 se réalisent en moyenne à 25 ans, âge où la fécondité des femmes parvient à son plus haut niveau.

Ainsi la fécondité, supérieure des unions de rang 2 durant les cinq premières années et inférieure à partir de la sixième année, doit être reliée avec l'âge de la femme et n'est pas fonction du rang de l'union.

Ceci est confirmé par la comparaison de la différence de descendance finale des unions de rang 1 et 2 avec la descendance acquise entre l'âge moyen au premier mariage (environ 18 ans) et l'âge moyen au second mariage (25 ans exactement). Cette descendance acquise entre 18 et 25 ans a été estimée (§ I.1.1.) à 1,89 naissances vivantes soit une descendance cumulée très proche de la différence observée entre les descendances des unions de rang 1 et 2 (1,94 naissances vivantes).

### 6.2.3. Evolution de la nuptialité et baisse de la fécondité.

Les résultats de l'analyse des relations entre la primo-nuptialité et la fécondité et entre la mobilité conjugale et la descendance nous amènent à considérer l'évolution récente de la nuptialité sur le plateau de Dayes, caractérisée tout spécialement pour les ethnies autochtones par le recul de l'âge au premier mariage et la croissance de l'instabilité matrimoniale, comme un facteur important de la baisse de la fécondité.

Tableau 2.33 : Nombre moyen de naissances vivantes selon le nombre d'unions et l'âge de la femme.

Age atteint	Nombre d'unions		
	1	2	3 et +
20-24 ans	1,5	2,0	...
25-29 ans	3,1	3,0	3,6
30-34 ans	5,4	4,8	5,2
35-39 ans	5,7	5,6	5,6
40-44 ans	7,3	5,1	7,3
45-49 ans	7,7	6,2	5,2
50-59 ans	7,4	6,8	4,8

Source : ENQ-REP.

**Tableau 2.34** : Descendance moyenne des unions de rang 1 et 2 selon l'anniversaire.

Anniversaire (x)	Unions de rang 1	Unions de rang 2
1	1	1,03
2	1,05	1,04
3	1,29	1,31
4	1,68	1,67
5	1,74	2,00
6	2,47	2,57
7	2,71	2,73
8	3,02	3,20
9	3,49	3,30
10	3,77	3,38
15	5,15	4,73
20	6,48	5,73
25	7,44	6,29
Descendance finale	8,32	6,38

Source : ENQ-REP.

**Tableau 2.35** : Taux de fécondité selon la durée de l'union et le rang de l'union (p. 1000).

	Rang 1	Rang 2
0-4 ans	348	400
5-9 ans	406	276
10-14 ans	276	270
15-19 ans	266	200
20-24 ans	192	112
25-39 ans	59	6
Taux de fécondité générale	232	181

Source : ENQ-REP.

### 6.3. L'allaitement et le sevrage.

La prolongation de l'allaitement est un facteur décisif de la durée de l'aménorrhée post-partum (Leridon, 1973 ; § 5.4.2.). Par cet intermédiaire, un allaitement prolongé conduit, notamment dans les pays en développement où il est couramment pratiqué (Cantrelle, Ferry, 1979), à accroître l'intervalle entre les naissances. Ce comportement, même s'il n'est pas explicitement reconnu comme méthode contraceptive par les femmes est implicitement tenu par la société, pour un instrument de régulation de la fécondité. L'allaitement intervient également d'une seconde façon dans la mesure où il peut être accompagné d'une abstinence post-partum, en conformité avec un interdit religieux ou une règle sociale (Caldwell, Caldwell, 1977). Ainsi, des différences d'âge au sevrage entre les populations peuvent entraîner des écarts de fécondité.

#### 6.3.1. L'allaitement selon la population.

Les répartitions des âges au début et en fin de sevrage<sup>1</sup> montrent une grande diversité de comportement en matière d'allaitement (tableau 2.36.).

Malgré les divers conseils donnés aux femmes à propos du sevrage, par les agents sanitaires et sociaux et par la radio, il n'existe pas de comportement uniforme en matière d'allaitement mais au contraire une grande diversité de réponses. A cette dispersion des comportements correspond une pluralité de motifs invoqués pour mettre fin à l'allaitement, les réponses variant d'un groupe ethnique à l'autre.

Chez les Ewe et les Ahlon les raisons le plus souvent énoncées sont "l'enfant s'est mis à marcher" "l'enfant est trop grand" (70 % des réponses) et les autres motifs ne recueillent que des pourcentages restreints. En revanche chez les Kabye la dispersion des

---

1. On appelle début du sevrage le moment où la mère donne à l'enfant une autre nourriture (bouillie et/ou aliment solide) en plus du lait maternel, et fin de sevrage le moment où elle cesse définitivement l'allaitement.

réponses est plus importante<sup>1</sup> et aucune raison ne domine. La différence d'ordre culturel est, en ce domaine, évidente.

Si l'on considère les durées moyennes d'allaitement (tableau 24) on constate une faible variation de l'âge au début du sevrage selon l'ethnie (5,6 mois pour les Kabye, 6,3 chez l'ensemble des Ewe); par contre on remarque que le début du sevrage est plus précoce dans les fermes, signe d'une meilleure situation alimentaire qui peut être liée directement à l'organisation du groupe de production qui permet un rapport actif-inactif favorable à une auto-subsistance quand ce n'est au dégagement d'un surplus vivrier<sup>2</sup>.

L'écart entre les ethnies est important au niveau des âges en fin de sevrage : les Kabye se caractérisent par une durée totale d'allaitement supérieure de plus de trois mois à celle des Ewe. La contradiction entre cette répartition des durées totales d'allaitement (favorable à un intervalle plus long entre les naissances des Kabye) et les attitudes concernant la taille de la famille n'est qu'apparente, au niveau social : la pratique de l'allaitement n'appartient pas à la logique de procréation mais à une logique de survie de l'enfant déjà engendré, comme au niveau physiologique : l'effet de la prolongation de l'allaitement sur le prolongement de l'aménorrhée post-partum diminue puis s'efface lorsque l'allaitement dépasse une certaine durée, comme c'est ici le cas.

---

1. "l'enfant a refusé le sein" (20 %), "conseil de l'entourage" (20 %), "le lait n'était plus suffisant" (17 %), "la femme est enceinte" (13 %), "l'enfant est trop grand" (13 %), etc.

2. 59 % des Kabye et 45 % des Ewe-ferme, déclarent avoir un surplus qu'ils vendent; en revanche plus de la moitié des Ewe et plus de trois-quarts des Ahlon résidant au village déclarent un déficit vivrier ce qui n'est pas sans leur poser des problèmes financiers dans une phase de revenu monétaire décroissant.

Tableau 2.36 : Distribution des âges au début et en fin de sevrage.

Age au début du sevrage (p. 1000 enfants)		Age en fin de sevrage (p. 1000 enfants)	
1-2 mois :	24	7-14 mois :	305
3-4 mois :	401	15-20 mois :	254
5-6 mois :	295	21-26 mois :	314
7-8 mois :	116	27 mois et plus :	127
9-12 mois :	132		
13 mois et plus :	32		

Source : ENQ-REP.

Tableau 2.37 : Durée moyenne d'allaitement.

Age (en mois)	Ewe V.	Ahlon V.	Ewe F.	Kabye F.	Ensemble
au début du sevrage	6,5	...	4,7	5,6	6,3
en fin de sevrage*	19,4	...	19,6	22,8	19,8

\* Ces chiffres concernent uniquement les enfants nés lors des avant-dernières grossesses, c'est-à-dire des naissances suivies d'une autre conception.

Source : ENQ-REP.

### 6.3.2. Les facteurs de l'allaitement.

L'analyse des âges au début et en fin de sevrage selon différentes variables (Vimard, 1980b) montre qu'il existe peu de variation selon l'âge de la mère et le rang de l'enfant ; par contre, les différences de durée moyenne d'allaitement selon l'instruction de la mère sont nettes : 19,5 mois pour les femmes illettrées, 17,5 pour les femmes scolarisées ou l'ayant été (ces derniers chiffres concernent les mères de 15 à 29 ans de comportement moyen homogène). Cette relation de la durée d'allaitement avec l'instruction occulte en fait celle qui existe avec l'ethnie, dans la mesure où les femmes scolarisées appartiennent principalement aux ethnies autochtones.

### 6.3.3. Allaitement, sevrage et conception.

#### a. Sevrage et conception

L'allaitement s'accompagne le plus souvent d'une abstinence sexuelle (infra § 6.4.), il n'est pas surprenant qu'une nouvelle conception ne survienne que rarement avant la fin du sevrage (tableau 2.38).

Tableau 2.38 : Ordre fin de sevrage - nouvelle conception selon le rang de la naissance (en pourcentage pour chaque rang).

	avant-dernier né	dernier-né
Fin du sevrage antérieur à la conception suivante	88,6	78,1
Fin du sevrage simultané à la conception suivante	3,8	8,3
Fin du sevrage postérieur à la conception suivante	7,6	13,6
dont réalisé :		
- après 1-2 mois de grossesse	(3,2)	(6,8)
- après 3-4-5 mois de grossesse	(3,3)	(6,8)
- après 6-7-8 mois de grossesse	(1,1)	(-)
Total	100,0	100,0
Effectif concerné	666	73

Source : ENQ-REP



Les différentes durées d'allaitement moyennes s'établissent comme suit :

- fin de sevrage antérieur à la nouvelle conception : 23,3 mois)
- fin de sevrage simultané " " : 19,6 mois } 20,2 m.
- fin de sevrage postérieur " " : 20,4 mois)

Dans le cas où l'allaitement cesse simultanément ou après la conception suivante, sa durée est raccourcie par rapport aux allaitements dont l'arrêt est antérieur aux conceptions. L'écart est plus important lorsque le sevrage est simultané à la conception ou plus exactement simultané de l'instant où la femme s'aperçoit qu'elle est enceinte.

Ainsi le non-respect de l'interdit sexuel durant l'allaitement, lorsqu'il entraîne une conception, provoque une diminution de la durée d'allaitement, diminution d'autant plus importante lorsque la femme sèvre son enfant dès qu'elle est enceinte.

Si le sevrage se trouve avancé par une nouvelle conception, on doit cependant remarquer que ceci n'atteint qu'une minorité d'enfants.

b. Durée d'allaitement et intervalle entre grossesses.

L'influence de l'allaitement sur l'intervalle entre grossesses est physiologiquement médiatisée par l'aménorrhée post-partum et se trouve renforcée par la règle de l'interdit sexuel qui l'accompagne; son efficacité au niveau strictement biologique est accru par l'efficacité de cette norme sociale.

La relation entre la durée d'allaitement et l'intervalle entre grossesses est mise en évidence par la croissance de l'intervalle moyen entre une naissance survivante au moment de l'enquête et le terme de la grossesse suivante lorsque la durée d'allaitement augmente. Les intervalles moyens sont respectivement de<sup>1</sup> :

- 29,4 mois pour une durée d'allaitement comprise entre 7 et 14 mois  
(100 intervalles)
- 34,1 mois pour une durée d'allaitement comprise entre 15 et 20 mois  
(149 intervalles)

---

1. Afin d'éliminer les distorsions introduites par les périodes de stérilité temporaire, les quelques intervalles supérieurs à 60 mois ont été exclus du calcul des moyennes réalisé à partir de la mesure du dernier intervalle fermé.

- 38,7 mois pour une durée d'allaitement comprise entre 21 et 26 mois  
(162 intervalles)
- 47,6 mois pour une durée d'allaitement de 27 mois et plus  
( 36 intervalles)

Cette influence médiatisée de la durée d'allaitement peut également être constatée par la différence de l'intervalle moyen entre naissances selon le devenir de la naissance survivante : l'intervalle qui suit un décès de moins d'un an est près de 9 mois plus court qu'à la suite d'une naissance survivante<sup>1</sup> :

- 34,5 mois si l'enfant est survivant (1730 intervalles)
- 25,8 mois si l'enfant est décédé avant 1 an (199 intervalles).

Le décès d'un enfant en bas-âge provoque l'arrêt de l'allaitement qui accélère le retour de couche et la reprise des relations sexuelles entre les conjoints. La fin anticipée de l'aménorrhée et de l'abstinence post-partum, lorsqu'il y a décès avant un an, joue un rôle essentiel dans la diminution de l'intervalle entre naissances dans une région où allaitement et abstinence sont particulièrement longs.

---

1. Par comparaison les différences suivantes ont été constatées :

- a. Dakar en 1973 : 4,8 mois (décès au cours du 1er mois)  
2,0 mois (décès de 1 à 11 mois)
- b. Zone du Sine au Sénégal en 1963-1967 :  
8,8 mois (décès de 0 à 11 mois)
- c. Pays Gourounsi Haute-Volta 1920-1975 :  
15 mois (décès de 0 à 11 mois)

Source : a. Ferry, 1977; b. Cantrelle, Leridon, 1971; c. Benoît, 1976.

6.4. Les différentes formes de limitation des naissances :  
abstinence post-partum et moyens contraceptifs.

Des différentes formes de limitation des naissances, il convient de distinguer l'abstinence post-partum, pratiquée par la quasi totalité des femmes, et cause très importante d'espacement des naissances des moyens contraceptifs proprement dits.

L'abstinence se prolonge de façon comparable dans les deux groupes ethniques les plus importants (tableau 2.39). La durée moyenne se situe autour de 20 mois, mais 20 % des femmes pratiquent cette abstinence au-delà de deux ans et demi; cette interruption des rapports sexuels après une naissance est directement liée à l'allaitement (75 % des femmes ne reprennent pas les relations sexuelles avec leur mari avant la fin du sevrage).

L'abstinence se prolonge plus longtemps que l'aménorrhée dans plus de trois quarts des observations (79 % des cas chez les Kabye) et elle est le facteur le plus déterminant de l'intervalle entre les naissances. Cette durée d'abstinence, provoquée principalement par des interdits liés à la santé de l'enfant, se révèle être supérieure à la période de stérilité physiologique post-partum : cas rare et d'autant plus remarquable qu'il concerne deux populations distinctes où la polygamie n'est pas majoritaire (19 % des hommes sont polygames chez les Ewe-Ahlon et 28 % chez les Kabye) et que cette pratique n'est pas exclusive d'une forte fécondité dans un groupe comme dans l'autre.

En ce qui concerne les méthodes contraceptives, la méthode dite Ogino ("absence de rapports certains jours du cycle"), enseignée par les agents sanitaires, est employée par une minorité de femmes : essentiellement des Ewe et des Ahlon résidant près des dispensaires; au contraire, les Kabye ne sont pas informées et ne peuvent pratiquer cette méthode. D'autres moyens (spermicide, stérilet, pilule, préservatif) sont connus d'une fraction de femmes (principalement Ewe et Ahlon) mais ne sont pas utilisés.

**Tableau 2.39** : Connaissance et utilisation des différents moyens contraceptifs (nombre de réponses positives pour 100 femmes de chaque ethnie).

MOYEN CONTRACEPTIF	Connaissance		Utilisation	
	EWE - AHLON	KABYE	EWE - AHLON	KABYE
Médicament traditionnel	1	0	0	0
Interruption prolongée des rapports sexuels	94	100	92	100
Absence de rapport certains jours du cycle	45	3	21	3
Spermicide	29	6	0	0
Stérilet	11	3	0	0
Pilule	10	6	1	0
Préservatif	6	0	1	0

Source : ENQ-SOCIO.

**Tableau 2.40** : Durée de l'abstinence post-partum (répartition pour 100 femmes dans chaque groupe ethnique d'après des observations réalisées sur les deux dernières grossesses).

ETHNIE	DUREE EN MOIS							
	1 à 5	6 à 11	12 à 17	18 à 23	24 à 29	30 & +	non pré-cisé	durée moy.
EWE-AHLON	5	12	24	12	22	21	4	21
KABYE	6	8	35	18	14	19	0	20

Source : ENQ-SOCIO

## 7. LA MAITRISE DE LA FECONDITE : DESIRS ET CONDUITES INDIVIDUELLES, NORMES ET PRATIQUES SOCIALES.

S'il existe une distinction dans les opinions des femmes quant à leur fécondité, selon l'ethnie à laquelle elles appartiennent, on ne retrouve pas cet écart dans les comportements individuels et sociaux en relation directe avec l'espacement des naissances.

En ce qui concerne la contraception, on constate une homogénéité certaine des conduites adoptées par les femmes, que ces conditions soient la traduction logique des attitudes comme le présentent les Kabye, ou qu'elles expriment l'incapacité de traduire les opinions avancées, par méconnaissance des méthodes de contraception efficaces ou impossibilité de les utiliser, comme dans le cas des femmes Ewe et Ahlon.

De même, la proximité des comportements en matière d'abstinence post-partum est une autre expression de cette cohérence. Remarquons que la prolongation de l'abstinence au-delà de l'aménorrhée est la cause principale d'un allongement des intervalles intergénésiques: cela est conforme aux souhaits des femmes ewe mais ceci a également comme conséquence de favoriser une plus faible mortalité des enfants : élément décisif pour les Kabye qui, davantage que d'une fécondité et natalité élevées, sont à la recherche d'une descendance nombreuse, c'est-à-dire d'un effectif important d'enfants survivants.

Face à cette relative homogénéité, les différences quant à la nuptialité sont flagrantes : la forte cohésion chez les Kabye s'oppose à la déstructuration des liens conjugaux dans les ethnies autochtones qui va dans le sens d'une moindre fécondité.

En écrivant cela, nous ne voulons en aucune façon signifier que cette déstructuration doit être considérée comme le résultat de pratiques sociales ayant pour origine la volonté de diminuer la fécondité; bien au contraire, il nous apparaît que la perte de la cohérence matrimoniale dans le temps (la divortialité) mais aussi dans l'espace (les absences prolongées) a pour conséquence un désir des femmes de réduire leur descendance. En effet, elles perçoivent de manière croissante le rôle qu'elles vont devoir assumer dans l'éducation des enfants aux plans économique et social.

Mais ceci étant constaté, il est certain que les pratiques sociales et les comportements individuels directement liés à la reproduction biologique n'ont pas encore été entamés de manière significative dans les différentes populations : la norme sociale continue d'être respectée et les règles qui président à la fécondité ne sont pas transgressées quel que soit l'effritement des structures matrimoniales.

### Chapitre 3

#### LA MORTALITE DANS L'ENFANCE

##### 1. EVALUATION DES DONNEES.

###### 1.1. Nature de l'observation.

L'évaluation de données sur la mortalité recueillies de manière rétrospective est délicate lorsque les résultats d'une enquête utilisant une méthode différente d'observation ne viennent pas les confirmer ou les contredire.

Le principal danger du "rétrospectif" réside dans l'omission d'événements, risque croissant avec l'éloignement dans le temps et ayant comme conséquence de sous-estimer les indices des périodes les plus anciennes.

A Dayes, le fait même que les mesures, que nous avons pu faire, marquent une baisse continue de la mortalité dans l'enfance durant les années étudiées est un élément qui plaide pour leur valeur. Les omissions de décès anciens, même si elles doivent être retenues comme phénomènes inévitables, ne peuvent que renforcer les conclusions de cette étude.

Avant d'analyser chacune des composantes de la mortalité dans l'enfance et leurs relations avec les différentes variables qui leur sont liées il a paru utile, pour avoir une vue d'ensemble du problème, de fixer le niveau global de la mortalité des cinq premières années de vie, de construire une table de mortalité pour l'ensemble des naissances puis d'étudier son évolution au cours de la période d'observation.

Lors de cette mesure de l'évolution des différents indices de la mortalité dans l'enfance, tant partiels que globaux, cinq groupes de générations, permettant d'obtenir environ 1000 naissances pour

chacun d'entre eux, ont été distingués (1930-1949, 1950-1959, 1960-1964, 1965-1969, 1970-1974). La présentation et l'analyse des résultats sont présentés selon cette distinction si celle-ci est justifiée par les tendances réelles des indices; par contre lorsqu'une certaine stabilité des phénomènes est de rigueur lors des périodes plus larges (1950-1964, 1965-1974) les mesures sont publiées selon le regroupement de générations alors pertinent (1930-1949, 1950-1964, 1965-1974).

Remarquons que, eu égard au faible effectif de naissances observées durant les années 1930-1949, il convient de considérer les résultats de cette période comme une simple indication du niveau de la mortalité dans l'enfance à cette époque; indication par ailleurs parfaitement cohérente avec l'ensemble de l'évolution mesurée.

Le devenir des 3528 naissances déclarées par les mères de l'échantillon et survenues entre 1930 et 1974 permet de construire une table de mortalité dans l'enfance. En ce qui concerne le calcul de cette table, on doit attirer l'attention sur le fait que les naissances, dont le devenir est ici étudié, ne constituent pas l'ensemble des naissances de la période observée mais seulement celle des femmes de l'échantillon âgées de 14 à 59 ans au moment de l'enquête.

Ceci pose trois problèmes distincts : le premier est celui de la représentativité des mères interrogées et de leur descendance; en effet, les mères n'ont-elles pas une mortalité différentielle liée à la survie de leurs enfants et inversement : autrement dit la mortalité des enfants des femmes enquêtées, celle que nous mesurons ici, est-elle la même que la mortalité des enfants des femmes décédées, que nous ne pouvons estimer. Faute de pouvoir répondre à cette question nous devons poser cette égalité comme hypothèse.

Les deux autres difficultés sont liées : il s'agit du poids respectif de chaque génération d'enfants et celui de l'âge des mères à la naissance pour chacune de ces générations.

Lorsque l'on travaille au niveau d'une période précise (par exemple 1950-1959) le rythme annuel des naissances évolue peu à l'intérieur de la période et les "poids" respectifs de chaque génération d'enfants sont équivalents.

D'autre part, dans la mesure où, comme nous le verrons dans un chapitre particulier, les variations de la mortalité selon



l'âge de la mère sont relativement faibles, on peut estimer que les indices obtenus à partir des naissances observées sont des mesures pertinentes de la mortalité de chaque période.

Au contraire, lorsque l'on étudie l'ensemble de la période d'observation (1930-1974) les générations de naissances n'ont pas le même poids dans le calcul des indices. Aussi les résultats ne sont-ils représentatifs que de la mortalité des enfants des femmes enquêtées et ne constituent qu'une "moyenne pondérée" par l'effectif de chaque génération de naissances.

### 1.2. Le cas de la mortalité juvénile.

L'examen des quotients annuels de mortalité juvénile (tableau 2.42) nous conduit à mettre en doute la valeur de l'enregistrement des décès des enfants âgés de deux et trois ans. On note tout d'abord la supériorité du quotient  $1q_3$  sur  $1q_2$  à certaines époques (1950-1964, 1970-1974) : ce fait n'a, à notre connaissance, jamais été enregistré<sup>1</sup>. Ceci s'ajoute à leur évolution inverse d'une période à l'autre<sup>2</sup>, et nous amène donc à émettre l'hypothèse de l'existence d'un effet de télescopage et d'une confusion dans les déclarations de décès à ces âges qui entraînent certaines années une sous-estimation de  $1q_2$  au profit de  $1q_3$ .

Cette erreur dans la collecte doit nous conduire à calculer un quotient  $2q_2$  pour estimer la mortalité globale aux âges 2 et 3 ans, et éviter les mauvaises déterminations de deux des composantes annuelles de la mortalité juvénile.

Une autre anomalie apparaît au vu du niveau et de l'évolution des différents quotients. La baisse très rapide de  $1q_4$  et le fait que ce quotient ait, pour la période 1930-1949, une intensité comparable à celle de  $1q_1$  et  $2q_2$ , peut laisser croire à sa surestimation pour cette période la plus ancienne (sans doute par regroupement avec des décès d'enfants âgés de cinq ans et plus).

- 
1. On peut également remarquer l'égalité de ces deux quotients durant l'ensemble de la période 1930-1970 où ils s'établissent à 18 pour 1000.
  2. A partir de 1950, lorsque l'un des deux quotients diminue, l'autre s'accroît.

Des évaluations plus fiables de la valeur de  $lq_4$  pour les années 1930-1949, faites à partir de différents paramètres de structure (quotients de mortalité juvénile) et d'évolution (évolution des rapports internes à la mortalité juvénile, baisse durant la période observée des différents quotients de mortalité juvénile), permettent de l'estimer à 15 pour 1000 (VIMARD, 1980b).

De plus, l'utilisation de l'échelle de J. BOURGEOIS-PICHAT (§ 3.1.2.) a permis de corriger la répartition observée des décès entre la période infantile (9 à 11 mois révolus) et la période juvénile (1 an révolu) durant les années 1930-1949.

L'ensemble de ces corrections a été inclus dans les données présentées dans les tableaux et chapitres qui suivent.

## 2. NIVEAUX ET TENDANCES.

2.1. Le niveau moyen.

On a soulevé dans l'évaluation le problème posé par l'inégalité des flux annuels des naissances observées. La table de mortalité dans l'enfance, calculée à partir de ces naissances, doit être tenue pour représentative d'une mortalité moyenne pondérée de cette inégalité des flux, ou mortalité observée de la période 1930-1970 (tableau 2.41.)

Tableau 2.41 : Table de mortalité dans l'enfance 1930-1970

(calculée sur un effectif de 3528 naissances vivantes).

Anniversaire x	$S_x$	$l_x^d$	$l_x^q$
0	1000	99	99
1	901	25	28
2	876	16	18
3	860	15	18
4	845	8	9
5	837	-	-

Source : ENQ-REP.

Les caractéristiques principales de cette table sont :

- le niveau du quotient de mortalité infantile : 99 p. 1000;
- la baisse rapide entre lQ0 et lQ1 et la diminution beaucoup plus lente ensuite jusqu'à lQ4;
- la stabilité de la mortalité "observée" entre le 2ème et le 4ème anniversaire.

## 2.2. La tendance à la baisse.

La baisse de la mortalité dans l'enfance durant la période concernée est très intense jusqu'en 1965, ensuite la diminution se fait plus lente (tableau 2.42, figure 11). Cette baisse concerne l'ensemble des quotients annuels.

A partir d'une mortalité élevée pour la période 1930-1949 on atteint, une trentaine d'années plus tard, pour la période 1965-1974, un niveau relativement faible pour une région rurale d'Afrique, comme on le constatera ultérieurement dans les analyses comparatives. Si l'on considère plus particulièrement l'évolution de la mortalité infantile on constate qu'elle se fait en trois stades :

- 1930-1949 : ..... 202 pour 1000
- 1950-1964 : autour de 105 pour 1000
- 1965-1974 : autour de 65 pour 1000

A partir d'une base 100 en 1950-1959, on atteint en 1970-74 le niveau 56, soit une baisse de près de 4 % par an<sup>1</sup>.

L'intensité de la baisse est tout à fait remarquable même si la dernière décennie fait apparaître une certaine stabilité : la mortalité infantile semble avoir atteint un palier, et une amélioration de son niveau actuel devient plus difficile.

Le recul de la mortalité juvénile est lui aussi très net, encore plus important que celui de la mortalité de la première année; la tendance à la baisse est d'autre part plus progressive et l'effet de "palier" moins prononcé :

1930-1949	: 127 pour 1000
1950-1959	: 84 pour 1000
1960-1964	: 60 pour 1000
1965-1969	: 49 pour 1000
1970-1974	: 42 pour 1000

Avec une base 100 en 1950-1959, on obtient, en 1970-1974 : 46 (baisse annuelle de près de 4,5 %), soit une baisse plus rapide que pour la mortalité infantile.

---

1. Les pourcentage de baisse sont calculés en faisant l'hypothèse que les quotients sont représentatifs du milieu de chaque période considérée.

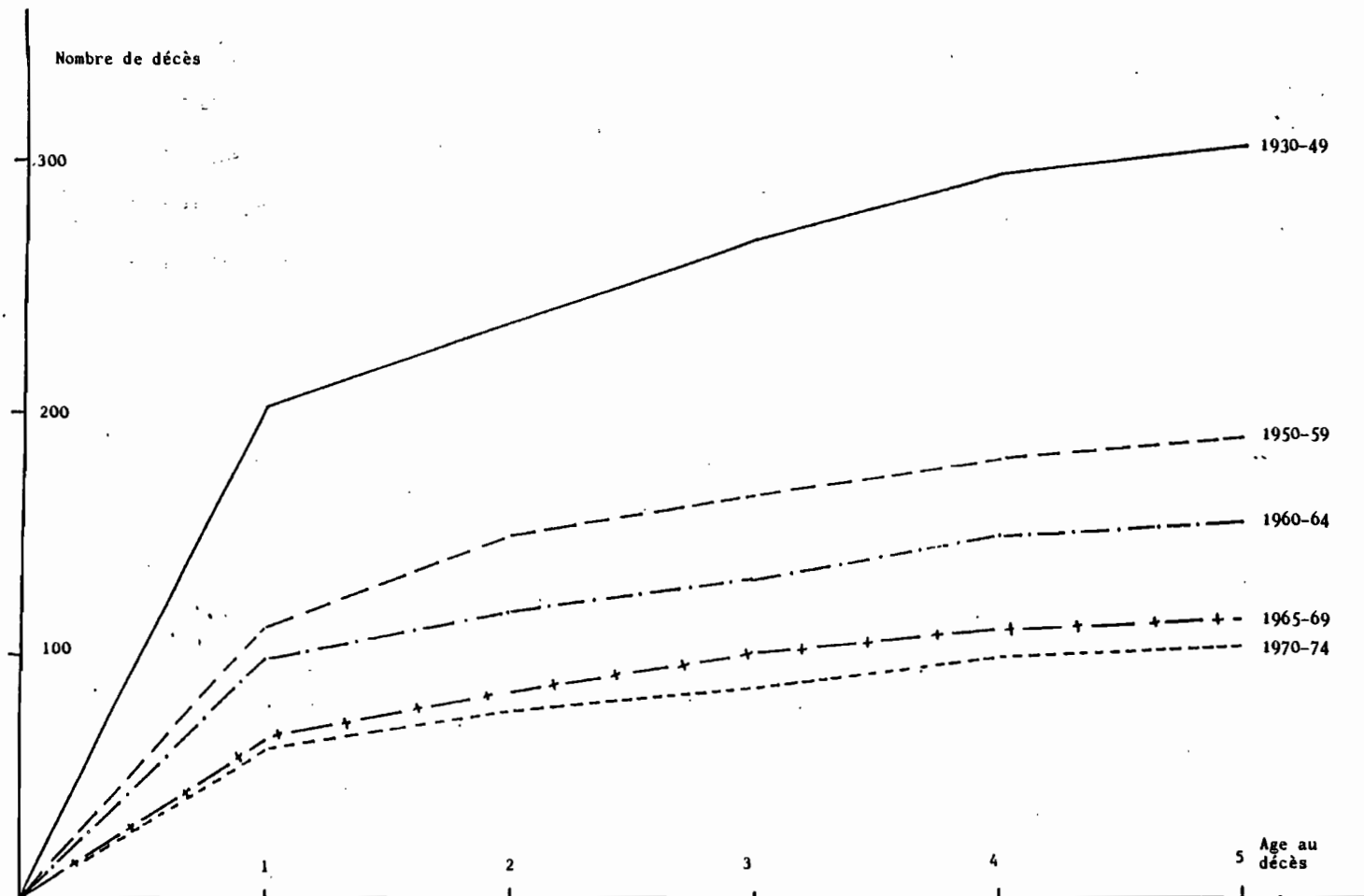


Fig. 11 : Décès cumulés pour 1000 naissances selon l'âge au décès et l'année de naissance.

Tableau 2.42 : Table de mortalité dans l'enfance selon l'année de naissance de l'enfant.

Anniversaire (x)	1930 - 1949 (291 naissances)			1950 - 1959 (1035 naissances)			1960 - 1964 (881 naissances)			1965 - 1969 (1137 naissances)			1970 - 1974 (1156 naissances) *		
	Sx	d(x,x+1) p 1000	$l^q_x$	Sx	d(x,x+1) p 1000	$l^q_x$	Sx	d(x,x+1) p 1000	$l^q_x$	Sx	d(x,x+1) p 1000	$l^q_x$	Sx	d(x,x+1) p 1000	$l^q_x$
0	1000	202	202	1000	112	112	1000	99	99	1000	67	67	1000	63	63
1	798	32	40	888	36	40	901	19	21	933	17	18	937	14	15
2	766	34	44	852	15	17	882	11	13	916	16	17	923	9	10
3	732	24	33	837	15	18	871	18	21	900	9	10	914	12	13
4	708	11	15	822	9	11	853	6	7	891	4	4	902	4	4
5	697	-	-	813	-	-	847	-	-	887	-	-	898	-	-

\* Les enfants nés de 1970 à 1974 n'ont pas tous atteint leur cinquième anniversaire en 1976 au moment de l'enquête; pour chaque quotient annuel, ne sont pris en compte dans le calcul que les enfants ayant pu vivre l'ensemble de la période considérée (par exemple pour  $l^q_2$  on ne considère que les devenir des naissances de 1970, 1971 et 1972).

Source : ENQ-REP.

### 3. EVOLUTION DES STRUCTURES INTERNES.

#### 3.1. L'évolution de la mortalité infantile.

##### 3.1.1. Les calendriers de la mortalité infantile.

L'évolution depuis 1930 des quotients de mortalité infantile a montré l'existence de trois niveaux distincts de mortalité selon les dates de naissance des enfants. On peut, à partir des périodes définies (1930-1949, 1950-1964, 1965-1974), appréhender les changements du calendrier de la mortalité infantile. L'ajustement graphique<sup>1</sup> du cumul des décès mensuels durant la première année fournit les données nécessaires au calcul des tables par trimestre (tableau 2.43) et des quotients de mortalité néonatale qui permettent d'affiner la mesure du calendrier -et de son évolution- de la mortalité infantile.

Les évolutions des quotients trimestriels sont similaires d'un groupe à l'autre de générations de naissances. Les quotients du premier trimestre sont élevés puis la baisse est très nette à partir du deuxième trimestre pour se ralentir ensuite. D'autre part, les différences entre les quotients des deuxièmes, troisièmes et quatrièmes trimestres s'amenuisent fortement avec la diminution de la mortalité et, durant la dernière période, les indices ont des valeurs très proches.

Au cours de l'ensemble de l'observation, tous les quotients trimestriels ont baissé de plus de la moitié.

La diminution du quotient de mortalité néonatale a été très forte :

1930-1949 : 113 pour 1000

1950-1964 : 62 pour 1000

1965-1974 : 31 pour 1000

Sur l'ensemble de la période d'observation, cette baisse représente plus de 70 % de la mortalité néonatale de départ.

---

1. Ajustement rendu nécessaire par l'attrance pour certains âges au décès (3,6 et, plus faiblement, 10 mois) et par la sous déclaration aux âges 9 à 12 mois durant la période 1930-1949 ( IV.2.2.)

Tableau 2.43 : Niveau des différents indices de la mortalité infantile selon l'année de naissance de l'enfant.

	1930 - 1949			1950 - 1964			1965 - 1974		
	TABLES TRIMESTRIELLES								
Age en mois	S <sub>x</sub>	d <sub>x</sub>	q <sub>x</sub> p.1000	S <sub>x</sub>	d <sub>x</sub>	q <sub>x</sub> p.1000	S <sub>x</sub>	d <sub>x</sub>	q <sub>x</sub> p.1000
0 - 2	1000	137	137	1000	75	75	1000	43	43
3 - 5	863	31	36	925	13	14	957	9	9
6 - 8	832	18	22	912	10	11	948	7	7
9 - 11	814	16	20	902	8	9	941	6	6
	QUOTIENT SELON LA CAUSE DU DECES								
endogène			90			50			22
exogène			112			56			43
	TABLES DE MORTALITE PERINATALE								
Mortinatalité	1000	79	79	1000	41	41	1000	38	38
Mortalité endogène	921	84	91	959	48	50	962	21	22
Mortalité périnatale		163	163		89	89		59	59

Source : ENQ-REP.



### 3.1.2. Analyse biométrique de la mortalité infantile.

Les tables mensuelles et trimestrielles ont permis une première approche de la structure de la mortalité infantile, et il est possible d'en préciser les enseignements à partir d'une analyse biométrique, qui mesure les parts respectives de la mortalité endogène et de la mortalité exogène<sup>1</sup> tout en fournissant des indications sur l'existence éventuelle d'une surmortalité à une période quelconque de la première année de vie.

En l'absence de collecte des causes précises des décès, la méthode de J. Bourgeois-Pichat permet, par un procédé graphique, de mesurer la part respective de chaque catégorie de décès (Bourgeois-Pichat 1946, 1951).

Les distributions des décès cumulés sont les éléments de l'élaboration de la figure 12<sup>2</sup>.

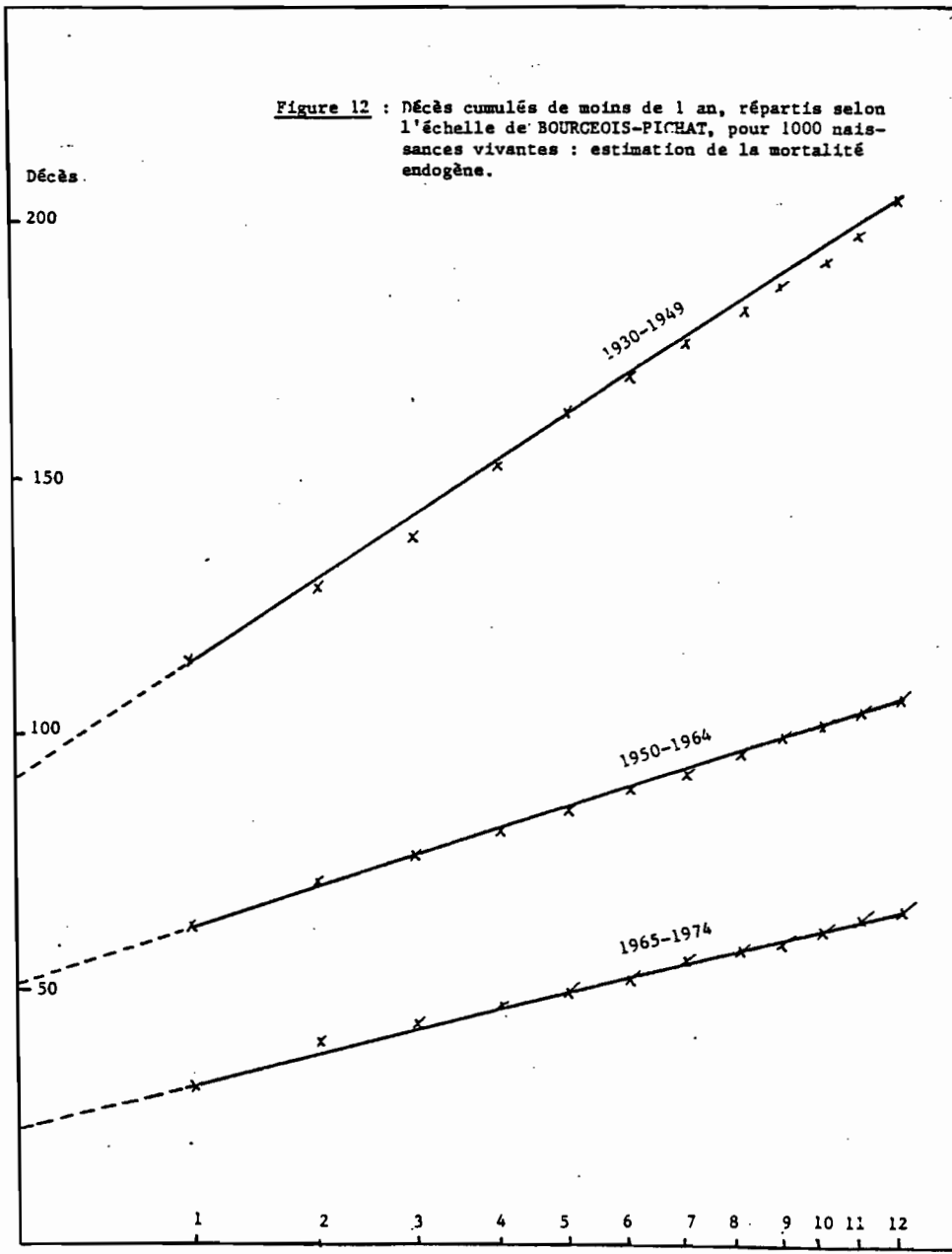
1. Pour mémoire on rappellera que les décès endogènes sont liés aux malformations congénitales et aux traumatismes obstétricaux et que les décès exogènes sont provoqués par le contact de l'enfant avec le milieu extérieur (infection, maladie, accident).

2. Les décès sont répartis sur un système d'axes avec le nombre de décès cumulés pour mille naissances vivantes en ordonnée, et l'âge en abscisse d'échelle- $\text{Log}_e^3 (n + 1)$ ,  $n$  étant le nombre de jours.

L'utilisation de la méthode de J. Bourgeois-Pichat n'est possible que si l'alignement des points représentant le cumul des décès mensuels est réalisé. A Dayes, cette condition est respectée, l'alignement, sans être parfait, demeure satisfaisant, les écarts à la droite restant faibles (figure 12).

Remarquons la particularité relative de la période 1930-1949 où l'alignement, sans être total, est convenable jusqu'au 8ème mois; ensuite on note un fléchissement de la courbe des décès. Celui-ci ne nous semble pas provenir d'une diminution réelle de la mortalité, mais paraît davantage traduire la sous-déclaration des décès pour les mois 9 à 12 au profit des déclarations de décès de plus de un an; effet de télescopage provoqué par l'antériorité de ces décès les plus éloignés de la date de l'observation. Cette sous-déclaration présumée a fait l'objet d'une correction des données présentées.

Figure 12 : Décès cumulés de moins de 1 an, répartis selon l'échelle de BOURGEOIS-FICHAT, pour 1000 naissances vivantes : estimation de la mortalité endogène.



Sur l'ensemble de la période 1930-1974, la baisse de la mortalité endogène est égale en valeur absolue, mais nettement supérieure en proportion, à la diminution de la mortalité exogène - cet écart entre les deux rythmes de baisse est particulièrement net à partir de 1950. La part de la mortalité endogène dans la mortalité infantile totale décroît de 45 % (1930-1949) à 35 % (1965-1974) (tableau 2.43)<sup>1</sup>.

### 3.1.3. La mortalité périnatale<sup>2</sup>.

A partir des quotients rétrospectifs de mortinatalité (§ 2.3.3. du chapitre 2) et de mortalité endogène on peut construire, pour chacune des périodes observées, des tables de mortalité périnatale et observer l'évolution de celles-ci depuis 1930. Les paramètres que l'on fait entrer dans la table sont les quotients ( $q_x$  p. 1000) que l'on applique successivement à 1000 grossesses en cours au sixième mois de gestation ( $g_x$ ) (tableau 2.43).

Ces tables nous permettent d'obtenir, pour chaque période, le nombre d'enfants survivants, après l'action de la mortalité périnatale, et le quotient de mortalité périnatale qui représente le risque de "décéder" (par mortinatalité ou par décès endogène).

Les données sont les suivantes :

1930-1949 :	survivants (p. 1000) :	837
1950-1964 :	" "	911
1965-1974 :	" "	941

---

1. Les mesures graphiques sont confirmées par les mesures faites à partir des différentes méthodes analytiques qui peuvent être utilisées (Pressat, 1969).

2. La mortalité périnatale représente la somme de la mortinatalité et de la mortalité infantile endogène. Sa mesure a pour fonction d'apprécier le niveau, et l'évolution, de la mortalité ayant pour l'essentiel un caractère endogène : que celle-ci concerne des foetus considérés comme viables ou des enfants de moins d'un an; elle permet de situer cette forme de décès dans l'ensemble de la mortalité infantine.

Si la mortalité infantile endogène est supérieure à la mortinatalité jusqu'en 1964, ce rapport s'inverse ensuite nettement. En effet, les quotients de mortinatalité diminuent moins que les quotients de mortalité infantile endogène. Ceci montre que les progrès au niveau de la mortalité périnatale concernent davantage les décès qui surviennent après la naissance que ceux qui interviennent entre le 6ème et le 9ème mois de gestation.

Cette différence provient du fait que l'action sanitaire au niveau des dispensaires, qui améliore les conditions d'accouchement et diminue le nombre de décès dus à des traumatismes obstétricaux, vient compléter la baisse des décès strictement endogènes (c'est-à-dire consécutifs à une malformation du fœtus, qui peut provoquer un décès avant ou après la parturition), progrès qui eux sont essentiellement la conséquence d'une amélioration générale de la santé de la population féconde.

### 3.2. L'évolution de la mortalité juvénile.

On précisera dans ce chapitre les caractères de l'évolution de la mortalité juvénile dont l'évaluation des quotients a été réalisée (§ I. 2.) et la baisse importante remarquée (§ II. 2.). A partir des corrections effectuées après l'évaluation des données, nous obtenons les quotients suivants pour les différentes périodes observées (tableau 2.44).

La baisse de la mortalité juvénile est particulièrement rapide pour les quotients 2q2 et 1q4 durant la première partie de l'observation (1930-1959), au contraire la baisse de 1q1 est postérieure et ne devient significative que durant la période 1950-1964.

Tableau 2.44 : Evolution des quotients de mortalité juvénile de 1930 à 1974 (p. 1000)

	1930-1949	1950-1959	1960-1964	1965-1969	1970-1974
1q1	40	40	21	18	15
2q2	76	35	33	27	25
1q3	15	11	7	4	4
4q1	127	84	60	49	42

Source : ENQ-REP.

Pour conclure cette partie sur les niveaux et les tendances, il convient de souligner que, contrairement à certaines structures spécifiques de la mortalité dans l'enfance que l'on rencontre en Afrique tropicale lorsque la mortalité est élevée, la mortalité juvénile est inférieure à la mortalité infantile durant l'ensemble de la période observée, et ceci quel que soit l'indice considéré (quotient ou effectif de décès).

#### 4. LES DETERMINANTS

Les premiers chapitres de cette étude ont permis de mesurer l'évolution du niveau de la mortalité selon l'âge des enfants et l'année de naissance. Si l'âge de l'enfant est la variable dépendante majeure selon laquelle l'intensité de la mortalité varie, le facteur "année de naissance" n'intervient que dans la mesure où il traduit l'ensemble des changements affectant les variables, indépendantes ou intermédiaires, de la mortalité dans l'enfance<sup>1</sup>. Ce sont ces relations des variables intermédiaires et indépendantes avec la mortalité dans l'enfance qu'il s'agit ici d'analyser, au niveau des différentielles majeures qui apparaissent lors de la mesure comme à celui des évolutions de ces différentielles lorsqu'elles ont pu être cernées - l'analyse menée porte sur les variables qui apparaissent comme les facteurs appréhendés les plus importants et n'a pas vocation à être exhaustive.

- 
1. La base de notre analyse des déterminants de la mortalité dans l'enfance est constituée par la distinction entre :
    - Les variables dépendantes qui sont celles de la mesure au sens strict de la mortalité (quotient par âge essentiellement);
    - Les variables indépendantes, ou facteurs indirects, qui sont corréliées au niveau de la mortalité sans que, pour cela, une relation causale directe intervienne entre ces variables et la mortalité elle-même : il s'agit des variables d'environnement, des variables socio-économiques et culturelles et de l'équipement sanitaire;
    - Les variables intermédiaires, appelées ainsi parce qu'elles permettent aux variables indépendantes d'intervenir sur le niveau de la mortalité. Ces variables peuvent être classées en trois groupes : niveau de santé, variables biologiques, variables démographiques. Ces variables intermédiaires agissent par l'entremise des :
      - causes de décès qui représentent les véritables facteurs directs de la mortalité (pour une représentation graphique et détaillée de ce schéma, on consultera le recueil du CICRED, 1979, p. 58).

#### 4.1. Les variables intermédiaires.

Parmi les variables intermédiaires on peut distinguer les variables démographiques parmi lesquelles nous analyserons le sexe de l'enfant et l'âge de la mère à la naissance ainsi que les variables biologiques où nous nous attacherons à l'allaitement maternel.

##### 4.1.1. Mortalité dans l'enfance selon le sexe de l'enfant<sup>1</sup> (tableau 2.45).

Tableau 2.45 : Quotient de mortalité dans l'enfance selon le sexe et l'année de naissance (pour 1000).

	30-49		50-64		65-69		30-70	
	M	F	M	F	M	F	M	F
1 qo	203	156	113	87	69	68	99	84
4 q1	156	148	73	70	47	45	70	68
5 qo	327	281	177	151	113	110	162	146

Source : ENQ-REP.

De 1930 à 1965, la surmortalité masculine est essentiellement le fait de la période infantile; les quotients de mortalité juvénile selon le sexe sont, par contre, très proches. Durant la période la plus récente, 1965 à 1969, la surmortalité masculine a complètement disparu.

En ce qui concerne la mortalité juvénile l'égalité est respectée (à 2 pour 1000 près) proximité vérifiée quelle que soit la période considérée.

L'examen des quotients annuels de mortalité dans l'enfance, effectué par ailleurs (Vimard, 1980b) montre que la surmortalité masculine accompagne le plus souvent un niveau élevé de mortalité pour les deux sexes confondus et peut être tenu pour un indice d'une mortalité générale forte; au contraire, lorsque la mortalité des enfants diminue (avec l'âge, avec le temps) la surmortalité

---

1. Les différences entre les rapports de masculinité à la naissance, observées durant chaque période n'étant pas statistiquement significatives, on ne peut envisager la possibilité de biais introduit par un différentiel selon le sexe des omissions de naissances décédées.

masculine tend à s'atténuer voire à disparaître pour certains quotients (mortalité néonatale par exemple).

4.1.2. Mortalité dans l'enfance selon l'âge de la mère à la naissance (tableau 2.46.)

Tableau 2.46 : Quotient de mortalité durant l'enfance selon l'âge des mères à la naissance\*

Quotient (p.1000)	Age de la mère à la naissance				
	14-19 a	20-24 a	25-29 a	30-34 a	35-49 a
Mortalité néonatale	78	45	39	37	51
Mortalité 1-11 mois	63	37	36	34	43
Mortalité infantile	136	80	74	70	92
Mortalité juvénile	65	63	57	55	38
Mortalité dans l'enfance	192	138	127	121	126
Mortalité infantile endogène	63	36	30	30	41
Mortalité infantile exogène	73	44	44	40	51
Nombre de naissances	758	1243	1056	741	702

\* Les naissances entre 40 et 49 ans, peu nombreuses, ont été regroupées avec celles du groupe quinquennal précédent; nous obtenons donc un niveau de mortalité global pour les naissances à 35 ans et plus.

Source : ENQ-REP

En ce qui concerne les différences de mortalité des enfants selon l'âge de la mère à la naissance, il convient de faire une distinction entre la mortalité infantile et la mortalité juvénile.

a. La mortalité infantile : elle est élevée entre 15 et 19 ans, elle diminue fortement avec le groupe 20-24 ans puis plus faiblement jusqu'à 30-34 ans. A partir de 35 ans cette mortalité s'intensifie sans cependant atteindre le niveau des âges les plus jeunes (15-19 ans).

Cette évolution est celle de la mortalité néo-natale comme de la mortalité 1-11 mois.



Si la liaison avec l'âge de la mère est, pour la mortalité néonatale, conforme à Dayes avec ce que l'on rencontre habituellement en Afrique, il n'en est pas de même pour la mortalité de 1 à 11 mois qui est le plus souvent inférieure au taux moyen chez les mères les plus jeunes (CANTRELLE, 1967). Cette particularité du plateau de Dayes doit être, selon nous, reliée à l'absence de surmortalité exogène à partir du dixième mois, surmortalité qui, dans les autres régions, est provoquée en grande partie par des difficultés liées au début du sevrage de l'enfant et au mauvais état nutritionnel de la mère : phénomènes qui atteignent moins les mères les plus jeunes et leurs enfants.

Il faut également voir dans cette particularité l'action d'un effet de génération : la part des naissances les plus récentes, celles qui ont la mortalité la moins élevée, est la plus faible dans le groupe 14-19 ans (tableau 2.47.).

Tableau 2.47 : Proportion de naissances selon l'année de naissance et l'âge de la mère à la naissance (pour 100 naissances dans chaque groupe d'âges des mères).

Année de naissance	14-19	20-24	25-29	30-34	35-49	Effectif
1930-1949	20	10	4	2	0	291
1950-1964	52	45	46	42	23	1916
1965-1974	28	45	50	56	77	2293

Source : ENQ-REP.

Les modifications selon l'âge des quotients endogènes et exogènes sont semblables à celles de la mortalité infantile globale; d'autre part la mortalité exogène est, quel que soit l'âge de la mère, supérieure à la mortalité endogène.

- b. La mortalité juvénile : elle évolue de façon différente en ce sens que son intensité diminue du groupe d'âges le plus jeune au groupe d'âges le plus âgé.

Cette mortalité de 1 à 4 ans étant essentiellement liée à des facteurs exogènes, c'est-à-dire également à la façon dont les affections et les accidents, subis par l'enfant, sont traités ou pré-

venus par la mère, on peut penser qu'un certain effet d'apprentissage joue et que plus la mère acquiert de l'expérience plus elle est à même de juguler les risques de décès.

L'importante diminution à partir de 35 ans doit être reliée, pour une certaine mesure, à un effet de génération de l'enfant : les naissances issues des femmes âgées de 35 ans et plus sont en moyenne plus récentes que celles des autres groupes d'âges mais ce jeu des écarts dans les générations de naissances ne peut expliquer à lui seul le phénomène de baisse mesuré ici et il faut également considérer l'action d'une possible sélection de par la mortalité infantile forte à 35-39 ans.

- c. Pour conclure sur ce sujet, on peut constater que la mortalité dans l'enfance a un niveau élevé chez les jeunes mères (14-19 ans) puis diminue jusqu'à 35 ans pour remonter légèrement ensuite; ces variations ne devant pas masquer une grande stabilité à partir de 25 ans<sup>1</sup>; si l'âge de la mère à la naissance est un facteur important de la mortalité dans l'enfance, les variations touchent surtout le début et la fin de la vie féconde.

#### 4.1.3. Les relations entre l'allaitement, le sevrage et la mortalité dans l'enfance.

Certaines études ont montré la synergie entre malnutrition et infection, cette association pouvant entraîner un accroissement des décès de jeunes enfants, particulièrement dans les pays en voie de développement (CANTRELLE et al, 1969 - SCRIMSHAW et al, 1971).

Jusqu'à 4-6 mois l'allaitement maternel intégral permet un état de croissance satisfaisant pour l'enfant, mais à partir de cet âge il devient insuffisant et une alimentation complémentaire est nécessaire (JELLIFFE, 1973).

Aussi l'âge et les modalités du sevrage<sup>2</sup> qui déterminent l'état nutritionnel de l'enfant durant les premières années de vie, sont des variables essentielles de la mortalité dans l'enfance.

1. *La mortalité beaucoup plus forte constatée chez des enfants nés de femmes de 45 ans et plus, n'a pas d'influence puisque la fécondité est, à partir de cet âge, réduite.*
2. *On emploiera dans ce chapitre les termes suivants :  
début du sevrage qui concerne le moment où une alimentation complémentaire au lait maternel est introduite.  
fin du sevrage qui représente l'arrêt de l'allaitement maternel.*

Les relations entre le sevrage et la morbidité peuvent s'établir de façon distincte :

- l'introduction d'une alimentation complémentaire mal adaptée, à plus forte raison si elle est trop précoce, peut provoquer des affections intestinales, les aliments n'étant pas supportés par l'enfant;
- une alimentation au lait maternel poursuivie au-delà de six mois entraîne une malnutrition, si elle ne s'accompagne pas d'une alimentation complémentaire;
- inversement, certaines carences alimentaires peuvent être provoquées par l'arrêt prématuré de l'allaitement.
- Ces relations qui jouent dans le sens modalité de sevrage → malnutrition → affection → mortalité, se complètent d'une liaison inverse où un état maladif ou/et malnutri peut conduire à la prolongation de l'allaitement maternel (phénomène rencontré dans la zone du Sine au Sénégal : CANTRELLE et LERIDON, 1971).

On constate que les liens entre sevrage et mortalité sont multiples, ces liaisons différentes pouvant exister simultanément dans une même population.

. Relation dans le temps entre sevrage et décès.

Un des moyens les plus immédiats de mesurer l'influence du sevrage sur la mortalité est de déceler s'il existe une concordance dans le temps entre le début ou la fin du sevrage et le décès de l'enfant; le synchronisme des deux événements pouvant être une présomption de l'action de l'un sur l'autre.

L'examen de la correspondance entre le début de l'alimentation mixte, la fin de l'allaitement et le décès peut être fait à partir du suivi des enfants issus des deux dernières grossesses de chaque mère de l'échantillon (tableau 2.48.)

Tableau 2.48 : Relation dans le temps entre le sevrage et les décès dans l'enfance.

	MOMENT DU DECES									
	Avant le début du sevrage	Après le début du sevrage					Après la fin du sevrage			
		dans le même mois	1 m. après	2 m. après	3 à 6 m. après	7 m. et + après	2 m. après	5 m. après	7 à 8 m. après	9 m. et + après
Dernière grossesse (60)	31	2	0	1	4	7	0	1	0	14
Avant dernière grossesse (92)	47	0	4	1	7	8	1	1	2	21
Ensemble (152)	78	2	4	2	11	15	1	2	2	35

( ) = Nombre total de décès. Source : ENQ-REP.

Pour ce qui concerne l'ensemble des enfants décédés de l'échantillon, la relation dans le temps entre le décès et la fin du sevrage est la suivante (tableau 2.49.)

Tableau 2.49 : Relation fin du sevrage-décès de l'enfant (p. 1000 décès, proportions calculées à partir de 789 décès d'enfants)

Décès pendant la durée de l'allaitement	Décès (n) mois après la fin du sevrage								non précisée
	1	2	3	4	5	6 à 11	12 à 23	24 et plus	
721	3	6	5	1	8	48	57	136	15

Source : ENQ-REP.

Si l'on considère les deux dernières grossesses (tableau 2.48.) on constate que la simultanéité des deux événements (décès le même mois ou le mois qui suit le début ou la fin du sevrage) apparaît dans moins de 5 % des cas et concerne uniquement le début du sevrage. Cependant on doit souligner le nombre relativement élevé de décédés dans les mois qui suivent l'introduction de la complémentation alimentaire (13 décès de 2 à 6 mois après le début de l'alimentation mixte); par contre la relation dans le temps fin du sevrage/décès de l'enfant est très faible (tableau 2.49.). La relation sevrage-décès est principalement liée à un sevrage précoce.

Age au sevrage des enfants décédés.

La correspondance exacte dans le temps des deux événements (sevrage et décès) n'étant pas démontrée, mais une relation apparaissant lorsque les modalités du sevrage sont réalisées aux âges les plus jeunes, on peut envisager l'existence d'une liaison moins "immédiate" entre les deux, et comparer les âges moyens en début et en fin de sevrage des enfants décédés avec les âges correspondants des survivants :

Age au début du sevrage - décédés	:	5,6 mois (77 enfants)
- survivants	:	6,0 mois (1460 enfants)
Age en fin de sevrage - décédés	:	20,4 mois (40 enfants)
- survivants	:	21,9 mois (993 enfants)

Les âges moyens pour les décédés sont légèrement plus faibles, mais la différence est trop réduite pour mettre en évidence une relation explicite.

Par contre, les probabilités de décéder (calculées pour les naissances, consécutives aux deux dernières grossesses survivantes lors du début du sevrage) semblent montrer que l'âge à la complément alimentaire le plus favorable à la survie de l'enfant est de 5-6 mois<sup>1</sup>.

---

1. Ces probabilités de décéder entre l'âge au début du sevrage et le cinquième anniversaire sont  
pour un âge au début du sevrage de 1 à 4 mois de 49 p.1000 (635 e.)  
5-6 mois de 35 p.1000 (479 enf.)  
7-12 mois de 51 p.1000 (375 e.)

### Conclusion.

L'hypothèse selon laquelle le début de l'alimentation mixte ou la fin de l'allaitement maternel serait une cause fréquente de décès durant l'enfance ne se trouve pas confirmée par l'ensemble des données qui précèdent, notamment pour ce qui concerne la relation fin de sevrage/mortalité. Par contre, il s'avère qu'un début de sevrage précoce (à 4 mois ou avant) peut être relié à un décès survenant, non pas immédiatement mais dans les mois qui suivent.

#### 4.2. Les variables indépendantes : le milieu physique et humain.

Si la mortalité est directement déterminée par les facteurs pathologiques (exprimés par les causes de décès) qui traduisent l'action des variables dites intermédiaires, d'autres variables influent plus indirectement. On les appelle variables "indépendantes" en ce sens qu'elles n'agissent pas d'elles-mêmes sur la mortalité mais plutôt par l'entremise des variables "intermédiaires".

Ces variables indépendantes sont :

- d'une part le milieu physique,
- d'autre part le milieu humain et ses facteurs culturels et socio-économiques.

##### 4.2.1. La mortalité dans l'enfance selon le milieu physique : les variations saisonnières.

Le climat est le caractère physique qui intervient le plus sur la mortalité : climat lui-même déterminé par les données géographiques majeures (longitude, latitude et altitude) et modifié sur le long terme par l'activité des hommes. Ce n'est pas le sujet ici de développer l'action du milieu physique sur l'évolution de la mortalité infantine à Dayes, la région n'ayant pas subi de changement climatique fondamental et soudain. L'action du climat est dans le cas présent une donnée permanente dont seules les conséquences peuvent se modifier avec l'évolution de certaines variables intermédiaires (alimentation de la mère et de l'enfant, suivi sanitaire, hygiène).

Aussi l'étude de la saisonnalité des décès en relation avec les variables climatiques (pluviométrie et température essentiellement) est-elle un moyen privilégié d'appréhender l'action du milieu physique sur la mortalité.

Si l'action des facteurs climatiques est réelle, les conséquences de ces variations sont diverses selon le milieu écologique. Pour évaluer ce qu'il en est à Dayes nous avons examiné la mortalité néo-natale et la mortalité de 1 à 35 mois, prises comme indices pertinents de la mortalité dans l'enfance (Vimard, 1980).

Il n'existe pas de correspondance entre les variations mensuelles de la mortalité néo-natale et de la mortalité 1-35 mois. En effet, si la surmortalité de 1 à 35 mois peut être reliée à des variations saisonnières précises, principalement l'augmentation du régime des pluies et la baisse des températures, les liaisons des décès du premier mois avec les données climatiques sont moins nettes. Cependant les mouvements mensuels de la mortalité néo-natale sont révélateurs d'une relation chaleur-surmortalité ainsi que de l'accroissement de cette mortalité avec celles des pluies ou des températures. On remarque que, d'un type à l'autre de mortalité dans l'enfance les facteurs déterminants peuvent être inversés : la chaleur pour la mortalité néo-natale, le froid pour les décès 1-35 mois; ainsi les données selon les quadrimestres saisonniers définis<sup>1</sup> sont opposées : à une surmortalité néo-natale correspond une sous-mortalité 1-35 mois et inversement (tableau 2.50.).

---

1. Il faut cependant remarquer que ces quadrimestres sont des périodes moins pertinentes pour la mortalité néo-natale dans la mesure où chaque quadrimestre est affecté de fortes variations mensuelles.

Tableau 2.50 : Variations saisonnières des précipitations, des températures et de décès dans l'enfance.

	N.D.J.F.	M.A.M.J.	J.A.S.O.
Précipitations (corrigées de l'inégalité des mois) en mm	165	597	658
Moyenne journalière des températures (en degré centigrade)	23°4	23°4	22°0
Décès 1-35 mois (corrigés de l'inégalité des mois) p. 1200 décès annuels	353	386	461
Somme des indices mensuels de surmortalité néo-natale (indice égal à : $\frac{d_i \times 100}{D} - \frac{n_i \times 100}{N} + 100$ )*	439	419	342

- \* Avec  $d_i$  = décès à 0 mois durant le mois  $i$   
 $n_i$  = naissances correspondantes  
 D = somme des décès  
 N = somme des naissances.

L'importance des variations saisonnières de la mortalité de 1 à 35 mois, de nature exogène, en liaison avec les changements climatiques est un fait essentiel à Dayes. L'action de la pluviométrie corrobore des résultats obtenus par ailleurs. Ainsi, à Libreville (Gabon) des observations montrent que la saison des pluies entraîne une surmortalité exogène (ANTOINE et al, 1976), de même dans la région de la Lékoumou (République Populaire du Congo) les maxima des décès infantiles correspondent aux mois de plus fortes précipitations (DUBOZ, 1974).

Par contre, la liaison de la surmortalité avec les basses températures s'oppose aux données recueillies à Accra (Ghana) où les relations entre températures, précipitations et mortalité infantile donnent à penser que la chaleur est déterminante (HOLZER, 1968). L'action des basses températures semble être particulière à une région d'altitude élevée et demanderait à être confirmée par d'autres données du même type et à être reliée à des indications sur la cause des maladies et des décès.



4.2.2. La mortalité dans l'enfance selon le milieu humain : variations selon l'ethnie et la localisation de l'habitat.

L'influence du milieu humain se traduit par l'apparition d'une mortalité différentielle en relation avec les différentes variables caractéristiques de ce milieu : qu'elles soient d'ordre social (ethnie, instruction) ou économique (activité, statut); ces variables étant souvent corrélées entre elles.

Comme nous l'avons préalablement indiqué, dans la population essentiellement rurale du plateau de Dayes les facteurs qui nous paraissent les plus pertinents pour cerner les différents types du milieu humain se résument en variables "ethnie" et "localisation de l'habitat"; les deux caractères étant remarquablement liés, il convient de ne pas les séparer et de les traiter de façon conjointe.

Trois groupes ont un effectif suffisant pour se prêter à une analyse de la mortalité dans l'enfance : les Ewe résidant au village; les Ewe localisés dans les fermes; les Kabye situés dans les fermes.

Ils permettent une double comparaison : entre deux types d'habitat pour une même ethnie (les Ewe); entre deux ethnies pour un même type d'habitat (les fermes).

Leur valeur pour l'analyse est d'autant plus forte qu'en plus de leur critère propre de distinction ils recouvrent d'autres différences au niveau de : l'origine : autochtone/allochtonne; le statut économique : propriétaire/métayer; l'éducation : fortement scolarisé/faiblement scolarisé.

Les niveaux de l'inégalité.

L'inégalité des quotients de mortalité néo-natale, infantile et juvénile selon les groupes ethniques se vérifie selon une hiérarchie (avec un niveau croissant de mortalité) Ewe-village, Ewe-ferme, Kabye-ferme (tableau 2.51).

Cette hiérarchie stricte doit cependant être nuancée puisque durant la période néo-natale les niveaux de mortalité, fortement influencés par les facteurs endogènes<sup>1</sup> sont relativement comparables.

---

1. Le moindre niveau de mortalité endogène des Kabye semble devoir être relié à leur absence d'endogamie au sein des segments de lignage : endogamie, fréquente chez les Ewe (Vimard, 1980), qui favorise l'apparition de tares d'ordre génétique.

Tableau 2.51 : Quotient de mortalité (p. 100) selon l'ethnie et la localisation de l'habitat.

	Ewe village	Ewe ferme	Kabye ferme
Mortalité néo-natale	39	43	44
Mortalité endogène	33	36	27
Mortalité exogène	28	37	81
Mortalité infantile	61	73	108
Effectif de naissances de 1961 à 1974	1.686	305	731
<hr/>			
Mortalité juvénile	41	60	73
Mortalité dans l'enfance	99	121	176
Effectif de naissances de 1961 à 1970	1.207	217	504

Source : ENQ-REP.

Deux périodes peuvent être distinguées :

- La période infantile : l'écart est particulièrement net entre les Ewe d'une part et les Kabye de l'autre.
- La période juvénile : l'opposition est surtout marquée entre les Ewe-villages d'un côté et les groupes installés dans les fermes de l'autre.

Ceci précisé, au cinquième anniversaire, le degré de la mortalité dans l'enfance est très différent d'un groupe à l'autre : les valeurs  $5q^0$  (pour la période 1961-1970) sont de 99 p. 1000 pour les Ewe-village, 121 p. 1000 pour les Ewe-ferme et 176 p. 1000 pour les Kabye ferme.

Le niveau de mortalité dans l'enfance de chacune des populations de Dayes, se trouve donc en étroite relation avec la position qu'elle occupe dans l'économie de plantation, position qui se trouve largement circonscrite par l'ethnie/localisation dans l'U.P.

. Les facteurs de l'inégalité

Le fait que les mortalités endogènes soient comparables alors qu'au contraire les mortalités exogènes laissent apparaître de profondes différences, montre que le fondement essentiel de la surmortalité dans l'enfance des Kabye doit être recherché dans les facteurs externes de la mortalité.

Les groupes étant situés dans un même milieu physique, on peut supposer qu'ils subissent des contraintes extérieures similaires et doivent résister aux mêmes types d'affections. Aussi la différence de mortalité proviendrait-elle davantage des écarts dans les conditions de résistance aux maladies qu'à la morbidité même.

Les capacités de résistance des groupes, si l'on excepte les facteurs endogènes, qui n'interviennent pas, nous semblent définies par quatre données majeures :

- la nutrition, l'environnement (habitat, vêtement), les conditions sanitaires, et l'environnement culturel.

Considérons-les successivement :

a. La nutrition.

Dans leur région d'origine, les Kabye avaient une alimentation de type soudanien, marquée par une consommation insuffisante entraînant un déficit calorique et protidique, fort différente de l'alimentation des Ewe de la région de Kloto qui avaient une alimentation de type guinéen caractérisée par un apport calorique satisfaisant mais accompagnée d'un déficit protidique certain.

Depuis l'émigration Kabye les alimentations des deux groupes ethniques à Dayes se sont rapprochées, et se trouvent maintenant basées sur un apport à peu près égal de féculent (igname, manioc) et de céréales (riz, maïs) (PERISSE, s. d.).

Cette absence de distinction dans le mode alimentaire s'accompagne cependant d'un déséquilibre au niveau de la production vivrière au détriment des groupes résidant au village : la population villageoise subit un déficit dans sa production vivrière qui la contraint à avoir recours à l'achat; carence qui ne peut manquer d'entraîner des difficultés d'approvisionnement en biens vivriers dans une période de relative crise économique. Au contraire, les groupes situés dans les fermes, ewe comme kabye, ont

un surplus vivrier important ( 3ème partie). Cette disponibilité supérieure en produits vivriers est un facteur qui favorise les groupes situés dans les fermes et qui crée des conditions favorables à une moindre mortalité dans l'enfance des Kabye, comme des Ewe-ferme.

En ce qui concerne plus précisément l'alimentation des enfants, il faut considérer les durées de l'allaitement et les conditions du sevrage. L'âge moyen au début du sevrage (c'est-à-dire au moment où une alimentation complémentaire, bouillie et/ou aliment solide, est associée à l'allaitement maternel) est différent selon les groupes : Ewe-village : 6,5 mois; Ewe-ferme : 4,7 mois; Kabye-ferme : 5,6 mois. Le début du sevrage est plus précoce dans les fermes, ce qui peut être le signe d'une meilleure situation alimentaire; la distinction étant particulièrement nette au niveau des Ewe, les Kabye ayant un comportement intermédiaire. Quant à la durée totale d'allaitement elle est très proche pour les Ewe-village (19,4 mois) et les Ewe-ferme (19,6 mois) et se prolonge davantage chez les Kabye-ferme (22,8 mois).

A la lumière de l'observation des relations entre la mortalité des jeunes enfants et les modalités du sevrage (supra § 1.3.), il semble que les différences dans l'âge au début de l'alimentation mixte et dans la durée totale d'allaitement ne peuvent pas expliquer les écarts de mortalité des jeunes enfants entre les groupes, en effet la seule relation qui peut être mise en évidence associe un décès infantile dans les mois suivant un début de sevrage précoce (à 4 mois ou avant) : précocité qui concerne davantage les Ewe-ferme que les Kabye alors que leur mortalité infantile est plus faible.

L'ensemble de ces données concernant l'alimentation montre que l'écart important de mortalité des enfants ne peut être expliqué par le facteur "nutrition".

b. L'environnement immédiat.

Là encore on ne peut noter de distinction fondamentale; seul l'habitat dans les fermes, pour les Kabye comme pour les Ewe, peut être considéré comme plus sommaire sans que cela n'apparaisse de nature à provoquer une différence dans les capacités de lutte contre les maladies.

c. L'environnement sanitaire.

Le plateau de Dayes possède sept dispensaires (implantés de 1942 à 1970), qui fonctionnent avec au moins un infirmier et une sage-femme, et trois dépôts de pharmacie créés de 1968 à 1970. De plus, un infirmier, ou une sage-femme, est affecté dans certains villages. La couverture atteinte, 1 dispensaire pour 4000 personnes et 1 dépôt de pharmacie pour 9000 personnes, apparaît tout à fait remarquable pour une zone rurale en Afrique. Dans ce domaine de l'utilisation de l'infrastructure sanitaire, la fréquentation plus régulière des dispensaires de la part des Ewe apparaît comme le point essentiel. La différence de comportement est manifeste en ce qui concerne le lieu de l'accouchement (qui détermine par sa nature l'assistance durant la parturition) : pour la période la plus récente la fréquence des accouchements au dispensaire (qui entraîne l'aide d'une sage-femme) est de 95 % pour les Ewe-village, 64 % pour les Ewe-ferme et de 8 % seulement pour les Kabye-ferme; le critère ethnique se révèle par ailleurs être le facteur déterminant de la diffusion de la pratique des accouchements au dispensaire, amorcée avant 1960 et généralisée durant les années soixante pour les ethnies autochtones, la résidence au village étant l'élément favorable et multiplicateur de l'adoption de ce type d'accouchement.

Chez les Ewe, ces meilleures conditions d'accouchement se conjuguent avec un plus grand suivi sanitaire durant la prime enfance, tant par les visites systématiques au dispensaire lors des premiers mois de vie de l'enfant que par les soins apportés en cas de maladie<sup>1</sup>.

---

1. Cette différence peut être appréciée à partir des réponses apportées par les mères aux questions suivantes :

- A la question : "Emmenez-vous vos enfants au dispensaire durant les premiers mois de vie ?" on a obtenu 83 % de réponses positives chez les Ewe (et Ahlon) et 32 % chez les Kabye.
- A la question : "Lorsque votre enfant est malade, le faites-vous soigner d'abord par l'infirmier ?" on a obtenu 97 % de réponses positives chez les Ewe (et Ahlon) et 60 % chez les Kabye.

d. L'environnement "culturel".

Sur le plan de la scolarisation l'inégalité entre les ethnies autochtones et les Kabye est particulièrement forte.

On peut noter pour la population âgée de 6 ans et plus, la proportion considérablement élevée d'illettrés chez les Kabye: 59 % contre seulement 10 % chez les Ahlon et 17 % chez les Ewe; différence qui se vérifie également pour le sexe féminin (81 % pour les Kabye, 47 % pour les Ewe et 32 % chez les Ahlon). Si l'on examine la population féminine en âge d'être féconde, pour les groupes de population que nous comparons dans ce chapitre, les proportions de femmes illettrées sont respectivement de 50 % pour les Ewe-village, 60 % pour les Ewe-ferme et 93 % pour les Kabye-ferme. Ce niveau d'instruction plus élevé chez les Ewe ne peut manquer d'entraîner une meilleure connaissance des principes d'hygiène et une plus grande réceptivité aux campagnes de sensibilisation sur les problèmes de santé de la mère et de l'enfant menées à la radio, dans la presse et les centres sanitaires ou sociaux.

- e. L'ensemble de ces faits démontrent que les groupe ewe ont des capacités de lutte contre les agents pathogènes supérieures à celles des Kabye, en dépit de la situation moins favorable au niveau alimentaire des Ewe-village. Ces différences, qui ne peuvent que favoriser une moindre mortalité, dépendent directement de la distinction sociale entre les groupes : l'ethnie immigrée en provenance d'une région défavorisée sur le plan de l'infrastructure scolaire et sanitaire a un niveau d'éducation inférieur et n'a pas l'habitude de fréquenter les dispensaires. Ce dernier caractère se trouve accentué par l'éloignement de l'habitat, produit direct de leur statut social de métayer; éloignement qui, sans être un facteur décisif, joue un effet accompagnateur d'une situation déjà défavorable.

Au terme de cette analyse on constate que la forte baisse de la mortalité dans l'enfance ne peut s'opérer sans une transformation, plus ou moins profonde et rapide, des pratiques de la parturition et des conduites curatives; transformation que nous avons pu préciser tout au long de notre exposé (accouchement au dispensaire, suivi sanitaire durant la prime enfance, appel à l'infirmier en cas de maladie...).

Ces changements s'élaborent et s'articulent par et dans la relation avec l'encadrement sanitaire qui diffuse sur le plateau les pratiques médicales modernes. Face à cette transmission les différents groupes sociaux de Dayes sont inégalement réceptifs et si les formes traditionnelles d'accouchement, de prévention et de traitement des maladies sont largement entamées chez les ethnies autochtones, elles prédominent encore chez les Kabye.

## 5. UNE BAISSÉ REMARQUABLE DE LA MORTALITÉ DANS L'ENFANCE.

L'analyse de l'évolution des structures estimées pertinentes pour définir les composants de la baisse de la mortalité infantine a permis de mieux discerner les changements structurels qui ont accompagné cette diminution de l'intensité des décès des jeunes enfants. Quant à l'examen de certaines variables indépendantes de la mortalité il a autorisé une meilleure approche des facteurs sociaux de cette baisse qui paraissent les plus déterminants.

En ce qui concerne les structures permanentes de la mortalité dans l'enfance, l'absence de "surmortalité" durant la période infantine et le fait que l'intensité de la mortalité soit plus faible durant la période juvénile (1-4 ans) que pendant le stade infantile (0 an) sont les deux données majeures. Quant à l'évolution, elle peut être principalement caractérisée d'une part par la baisse plus forte de la mortalité endogène par rapport à la mortalité et à la mortalité exogène et d'autre part par la diminution plus importante de la mortalité infantile que de la mortalité juvénile.

La différence de mortalité selon le milieu humain la plus nette repose sur l'écart entre les Ewe et les Kabye, ces derniers ayant une mortalité dans l'enfance supérieure. Cette distinction, qui concerne uniquement la mortalité exogène, démontre l'importance des facteurs "scolarisation" et "soin et éducation sanitaire"; facteurs qui renvoient en définitive aux conditions culturelles, sociales et économiques qui favorisent, pour une population seulement, les Ewe, l'accès à l'infrastructure sanitaire et scolaire.

Globalement la baisse de la mortalité dans l'enfance démontre l'efficacité plus grande des soins apportés aux enfants, dans une société où ils ne sont plus seulement une force potentielle de travail pour les activités agricoles mais aussi, mais surtout dans le cas des ethnies autochtones, les futurs agents médiateurs d'une promotion sociale de la famille grâce à un investissement éducatif qui permettra leur insertion dans l'appareil bureaucratique, qu'il soit public ou privé. La synergie des progrès sanitaires et scolaires et du changement du rôle social de l'enfant semble fondamentale pour la diminution de la mortalité infantine.



La comparaison (tableau 2.52.) des quotients de mortalité infantile et juvénile observés sur le plateau à différentes périodes avec des indices correspondants, obtenus en Afrique de l'Ouest à la même époque, met en évidence trois faits essentiels relatifs à l'importance de la baisse de la mortalité dans l'enfance à Dayes depuis 1930 :

Tableau 2.52. Quotient de mortalité dans l'enfance en Afrique de l'Ouest (p. 1000).

Région	Année	Source	lq0	lq1	5q0
Dayes	1930-1949		196	133	303
	1950-1959		112	84	187
	1960-1964		99	60	153
	1965-1969		67	49	113
	1970-1974		63	42	102
Cote d'Ivoire : Abidjan	1978-1979	a	65	50	112
Ghana : ensemble	1960	b	155	109	247
Volta Région	1968	anonyme	65	59	120
Volta Région rurale	1968	c	80	66	141
Haute-Volta : ensemble	1960-1961	anonyme	182	208	352
Volta noire	1971	d	157	136	272
Liberia : rural	1974	e	171	91	246
Mali : ensemble	1960-1961	anonyme	141	182	297
Mauritanie : ensemble	1964-1965	anonyme	170	127	285
Sénégal rural : Fakao	1940-1959	f	196	239	385
Niakhar	1963-1965	g	170	372	479
Paos-Koto	1963-1965	g	129	292	383
Togo : ensemble	1961	anonyme	127	165	271

a = Antoine et Herry, 1984

b = Adegbola, 1977

c = Gaisie, 1976

d = Retel-Laurentin et Benoïc, 1977

e = Massalle, 1974

f = Lacombe, 1970

g = Cantrelle, 1969

- Durant les années 1930-1940, la mortalité dans l'enfance était à Dayes, d'un niveau relativement élevé, particulièrement dans sa composante infantile, la mortalité juvénile se situant à un degré quelque peu inférieur aux indices obtenus par ailleurs.
- Dès les années 1950, la diminution accusée des différents quotients place le plateau de Dayes parmi les régions ayant la plus faible mortalité infantine; la position du quotient de la première année de vie est tout à fait significative puisque seuls le Ghana et Abidjan possèdent des quotients inférieurs.
- De 1950 à 1974, la baisse se poursuit et durant la dernière décennie d'observation, 1965-1974, la mortalité dans l'enfance est à Dayes la plus basse parmi les données réunies, si l'on excepte la zone urbaine d'Abidjan.

Ainsi la diminution rapide de la mortalité dans l'enfance fait-elle passer en 30 ans le plateau de Dayes d'un niveau moyen de mortalité pour l'Afrique à un niveau proche de ceux rencontrés dans les zones urbaines. Le rapprochement avec Abidjan a déjà été mentionné, on peut y ajouter ceux avec Accra (Ghana)<sup>1</sup> et Dakar (Sénégal)<sup>2</sup>. Si le niveau de la mortalité infantine à Dayes n'est pas inconnu en Afrique de l'Ouest il n'avait été observé jusqu'alors que dans des grandes villes et, produit d'un bon environnement écologique et de l'introduction de l'infrastructure scolaire et sanitaire, il apparaît remarquable pour une région rurale.

---

1. *Quotient de mortalité infantile mesuré en 1960 : 78 p. 1000 (HOLZER, 1968).*

2. *Quotient de mortalité infantile mesuré pour la période 1965-1969 : 57 p. 1000 (FERRY, 1977).*

#### Chapitre 4

#### MOUVEMENT NATUREL ET REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE

Les chapitres précédents nous permettent de retenir pour caractériser l'évolution de la fécondité et de la mortalité dans l'enfance, facteurs essentiels de la croissance naturelle, les éléments suivants :

- le haut niveau de fécondité et la baisse des indices du moment à partir de 1965;
- la diminution rapide de la mortalité dans l'enfance à partir de 1950;
- les écarts très sensibles entre les ethnies autochtones, Ewe et Ahlon, et les Kabye.

Si les tendances correspondent à l'essor de l'économie de plantation sur le plateau de Dayes, les différences ethniques peuvent s'identifier à leurs conditions sociales et économiques distinctes dans l'émergence et le développement de la production des cultures commerciales.

Il s'agit, pour conclure cette partie sur la reproduction démographique, d'examiner les effets de ces tendances à la baisse, de la mortalité dans l'enfance comme de la fécondité, et les répercussions des différences inter-ethniques sur l'accroissement naturel des populations. Il convient également de saisir là signification de ces phénomènes quant à la nature de la reproduction démographique des formations sociales engagées, à un titre ou à un autre, dans l'économie de plantation.

## 1. LA CROISSANCE NATURELLE.

### 1.1. La natalité.

Le taux de natalité qui s'élève à Dayes, durant les années 1970, autour de 40 pour 1000 (tableau 2.53) se caractérise par son niveau relativement faible pour l'Afrique de l'ouest : remarquons qu'à la même époque, en 1970-71, cet indice est au Togo de 45 pour 1000 (Adognon, 1979).

Correspondant à la diminution de la fécondité du moment à partir de 1965, ce bas niveau de natalité est également imputable à un déséquilibre structurel qui s'est établi au détriment des femmes en âge d'être fécondes (tableau 2.54); celles-ci représentent, en 1976, 20 % de la population totale à Dayes contre 23 % au Togo

Le déséquilibre est encore plus net si l'on considère la structure de la population féminine en âge d'être féconde où les femmes aux âges de forte fécondité, soit de 20 à 34 ans, sont beaucoup moins nombreuses dans la population féminine de Dayes (45 %) que dans l'ensemble de la population féminine du Togo (54 %).

Tableau 2.53 : Les différents taux du mouvement naturel.<sup>1</sup>

	Natalité p. 1000	Mortalité p. 1000	Accroissement naturel p. 100
1970-1976	42,1 ± 2,0	10,9 ± 1,0	3,1 ± 0,2
1976-1978	37,5 ± 2,6	8,9 ± 1,3	2,9 ± 0,2

Source : 1970-1976 : E.R. ( Quesnel, Vimard, 1982)

1976-1978 : ER 1978 ( Vimard, 1980a).

1. La précision des taux, dans ce chapitre, est fournie par les deux écarts-types, soit l'intervalle de confiance à 95 %.

Si le déséquilibre structurel touchant les femmes en âge d'être fécondes est en partie lié à une plus forte émigration de celles-ci durant les dernières années ( 3ème partie), il peut être plus directement attribué à la structure extrêmement jeune de la population de Dayes, conséquence de la très forte fécondité des précédentes années (près de 59 % des femmes ont moins de 20 ans).

De la fécondité plus forte des Kabye et du moindre déséquilibre structurel de leur population en âge d'être féconde (tableau 2.54) il résulte, pour la période 1976-1978, une natalité des Kabye supérieure ( $50,5 \pm 6,3$  pour 1000) à celle des Ewe ( $33,2 \pm 2,9$  pour 1000) et à celle des Ahlon ( $34,7 \pm 12,0$  pour 1000).

### 1.2. La mortalité.

Des différents taux mesurés durant la période 1970-1978 (tableau 2.53) et de la table calculée pour les années 1971-1975 (tableau 2.55) nous retiendrons le niveau extrêmement faible de la mortalité générale sur le plateau de Dayes; niveau plaçant cette région dans une position particulière en Afrique et qui semble être le résultat de trois facteurs particulièrement accusés à Dayes : un environnement écologique très satisfaisant qui protège en grande partie la population de bon nombre d'endémies et d'affections de nature tropicale comme la maladie du sommeil, le paludisme, le trypanosomiase; une infrastructure sanitaire conséquente et spatialement bien répartie, une structure par âge extrêmement jeune.

Les différences ethniques constatées à l'examen de la mortalité dans l'enfance se retrouvent dans les mesures de la mortalité générale où l'on vérifie la moindre mortalité des ethnies autochtones durant la période 1976-1978 :

Ewe	: $8,0 \pm 1,5$ pour 1000
Ahlon	: $8,6 \pm 6,2$ pour 1000
Kabye	: $12,4 \pm 3,2$ pour 1000

Tableau 2.54 : Structure de la population féminine en âge d'être féconde.

	TOGO 1970 (1)	DAYES 1976 (2)	EWE 1976 (2)	KABYE 1976 (2)	AHLON 1976 (2)
Proportion de femmes en âge d'être fécondes (15-49 ans) parmi l'ensemble de la population (p. 1000)	229	201	195	211	227
-----					
Structure de la population féminine en âge d'être féconde : (p. 100)					
15 - 19 ans	16	20	22	15	18
20 - 24 ans	18	14	14	14	16
25 - 29 ans	21	17	15	20	14
30 - 34 ans	15	14	14	15	12
35 - 39 ans	14	14	12	19	16
40 - 44 ans	8	11	11	10	14
45 - 49 ans	8	10	12	7	10

Source : (1) Recensement général (Direction de la Statistique, 1974)

(2) E.R.

Tableau 2.55 : Table de mortalité 1971-75.

Age (x)	Survivants $S_x$	Décédés $d(x,x+5)$	Quotient de mortalité $q(x,x+5)$ p. 1000	Probabilité de survie entre x et x + 5 p. 1000
0	1000	110	110	890
5	890	25	28	972
10	865	10	12	988
15	855	15	18	982
20	840	15	18	982
25	825	15	18	982
30	810	20	25	975
35	790	25	32	968
40	765	30	39	961
45	735	35	48	952
50	700	40	57	943
55	660	50	78	922
60	610	55	90	910
65	555	65	117	883
70	490	70	143	857
75	420	90	214	786
80	330			

Source : E.R. (Quesnel, Vimard, 1982, 1983).

### 1.3. Accroissement naturel et reproduction nette.

L'effet de la très faible mortalité est particulièrement important si l'on considère que, malgré une natalité faible pour une région rurale africaine, la population de Dayes possède un taux d'accroissement naturel annuel particulièrement fort : autour de 3 % (tableau 2.53.), supérieur au taux national (2,6 % en 1960-61 comme en 1970-71). La supériorité de la croissance naturelle des Kabye<sup>1</sup> est imputable à l'effet de leur très forte natalité.

En ce qui concerne l'ensemble de la période étudiée la conjonction de la baisse simultanée de la fécondité et de la mortalité dans l'enfance, affecte le niveau de la reproduction démographique nette dans des proportions qu'il convient de mesurer. Le nombre d'enfants survivants à cinq ans peut être considéré comme un indice pertinent de cette reproduction nette, dans la mesure où il tient compte des deux facteurs essentiels de la croissance naturelle. L'appréhension statistique de cette notion synthétique paraît pouvoir être réalisée par la combinaison de deux données déjà présentées dans le cours du texte :

- les fécondités cumulées du moment, calculées pour différents âges selon l'année d'observation (chapitre 2, tableau 2.18.), équivalentes aux descendance qu'auraient eu des générations fictives de femmes avec les taux de fécondité du moment;
- les quotients de survie à cinq ans ( $1 - 5q_0$ ) mesurés à partir des quotients de mortalité dans l'enfance selon l'année de naissance des enfants<sup>2</sup>.

---

1. Les taux d'accroissement naturel, calculés pour la période la plus récente, 1976-1978, sont de :

- Kabye	: 3,8 ± 0,6 %
- Ewe	: 2,5 ± 0,3 %
- Ahlon	: 2,6 ± 1,0 %

2. Les quotients  $5q_0$ , mesurés par un ajustement graphique, et les quotients de survie ( $1 - 5q_0$ ) sont respectivement, selon l'année de naissance des enfants (Vimard, 1980 b)

de 187 et 813 p. 1000	en 1955
163 et 837 p. 1000	en 1960
133 et 867 p. 1000	en 1965
108 et 832 p. 1000	en 1970
97 et 903 p. 1000	en 1975.



Le produit des deux données (fécondité cumulée multipliée par le quotient de survie) donne pour chaque période un indice qui correspond au nombre moyen de survivants à cinq ans qu'aurait une génération fictive de femmes ayant la fécondité du moment et dont la descendance subirait la mortalité infanto-juvénile de la période considérée.

Il s'agit ici - il est nécessaire de le souligner - d'indices du moment et non de données réellement observées.

Tableau 2.56 : Nombre de survivants à cinq ans selon l'âge de la femme et l'année d'observation (indices du moment).

Année	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
Vers 1955	3,19				
Vers 1960	3,47	4,76			
Vers 1965	3,73	4,99	6,03		
Vers 1970	3,15	4,44	5,28	5,77	
Vers 1975	2,91	3,93	4,57	5,02	5,18

L'évolution du nombre de survivants à cinq ans (tableau 2.56.) selon l'âge de la femme<sup>1</sup> se caractérise par un accroissement de 1955 à 1965 puis une baisse de 1965 à 1975; la tendance générale se caractérisant par une diminution importante du nombre de survivants à cinq ans.

Si la baisse importante de la fécondité cumulée durant la période est sensiblement contrariée par l'accroissement du quotient de survie, la diminution de la mortalité dans l'enfance n'est pas suffisante pour empêcher celle du nombre de survivants à cinq ans : c'est là le fait essentiel mis en lumière par la comparaison de l'évolution des indices utilisés.

---

1. La comparaison des indices devient intéressante à partir de 30 ans du fait de la taille significative de la descendance des femmes à partir de cet âge.

## 2. LA REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE

La transformation des espaces de production des cultures commerciales, marquée par un repliement sur le village d'origine ( 1ère Partie), est liée à la reproduction démographique et plus particulièrement à la reproduction de la force de travail. C'est autour de cette dernière que s'articule en fin de compte l'ensemble des transformations qui surgissent tant dans l'espace et l'organisation de la production que dans l'ensemble des pratiques sociales que les groupes mettent en oeuvre aux fins de leur reproduction. La reproduction biologique de cette force de travail s'effectue au sein du groupe domestique mais ce sont les conditions objectives de la production qui déterminent son utilisation ou non au sein de celui-ci.

Par ailleurs, les conditions nouvelles de la production déterminent les capacités de rétention ou de capture de la force de travail à laquelle le groupe a donné naissance et dont une partie ou la totalité est nécessaire à l'organisation de la production au sein du groupe domestique lui-même.

### 2.1. De l'influence d'une haute fécondité et d'une baisse rapide de la mortalité dans l'enfance.

Le double effet de la haute fécondité et de la baisse de la mortalité infantile et juvénile se manifeste dans la période qui va de 1950 à 1965. Cette période correspond à l'essor de l'économie de plantation qui se traduit par une extension des cultures commerciales mais aussi par une transformation des conditions de la production : la main-d'oeuvre familiale est rare du fait de l'extrême jeunesse de la population et du désengagement des jeunes de la production agricole sous l'effet de la scolarisation; il est donc fait appel à des travailleurs allochtones, Kabye principalement, pour pallier cette évasion de la main d'oeuvre familiale.

L'accroissement de la taille des groupes domestiques provoqué par le niveau élevé de la reproduction nette (plus de six enfants survivants à 5 ans) entraîne principalement, en ce qui concerne la population autochtone, une hausse des charges de consommation et d'éducation. Le groupe domestique n'est plus détenteur de la force de travail qu'il reproduit; celle-ci s'évade en

direction de l'école d'abord, puis du marché du travail urbain ensuite. Ainsi la période de prospérité traversée par les planteurs autochtones a surtout permis la reproduction d'une force de travail importante et disponible pour le marché du travail.

Le plateau de Dayes constitue un exemple particulièrement fort de l'extorsion par le système capitaliste de cette force de travail aux unités domestiques de production agricole, force de travail dont elles ont assumé entièrement la reproduction, et qu'elles continuent d'entretenir jusqu'à ce que le marché du travail la nécessite : les jeunes scolarisés à la recherche d'un emploi font la navette entre le plateau et les centres urbains et ils effectuent souvent plusieurs courts séjours urbains avant de trouver un premier emploi stable. Autrement dit les groupes domestiques de production agricole facilitent l'élasticité du marché du travail, en évitant les goulots d'étranglement (Meillassoux, 1975).

La forte fécondité considérée dans cette perspective ne peut être responsable de l'exode rural. La notion de pression démographique se trouve sans contenu. Il est en effet impossible d'expliquer l'exode rural en terme de pression démographique au niveau de la disponibilité foncière, ou au niveau des structures de la production. Ces structures sont au contraire en état de dépression démographique puisque la main-d'oeuvre familiale ne peut être retenue à l'intérieur de la structure de production du groupe domestique.

D'une autre façon on ne peut plus présenter les émigrations comme une "réponse" à un manque de terre, ou à un accroissement démographique.

Cela dit il ne faut pas nier qu'il existe un déséquilibre démographique, un changement dans les conditions démographiques de l'organisation familiale de la production et de la reproduction sociale, qui, s'il n'est pas l'élément fondateur principal des changements intervenant dans la reproduction sociale des populations en question, en est toutefois l'accélérateur essentiel. La forte fécondité provoque un accroissement des charges d'entretien et d'éducation au sein des groupes domestiques autochtones; pour faire face à celles-ci l'extension des plantations caféières est une possibilité qui aggrave les besoins en force de travail. La capture de celle-ci

induit de nouvelles stratégies de production qui achèvent le bouleversement de l'organisation de la production antérieure, et du procès de la reproduction sociale. Ces changements peuvent être directement perçus au niveau des pratiques sociales : le mariage par exemple, comme nous l'avons constaté à Dayes.

## 2.2. De l'effet de stratégies sociales distinctes.

L'époque de la baisse de la fécondité, à partir de 1965, est remarquable puisqu'elle correspond exactement au début de la crise de l'économie de plantation; cette crise qui se manifeste directement au niveau de la valeur de la production (baisse des quantités produites et des cours du café et du cacao) mais également au niveau de l'organisation de la production, avec la difficulté de rétention de la main d'oeuvre familiale et de la capture de la main-d'oeuvre extérieure, avec aussi la transformation des relations de production à l'intérieur de la famille (l'homme avec sa femme, les parents avec les enfants) et à l'extérieur (modification du contrat dibimadidi). L'ensemble de ces bouleversements que nous examinerons par la suite conduisent principalement à une transformation des conditions de la nuptialité. C'est à travers celles-ci que l'on doit chercher les raisons de la baisse de fécondité, puisque si le désir de limiter la reproduction est largement exprimé dans la population autochtone, les moyens contraceptifs à sa disposition sont largement insuffisants pour avoir un effet notable sur la fécondité.

Cette baisse de la fécondité est donc imputable aux transformations intervenant dans les rapports hommes-femmes, dans la constitution du groupe domestique mais surtout dans le rôle assigné aux enfants dans l'organisation de la production et dans l'ensemble de la reproduction sociale. L'ensemble de ces transformations s'enracinent dans les conditions nouvelles de l'économie de plantation qui attribuent des places distinctes dans la production à chacun des groupes ethniques et par là même leur assignent des stratégies sociales différentes.

En ce qui concerne les Kabye l'ensemble des résultats qui les caractérisent sont parfaitement cohérents : opinion des femmes favorable à une descendance élevée, non-utilisation des méthodes contraceptives, si ce n'est l'abstinence post-partum nécessaire à la

préservation de la santé de l'enfant, niveau élevé de la fécondité des femmes, mesurée sur une longue période, croissance naturelle, rapide. Tous ces éléments sont le symbole d'un fort dynamisme démographique interne et d'un potentiel élevé de reproduction biologique, exprimé autant par des attitudes individuelles que par des comportements collectifs. Ces comportements traduisent, sur le plan démographique, la stratégie sociale d'un groupe ethnique immigré et minoritaire, entièrement engagé dans les activités agricoles des cultures de rente, qui tient à réduire le déséquilibre démographique favorable aux ethnies autochtones et qui désire mettre en valeur et développer au maximum exploitations agricoles et plantations. Ceci fait de la disponibilité d'une main-d'oeuvre importante une priorité majeure. Cette disponibilité, qui ne peut être assurée, vu le système de production, qu'au sein de la famille par une descendance nombreuse, nécessite le maintien des normes traditionnelles sur les institutions et les pratiques liées à la reproduction biologique (famille, nuptialité, méthodes d'espacement des naissances...).

La natalité des Ewe et des Ahlon pour la période récente est faible, par rapport à celle des Kabye et relativement aux données habituellement rencontrées en Afrique de l'Ouest. Cette faiblesse ne provient pas d'un potentiel limité de fécondité des femmes, tel qu'il a pu être mesuré sur une longue période rétrospective; elle ne peut non plus être expliquée par des comportements en matière d'allaitement et de contraception, sensiblement identiques à ceux des Kabye. Par contre, certaines données semblent être déterminantes : structure de population où le poids des femmes les plus fécondes est défavorable à une forte natalité, fréquence plus grande des absences, abandon des normes traditionnelles de la nuptialité et perte de cohésion des segments de lignages qui provoquent une instabilité matrimoniale. Sans partir d'un objectif conscient la mobilité résidentielle et l'instabilité matrimoniale conduisent à une diminution de la durée d'exposition au risque de conception et, par là, à une baisse de la natalité. Cette réduction de la descendance est indispensable à l'intégration des enfants dans un procès de reproduction sociale différent de celui d'une société rurale essentiellement basée sur le développement agricole. Ce processus de reproduction des Ewe devient principalement centré sur une stratégie cohérente qui vise à l'inté-

gration des jeunes dans l'appareil d'Etat. Cette stratégie nécessite une scolarisation prolongée qui ne peut s'accomplir, vu la charge financière qu'elle entraîne, que si les enfants supportés par un ménage sont moins nombreux qu'auparavant ; elle doit donc reposer sur une croissance naturelle plus faible.

Ainsi l'écart entre les niveaux de croissance naturelle des groupes ethniques ne provient pas pour l'essentiel, d'une distinction dans les potentiels de fécondité des femmes, ni d'une différence dans les comportements directement en rapport avec la procréation et l'intervalle entre naissances (allaitement, contraception) proches d'une ethnie à l'autre. Par contre cet écart peut être plus profondément relié à une opposition dans les stratégies de reproduction des groupes sociaux qui renvoie à des distinctions dans les pratiques sociales (cohésion matrimoniale, stabilité résidentielle notamment); pratiques sociales elles-mêmes en conformité, dans chacune des populations, avec les attitudes individuelles des femmes vis-à-vis de la taille de leur famille.



TROISIEME PARTIE

DEPLACEMENTS ET ESPACE DE VIE  
EN ECONOMIE DE PLANTATION





## Chapitre 1

### LA CONFORMATION DE L'ESPACE ET LA SIGNIFICATION DES DIFFERENTS DEPLACEMENTS

Dans la première partie, nous avons relevé les grands traits de l'histoire du peuplement de Dayes. Région de refuge, elle a accueilli plusieurs populations, dont les principales demeurent les populations Ewe et Ahlon. Ensuite, le second grand déplacement de population est lié à l'introduction de l'économie de plantation ; il s'étend de 1925 à nos jours ; il est le fait des populations du Nord et principalement des Kabye. Les autres populations sont en proportion beaucoup plus restreinte, et en diminution : 4,0 % de l'ensemble de la population en 1976. Plus de la moitié de ces populations est étrangère, en majorité du Bénin ; on peut rapprocher leur mobilité de celle des populations originaires de la région maritime au Sud-Est du Togo : ces régions de la Côte du Bénin sont le lieu de forts courants migratoires vers les régions de plantation du Togo et du Ghana (Le Bris, 1978) ; aussi n'est-il pas surprenant de les voir dans leur grande majorité installés dans les fermes. L'autre groupe relativement important vient de la région centrale (Tchamba, Cotocoli, Bassar), il est installé au contraire au village en général comme commerçant ou artisan.<sup>1</sup>

---

1. Dans les années postérieures à l'enquête, il semble que ces populations s'installent dans les fermes. Elles tiennent le rôle des Kabye de la période précédente, à savoir celui de manoeuvre, ou métayer "abusa".

Si ces déplacements ont constitué les différentes phases du peuplement du plateau de Dayes, il n'expriment en rien la problématique migratoire du plateau depuis le début du siècle. Cette problématique a évolué avec la transformation des conditions objectives de la production et de la reproduction sociale.

Aussi l'approche de la signification des mouvements migratoires actuels exige-t-elle l'étude de la conformation dans le temps des espaces de production et de reproduction<sup>1</sup> ; les mouvements de population étant à la fois le vecteur et l'expression de cette conformation.

Puisque notre étude concerne le plateau de Dayes, nous avons essayé d'appréhender la constitution des réseaux d'échanges entre celui-ci et les espaces extérieurs. Il en résulte que la forme des mouvements migratoires relevés, est obligatoirement bipolaire (Dayes-autre lieu ; autre lieu-Dayes). Nous avons pourtant essayé dans la mesure du possible, de tenir compte des conditions de l'espace d'accueil, ou de départ, pour lesquelles la relation avec Dayes s'exprime par un mouvement migratoire.

L'étude de la conformation des espaces extra-villageois des populations résidentes de Dayes (dans la première partie) est centrée sur la transformation des conditions de la production. Il ne s'agit pas là, comme nous l'avons indiqué, d'affirmer que la motivation des mouvements migratoires est essentiellement économique, mais au contraire de montrer comment les transformations économiques survenues au niveau régional, villageois, lignager et enfin du groupe domestique, impliquent la modification des formes migratoires existantes. Celles-ci prennent racine au sein du groupe domestique et sont réglées par l'ensemble des contraintes démographiques, matrimoniales et de production en jeu dans la reproduction sociale.

---

1. *L'espace se définit par les relations que les individus établissent entre eux selon les objets et les conditions qu'ils rencontrent et identifient comme partie prenante de cet espace. Tant que les groupes d'individus sont peu nombreux, la notion de territoire n'apparaît pas sous la forme de lieu approprié clairement délimité et désigné comme tel aux autres individus ; au plus existe-t-il des parcours ou des lieux habituels de chasse, "l'espace est isotrope, l'espace est ouvert, en ce sens qu'il n'y a pas à proprement parler d'extérieur... on se propage sur un champ homogène, sur un terrain continu" (Lebris et Leroy, 1981). Avec ./...*

S'il convient d'identifier les principales formes migratoires, il est nécessaire également de préciser leur sens spécifique dans l'ensemble considéré, étant bien entendu qu'elles s'articulent toutes, de diverses manières, aux différents niveaux de l'organisation de la production.

Il convient de dresser au préalable la liste des principales formes migratoires. Il s'agit non pas de dresser une typologie trop fine, mais de situer les mouvements migratoires dans leur cadre le plus significatif.

On peut identifier quatre grandes catégories de mouvements :

- les mouvements liés à l'histoire et au peuplement du plateau de Dayes,
- les mouvements directement liés à l'économie de plantation, à son introduction et à son développement sur le plateau de Dayes,
- les nouveaux mouvements engendrés par l'économie de plantation (par exemple, du fait du développement de la scolarisation),
- les mouvements sociaux traditionnels et modernes liés au cycle de vie démographique, et plus précisément aux circuits d'échanges matrimoniaux, familiaux ou lignagers.

---

*∴./. l'installation plus ou moins à demeure des communautés, la terre et le travail dont elle fait l'objet, transforment la représentation de l'espace des communautés ; il se fragmente de plus en plus au cours du temps. Il est désormais discontinu et se définit dans des limites matérielles, juridiques ou politiques. Il est approprié, il est territoire, il possède une configuration. On peut alors considérer que l'espace construit par les individus est constitué des différentes configurations spatiales ou se déploie le réseau de leur relations avec d'autres individus ; ces relations sont celles qu'ils élaborent au cours de leur histoire mais également des relations établies au cours de l'histoire de chacun des membres du groupe social.*

*La conformation de l'espace d'un groupe d'individus dans le temps est alors l'incorporation irréversible des configurations spatiales où se déploient les relations de ce groupe et d'autres groupes sociaux. Toutefois, certains réseaux s'estompent, et d'autres qui s'étaient effacés sont réactivés au cours du temps.*

C'est la totalité de ces mouvements migratoires et de ces déplacements qu'il importait d'observer lors des enquêtes<sup>1</sup> car ensemble ils constituent l'ensemble de la mobilité spatiale de Dayes, qui se trouve principalement composée de quatre types de mouvements.

#### 1. DEPLACEMENTS ET MIGRATIONS DE LA POPULATION AUTOCHTONE VERS D'ANCIENS LIEUX DE CULTURES

Les résidents actuels de Dayes appartenant à la population autochtone ont autrefois résidé ou travaillé temporairement en Gold Coast. Ils y ont acquis, par achat ou par contrat de métayage, des plantations qu'ils continuent à l'heure actuelle d'exploiter, quelquefois de la même façon qu'ils exploitent les plantations de Dayes : ils ont alors ce que l'on pourrait appeler un "double" du groupe domestique de l'autre côté de la frontière, et ils font la navette entre les deux. Mais en général, le repliement sur le plateau de Dayes, commencé un peu avant la seconde guerre mondiale, et qui s'est accéléré avec le développement de l'économie caféière, a stabilisé la résidence définitivement à Dayes. Cela se traduit actuellement par une série de déplacements, sur la plantation détenue au Ghana. La nature de ces déplacements est liée directement aux conditions de l'exploitation de ces plantations, par rapport à celles de Dayes. Si la plantation est ancienne, bien souvent le planteur y effectue une visite au moment de la récolte ou de la commercialisation, les travaux de nettoyage et de récolte proprement dits étant effectués par un manoeuvre, un métayer ou un membre de la famille qui réside sur cette plantation. Si la plantation est suffisamment productive, ou si c'est une production essentielle dans l'ensemble de la production du planteur en question, la participation de celui-ci et de celle de son groupe domestique pourront être plus intenses, et dès lors la fréquence et la durée des déplacements plus longs.

---

1. Les déplacements, au contraire des migrations, n'impliquent pas de changement de résidence, mais ils peuvent recouvrir la même forme que celles-ci.

Par la suite, dans ce cas, les difficultés de rapatriement de la production au Togo amèneront peut-être le planteur à opter pour la résidence au Ghana, faisant alors les déplacements du Ghana vers Dayes ; ce choix aura alors entraîné une émigration. De la même façon et d'une manière générale, de nouvelles conditions sociales, économiques ou politiques peuvent provoquer un retour ou une installation définitive au village d'origine des planteurs installés dans les espaces extra-villageois de production. Il en est ainsi du Litimé et du plateau Akpasso. Là encore, le développement de l'économie de plantation caféière à Dayes et l'exigence de travail qu'il induit ont assigné une partie des planteurs à résidence à Dayes ; il en résulte une réduction des déplacements qui étaient autrefois effectués à partir du village en direction du Litimé principalement, réduction favorisée du fait que certains planteurs se soient installés définitivement dans cette dernière région sur les plantations qu'ils y possèdent ; les déplacements des planteurs résidents de Dayes ont pour objet la visite de la plantation qu'ils possèdent au Litimé, cette plantation étant généralement exploitée ou entretenue par un membre de la famille définitivement installé là-bas, ou bien par un manoeuvre, contrôlé par ce dernier.

Cette multiplicité des lieux de production est une caractéristique remarquable des populations originaires de Dayes ; les planteurs ont la plupart du temps en ces lieux autant d'éléments de référence résidentiels qu'à Dayes même, à savoir : parents, femme, enfants, plantation, habitation...

On comprend dès lors que ni la notion de résidence, ni l'ensemble des déplacements et migrations puissent être réduits à des critères strictement économiques.

En effet il convient de voir que les changements qui interviennent dans les conditions d'organisation de la production, opèrent en premier lieu une transformation de l'espace de production et de l'espace social où se constituent les réseaux d'échanges qui participent à la reproduction sociale des populations en cause. Ainsi aborder sur le strict plan de la production et de l'économie les différents lieux dans lesquels ces individus se meuvent, c'est laisser de côté tout un pan de l'histoire et de la reproduction des populations de Dayes.

## 2. DES DEPLACEMENTS ET DES IMMIGRATIONS DE TRAVAIL DES POPULATIONS DU NORD DU TOGO

La mise en place de l'économie de plantation entre les deux guerres mondiales, puis son développement à partir des années 1950, a nécessité le déplacement des populations du Nord vers la région des Plateaux (Dayes et Akpasso). Avec le travail forcé à la construction des routes afin de faciliter la circulation des produits et de la main d'oeuvre, ces populations ont été mises en contact avec les zones d'exploitation de l'économie marchande, aussi, par la suite, s'effectuent peu à peu des déplacements saisonniers, expression des nécessités en subsides monétaires pour payer l'impôt et certaines cérémonies. Ces populations ont vu alors leurs sphères et leurs réseaux d'échanges pris dans une spirale inflationniste constamment alimentée par les déplacements eux-mêmes. Peu à peu, le mouvement migratoire de travail est devenu nécessaire à la reproduction de la société elle-même.

Dans un premier temps, les contingents de travailleurs libres dépassent rapidement ceux organisés sur le lieu du travail forcé. La problématique migratoire dans les sociétés du Nord, kabye en particulier, se transforme du fait d'une plus grande sollicitation de main d'oeuvre par l'extérieur, et de la désorganisation de la production, basée essentiellement sur les biens de subsistance, que ces déplacements provoquent. Cette désorganisation qui se trouve accentuée par une forte croissance démographique amplifie ainsi le volume des départs. Dans un second temps, les déplacements saisonniers sont moins fréquents ; les nouvelles stratégies de production qui se dessinent, tant dans le pays d'origine, que dans le pays d'accueil, amènent des installations à demeure ou de longue durée. Les besoins en main d'oeuvre des populations autochtones, afin d'étendre la superficie d'exploitation des cultures commerciales, amènent celles-ci à céder des terres. Les Kabye s'installent dans les fermes, sur les pentes des collines, autour des villages ewe. Dès lors, les mouvements saisonniers n'existent plus, ou pratiquement plus. Les Kabye sont totalement tournés vers les formes de production en vigueur à Dayes. Les stratégies nouvelles de reproduction se font jour. Toutefois, si elles émergent des conditions objectives de la production des cultures commerciales et vivrières, elles véhiculent des formes anciennes de

reproduction liées au pays d'origine, en particulier en ce qui concerne la relation de production à l'intérieur du groupe domestique. A partir des fermes se forment des réseaux d'échanges avec les régions d'origine de ces populations immigrées : leur espace de reproduction d'origine se trouve d'une certaine manière incorporé à l'espace de Dayes. Elles maintiennent en effet les relations sociales avec les parents, ou lignage, restés au pays d'origine. Quelquefois elles conservent concrètement un terroir ; mais le plus souvent, et c'est le plus important, elles préservent les sphères de reproduction dont elles ne peuvent jamais vraiment se couper, étant donné la précarité de leur situation foncière et économique sur le plateau de Dayes. Il est remarquable que l'importance et la nature des déplacements se transforment au fil des conditions de la production ; après les déplacements saisonniers et après les mouvements d'immigration, on assiste actuellement à une émigration, constituée pour une grande partie par le retour au pays d'origine. Ce retour est possible si les réseaux d'échanges avec cette région ont été préservés. On comprend là encore dans le cas des déplacements de travail des populations du Nord qu'ils ne peuvent être considérés isolément et qu'il convient de prendre en compte d'autres mouvements, qui, du même coup, précisent la véritable nature de ces mouvements de travail.

### 3. DES DEPLACEMENTS DERIVES DE L'ECONOMIE DE PLANTATION

L'économie de plantation dans sa phase de développement, place d'abord les populations dans un processus de rupture d'avec leurs moyens de production, ceux-ci étant d'ailleurs à peine reconnus comme tels, au début. Les planteurs, dont les besoins s'accroissent, cèdent de plus en plus de terres à des allochtones pour augmenter leur production et par là leurs revenus. Dans le même temps, ils se séparent de leur main d'oeuvre familiale en scolarisant leurs enfants. Par la médiation de la scolarisation, ces derniers se désengagent progressivement de la terre ; la poursuite de leurs études les introduisant dans des lieux et des formes de production moderne et urbaine, ils se voient entraînés à la fin de celles-ci à chercher un emploi en ville.



Les espaces où se meut la population autochtone se trouvent considérablement modifiés : le repliement sur l'espace villageois de production et le maintien des espaces extra-villageois, principalement au niveau des échanges sociaux, s'accompagnent de l'intégration de "l'extériorité urbaine étatique" à l'ensemble que constitue l'espace de vie et de reproduction de la population autochtone. La précarité de l'installation des jeunes en milieu urbain conduit dans un premier temps à un va-et-vient entre la ville et le village, jusqu'à ce que la stabilité de leur installation soit acquise. Il se développe donc dans les marges villageoises et urbaines, une population inoccupée, et extrêmement mobile, extrêmement sensible à toutes les innovations ou opportunités qui peuvent l'aider à son intégration urbaine.

Dans sa phase de dépérissement, l'économie de plantation voit se modifier les mouvements d'immigration et d'émigration, ainsi que les déplacements de travail. Le planteur, dans ses difficultés, est amené à reconsidérer son installation au village. S'il est autochtone, son maintien ou non au village est dépendant des possibilités qui lui sont offertes dans les lieux de production extra-villageois ; il peut alors laisser sa plantation villageoise à un métayer, quelque fois l'abandonner, et s'installer dans un lieu plus favorable, ou bien encore venir grossir l'émigration en direction des villes. De toutes façons, ses enfants ne restent que provisoirement au village, ou avec lui ; ils émigreront à un moment ou à un autre vers les villes.

S'il est allochtone, son maintien est dépendant des possibilités qui lui sont offertes au village ; autrement dit s'il est trop précairement installé, ou bien si les plantations acquises par métayage sont trop anciennes, et sa main d'oeuvre familiale insuffisante, il effectuera une migration de retour au pays d'origine. Ces mouvements de retour arrêtent du même coup l'immigration. Les déplacements de travail peuvent subsister, les individus se portant vers toutes les innovations étatiques où ils peuvent au moins trouver à s'employer comme manoeuvre, voire à s'introduire dans un processus d'installation à demeure par la médiation des opérations de développement rural. Il en résulte une réceptivité extrêmement forte à ces opérations (Gu-Konu, 1979) qui va de pair avec une absence de suivi,

car ce qui est visé est moins le revenu immédiat que la possibilité de s'installer définitivement. Les populations allochtones sont moins touchées par la scolarisation ou les autres formes modernes de développement, mais elles ne peuvent y échapper totalement. Et si leur groupe domestique se maintient uni dans les procès de production qu'il met en oeuvre, il faut penser que cela reste provisoire, jusqu'au moment où les réseaux d'échanges sociaux avec la région d'origine seront totalement coupés.

#### 4. LES MIGRATIONS ET DEPLACEMENTS NON DIRECTEMENT DERIVES DE RAPPORTS DE PRODUCTION CAFEIERE

Avec la multiplication des lieux de production dont l'importance relative se modifie dans le temps, les réseaux d'échanges sociaux recouvrent, au-delà des sphères traditionnelles de mariage et de cérémonies, des sphères plus complexes, plus étendues qui concernent principalement l'organisation, le contrôle et la distribution de la production caféière, l'approvisionnement des communautés villageoises, la dépendance étatique et administrative des individus, etc.

Toutefois, l'éloignement des populations allochtones de leurs sphères traditionnelles de reproduction les conduit, au moins dans un premier temps, lié à l'incertitude qui pèse sur leur installation, à une intensification des réseaux d'échange avec la région d'origine, et par là à une intensification des mouvements migratoires qui les expriment. Pour les tenants du pouvoir dans la région d'origine, le contrôle de la sphère matrimoniale, comme des autres sphères de rapports sociaux, ne vise plus tant la production immédiate des biens de subsistance que la préservation de certaines formes de reproduction sociale, et du même coup, le maintien du volume de leurs dépendants. Pourtant, ces contrôles sont de plus en plus difficilement assurés, si on en juge par le développement du mariage exogamique et par consentement mutuel dans la population Kabye. Il faut y voir la preuve que la production ne constitue plus l'assise du contrôle des anciens de la région d'origine, du moins en ce qui concerne la population à l'extérieur ; leur pouvoir passe dès lors définitivement par le contrôle et le maintien des représentations symboliques de la reproduction sociale, même si ces représentations symboliques

et idéologiques ont perdu toute référence à une forme d'organisation productive de biens matériels. Il ne faut donc pas s'étonner de l'importance des déplacements pour "raison de cérémonies" effectués par les populations allochtones.

Par contre l'absence de contrôle des sphères matrimoniales à Dayes, aussi bien dans la population allochtone qu'autochtone, favorise l'élargissement et l'intensité de la mobilité à l'intérieur de ces sphères. Cette mobilité matrimoniale s'inscrit dans le fait que l'organisation et les conditions de la production à Dayes dépendent directement du groupe domestique et non plus du lignage.

Toute détérioration des conditions de la production et de la reproduction du groupe domestique a pour effet d'intensifier les ruptures dans le groupe, et donc la mobilité dans son ensemble. Les individus forment ou s'intègrent à d'autres groupes domestiques : la complexité de la structure de parenté de la population autochtone est particulièrement significative comme résultante de cette mobilité (voir 4<sup>ème</sup> partie).

Enfin l'intégration, par une série de médiations de la population la plus jeune aux formes de développement étatique, et capitaliste, favorise l'émergence de nouveaux réseaux d'échanges sociaux. L'ensemble des individus qui composent les populations résidentes du plateau de Dayes y sont insérés, qu'ils le veuillent ou non, à divers titres et selon une intensité différente.

L'analyse de ces réseaux d'échanges qui constituent le potentiel de la mobilité de la population, devrait nous permettre d'approcher les altérations qui interviennent dans la reproduction sociale. L'analyse quantitative de ces réseaux devrait révéler les transformations qui s'opèrent dans la mobilité sociale, et leur incidence sur l'évolution de la société en cause.

Nous avons développé dans la première partie l'intérêt que présentaient les biographies migratoires pour appréhender ces réseaux, nous avons souligné aussi que les difficultés d'analyse n'étaient pas résolues. Néanmoins, dans notre étude, nous avons tenté de nous appuyer le plus possible sur ces biographies. Les biographes se réfèrent essentiellement aux anciens lieux de résidence, pour lesquels on essaie d'appréhender les conditions vécues à certaines époques par les individus, et les relations qu'ils entretiennent encore avec ces lieux.

Par une approche complémentaire (l'appréhension des déplacements), nous avons essayé de relever et de préciser les différents réseaux sociaux qui ont constitué l'espace social des individus pendant les dernières années.

Mais avant d'entrer dans cette analyse de la mobilité des résidents de Dayes, nous pouvons, grâce à l'enquête renouvelée, mesurer l'ampleur des principaux mouvements que nous venons d'identifier et qui sont intervenus à Dayes entre 1970 et 1976.

## Chapitre 2

### LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES ACTUELS

#### 1. L'AMPLEUR CONJONCTURELLE DE L'EMIGRATION

La comparaison de la population appréhendée en 1970 par le recensement et de la population saisie en 1976 par l'enquête renouvelée a permis de dégager un taux global de croissance annuelle. Il est extrêmement faible pour une population rurale africaine : 0,2 %. Ce taux est le résultat des effets du déficit migratoire sur l'accroissement naturel. Le taux de migration net est très élevé : - 2,9 p. 100 de 1970 à 1976.<sup>1.</sup>

Avant de s'interroger sur la nature de ce déficit migratoire, il convient de rappeler avant tout qu'en 1978, lors du renouvellement de l'enquête de 1976, le taux annuel d'accroissement naturel s'élève à 2,9 % et que le taux annuel de migration net est positif : 1,5 %. Il y aurait renversement du phénomène migratoire de 1976 à 1978 (Vimard, 1980, a).

Ces résultats confirment la remarquable sensibilité de la démographie aux conditions de la production et de la reproduction sociale, et justifient l'attention portée aux mouvements de population.

---

1. Après ajustement, ce taux est ramené à - 1,6 %.

Nous avons souligné à plusieurs reprises la crise de production et plus largement la crise de société dont était affectée la région de Dayes à partir de 1965, crise atteignant une phase aiguë dans les années 1970 à 1975. Pendant cette dernière période, s'effectue une redéfinition des conditions de la reproduction des populations de Dayes, qui se manifeste principalement par de grands mouvements de population mais dont la sommation est une faible croissance globale de la population. La forte fécondité et la forte émigration se masquant l'une l'autre alors qu'elles constituent à la fois les vecteurs et les indicateurs des principales transformations sociales.

Si l'on considère la matrice résidentielle<sup>1</sup> (tableau 3.1), on remarque d'emblée (en diagonale) que la proportion d'individus conservant la même situation de résidence (présent ou absent) en 1970 et 1976 est extrêmement faible. La mobilité résidentielle de cette période est l'expression dominante de la situation de crise qui affecte le plateau de Dayes.

Il est remarquable que le phénomène migratoire touche près du tiers de la population dans un intervalle de six ans (tableau 3.2). On note toutefois que cette proportion se différencie selon la situation de résidence en 1970 : les absents de 1970 ont une plus grande probabilité d'être émigrés en 1976 que les présents à la même date.<sup>2</sup>

---

1. Le changement de résidence est directement appréhendé par l'enquête renouvelée, celle-ci nous renseigne sur le devenir résidentiel de chaque individu résident de 1970. Il est donc possible d'établir à partir de la résidence en 1970 et 1976 une matrice résidentielle. Les présents et les absents de 1970 sont en 1976 présents ou absents, mais ils peuvent être également décédés ou émigrés. La méthode de l'enquête renouvelée permet une récupération d'individus omis en 1970 dont on ne connaît la situation exacte (présent ou absent) de résidence dans l'unité de peuplement à cette époque ; ces omis ne sont pas récupérables de la même façon, selon qu'ils sont résidents ou non dans l'unité de peuplement en 1976. Il est plus difficile de les récupérer s'ils sont décédés ou émigrés dans l'intervalle entre les deux enquêtes.

2. Peut-être s'agit-il d'individus (les absents émigrés) dont la date d'émigration a été considérée par erreur postérieure à 1970. On peut penser qu'un absent a une plus forte probabilité d'émigrer puisqu'il a déjà manifesté une intention de quitter, même temporairement, son unité de peuplement. Nous avons vu, dans la première partie, comment s'établissait la résidence, et donc la non-résidence, autrement dit les différenciations absent-émigré et visiteur-immigré.

Tableau 3.1 :

Devenir résidentiel en 1976 des résidents de 1970

S.R 76 \ S.R 70		présent	absent	visiteur	décédé	émigré	inconnu et N.P	Total
M A S C U L I N	Présent	1903	339	1	163	1084	53	3543
	Absent	32	8	0	2	42	3	87
	Omisi	223	61	1	-	24	-	309
	Total	2158	408	2	165	1150	56	3939
F E M I N I N	Présent	1864	281	1	111	1258	40	3555
	Absent	49	7	0	2	53	0	111
	Omisi	231	47	0	1	24	-	303
	Total	2144	335	1	114	1335	40	3969
T O T A L	Présent	3767	620	2	274	2342	93	7098
	Absent	81	15	0	4	95	3	198
	Omisi	454	100	1	1	48	-	612
	Total	4302	743	3	279	2485	96	7908

Source : E.R.

Tableau 3.2 :  
 Situation de résidence en 1976 des résidents de 1970  
 (en pourcentage)

S.R. 76 Sexe	Présent	Absent	Résident (P+A)	Décédé	Emigré	Total
Masculin	55	10	65	4	31	100
Féminin	55	8	62	3	34	100
Total	54	10	64	4	32	100

Source : E.R

Tableau 3.3 :  
 Proportion d'émigrés selon le sexe et l'ethnie \*  
 parmi les résidents de 1970

	EWE		KABYE		AHLON		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Proportion (%) d'émigrés selon sexe et ethnie parmi les résidents de 1970	27	31	35	36	23	30	31	34

\* On considère les ethnies principales

Source : E.R



Enfin, on remarquera que si "l'absence" ne connaît pas l'ampleur du phénomène émigration, elle est loin d'être négligeable.

L'émigration est liée aux conditions conjoncturelles de la production ainsi les flux se différencient-ils selon la place occupée en 1976 dans la structure de production, autrement dit selon l'appartenance ethnique et la situation villageoise.

Aussi, dans un premier temps et de manière générale, on s'attachera aux caractéristiques individuelles pour approcher la mobilité passée de la population de Dayes. Cependant si l'ethnie tout d'abord, le lieu et le motif de la migration ensuite, entrent comme éléments discriminants de celle-ci, on essaiera chaque fois d'ordonner les différenciations opérées selon les conditions historiques et sociales que l'on connaît ; autrement dit, nous tenterons une première caractérisation de l'émigration de chaque population, à partir des lieux de production et de reproduction que nous avons déjà identifiés, et nous essaierons de rendre compte de l'ampleur et des types de déplacements que l'on y rencontre depuis 1970.

## 2. L'EMIGRATION : CARACTERISTIQUES

### 2.1. La différenciation des mouvements d'émigration est d'abord ethnique

Pour cette période, l'émigration touche plus fortement les Kabye, que les autres populations (tableau 3.3). L'installation définitive de ceux-ci s'est affirmée à cette époque, la difficulté d'obtenir des terres pour certains les a entraînés à retourner chez eux, ou bien à tenter leur chance ailleurs. On assistera au contraire dans la période suivante 1976-78 à une stabilisation des mouvements Kabye.

### 2.2. La différenciation selon le sexe, l'âge et l'ethnie

Le résultat remarquable de 31 % d'émigrés parmi les résidents de 1970, se différencie légèrement selon l'âge et le sexe. L'évolution globale de la proportion d'émigrés selon les groupes d'âges quinquennaux est la même pour les deux sexes : croissance jusqu'au groupe 15-19 ans, puis une baisse rapide qui se ralentit dans les derniers groupes d'âge (tableau 3.4).

Tableau 3.4 :

Effectif et proportion d'émigrés dans les différents groupes d'âges en 1976 selon le sexe

Age 1970 Corrigé 1976	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0- 4 ans	255	27	278	31	533	29
5- 9 ans	225	31	236	36	451	32
10-14 ans	192	36	245	52	437	44
15-19 ans	104	48	173	54	277	51
20-24 ans	99	45	130	36	229	39
25-29 ans	73	42	85	34	158	37
30-34 ans	63	31	69	25	132	27
35-39 ans	47	25	43	23	90	24
40-44 ans	37	19	31	17	68	18
45-49 ans	23	19	12	13	45	21
+ 50 ans *	32	8	33	12	65	9
Total	1150	29	1335	33	2485	31

\* Les effectifs étant faibles, les groupes d'âges au dessus de 50 ans ont été regroupés.

Source : E.R

On peut toutefois remarquer que ce mouvement est fortement accusé pour le sexe féminin, puisque 54 % des femmes du groupe d'âges 15-19 ans ont émigré dans l'intervalle du temps observé contre 36 % dans le groupe 20-24 ans, soit une différence de 18 points entre ces groupes d'âges voisins.

Les unités de peuplement du plateau de Dayes subissent donc une forte émigration qui touche davantage les groupes d'âges jeunes et le sexe féminin, celui-ci étant atteint à un âge plus précoce que le sexe masculin. Nous verrons plus loin que cette différenciation au niveau de l'âge est liée aux motifs de l'émigration qui sont essentiellement familiaux et matrimoniaux pour les femmes, et scolaires et professionnels pour les hommes.

En fait, là encore la différenciation prépondérante du phénomène migratoire est ethnique : le déséquilibre sexiste de l'émigration est plus sensible au niveau des ethnies qu'au niveau global. Ainsi le rapport de masculinité des émigrés Ahlon est 0,69 contre 0,81 pour les Ewe, 0,83 pour les Kabye et 0,86 pour l'ensemble des émigrés.

Mais nous allons voir à l'examen des lieux de destination et des motifs d'émigration que les Ewe et les Ahlon révèlent des comportements différents des Kabye. La différenciation sociale liée à l'appartenance ethnique, et par conséquent au lieu d'origine, s'exprime tout aussi bien au travers des motifs d'émigration que des lieux de destination. La liaison lieu-motif est très étroite au point que l'analyse isolée est difficile et risque d'être tautologique à chaque niveau sans jamais être explicative ou pour le moins descriptive. Cependant, nous examinerons en premier les motifs comme étant l'expression la plus directe de la dynamique économique et sociale qui détermine les mouvements migratoires.

### 2.3. La différenciation selon le motif et le lieu de l'émigration

Pour tous les groupes l'essentiel des mouvements migratoires repose sur des motifs familiaux et matrimoniaux : 62 % chez les Ahlon, 42 % chez les Ewe et 49 % chez les Kabye (tableau 3.5). Chez les femmes quelle que soit la population considérée, le motif matrimonial occupe une place très importante : les trois populations obéissent à un système matrimonial virilocal.

Tableau 3.5 :

Motif d'émigration selon l'ethnie et le sexe

Motif \ Groupe Ethnique	Hommes			Femmes			Ensemble		
	EWE	KABYE	AHLON	EWE	KABYE	AHLON	EWE	KABYE	AHLON
Professionnel	36	13	24	18	7	7	26	10	13
Agricole	9	34	2	7	28	0	8	31	1
Matrimonial	4	5	10	32	28	45	10	17	31
Familial	31	35	34	34	30	29	32	32	31
Etudes	10	6	16	3	0	5	6	3	10
Autre	4	4	4	2	5	3	3	4	3
N.P	6	3	10	4	2	11	5	3	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	(682)	(240)	(46)	(841)	(294)	(67)	(1523)	(534)	(113)

Source : E.R

Les Ahlon se distinguent non seulement par la place de ces motifs sociaux dans leurs raisons de migration, mais aussi par le fait que les raisons matrimoniales y sont à égalité avec les autres raisons familiales, alors qu'elles ne représentent que le quart des motifs "sociaux" chez les Ewe et le tiers chez les Kabye. Ceci est principalement dû aux dissolutions de mariage et aux remariages de plus en plus nombreux dans la société ahlon : la fragilité des liens matrimoniaux est la caractéristique essentielle de la transformation des rapports sociaux au sein de cette société dans les dernières années. Le mouvement migratoire qui en découle est le fait principalement des femmes, qui, dans ce système matrimonial virilocal, quittent le village de leur mari : le motif matrimonial représente 45 % des motifs chez les femmes ahlon, alors que chez les hommes, il occupe une place presque égale à celle occupée chez les autres groupes.

Si l'on revient au tableau d'ensemble, pour les deux autres groupes ewe et kabye, on remarque que deux autres motifs, tous deux de nature économique, occupent la première place : professionnel chez les Ewe (26 %) et agricole chez les Kabye (31 %). La terminologie employée ne sert ici qu'à distinguer deux mouvements aux modalités différentes, et surtout à distinguer deux mouvements qui peuvent être considérés comme les aboutissants de deux stratégies sociales différentes. La migration des Ewe, est une migration de jeunes gens quittant les emplois agricoles pour des emplois plus "modernes", ce sont aussi bien des mouvements individuels que des mouvements de groupes ; au contraire la migration agricole des Kabye est le fait de familles changeant de lieu de cultures (tableau 3.6).

De même on peut remarquer qu'au niveau du motif agricole, il y a très peu de différence entre les hommes et les femmes d'une ethnie à l'autre, ce qui n'est pas le cas pour le motif professionnel (tableau 3.5). Il convient cependant de nuancer les remarques précédentes : les émigrations "sociales" soit pour des motifs matrimoniaux, soit pour des motifs familiaux représentent plus de 60 % des raisons d'émigrer des femmes ; les autres motifs étant secondaires, excepté pour les femmes kabye qui émigrent autant pour des motifs "agricoles" (28 %) que familiaux (28 %) ou matrimoniaux (30 %) (tableau 3.5).

Pour les hommes le motif est directement économique (45 % chez les Ewe et 47 % chez les Kabye) qu'il appartienne à la catégorie

Tableau 3.6 :  
Type d'émigration selon le motif

Motif Type	Profes- sionnel	Agricole	Matrimonial	Familial	Etude
Actif *	42	8	64	65	96
Actif accompagné	13	20	14	9	2
Passif	45	72	22	26	2
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	(571)	(360)	(448)	(815)	(132)
Nombre de per- sonnes/famille	4,4	4,6	2,5	3,9	...

\* "Actif" signifie ici l'individu responsable du mouvement migratoire.

Source : E.R

"professionnel" chez les Ewe (36 %) ou à la catégorie "agricole" chez les Kabye (34 %).

Notons enfin au passage la fréquence du motif "études" chez les Ahlon que l'on peut attribuer à deux raisons : un fort taux de scolarisation primaire depuis de nombreuses années et l'absence d'établissements secondaires jusqu'en 1976 dans la vallée de Bogu-Ahlon.

La différenciation sexiste et ethnique signalée pour les motifs se retrouve évidemment à l'examen des lieux de destination. Cependant, on peut remarquer dans une première comparaison Ewe-Kabye (tableau 3.7) que la variable sexe modifie peu la structure des lieux d'émigration de chacun des groupes ethniques : les femmes ewe émigrent sensiblement aux mêmes endroits que les hommes ewe, de même que les femmes kabye accompagnent les hommes kabye. Une fois encore il en est différemment pour les Ahlon, pour qui le lieu privilégié d'émigration des hommes est le plateau de Dayes lui-même (26 %) alors que celui des femmes est Lomé (27 %). On peut penser en ce qui concerne les Ewe et les Kabye ou bien à des migrations de type familial, ou bien à des lieux bien circonscrits où se meuvent individuellement les deux sexes. Par contre, en ce qui concerne les Ahlon, il est plus difficile d'envisager l'une ou l'autre de ces deux possibilités, force est de constater l'élargissement et la destructuration de l'espace de vie des Ahlon.

On note donc que les Ewe quittent leur unité de peuplement pour une autre unité de peuplement du plateau de Dayes, 29 % des hommes et 36 % des femmes, ce chiffre est plus important si l'on adjoint le Ghana proche, partie artificiellement séparée du plateau de Dayes : nous avons déjà dit qu'à partir des quatre villages d'origine (aujourd'hui chefs-lieux de canton) et en raison de l'extension des terres cultivées vers les territoires de chasse, de nombreux groupements familiaux d'un même village-souche ont essaimé dans toutes les directions du plateau. Il en résulte une imbrication spatiale des quatre grandes entités de peuplement qui ne recouvre pas les lieux d'échanges sociaux où s'effectuent véritablement les mouvements migratoires. Ce sont les relations familiales qui déterminent les lieux de destination des émigrés ewe à l'intérieur du plateau. Il n'est donc pas surprenant non plus de constater que Kloto est la première région extérieure au plateau, choisie comme lieu de destination. Dans le

Tableau 3.7 :

Lieux de destination des émigrés selon le groupe ethnique et le sexe (en pourcentage)

Lieux	Hommes			Femmes			Ensemble
	EWE	KABYE	AHLON	EWE	KABYE	AHLON	
Dayes	29	15	26	36	17	19	25
Kloto	17	8	8	16	7	12	13
Atakpamé	5	10	4	3	7	3	5
Région des plateaux	7	7	20	8	6	18	8
Région de la Kara	2	36	2	1	42	1	10
Lomé	11	3	16	14	2	27	10
Région maritime	5	0	0	3	0	0	3
Autres régions du Togo	7	3	8	5	3	6	6
Ghana proche	6	5	6	6	4	3	6
Ghana et autres pays	7	8	10	5	5	10	9
Non précisé	4	5	0	3	7	1	4
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	(682)	(240)	(46)	(841)	(294)	(67)	(2485)
Répartition ethnique des émigrés (P.100 pers.de chaque sexe)	59,3	20,9	4,0	63,0	22,0	5,0	100

Source : E.R



même ordre de distribution de la population on constate que les Kabye émigrent de Dayes vers leur région d'origine, la région de la Kara : 36 % des hommes et 42 % des femmes.

En ce qui concerne les Ahlon on peut voir au travers de la distribution des lieux de destination selon le sexe un comportement migratoire n'obéissant pas totalement à la liaison région de destination-région d'origine ethnique. En fait, il s'agit surtout des femmes ahlon qui ont une attitude différente et qui émigrent, nous l'avons vu, en plus grand nombre que les hommes.

Mais ce qui différencie les Kabye, des Ewe et des Ahlon, c'est le fait que Lomé n'est jamais, ou presque, le lieu de destination qu'ils choisissent. Lorsqu'ils ne retournent pas dans leur région d'origine, les Kabye se dirigent presque exclusivement vers les régions de plantations agricoles (Dayes, Kloto, Atakpamé, région des Plateaux, Ghana proche) soit 55 % des hommes et 41 % des femmes. Il s'agit principalement là de migrations agricoles : des hommes célibataires ou mariés accompagnés de leur famille, changent de lieu de culture.

Les deux autres groupes ethniques originaires de Dayes, connaissent aussi ce type de migration. En ce qui concerne la région de Kloto, il est difficile de distinguer Kpalimé (chef-lieu régional) du reste de la région, en particulier pour les Ewe.

Notons les liaisons privilégiées que les Ahlon entretiennent avec le Litimé (région des Plateaux) puisque 20 % des hommes et 18 % des femmes s'y rendent.

Mais c'est au niveau de Lomé comme lieu de destination que la différenciation s'opère le plus distinctement, ce lieu cristallisant des différences de comportements migratoires entre les groupes ethniques mais aussi entre les sexes. Il convient de noter pour les Ewe et surtout pour les Ahlon la plus grande proportion (et le plus grand nombre) de femmes que d'hommes se rendant à Lomé. Il faut voir dans ce résultat un élargissement de l'aire matrimoniale de ces populations, indiquant plus profondément une transformation des relations familiales, et plus encore une transformation des rapports sociaux de production entre les hommes et les femmes à Dayes : changement qui apparaît plus avancé dans la population ahlon que dans la population ewe.

Nous allons préciser comment les lieux sont le reflet de comportements migratoires dont la réalité immédiate a été saisie à travers les motifs d'émigration. On reprend en fait les lieux qui constituent ou ont constitué l'espace de vie des résidents de Dayes lorsqu'on les considère ensemble dans leur histoire (tableau 3.8) :

- Tout d'abord à Dayes : les individus se meuvent à l'intérieur de la région pour des raisons qui sont essentiellement liées aux relations matrimoniales et familiales qu'ils y entretiennent. Ainsi en est-il de près de la moitié (47 %) des émigrations masculines et de près des trois quarts (71 %) des émigrations féminines. Cependant il ne faut pas sous-estimer les migrations agricoles qui touchent 18 % des hommes et 14 % des femmes émigrés, et qui sont directement l'expression d'une situation économique. Le changement de lieux de cultures, quelle que soit la position foncière de l'individu, est le reflet de difficultés dans l'exploitation de la terre : les individus émigrent soit pour créer de nouvelles plantations, parce que les anciennes ne produisent plus, soit pour s'installer auprès de plantations qui ont été jusqu'ici peu exploitées, et considérées comme secondaires, ou bien encore qu'ils risquent de perdre complètement si leur présence fait défaut.

La nature des émigrations ressurgit au niveau de l'âge (tableau 3.9) : les mouvements masculins sont le fait d'hommes jeunes (77 % ont moins de 20 ans) et correspondent aux mouvements scolaires et sociaux. L'âge auquel les femmes émigrent correspond à celui où elles peuvent se marier (38 % entre 10 et 19 ans), ou bien divorcer (12 % ont 40 ans et plus).

- En direction du Ghana proche : les mouvements sont principalement le fait d'un changement de lieu de cultures (36 % pour les hommes). Pour les habitants du plateau il n'est pas aussi facile que par le passé d'effectuer la navette entre les deux pays : les contrôles douaniers sont devenus plus stricts et plus violemment sanctionnés quant à la circulation de la production agricole. Certains affrontements furent mortels dans les dernières années. Le paysan est donc amené à établir une résidence définitive, il se détermine pour l'un ou l'autre pays en fonction des possessions et des liens familiaux (parents, femmes, enfants) qu'il y a dans chacun d'eux. Cette nature du mouvement d'émigration implique une structure d'âge plus vieille,

Tableau 3.8 :

Lieu de destination selon le motif d'émigration  
(p.100 personnes de chaque sexe se dirigeant vers un lieu)

Sexe	Lieux Motif	Dayes	Région des Plateaux *	Région de la Kara	Lomé	Ghana proche
<u>HOMMES</u>						
	Professionnel	15	22	12	58	12
	Agricole	18	30	4	0	36
	Matrimonial	4	4	6	3	4
	Familial	43	26	65	25	19
	Etudes	13	6	6	11	10
	Autres N.P	7	12	7	4	19
	TOTAL	100	100	100	100	100
<u>FEMMES</u>						
	Professionnel	7	11	3	30	9
	Agricole	14	22	3	0	25
	Matrimonial	38	29	38	22	25
	Familial	33	22	49	44	25
	Etudes	2	5	1	4	6
	Autres N.P	5	10	6	0	9
	TOTAL	100	100	100	100	100

\* Dans ce cas on intègre Atakpame et la circonscription de Kloto

Source : E.R

Tableau 3.9 :

Lieu de destination des migrants selon l'âge à l'émigration  
et le sexe pour 100 personnes/lieu.

Lieux		Dayes	Région des Plateaux	Région de la Kara	Lomé	Ghana proche
Sexe	Age					
H O M M E S	0- 9	35	33	46	16	35
	10-19	42	36	25	36	22
	20-29	9	15	11	31	20
	30-39	9	9	9	13	10
	40 et +	5	7	9	4	13
F E M M E S	0- 9	30	27	35	26	34
	10-19	38	34	32	51	21
	20-29	14	19	13	15	25
	30-39	6	13	13	6	15
	40 et +	12	7	7	2	5

Source : E.R

en particulier chez les hommes (30 % ont entre 20 et 40 ans, et 13 % plus de 40 ans).

- En direction des Plateaux : les migrations agricoles sont également importantes. Il serait erroné de dissocier le plateau de Dayes de son ensemble régional d'appartenance, en particulier en ce qui concerne la mobilité des autochtones, les Kabye. Une grande partie de cette population ne s'installe qu'en fonction des possibilités qui lui sont offertes d'obtenir rapidement une terre qu'elle peut exploiter pour son propre compte. Cette population excessivement mobile ajuste les stratégies d'implantation aux nouvelles stratégies paysannes qui se développent dans cet ensemble régional du Sud-Ouest Togo (Gu-Konu, 1979). On peut penser que le succès de certains programmes de développement agricole est très dépendant de ces stratégies d'implantation. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de Kabye ne sont pas retournés chez eux, ils ont choisi de se diriger vers la région des Plateaux.

Dans ce cas également la structure d'âge de la population migrante est plus vieille que celle de la population qui se meut à l'intérieur du plateau de Dayes : un plus grand nombre d'hommes de plus de 20 ans change de lieu de cultures (15 % entre 20 et 29 ans). Les femmes bien que soumises aux conditions matrimoniales, participent de ces migrations agricoles et ont en conséquence également une structure d'âge plus vieille.

- En direction de la Kara : les Kabye qui s'en retournent chez eux le font pour des motifs essentiellement familiaux en ce qui concerne les hommes (65 %) et matrimoniaux et familiaux en ce qui concerne les femmes (87 %). Les mouvements d'hommes s'exécutent à l'intérieur de mouvements de familles dans beaucoup de cas, ce qui explique en partie le caractère "pyramidal" de la structure d'âge des émigrants masculins. La structure d'âge des émigrants est altérée par les mouvements matrimoniaux qui sont individuels et s'effectuent entre 10 et 19 ans.

- En direction de Lomé : nous avons vu que Lomé, comme lieu de destination des émigrants était particulièrement discriminant pour les populations : s'y rendent principalement les populations autochtones. D'une manière générale les motifs des mouvements sont essentiellement professionnels pour les hommes (58 %) et matrimoniaux

et familiaux pour les femmes (66 %). Ceci indique les relations étroites qui se sont créées entre le plateau et la capitale.

Les mouvements en direction de Lomé présentent donc une structure très vieille en comparaison des autres lieux de destination : 49 % des mouvements masculins s'effectuent à plus de 20 ans. Pour les femmes, l'âge à l'émigration vers Lomé se situe entre 10 et 19 ans dans 51 % des cas : cet âge correspond aux mouvements matrimoniaux mais aussi aux mouvements scolaires.

#### 2.4. Emigrations de travail et émigrations agricoles

L'émigration en tant que phénomène a été différenciée selon les caractéristiques individuelles des migrants. Nous avons insisté en première partie sur le fait que cette approche pouvait constituer une étape dans l'étude de la mobilité, mais qu'elle ne pouvait être explicative du phénomène lui-même. Au terme de cette approche, il nous est possible, en ce qui concerne les émigrations du plateau de Dayes, de situer les différents types d'émigration, et leur poids dans l'ensemble de la mobilité, afin de nous intéresser à une catégorie de mouvement plutôt qu'à une autre.

Ainsi pouvons-nous centrer notre attention sur les émigrations de travail et les émigrations "sociales" (familiales, matrimoniales, etc.). Les unes et les autres ne pouvant être, rappelons-le, dissociées du procès global de reproduction sociale. Les émigrations de travail et agricoles représentent des mouvements de sorties, dont la raison exprimée est directement liée aux conditions globales de la production. Il s'agit donc d'un regroupement de mouvements (ou d'individus), dont le motif est professionnel ou agricole, ou bien de mouvements reliés à un autre mouvement (ou individu) de cette nature : les enfants (et les femmes) sont considérés comme se déplaçant pour un motif professionnel quand ils suivent leur père (et leur mari) dans le même mouvement d'ensemble.

On peut constater que les émigrations de travail et agricoles intègrent un grand nombre de personnes de moins de quinze ans. Les émigrations agricoles beaucoup plus encore : 41 % pour les Ewe, 54 % pour les Kabye (tableau 3.10).

Tableau 3.10 :  
Différenciation des émigrations professionnelles et agricoles  
selon l'âge, pour les Ewe et Kabye (sexes réunis)

Ethnie Motif	AGE A L'EMIGRATION							Total	Effectif consid.
	- de 15 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40 ans et +			
EWE									
.professionnel	34	20	16	11	10	9	100	(425)	
.agricole	41	6	11	6	17	19	100	(123)	
KABYE									
.professionnel	40	15	15	9	15	6	100	( 53)	
.agricole	54	5	8	10	14	9	100	(175)	

Source : E.R

La structure de l'émigration de travail des Ewe est jeune (81 % des émigrants ont moins de 30 ans) en comparaison de la structure de l'émigration agricole (64 % ont moins de 30 ans). L'émigration de travail touche des jeunes hommes célibataires, ou ayant récemment constitué une famille, alors que l'émigration agricole, répondant à un changement de lieu de culture, touche les exploitants agricoles ayant déjà une famille nombreuse et qui se déplacent avec elle.

En comparaison, étant donné la forte proportion de personnes de moins de 15 ans, l'émigration agricole kabye concerne des groupes domestiques dont les responsables sont plus jeunes que dans le cas des Ewe.

Rappelons que d'une manière générale la proportion de migrants agricoles seuls est très faible (tableau 3.6) en comparaison des migrants de travail : seuls 31 % pour les premiers, 76 % pour les seconds, quand on considère les responsables (ou actifs) du mouvement ; 8 et 42 % quand on considère l'ensemble des migrants (actifs et passifs) du mouvement.

Au terme de cette différenciation des émigrants, à travers certaines de leurs caractéristiques individuelles, on constate que nous avons été ramenés chaque fois à une distinction ethnique. La variable ethnique incorpore toutes les autres : ici les motifs de l'émigration et les lieux de l'émigration. Ces deux dernières variables peuvent intervenir seules comme variables de différenciation à l'intérieur d'une sous-population d'émigrants.

Du fait de la discrimination qu'impose la situation ethnique dans l'espace de production de Dayes, il n'est guère utile de s'étendre sur les caractéristiques qui s'y trouvent "incorporées", comme l'instruction. Dans le cas de cette dernière "variable" on retrouve un effet classique en relation à la migration, à savoir que les émigrés de 1970 à 1976 ont atteint un niveau plus élevé d'instruction que la population toujours résidente en 1976, mais on constatera plus précisément que les déplacements de travail sont plus sensibles au niveau de l'instruction des individus que les déplacements agricoles, pour le simple fait qu'ils sont réalisés par des autochtones, de sexe masculin, et jeunes, c'est-à-dire par des individus qui sont en situation d'avoir chaque fois un niveau plus élevé d'instruction.



### 3. L'immigration : caractéristiques

L'analyse de l'immigration obéit à la même démarche que celle de l'émigration : différencier le phénomène à travers les caractéristiques individuelles, à l'intérieur de la catégorie la plus discriminante, la catégorie ethnique. L'immigration fait toutefois l'objet d'un développement plus court, cela pour deux raisons :

- l'effectif global des immigrants entre 1970 et 1976 représente après ajustement<sup>1</sup> 1551 personnes soit un peu plus de 62 % de l'effectif des émigrants.

- 35 % des immigrants et 41 % des immigrantes dans les unités de peuplement enquêtées, proviennent d'autres unités de peuplement de Dayes. Ces immigrations sont par nature les inverses directes des émigrations observées en direction d'autres unités de peuplement du plateau : leurs déterminants et leur structure sont identiques. Des différences légères proviennent du fait qu'il s'agit d'une enquête par sondage dont l'unité statistique primaire est l'unité de peuplement. Pour les mouvements à l'intérieur de Dayes, le commentaire est toutefois le même qu'il s'agisse d'immigration ou d'émigration.

Pour les mouvements en provenance de l'extérieur, il est bien entendu que l'on ne peut comparer les mouvements en provenance de régions différentes quand bien même ils sont repérés sous le même motif : en effet, une immigration agricole ne procède pas des mêmes

---

1. La méthode de l'enquête renouvelée reposant sur une liste nominative, saisit mieux les sorties que les entrées. La sous-estimation des immigrants est difficile à apprécier, elle dépend de l'effet de grappe dans l'échantillon, elle dépend plus particulièrement des caractéristiques des immigrants : une femme entrée dans le groupe domestique pour se marier avec le chef de groupe sera appréhendée plus facilement qu'une petite fille confiée à ce groupe. Le coefficient correctif que nous avons appliqué, égal à 1,29, à toutes catégories d'immigrants, sans distinctions, est beaucoup trop fort. Ainsi l'existence d'un taux de migration net après ajustement de - 1,6 %, souligne encore l'ampleur de l'émigration. Signalons que lors du renouvellement 1976-78 une observation particulière des immigrés a été faite par ajout de questions (voir Vimard, 1980, a).

contraintes quand elle a son origine dans la région des Plateaux ou dans le pays Kabye. Nous ne faisons ici que répéter ce que nous avons dit auparavant, à savoir qu'aucun déplacement ne peut être considéré isolément des autres déplacements qui ensemble constituent la mobilité de la population considérée. La différenciation ordonnée qui est opérée, n'ayant d'autre but, rappelons-le, que d'identifier les composantes de la mobilité de chacune des populations.

En ce qui concerne les immigrations, la différenciation s'effectue selon différents critères développés ci-dessous.

a) La différenciation selon l'ethnie et le motif (tableau 3.11)

Si pour les Ewe la distribution des immigrés est proche de celle des émigrés, il n'en va pas de même pour les Kabye. L'immigration des Kabye de sexe masculin est agricole (70 %) : ils cherchent à s'installer sur le plateau de Dayes. La structure de l'immigration des Kabye de sexe féminin est très voisine, le motif matrimonial y a toutefois un poids plus important. Cette nature principalement agricole du mouvement d'immigration kabye est dans son ensemble différente de celle du mouvement d'émigration : pour ce dernier, elle est, nous l'avons vu, pour une partie agricole et pour une partie familiale.

Si nous dégageons les immigrations agricoles kabye et les immigrations de travail ewe, on constate que les premières sont le fait de familles dont le responsable est relativement jeune (25 à 39 ans) et que les secondes se composent d'une population très jeune : 71 % ont moins de 25 ans. (tableau 3.12).

Si l'on compare les données respectives (tableaux 3.6 et 3.13) on remarque que les immigrants "actifs" sont proportionnellement moins nombreux que les émigrants "actifs", excepté quand il s'agit de l'immigration familiale, mais qu'en général la distribution selon le type est sensiblement la même pour l'immigration que pour l'émigration. On note aussi que les immigrés agricoles sont accompagnés de moins de personnes.

b) La différenciation selon le lieu de provenance (tableau 3.14)

- Les immigrations dans les unités de peuplement enquêtées en provenance du plateau de Dayes lui-même sont le fait d'évènements familiaux et matrimoniaux principalement : on observe que pour les femmes ces évènements constituent 64 % des raisons invoquées, et pour les hommes 46 %. Pour ces derniers, les autres raisons se partagent

Tableau 3.11 :

Motif d'immigration \* selon l'ethnie et le sexe  
(en pourcentage)

Groupe Ethnique Motif	Hommes			Femmes			Ensemble		
	EWE	KABYE	AHLON	EWE	KABYE	AHLON	EWE	KABYE	AHLON
Professionnel	24	6	18	14	4	0	19	5	9
Agricole	6	70	9	2	48	0	4	57	4
Matrimonial	8	3	0	31	25	48	19	16	24
Familial	45	15	41	44	20	26	44	18	33
Etudes	14	5	32	6	2	22	10	3	27
Autres	3	0	0	2	1	4	3	1	2
N.P	0	1	0	1	0	0	1	0	0
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

\* non ajusté

Source : E.R

Tableau 3.12 :

Structure d'âge des immigrations de travail Ewe  
et des immigrations agricoles Kabye  
(en pourcentage)

Catégories d'immigration	- 15 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	+ 40 ans	TOTAL
Immigration de travail Ewe	43	14	14	12	10	7	100
Immigration agricole Kabye	46	2	11	16	19	6	100

Source : E.R

Tableau 3.13 :

Type d'immigration selon le motif  
(en pourcentage)

Type \ Motif	Professionnel	Agricole	Matrimonial	Familial	Etude
Actif	30	7	54	72	93
Actif accompagné	16	24	15	9	2
Passif	54	69	31	19	5
Total	100	100	100	100	100
Nombre personnes par famille	4,4	4,0	3,0	3,2	...

Source : E.R

Tableau 3.14:

Motifs d'immigration selon le lieu de provenance

Lieux Motif	Dayes	Kloto	Région des Plateaux	Région de la Kara	Ghana proche	Ghana autre	Lomé	Ensemble
<b>HOMMES</b>								
Professionnel	19	47	10	5	7	18	53	23
Agricole	15	9	10	63	24	10	0	19
Matrimonial	8	5	0	5	11	6	0	6
Familial	38	22	61	24	38	48	37	36
Etudes	17	12	15	2	10	8	10	12
Autres	2	5	5	2	10	8	0	4
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100
%	(35)	(13)	(8)	(9)	(13)	(7)	(5)	
<b>FEMMES</b>								
Professionnel	8	39	8	1	8	19	15	13
Agricole	12	4	19	37	13	12	0	15
Matrimonial	33	17	4	38	30	19	18	29
Familial	31	29	61	19	39	41	52	35
Etudes	5	7	0	2	6	3	11	5
Autres	1	4	8	1	4	2	4	2
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100
%	(41)	(10)	(15)	(13)	(10)	(8)	(4)	

Source : E.R

entre professionnelles, agricoles et études ; la mobilité scolaire est très importante à Dayes du fait de l'accès du plus grand nombre d'enfants à la scolarité primaire et surtout secondaire, et du fait que tous les villages ne possèdent pas un établissement primaire et moins encore un établissement secondaire. Les enfants sont donc habituellement confiés à des parents résidant dans un village possédant l'établissement recherché.

Enfin notons pour les deux sexes, l'importante et égale mobilité agricole.

- La région du Ghana proche, fournit ensuite le plus d'immigrants. Si les raisons familiales viennent en tout premier rang, il serait fallacieux de trop les dissocier des raisons agricoles qui sont aussi très importantes, car en effet bien souvent la raison familiale invoquée, n'est que le premier degré d'une raison plus profonde qui est la réinstallation des planteurs Ewe ou Ahlon du Ghana, sur le plateau de Dayes. Les difficultés rencontrées quant à l'exploitation des plantations possédées au Ghana sont créatrices de mouvements migratoires définitifs tant d'immigration que d'émigration, les déplacements temporaires n'étant plus aussi faciles que par le passé.

- La région de Kloto fournit un bon contingent d'immigrants pour raison professionnelle, il conviendrait de voir plus en détail si ces raisons ne sont pas négatives, à savoir la perte d'un travail par exemple. La même question peut être posée au sujet de la ville de Lomé.

- Enfin les immigrations en provenance de la région de la Kara sont claires ; elles sont composées pour les hommes comme pour les femmes d'immigrations agricoles. Par ailleurs, l'installation à demeure des Kabye sur le plateau de Dayes ayant crû dans la dernière décennie, l'aire matrimoniale kabye s'en est trouvée bipolarisée : si les immigrations matrimoniales n'atteignent pas les émigrations matrimoniales, elles sont loin d'être négligeables.

#### 4. Un bilan migratoire est-il possible au-delà des taux de migration nette ?

Ces résultats que nous avons annoncés au début de ce chapitre sont surprenants à plus d'un titre (tableau 3.15).

Globalement le renversement du mouvement migratoire est significatif de l'instabilité de cette région au moins en ce qui concerne son peuplement. Jusqu'en 1970 elle a été le siège d'une immigration kabye comme le confirme l'évolution des contrats dibi-madidi et comme nous le verrons au chapitre suivant. Ce flux d'entrées a été renforcé par le retour massif des originaires de Dayes du fait du repliement villageois. La crise qui perce dès 1965 avec l'extension massive des plantations, la baisse de la production caféière, l'installation à demeure des allochtones, s'exprime à partir de 1970 par un ralentissement de l'immigration kabye et à l'inverse, par une émigration kabye avec une forte mobilité de motif matrimonial ou familial.

A partir de 1975, les tentatives étatiques de régénération des plantations, peu suivies au début par les paysans, permettent pourtant de relancer l'économie de plantation : l'immigration des Kabye et des autres ethnies reprend.

Au niveau des ethnies, le renversement du mouvement migratoire est particulièrement marqué en ce qui concerne les Ahlon et les autres ethnies : pour les Ahlon, cela tient principalement à la mobilité matrimoniale, une forte déstabilisation de la structure matrimoniale est intervenue entre 1970 et 1976. Cela tient également au fait que cette population fortement scolarisée migrait en grande majorité vers le centre du Plateau et à Kpalimé et Lomé pour des raisons scolaires jusqu'à la création d'un collège d'enseignement secondaire à Bogo-Ahlon et d'un lycée à Apeyemé. Enfin les autres ethnies que nous avons laissées de côté dans notre analyse présentent un comportement migratoire particulier. Ce sont des populations extrêmement mobiles dans leur ensemble (si l'on en juge par les taux bruts de migration nette) ; il s'agit essentiellement de commerçants et d'élèves. Remarquons que ces migrants se distinguent par un rapport de masculinité supérieur à 1.



Les rapports de masculinité (tableau 3.16) confirment les observations faites à propos des autochtones, à savoir en particulier la forte émigration féminine, pour raison matrimoniale. Notons la forte arrivée des femmes kabye : on peut penser qu'il s'agit de migrations matrimoniales, mais aussi de migrations familiales dont on a vu l'importance dans l'ensemble des migrations kabye. Il semble que les femmes kabye assurent le lien entre le groupe installé à Dayes et le groupe d'origine au pays Kabye.

Nous pourrions prolonger l'analyse de différenciation de la migration nette en considérant les migrations suivant le type, afin de mieux situer la part des migrations de travail, agricoles et sociales dans le volume et le sens de la migration nette. Pour avoir longuement insisté sur le fait que les mouvements d'émigration ne pouvaient être directement comparés aux mouvements d'immigration appartenant à la même catégorie, nous nous sommes retenus de le faire.

Si certains motifs expriment clairement la nature du mouvement migratoire pour une population, il peut en être différent pour les autres populations. Par exemple pour les Kabye, une émigration peut être différenciée à travers un motif familial directement exprimé, et recouvrir en fait une émigration agricole ; il en est ainsi quand un Kabye retourne dans la région d'origine au décès de son père (motif invoqué) et qu'il reprend l'exploitation des terres de ce dernier. Mais plus encore, et pour conserver le même exemple, l'émigration kabye de retour vers le pays Kabye, et identifiée sous le motif agricole, ne peut être soustraite purement et simplement de l'immigration kabye en provenance du pays Kabye sous le même motif : le motif agricole ne peut signifier la même nature de mouvement puisque ne procédant pas des mêmes contraintes ou conditions sociales d'ensemble. C'est pourquoi il convient d'être conscient des limites et des dangers qu'il y a au calcul et à l'utilisation du taux de migration nette à l'intérieur d'une même population et/ou d'une même zone.

Toutefois, une fois les incompatibilités de nature posées, il nous apparaît utile de calculer un indice d'efficacité des différents mouvements dans l'ensemble de la mobilité ; autrement dit déterminer quelle est la catégorie de mouvement qui pèse le plus dans le déficit migratoire d'une population (tableau 3.17).

Tableau 3.15 :

Taux brut de migration nette selon l'ethnie  
pour les périodes 1970-1976 \* et 1976-1978 \*\*

Taux brut de migration nette (%)	EWE	KABYE	AHLON	Autres Ethnies	TOTAL
1970 - 1976	- 1,3	- 1,2	- 2,1	- 8,4	- 1,6
1976 - 1978	+ 1,0	+ 1,9	+ 3,4	+ 4,9	+ 1,5

\* Indice ajusté (supra P. 268)

\*\* Pour cette période voir Vimard (1980,a)

Source : E.R

Tableau 3.16 :

Rapport de masculinité des migrants selon l'ethnie  
pour la période 1970-1976

ETHNIE	EWE	KABYE	AHLON	AUTRES	ENSEMBLE
R. de Masculinité					
Immigrants	0,96	0,72	0,96	1,49	0,94
Emigrants	0,81	0,83	0,69	1,36	0,86

Source : E.R

Tableau 3.17 :

Indice d'efficacité \* de la migration nette 1970 - 1976  
des catégories de mouvements selon le sexe  
pour les Ewe et les Kabye .

Ethnies Catégories	HOMMES		FEMMES	
	EWE	KABYE	EWE	KABYE
Professionnel	- 38	- 6	- 24	- 4
Agricole	- 9	+ 3	+ 7	+ 1
Matrimonial	+ 2	- 2	- 36	- 9
Familial	- 6	- 17	- 25	- 14
Etudes	- 3	- 2	0	- 1

\* Nous avons rapporté la migration nette de chaque catégorie de mouvements pour chaque sexe et chaque ethnie au total des migrations.

Source : E.R

Nous avons retenu les Ewe et les Kabye des deux sexes qui sont les groupes les plus importants. Cet indice permet de relever que le déficit migratoire est imputable aux émigrations de travail des Ewe (hommes et femmes) principalement, puis aux émigrations matrimoniales et familiales des femmes ewe. Les autres catégories de mouvements s'équilibrent plus. On notera que la migration agricole est positive pour les Kabye et pour les femmes Ewe. Les changements de lieu de cultures s'équilibrent, ils ne sont pas responsables du déficit migratoire. Les Kabye se déplacent beaucoup, les émigrations sont très nombreuses et le mouvement d'immigration s'est stabilisé à un niveau relativement élevé. Nous ne pouvons aller au-delà de ces considérations, sans risquer un raisonnement fallacieux du fait de la dépendance de cet indice, quant au découpage géographique mais surtout, répétons-le une dernière fois, du fait de l'addition de mouvements d'émigration et d'immigration qui procèdent d'une origine différente, même s'ils appartiennent à la même catégorie de mouvement.

Cet indice (tableau 3.17) nous a cependant permis d'identifier la catégorie où s'enracine le déséquilibre migratoire : les hommes ewe se déplaçant pour des raisons de travail. Mais il ne renseigne pas plus que le taux brut de migration nette sur la nature de la mobilité, puisque notre propos n'est pas de mesurer mais de situer la mobilité en vigueur sur le plateau de Dayes dans l'ensemble des procès de reproduction.

Les émigrations par leur ampleur, leur diversité, leur différenciation selon les sexes et les groupes ethniques, sont directement l'expression des mutations qui s'opèrent sur le plateau de Dayes. Si les migrations de travail et les changements de lieux de cultures doivent, en tout premier lieu, retenir l'attention comme signe de transformation de l'organisation et des conditions de la production, il convient de s'intéresser de plus près aux mouvements migratoires féminins qui sont finalement l'indicateur le plus sensible des transformations. Nous avons relevé le poids des émigrations matrimoniales dans le déficit migratoire. Elles n'indiquent pas seulement un élargissement de l'aire matrimoniale, mais aussi la détérioration des relations matrimoniales au sein du groupe domestique, et des alliances matrimoniales entre les lignages. Le relâchement de ces dernières est en même temps celui des relations de production

entre les lignages. Il en découle une transformation des relations de production entre l'homme et la femme au sein du groupe domestique. L'instabilité des mariages s'amplifie et la mobilité des autres membres du groupe domestique, également. On constate d'ailleurs en prenant la société ahlon, la plus déstabilisée, comme exemple, que les individus qui entrent dans le groupe domestique, en venant de l'extérieur sont pour 57 % d'entre eux, les enfants du chef de groupe domestique alors que pour l'ensemble de la population, 28 % seulement des immigrés sont les enfants directs du chef du groupe domestique où ils entrent.

La mobilité des enfants ahlon est très forte, mais difficile à saisir du fait que l'essentiel de son expression et sa signification se détermine au niveau du groupe domestique ou d'un groupe social plus large, alors que les indices classiques de mesure de la mobilité se rapportent à des critères géographiques. Aussi avons-nous essayé à partir de l'observation des entrées et des sorties de l'unité de peuplement entre 1970 et 1976 de caractériser les phénomènes émigration et immigration non plus pour eux-mêmes, mais plutôt par rapport aux différentes expressions (lieu, motif, etc.) qu'ils présentent dans les populations considérées. Cela ne veut pas dire que l'on se soit totalement dégagé de la référence à un critère géographique, et des a-priori qui s'y rattachent, ainsi on pourra nous critiquer sur le fait d'avoir négligé l'étude de la mobilité des femmes, alors qu'il apparaît au cours de l'analyse, que cette mobilité pourrait être un des indicateurs synthétiques des mutations structurelles les plus profondes qui interviennent dans la société de Dayes. Nous n'avons pas réalisé de biographies auprès des femmes pour deux raisons qu'il convient de signaler : la faible étendue spatiale de leur mobilité, et l'absence de liaison directe de celle-ci avec l'organisation de la production.

### Chapitre 3

#### LA PROBLEMATIQUE MIGRATOIRE DES RESIDENTS DE DAYES

Avec l'enquête renouvelée, nous pouvons appréhender les principaux mouvements migratoires qui impliquent un changement de résidence, entre 1970 et 1976 ; nous avons constaté le fort courant d'émigration masculine lors de cette période. Or, l'histoire économique et sociale de Dayes depuis la fin de la première guerre mondiale fait part d'une forte immigration liée au développement de l'économie de plantation ; aussi pour mesurer toute l'importance des mouvements migratoires actuels, il convient de les situer par rapport à la problématique migratoire ancienne du plateau de Dayes. Il est bien évident que nous ne disposons pas de sources qui nous permettent d'appréhender l'ensemble des mouvements migratoires survenus sur le plateau depuis 1919 ; aussi en recourant aux histoires de la vie migratoire des individus actuellement résidents à Dayes, nous n'appréhendons qu'une partie de ce qu'a été la problématique de Dayes au cours du temps, mais largement suffisante pour situer celle en vigueur du point de vue de ces individus.

#### 1. L'ECHANTILLON DES BIOGRAPHIES

L'enquête migration ou "biographie migratoire" a porté sur 1014 individus âgés de plus de vingt ans. La plupart (94 %) sont mariés, ou l'ont été, 18 % étant polygames. La structure d'âge de cette population est relativement vieille, elle correspond à celle d'individus ayant pour la plupart formé une famille et créé une plantation (82 %).

a) Structures d'âge de l'échantillon

Les différentes structures (tableaux 3.8 et 3.19), révèlent certains moments de l'histoire de l'économie de plantations, ainsi que l'intensité des mouvements migratoires qui l'ont agitée. Il est en effet remarquable (tableau 3.18) qu'à peine 38 % des résidents actuels soient originaires de l'unité de peuplement enquêtée ; mais si on ajoute les natifs du reste du plateau de Dayes, le fait que plus de 70 % des chefs de ménages soient originaires de plateau, rend compte de l'importance des mouvements internes à celui-ci. Le reste des résidents est né principalement dans la région de la Kara (17 %) ; les autres au Togo, et à l'étranger (Ghana). Les particularités de la structure par âge sont révélatrices de certaines perturbations intervenues dans l'ensemble des mouvements migratoires. Si plus des trois quarts de ces résidents ont plus de 35 ans, conduisant à un âge moyen de 42,3 ans, on doit noter les irrégularités de la structure par âge et en particulier un déficit à 30-34 ans et à 40-44 ans. Cela ne peut être attribuable à la méthode d'enquête, ayant pris soin d'éviter l'attraction comme le rejet des nombres ronds (voir Quesnel, Vimard, 1984) ; aussi que peut-on avancer comme explication ? Si on suppose l'observation bonne, il faudrait pencher pour une émigration plus forte survenue dans les groupes 30-34 ans et 40-44 ans.

Dès lors on est amené à penser que cette structure serait le résultat d'une suite de situations qui toucheraient les générations toujours dans le même sens, à savoir en en mettant certaines en position d'émigrer et d'autres de rester. Cette idée nous amène donc à rapprocher cette structure d'âge des conditions de l'économie de plantation qui existaient quand les individus qui composent notre échantillon, actuellement en majorité planteurs et chefs de ménages, créaient leurs plantations et prenaient leur groupe domestique.

Ainsi on peut croire à l'accumulation de faits favorables à une forte émigration des générations d'autochtones, nées durant la dernière guerre mondiale. En effet, les individus qui ont entre 30 et 34 ans au moment de l'enquête et qui appartiennent à ces générations étaient en âge scolaire durant toute la période de prospérité de l'économie de plantation de 1950 à 1965, période caractérisée entre autres choses par un fort accroissement de la scolarisation. Ils avaient entre 15 et 24 ans quand en 1960-1965 on note une baisse de

Tableau 3.18 :

Structures d'âge des résidents masculins âgés de plus de 20 ans  
dans l'U.P selon leur origine

Age Origine	- de 30 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50 ans et +	TOTAL	effec- tif	%
U.P enquêtée	22	10	24	10	17	17	100	(381)	37,6
Autres villages de Dayes	6	7	22	14	20	31	100	(330)	32,5
Région de la Kara	10	12	30	18	23	7	100	(175)	17,3
Autres régions du Togo	18	7	31	14	15	15	100	(61)	6,0
Etranger	10	6	22	13	19	27	100	(67)	6,6
Ensemble	14,0	8,6	24,8	13,5	18,8	20,3	100	(1014)	100

Source : EP-MIG



Tableau 3.19 :

## Population Ewe :

Proportions, dans chaque groupe d'âges, d'originaires de l'unité de peuplement et de Dayes (P. 100).

Age Origine	- de 30 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50 ans et +	Ensemble
<u>EWE - V</u>							
. U.P enquêtée	74	60	49	40	46	36	48
. Autres villages Dayes	19	38	40	50	49	58	44
TOTAL : Originaires Dayes	93	98	89	90	95	94	92
Effectif total	(95)	(48)	(148)	(74)	(117)	(152)	(634)
<u>EWE - F</u>							
. U.P enquêtée	64	57	65	50	60	48	57
Effectif total	(14)	(7)	(23)	(18)	(15)	(21)	(98)

Source : EP - MIG

l'intensité de création de nouvelles plantations (supra p. 109). Ils n'étaient pas encore mariés, puisque l'âge au mariage des autochtones est proche de 28 ans à cette époque (supra 2ème partie). Aussi pour toutes ces raisons s'orientaient-ils en plus grand nombre vers les secteurs "modernes" de l'économie togolaise en milieu urbain ; mouvement qui expliquerait donc aujourd'hui le creux des générations qui ont entre 30 et 34 ans.

Il en va différemment pour les générations qui les suivent : si la scolarisation s'intensifie encore, on assiste pourtant à une reprise de la création de plantations nouvelles dans la décennie 1965-1975, ce qui indiquerait donc la possibilité pour les jeunes de créer une plantation avant ou en même temps qu'ils constituent une cellule domestique, et donc expliquerait l'importance des moins de 30 ans dans notre échantillon par rapport aux 30-34 ans.<sup>1</sup> Il faut noter comme un changement important le fait que les jeunes autochtones ne se maintiennent au village, voire le plus souvent y reviennent après des difficultés d'insertion dans les circuits de l'économie urbaine, que s'ils ont la possibilité de créer une plantation pour eux-mêmes. Cette situation va aller en s'accroissant dans la période qui suit notre enquête, où l'on va voir les jeunes trouver dans l'organisation que propose la SRCC, et la reprise de la production qui en découle, la voie qui leur permet d'éviter tous les circuits anciens d'accès à l'indépendance économique et familiale, d'obtenir un numéraire important, et donc de rester à Dayes. Le creux du groupe 40-44 ans est plus difficilement explicable, du fait qu'il touche toutes les populations, quelle que soit leur origine. En ce qui concerne la population autochtone, on est tenté encore de rapprocher le creux dans les générations 1930-1934 de la baisse de la création de plantations de 1960-1965. Les individus appartenant à ces générations sont moins nombreux à s'installer comme planteurs, la plupart s'étant dirigés vers les secteurs modernes de l'économie. En effet, ces générations sont celles qui ont profité de l'enrichissement des planteurs sur l'ensemble de la période et dans les multiples espaces de production qu'ont connu les résidents de Dayes au cours de leur histoire : dans un premier

---

1. Il faut noter que la classe des moins de 30 ans couvre 10 générations contre 5 dans la classe des 30-34 ans. Mais la classe 20-24 ans est également faible à cause de la crise de 1975-1976.

temps, jusqu'en 1960, dans les sphères extra-villageoises de l'économie de plantation, au Ghana et au Litimé, et dans un deuxième temps, à partir de 1950, dans les sphères de l'économie de plantations caféières à Dayes. L'évasion vers les secteurs modernes de l'économie, médiatisée par la scolarisation<sup>1</sup> des enfants des planteurs, qui profitent de cette longue période de prospérité, est très importante. De plus, les individus de la génération 1930-34 qui ont de 25 à 34 ans dans les années 1960-65 s'installent encore comme planteurs au Ghana et au Litimé, la chute du cacao et la prospérité économique du Ghana n'étant pas encore entamées.

En ce qui concerne les populations non originaires de Dayes, on peut penser que le faible nombre des contrats dibimadidi passés dans les années 1960-65, indique que les jeunes kabye sont retournés chez eux quand ils n'ont pu obtenir de plantation en métayage. Ils effectuent encore des migrations saisonnières, auprès de leurs aînés qui se sont plus fortement installés de 1950 à 1965, comme le souligne le groupe d'âge 45-49 ans. La génération 1930-34 s'est trouvée, au moment où elle pouvait créer une famille et donc s'installer à demeure sur le plateau de Dayes, dans l'impossibilité d'obtenir une plantation dans un contrat de métayage, elle est donc retournée dans son pays d'origine.

Le groupe d'âges le plus âgé est tout autant révélateur de quelques moments de l'histoire du peuplement du plateau que les autres groupes d'âges de Dayes. A la suite des observations du paragraphe précédent, on remarque que les individus qui sont originaires de la région de la Kara sont peu nombreux à dépasser 50 ans : ils appartiennent aux premières générations qui, âgées de plus de 25 ans en 1950, se sont installées au commencement de la prospérité de l'économie caféière sur le plateau de Dayes.

En ce qui concerne les populations originaires d'autres villages de Dayes, il faut noter la forte proportion d'individus appartenant aux générations les plus anciennes (50 ans et plus) : 31 %.

---

1. Plusieurs observations qualitatives nous permettent d'avancer que les générations qui ont été scolarisées durant la période de l'essor successif du cacao et du café, ont atteint des niveaux scolaires plus élevés que les générations actuelles, celles du dépérissement de l'économie de plantation. La famille citée en exemple p. 397 appartient à cette génération.

En rapprochant ce résultat du fait que les générations âgées de plus de 50 ans ne représentent que 16 % de la population née dans l'unité de peuplement, on souligne à la fois la forte mobilité dont le plateau a été le siège autrefois et les difficultés que rencontrent les générations nouvelles, celles qui ont moins de 30 ans, pour s'installer à Dayes ailleurs que dans leur unité de peuplement d'origine.

La proportion dans un même groupe d'âges d'individus nés dans l'unité de peuplement montre cela plus clairement encore : ainsi parmi les générations ewe de moins de 30 ans et résidant au village-centre, on note que 74 % sont originaires de l'unité de peuplement enquêtée et moins de 19 % d'une autre unité de peuplement du plateau de Dayes, alors que parmi les générations les plus anciennes, ces proportions sont respectivement de 36 % et 58 %.

Si on examine de plus près l'évolution de la proportion d'individus nés dans l'unité de peuplement enquêtée dans les différents groupes d'âges des Ewe résidents du village-centre, on constate que cette proportion augmente régulièrement, des générations les plus anciennes jusqu'aux plus récentes. Cette proportion décroît pour la même population (Ewe du village-centre) non née dans l'unité de peuplement enquêtée ; la proportion des individus originaires du plateau prise dans son ensemble (village d'enquête et autres villages de Dayes) restant, elle, toujours supérieure à 90 %.

Enfin, notons, en ce qui concerne la population ewe résidant dans les fermes, que la proportion d'individus nés dans l'unité de peuplement enquêtée, évolue dans le même sens selon l'âge considéré, mais beaucoup moins fortement, elle se maintient autour de 60 %.

Le fait que la moitié des Ewe âgés de plus de 35 ans ne soit pas née au village, alors que la presque totalité de cette population est née sur le plateau indique que la mobilité sur le plateau a été particulièrement forte pour ces générations nées avant 1940. Toutefois si l'on se rappelle que plus de 41 % des hommes âgés de 15 à 34 ans ont émigré entre 1970 et 1976 (tableau 3.3), on ne peut dire que la mobilité des jeunes générations soit moins intense. Mais en fait elle n'est pas de même nature.

Il faut d'abord se rappeler que les générations anciennes ont participé à la création de nouveaux villages sur le plateau au

moment de l'introduction du café. Aussi l'espace offert aux générations les plus vieilles différait-il de celui qui s'offre aux jeunes générations acutellement : il était beaucoup plus ouvert, plusieurs villages ayant été créés après 1950.<sup>1</sup> Les individus originaires des principaux villages (base des lignages) sont venus s'installer à cette époque. De plus avec la forte émigration des jeunes générations, le fait de prendre en compte le lieu d'origine et le lieu d'accueil ne peut rendre compte de la mobilité réelle de ces générations. Aussi est-il erroné de comparer des individus venus il y a longtemps créer l'unité de peuplement enquêtée, et qui n'en sont pas repartis, et des individus qui vont et viennent à partir d'un même lieu d'origine ; le lieu de naissance est un élément insuffisant, voire fallacieux, quand il s'agit de comparer la mobilité nouvelle et ancienne.

Aussi convient-il de ne pas pousser trop loin pour l'instant les caractéristiques de peuplement du village, telles que l'on peut les percevoir à travers les structures d'âge, de résidence et de lieu d'origine. Quoi qu'il en soit si les structures d'âge et de situation villageoise ne nous donnent qu'une image synthétique de l'histoire de la population, elles nous ont cependant permis d'éclairer les moments particuliers de l'économie de plantation à Dayes et les situations correspondantes aux divers générations dans cette histoire.

#### b) Structures d'activité (tableau 3.20)

Les structures d'activité ont été examinées pour l'ensemble de la population et l'organisation du groupe domestique des planteurs propriétaires et métayers sera considérée en détail dans la dernière partie. Rappelons ici la distribution des planteurs résidant dans l'unité de peuplement, qu'ils y aient ou non des plantations. On remarquera que les planteurs installés dans les fermes exploitent plus de plantations situées dans l'unité de peuplement que les autres groupes habitant au village-centre. L'installation dans les fermes correspond à une volonté de faire valoir directement la plantation.

---

1. D'une manière générale dans les études portant sur la mobilité d'une population, on fait peu référence à la structure fonctionnelle de l'espace de vie de cette population, et surtout à la transformation de cette structure fonctionnelle dans le temps. Par exemple, on verra que la création d'un lycée et de collèges sur le Plateau intervient sur la mobilité des jeunes.

Tableau 3.20 :

Structures d'activité selon la situation villageoise  
(en pourcentage)

Situation Villageoise	Planteurs au village	Planteurs ailleurs	Non planteur	Total	Effectif
EWE-V	70	10	20	100	(634)
EWE-F	91	2	7	100	( 98)
AHLON-V	83	12	4	100	( 48)
KABYE-F	92	0	8	100	(177)
ENSEMBLE	74,9	7,3	17,8	100	(1014)

Source : EP - MIG

Tableau 3.21 :

Situation villageoise et instruction

Niveau Scolaire	Illétre	Primaire	Autres	Total	Effectif
Situation villageoise					
EWE-V	34	51	15	100	(634)
EWE-F	41	49	10	100	( 98)
AHLON-V	26	33	21	100	( 48)
KABYE-F	89	6	5	100	(178)

Source : EP - MIG

c) Structure villageoise et scolaire de l'échantillon  
"biographie migratoire" (tableau 3.21)

La structure scolaire des hommes de plus de 20 ans se différencie beaucoup plus selon la situation villageoise, que l'ensemble de la population ; cela est imputable à un effet d'âge : les Kabye par exemple ne sont pas nés à Dayes, ils n'ont pu "profiter" des retombées de l'économie de plantation, ou du moins ils n'ont pas participé d'une forme de reproduction sociale où la scolarisation intervient comme élément dynamique.

Mais dans l'ensemble, la proportion d'illettrés est beaucoup plus forte chez les populations ewe et ahlon de l'échantillon que dans l'ensemble de chacune de ces populations.

Toutefois s'il y a un effet d'âge qui implique que ces individus n'ont pu être atteints par le développement intensif de la scolarisation de ces dernières années, il est remarquable que dans la même population ewe, les résidents des fermes qui ont une structure très légèrement plus jeune que les résidents du village-centre (âge moyen égal respectivement à 42 et 43 ans) ont un niveau de scolarité moindre : 41 % d'illettrés contre 34 %. La situation de résidence villageoise renvoie à une position particulière dans l'organisation de la production et donc à des formes différentes en ce qui concerne la reproduction sociale. Mais l'instruction des Ewe des fermes n'est en rien comparable à celle des Kabye, puisque ceux-ci comprennent 89 % d'illettrés.

Les structures de population permettent de repérer les moments importants de l'histoire de la population mais elles n'offrent pas la possibilité d'aller au-delà. Le passage à l'analyse longitudinale s'avère donc indispensable pour appréhender la mobilité de la population. Le recueil de biographies migratoires est un des préalables à cette analyse.

## 2. UNE BIOGRAPHIE EXEMPLAIRE

A.T. est un planteur ahlon âgé de plus de 80 ans, il réside actuellement dans la vallée ahlon. Il exploite plusieurs plantations qu'il a acquises au cours de ses différents séjours.

Il est né au village enquêté à l'époque de la colonisation allemande. La première fois qu'il est parti au Ghana (Gold Coast), il n'avait pas 20 ans.

Il est parti avec un de ses frères rejoindre d'autres membres de la famille installés à F. (Ghana) depuis 10 ans. Ils fuyaient les Allemands qui procédaient à des recrutements pour la construction des routes et du chemin de fer. Ils pensaient qu'ils pourraient travailler comme manoeuvres à la construction du chemin de fer, et en fait ils se sont installés dans un autre village et ont travaillé comme manoeuvres dans les plantations de cacaoyers.

Il se souvient qu'à cette époque pour entrer au Ghana, il fallait obtenir une carte de séjour pour 10 mois, qui coûtait 10 shillings. Cet argent était récupéré au retour.

La première fois, il est bien revenu au bout de 10 mois, mais il est reparti 3 mois après et il est resté quatre ans sans revenir. Lors de son premier séjour il a travaillé comme manoeuvre chez un Guin, il gagnait 1 shilling par jour et il était logé par le planteur.

La deuxième fois, dans un village différent (Atcheme), il a travaillé comme métayer "dibimadidi". Il a défriché avec le propriétaire certaines des plantations. Quand il avait planté lui-même la plantation, il recevait les 2/3 de la récolte, sinon il en recevait la moitié.

Là-bas le dibimadidi signifiait le partage de la récolte. Dans certains cas il pouvait y avoir partage de la terre selon un accord particulier avec le patron. Lui, à cette époque-là, n'a pas demandé à partager la terre. Mais cela se passait entre les gens du village d'Atcheme, entre eux. Il n'a pas demandé de terre car il ne pouvait pas rester au Ghana, il devait retourner au village pour aider son père une fois revenu, et il y est demeuré 7 ans. Il a vécu dans la maison de son père durant tout ce temps, puis il s'est marié. Comme il voulait construire sa propre maison, il est reparti



au Ghana pour gagner l'argent nécessaire. A Teteme, un planteur pour lequel il avait travaillé comme manoeuvre lors d'un séjour précédent lui a donné une plantation à exploiter comme métayer "abusa". Il recevait un tiers de la récolte. Au bout de deux ans, il a demandé une terre à ce planteur. Celui-ci a accepté, aussi lui a-t-il donné pour cette terre quatre bouteilles d'alcool, une bouteille de bière et une chèvre. Dans les premiers temps, après avoir défriché cette terre et planté du cacao, il a pu assurer l'exploitation des deux plantations, mais dès que la sienne a été en production, il s'est déchargé de l'autre.

Il a toujours cette plantation. Elle est vieille et ne lui rapporte plus du tout. Cette terre est la sienne dit-il, d'ailleurs les enfants du propriétaires aussi, puisqu'ils sont venus lui demander la permission d'abattre des palmiers qui se trouvaient sur cette terre. Là-bas a Teteme, où il est finalement resté seize ans, il a pris une deuxième femme, et puis il est revenu dans son village pour construire sa maison. Toutefois auparavant il est passé par Badou : il avait appris, alors qu'il était au Ghana, qu'on y vendait des terres en friche. Il a donc acheté une terre. Ce n'était pas la première fois qu'il achetait une terre, il en avait déjà acheté une à Denou (Dayes) ; il faut dire que c'était rare de pouvoir acheter une terre à cette époque : quand les gens avaient besoin d'argent, ils mettaient plutôt la terre en gage (awoba),<sup>1</sup> mais dans son cas, la personne qui lui avait emprunté de l'argent a préféré transformer le gage en une vente pure et simple.

Quand il est rentré, il a construit sa maison. Il faisait des cultures vivrières le temps de la construction. Quand la maison fut terminée, il est reparti un an au Ghana, là où il avait sa plantation. Tout en résidant à Teteme, il est allé défricher une partie de la terre qu'il avait achetée à Badou, et l'a plantée de cacaoyers. Il est ensuite revenu s'installer au village.

---

1. Awoba, avant la colonisation allemande, consistait à "placer" son fils en gage chez le prêteur. Quand les Allemands ont interdit cela, la terre a remplacé les individus.

C'était un peu avant la deuxième guerre mondiale. Il n'y avait pas encore de plantations de café à Dayes. Tout le temps de ce séjour au village, il cultivait des plantes vivrières, il allait aussi travailler à Badou où il avait confié à un parent la surveillance de sa plantation. Par la suite, il a cessé d'exploiter directement cette plantation, il a chargé ce même parent de la récolte en échange de la possibilité d'exploiter une parcelle de vivrier sur cette terre.

Quant à la plantation du Ghana, elle a été confiée à un métayer "abusa" et surveillée par son ancien propriétaire qui se chargeait également de la vente de la récolte. Après la guerre, on a introduit le café dans la vallée. Il en a planté sur ses champs où il avait déjà essayé de planter du cacao. Il n'est plus reparti alors. Il s'est déplacé juste quelques jours à Badou et au Ghana pour aller voir ses plantations. Maintenant il ne bouge plus. Il est trop vieux. Certains de ses enfants par contre, sont allés s'installer à Badou, et d'autres dans un autre village de Dayes où il y avait des terres qui appartenaient à sa famille.

### 3. LES CARACTERISTIQUES DE LA MOBILITE DES RESIDENTS

La biographie précédente nous fait part de la complexité des déplacements qui constituent la mobilité de la population de Dayes. L'analyse des biographies doit nous permettre une approche de cette complexité à travers certains déplacements.

Il s'agit de construire des cohortes ou des segments de cohortes, constitués d'individus ayant vécu la même histoire migratoire, exprimée à travers certaines variables. C'est à l'intérieur de ces cohortes qu'une variable particulière est analysée. Il convient donc de déterminer les variables les plus discriminantes qui puissent garantir la meilleure homogénéité possible des cohortes. Ces variables sont appréhendées dans un premier temps à travers une analyse globale des mouvements migratoires et de leurs caractéristiques d'intensité, de lieu, de durée, etc. Il est alors possible dans un deuxième temps de construire des cohortes selon des valeurs particulières de ces variables, par exemple les cohortes d'arrivée suivant l'époque d'arrivée.

Rappelons qu'au cours des développements précédents, nous avons souligné l'existence de groupes de populations qui se différencient principalement selon leur situation villageoise (ethnie-place dans l'unité de peuplement), situation qui recouvre en partie la position dans l'économie de plantation, propriétaire ou métayer, elle-même renvoyant à des formes particulières de reproduction démographique et sociale. Nous allons continuer à nous appuyer sur cette différenciation villageoise pour l'analyse des caractéristiques et des modalités de la mobilité qui a lieu à Dayes.

### 3.1. L'intensité de la mobilité, ou le nombre de séjours successifs des individus

Le nombre de séjours effectués est un indice en première approximation de la mobilité des individus. Toutefois cet indice recouvre des séjours d'ordres très différents, dont certains ne constituent pas une véritable migration ou un changement de résidence de même nature, au regard d'autres séjours. Il en va ainsi quand on considère ensemble les migrations de travail et les migrations scolaires.

Dans une population comme la population ewe, le nombre de séjours effectués par les individus se trouve considérablement augmenté des séjours scolaires, dans un autre village du plateau, ou dans une ville du Togo ou du Ghana, la région n'ayant pas toujours disposé d'une infrastructure scolaire suffisante.

Les Kabye, qui sont beaucoup moins impliqués dans le processus de scolarisation présentent au contraire un nombre plus faible de séjours. Les mouvements liés à la scolarisation ne sont pas les seuls mouvements pesant différemment dans l'histoire migratoire de chacune des populations du plateau de Dayes. Mais les déplacements scolaires expriment directement les formes de reproduction des sociétés ewe et ahlon et les différencient en cela de la société kabye.

Le niveau scolaire est un élément de différenciation très efficace de la mobilité, au moins en ce qui concerne le nombre de séjours effectués, c'est pourquoi nous l'avons retenu en tout premier lieu. Les résultats confirment cela : 51 % des individus ayant reçu une éducation scolaire primaire et 68 % de ceux ayant suivi une sco-

Tableau 3.22 :

Nombre de séjours selon le niveau d'instruction et  
la situation villageoise

Situation villageoise Nombre de séjours	NIVEAU SCOLAIRE				Effectif
	Illétre	Primaire	Autre	Total	
<b>EWE-V</b>					
. moins de 3 séjours	27	17	12	20	
. 3 séjours	31	28	18	28	
. 4 séjours et plus	42	55	70	52	
<b>Total</b>	100	100	100	100	(634)
<b>AHLON-V</b>					
. 1 à 3 séjours	44	19	25	27	
. 4 séjours et plus	56	81	75	73	
<b>Total</b>	100	100	100	100	( 48)
<b>EWE-F</b>					
. moins de 3 séjours	60	38	..	44	
. 3 séjours	22	31	..	24	
. 4 séjours et plus	18	31	..	32	
<b>Total</b>	100	100	..	100	( 98)
<b>KABYE-F</b>					
. moins de 3 séjours	65			66	
. 3 séjours	26			25	
. 4 séjours et plus	9			9	
<b>Total</b>	100	..	..	100	(178)
<b>ENSEMBLE</b>					
. moins de 3 séjours	43	21	16	30	
. 3 séjours	29	28	16	27	
. 4 séjours et plus	28	51	68	43	
<b>Total</b>	100	100	100	100	(1014)

Source : EP - MIG

larité secondaire ou supérieure, ont effectué quatre séjours ou plus, alors qu'ils sont seulement 28 % parmi les illettrés (tableau 3.22).

Les Ewe et les Ahlon résidant au village-centre ont effectué plus de séjours que les Ewe et les Kabye résidant dans les fermes. Les Ahlon se signalent par une forte mobilité puisque 73 % d'entre eux ont résidé dans quatre lieux différents ou plus, au cours de leur existence. Les Ewe du village-centre ont une mobilité plus faible dans l'ensemble (52 % ont plus de quatre séjours) mais finalement très proche de celle des Ahlon, si on introduit dans chaque catégorie de population la distinction du nombre de séjours effectués selon le niveau de scolarité atteint, et que l'on considère le nombre de séjours des individus ayant un niveau scolaire dépassant le primaire.

Les Ewe qui résident dans les fermes présentent une mobilité différente de celle des Ewe du village-centre. Cette différence n'est pas attribuable au niveau d'instruction, puisque si l'on compare la mobilité de ces deux groupes, à niveau d'instruction égal, on constate que les Ewe illettrés du village-centre ont réalisé pour 42 % d'entre eux, quatre séjours ou plus, alors que ceux des fermes ne sont que 18 % à s'être déplacés autant. Elle peut être aussi relevée pour ceux qui ont atteint un niveau primaire (55 % contre 31 %) ; une plus forte scolarisation allant dans le sens de l'atténuation de cette différence. Une fois de plus la situation villageoise apparaît beaucoup plus discriminante que d'autres variables.

Si nous considérons maintenant les groupes ewe et kabye qui résident dans les fermes, la différence quant au nombre de séjours que l'on peut relever dans l'ensemble (32 % et 9 % respectivement ont plus de 4 séjours), est imputable à un niveau scolaire plus élevé atteint par le groupe ewe. En effet, pour la catégorie des illettrés, la différence est moindre (18 % contre 9 %). Comme le groupe kabye comporte peu d'éléments ayant suivi un enseignement scolaire, on pourrait conclure à une mobilité proche des Kabye et des Ewe sans éducation scolaire, autrement dit à une mobilité homogène des résidents dans les fermes. Cependant si on se reporte au fait que la variable "nombre de séjours" prend en considération l'ensemble des séjours effectués y compris le lieu de naissance, même quand il se réfère à l'unité de résidence actuelle, la comparaison de la mobilité des Ewe et des Kabye résidents dans les fermes, s'aborde d'une

autre façon. En effet, si on note que plus de 57 % des Ewe des fermes et à peine 3 % des Kabye sont nés dans l'unité de peuplement enquêtée (tableau 3.19), on est en mesure d'avancer qu'il y a une sorte de surévaluation de la mobilité des Kabye, puisque non natifs de l'unité de peuplement enquêtée il leur est comptabilisé, quoi qu'il arrive, deux séjours, celui du lieu de naissance et celui de l'unité de peuplement enquêtée.

Aussi sommes-nous conduits à conclure que la mobilité des Ewe des fermes est beaucoup plus intense que la mobilité des Kabye, ce qui nous renvoie à chercher les déterminants de la mobilité dans l'histoire et la position des individus dans la structure de production de l'économie de plantation.

On peut exprimer cette mobilité par le nombre moyen de séjours effectués par chacune des populations (tableau 3.23) et par la structure des séjours effectués selon l'âge (tableau 3.24).

Si l'on excepte les groupes 30-34 ans et 40-44 ans, sur lesquels nous reviendrons, il est remarquable en tout premier lieu que le nombre moyen de séjours effectués selon les différentes générations varie très peu avec l'âge : le nombre moyen de séjours pour le groupe âgé de moins de 30 ans est égal à 3,5 alors qu'il est égal à 3,7 pour le groupe d'individus âgés de plus de 50 ans.<sup>1</sup>

L'intensité de la mobilité, ou des changements de résidence, est plus forte pour les jeunes générations, il est possible en attendant une analyse plus fine, de lier cela à l'augmentation de la scolarité, qui touche l'ensemble des populations autochtones ces dernières années.

A l'examen des structures cumulées (tableau 3.26), on note que la distribution du nombre de séjours est régulière jusqu'à trois séjours, quelle que soit la génération considérée, ensuite, pour la génération la plus jeune, il y a une baisse du nombre d'individus avec quatre séjours, et une hausse du nombre d'individus avec cinq

---

1. Comme dans le cas de la fécondité avec les descendances atteintes, on ne peut préjuger de l'intensité, ou ne peut que relever à coup sûr d'une modification du calendrier de la mobilité des générations jeunes.

Tableau 3.23 :

Nombre moyen de séjours selon la situation villageoise

	EWE V	AHLON V	EWE F	KABYE F	Ensemble
Nombre moyen de séjours	3,9	4,2	3,0	2,4	3,6

Source : EP - MIG

Tableau 3.24 :

Distribution de l'échantillon "biographie migratoire"  
selon le nombre de séjours et l'âge (en pourcentage)

Age Nombre de séjours	20-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	effectif
1	14	9	8	9	9	12	15	(103)
2	15	33	21	25	20	14	9	(201)
3	27	19	25	29	27	30	31	(270)
4	10	20	15	22	18	18	17	(169)
5	20	10	19	9	15	14	17	(158)
6 et plus	14	8	12	7	11	12	11	(113)
Total	100	100	100	100	100	100	100	(1014)

Source : EP - MIG

Tableau 3.25 :

Structure cumulée de l'échantillon "biographie migratoire"  
selon le nombre de séjours et l'âge (en pourcentage)

Age Nombre de séjours	20-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
1	14	9	8	9	9	12	15
2	29	42	29	34	29	26	24
3	56	61	54	62	56	56	55
4	66	81	68	84	74	74	72
5	86	91	88	93	89	88	89
6 et plus	100	100	100	100	100	100	100

Source : EP - MIG



séjours. On peut se demander si le fait de rencontrer près de 20 % des individus du groupe 20-29 ans, ayant effectué cinq séjours, n'est pas imputable à une meilleure déclaration des séjours de courte durée des générations les plus jeunes par rapport aux générations les plus anciennes, ou bien si nous sommes en présence de deux comportements migratoires très différents. Au cours de l'analyse nous préciserons cela.

Enfin nous retrouvons le particularisme des groupes d'âges 30-34 ans et 40-44 ans. Nous avons émis comme hypothèse à leur faible volume l'existence d'une émigration liée à une baisse de l'extension caféière à Dayes, au moment où ces générations, plus fortement scolarisées que les autres, étaient en position de former leur groupe domestique et de s'installer comme planteur. Aussi pouvons-nous penser que ceux qui se sont effectivement maintenus au village comme planteurs ont une mobilité plus faible que les autres générations. Il y aurait donc une liaison directe entre leurs conditions d'installation dans l'unité de peuplement enquêtée et leur plus faible mobilité.

Le nombre moyen de séjours selon la situation villageoise et l'âge (tableau 3.2 6) précise ce que l'on pouvait attendre en ce qui concerne les Ewe : les moins de 30 ans et aussi les moins de 40 ans ont une intensité de mobilité supérieure à celle des générations plus anciennes (4,0 séjours et 3,7 séjours en moyenne respectivement).

Pour les autres situations, les effectifs trop faibles nous obligent à choisir un âge de rupture, nous avons retenu 40 ans, parce qu'à cet âge la vie migratoire de l'individu touche à sa fin. Aussi pour les Ahlon le fait qu'avant 40 ans le nombre moyen de séjours soit égal à 4,4 et après 40 ans à 4,0 indique comme pour les Ewe du village-centre une plus forte intensité de la mobilité des jeunes générations en plus de la modification du calendrier. Dans l'absolu les Ahlon sont ceux qui se sont le plus déplacés au cours de leur existence.

Nous avons déjà noté la moindre intensité de la mobilité des résidents dans les fermes, la structure par âge se présente également différemment de celle des résidents du village-centre : on constate que le nombre de séjours augmente avec l'âge. En particulier les Kabye de moins de 40 ans ont réalisé 2,0 séjours et ceux de plus de 40 ans, 2,6 séjours. Dans ce cas, où le nombre de séjours ap-

Tableau 3.26 :

Nombre moyen de séjours selon l'âge et la situation villageoise

Situation Villageoise	A G E						
	- de 30 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
EWE-V	3,9	3,6	4,2	3,6	3,8	3,8	3,6
	4,0			3,7			
AHLON-V	4,4			4,0			
EWE-F	3,0			3,1			
KABYE-F	2,2			2,6			

Source : EP - MIG

paraît être fonction de l'âge, il ne nous est pas possible d'apprécier s'il y aura une différence d'intensité de la mobilité des générations les plus jeunes par rapport aux anciennes. Mais on peut toutefois relever que les jeunes résidents kabye dans leur majorité se sont déjà déplacés au moins deux fois<sup>1</sup> (tableau 3.27).

Quoi qu'il en soit, on retiendra de tout ce qui précède que l'intensité de la mobilité se différencie beaucoup plus du fait de la situation villageoise que de l'appartenance ethnique. Les autres critères sont peu ou pas discriminants, ainsi s'il apparaît une moindre mobilité des célibataires par rapport aux hommes mariés il faut y voir un effet d'âge (voir tableaux A3.1 et A3.2 en annexe).

### 3.2. Les caractéristiques des séjours antérieurs des résidents de Dayes

Il s'agit d'identifier les lieux de séjours antérieurs des résidents de Dayes qui participent de la conformation de leur espace de vie. Il s'agit donc là d'une analyse des lieux et de leurs caractéristiques du point de vue des résidents actuels, et non d'une analyse des caractéristiques individuelles de ces derniers.

#### - Les lieux de séjour antérieurs selon les époques.

Le tableau 3.28 est d'une appréhension délicate : l'unité de peuplement enquêtée n'est pas comme dans le paragraphe précédent,

1. Tableau 3.27 : Proportion d'individus dans chaque groupe d'âge ayant effectué au moins 2 séjours - KABYE

AGE	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
Proportion deux séjours au moins	95,3	67,2	60,0	45,0

Source : EP-MIG

Tableaux 3.28 :

Lieux de séjours : époque de départ des lieux considérés

Régions Epoques	Région Maritime (Lomé inclus)	Région des Plateaux	Région Centrale et des Savanes	Région de la Kara	U.P * enquêtée	Reste de Dayes	Ghana étranger	Total
Avant 1940	11 3	13 14	4 1	5 2	17 17	26 43	15 20	16,9 100
1940-1949	6 1	17 18	13 2	9 3	22 22	24 35	15 19	18,2 100
1950-1954	16 7	11 17	9 2	12 8	14 23	8 19	12 24	11,3 100
1955-1959	6 2	13 17	13 2	26 14	15 20	9 20	14 25	13,6 100
1960-1964	15 5	14 18	16 2	14 7	14 17	15 27	15 24	14,7 100
1965-1969	18 7	15 21	11 2	18 10	10 14	7 16	17 30	12,9 100
1970-1974	23 10	13 23	28 6	13 9	6 10	8 20	10 22	10,5 100
1975-1976	5 12	4 40	6 6	3 13	0 2	5 4	2 23	1,8 100
TOTAL	100 4,7	100 18,4	100 2,1	100 7,2	100 17,7	100 26,7	100 23,2	100 100
Effectif de déplacement	(122)	(474)	(56)	(186)	(458)	(694)	(602)	(2592)

\* L'unité de peuplement enquêtée est prise en compte quand elle n'est pas le lieu de séjour actuel.

Source : EP - MIG

prise en compte au titre de résidence actuelle, mais au titre de résidence antérieure.

Il s'agit donc ici de déplacements à partir de certains lieux plus que de l'expression du lieu de séjour lui-même. D'autre part ces déplacements sont des migrations que l'on ne peut confondre avec ces migrants : il peut y avoir plusieurs migrations d'un même individu à partir du même lieu de séjour (mais à des époques différentes). Le nombre de migrations signifie dans ce cas l'intensité des départs (et aussi des séjours moins un) depuis les lieux considérés selon l'époque, des individus actuellement résidents à Dayes et non pas le volume global des départs à partir de ces lieux.

Enfin les mouvements de tous les individus ne sont considérés dans leur ensemble qu'à partir de 1955, date de naissance de l'individu le plus jeune de l'échantillon.

Ces précisions faites, nous pouvons faire les constats suivants (tableau 3.2 8) :

- Avant 1950 les mouvements s'effectuent à partir des lieux de production anciens, Dayes lui-même, le Ghana et la région des Plateaux (Litimé) : Dayes (l'unité de peuplement enquêtée incluse) est le siège de plus de 60 % des migrations qui se sont réalisées avant 1940 et de plus de 56 % de celles réalisées entre 1940 et 1950. Depuis le Ghana s'effectuent jusqu'en 1950 20 % de l'ensemble des migrations, contre 18 % depuis la région des Plateaux. Les migrations de cette période correspondent à cette turbulence induite par l'économie de plantation et participant de la conformation des espaces de production des populations de Dayes.

- A partir de 1950, la mise en place de l'économie caféière s'accélère, le retour de la population originaire de Dayes s'opère à partir de ces lieux de production ; le Ghana en particulier connaît 25 % des départs effectués entre 1950 et 1954. Sur le plateau de Dayes on assiste à la création de nouveaux villages, les individus se rapprochent des terres mises en valeur durant la période précédente ; de 1950 à 1975 le plateau sera le siège d'environ 20 % des mouvements effectués. C'est à partir de cette époque également que la population venant de la région de la Kara prend place dans les fermes de Dayes. Il faut rappeler que nous captions les déplacements

des individus qui se sont définitivement installés à Dayes ; aussi ces émigrations ne sont qu'une très faible partie des sorties de la région de la Kara à cette époque, les déplacements étant pour la plupart saisonniers.

- De 1955 à 1964, époque de plein développement de l'économie caféière, les retours du Ghana et de la région des Plateaux s'intensifient, l'immigration kabye également, pour atteindre 13 % de l'ensemble des mouvements effectués.

- A partir de 1965 se conjuguent l'extension des plantations et la baisse de valeur de la production. Le recentrage de la production sur le plateau de Dayes, amorcé dans les périodes précédentes, se précise ; les mouvements s'effectuent à partir de la région des Plateaux, et du Ghana principalement. En ce qui concerne l'unité de peuplement proprement dite, les sorties effectuées à partir de celle-ci et appréhendées par l'enquête, sont celles d'individus revenus depuis ; autrement dit, on capte ici le pôle de sortie d'une migration fermée, et ne prenant pas en compte l'ensemble des migrations ouvertes, les émigrations en fait, qui sont, comme nous l'avons vu, en accroissement de 1970 à 1976.

Les migrations des résidents actuels de Dayes ont été effectuées pour plus du quart à partir du plateau lui-même (pour 43 % si on inclut l'unité de peuplement enquêtée). On retiendra toutefois la part de migrations depuis le Ghana ; elle est remarquable par son haut niveau et sa constance d'un bout à l'autre de la période observée.

#### - Les lieux et les motifs

A travers une première approche des motifs, on peut constater que l'on quitte un lieu de résidence pour des raisons strictement liées aux conditions d'infrastructure scolaire, sanitaire et d'emploi rencontrées en ce lieu (tableau 3.29).

- Les mouvements de départs de la région Maritime où est située la capitale, Lomé, sont attribués pour plus du quart à la fin des études. Ensuite existe une gamme de raisons sociales, qu'il est difficile de définir clairement à partir d'une enquête démographique. Mais pour la région Maritime, elles sont liées à des problèmes de santé

(l'individu ayant été se faire soigner à Lomé, une fois guéri, quitte cette ville, pour revenir à Dayes, ou aller ailleurs), et à des problèmes familiaux survenus dans le milieu de départ, ou dans le milieu où se rend l'individu ; ces raisons représentent plus de 38 % des motifs de départ de la région Maritime. Enfin notons que cette région est quittée par manque de travail dans 18 % des cas de mouvements.

- Avec la région des Plateaux, on retrouve une distinction semblable à celle rencontrée pour la région Maritime. Cela est dû aussi à la présence de centres urbains, Kpalimé et Atakpamé, où sont réalisées les études secondaires, et où l'on peut bénéficier d'un tout autre type d'infrastructure sociale qui n'existe pas à Dayes ; centres urbains que l'on quitte une fois le service obtenu. Mais la région des Plateaux est aussi une région agricole, un ancien lieu de production pour les résidents autochtones de Dayes. Un certain nombre de réseaux sociaux et familiaux tissés en ce lieu peuvent expliquer la part importante des raisons familiales invoquées (25 %). Enfin, les problèmes liés à la production contribuent pour une large part au délaissement de ces lieux (13 %).

- La recherche de travail (65 %) ou bien les mauvais rendements, et le manque de terre (18 %) sont les motifs immédiatement avancés pour expliquer les départs de la région de la Kara. Ces données confirment le rôle assigné à cette région ; elle fournit la main d'oeuvre nécessaire au développement des pôles de production des cultures commerciales.

- Les départs antérieurs de l'unité de peuplement enquêtée sont comme les émigrations actuelles, liés aux conditions de la production : plus de 30 % des mouvements sont effectués dans le but de rechercher du travail ailleurs, et 15 % à cause des difficultés rencontrées dans la production agricole (mauvais rendements ou manque de terres). Autrement dit, 45 % des départs du village sont attribuables directement aux formes de la production, telles qu'elles existent au village et à l'extérieur.

- La plus grande partie des relations sociales qu'entretiennent les groupes sociaux de l'unité de peuplement enquêtée avec d'autres groupes sociaux, s'inscrivent dans l'espace du plateau de Dayes.

Aussi les raisons de départ d'un lieu quelconque de Dayes ont-elles à voir pour près de 30 % d'entre elles avec les réseaux sociaux établis dans cet espace. Elles atteignent 63 % de l'ensemble des raisons si on adjoint celles se rapportant aux études (18 %) et aux conditions de vie matérielle et sociale (santé, querelles, etc.) (15 %).

- Enfin, le Ghana en tant qu'espace extra-villageois privilégié du plateau de Dayes dans le passé, jusqu'au moment des difficultés économiques qu'il connaît encore, se présente comme le pôle principal d'où se sont réalisés les mouvements de départ. Les réseaux sociaux créés depuis le début du siècle avec cette région expliquent la part des raisons familiales, scolaires et sociales qui procèdent aux mouvements migratoires. Par ailleurs, les problèmes rencontrés dans l'organisation de la production du cacao, s'expriment à travers l'importance des raisons liées à la terre (27 %) comme le manque de terre (16 %), les mauvais rendements (8 %) ou bien la possibilité de reprendre une terre familiale (3 %).

Nous avons ainsi réalisé une première approche de l'espace social et géographique des résidents de Dayes, tel qu'il s'est constitué au cours du temps. Nous avons cherché moins l'explication que le classement des différents mouvements migratoires, composant la mobilité ancienne, selon le lieu où ils prennent naissance. La démarche suivie présente l'inconvénient de situer le lieu par rapport aux conditions objectives de rétention ou d'expulsion auxquelles il est soumis, plutôt qu'à l'ensemble de la situation affectant le lieu de départ et le lieu d'arrivée d'un groupe social donné qui se déplace. La différenciation que nous opérons est fortement fonctionnelle, en particulier en ce qui concerne les mouvements scolaires.

#### - Motifs de départ

Les migrations liées à la recherche d'un travail, à la scolarité, et aux relations familiales, sont les plus nombreuses (tableau 3.29). Nous avons donc essayé de rassembler les migrations dans des catégories réduites et homogènes. On distingue alors :

- les migrations de travail : elles dépendent des conditions offertes dans la sphère de production, dans le lieu de départ comme dans le lieu d'accueil et constituent 24 % de l'ensemble des migrations.



Tableau 3.29 :

Distribution des motifs de départ selon le lieu

Lieux Motifs départ	Région Maritime	Région des Plateaux	Région Centrale et des Savanes	Région de la Kara	U.P Enquêtée	Dayes	Ghana étranger	Total
Recherche travail	19	15	. . . 18	64	31	14	16	21,6
Suivre patron	2	3	. . . . .	2	2	2	2	2,1
Reprendre terre famille	2	2	. . . . .	0	1	1	3	1,6
Mauvais rendement	2	5	. 9	13	2	2	8	4,9
Manque de terre	4	9	. . . . .	4	13	6	16	9,9
Fin d'études	27	26	21	1	24	18	20	20,2
Expulsion	19	14	12	2	2	15	6	9,7
Motifs Familiaux	20	24	32	6	19	29	26	23,6
Avec parents	4	2	7	5	6	13	3	6,4
Total Effectif	100 (122)	100 (474)	100 (56)	100 (186)	100 (458)	100 (694)	100 (602)	100 (2592)

Source : EP - MIG

- les migrations agricoles (16 %) sont celles qui se réalisent dans la sphère de production agricole. Les individus se déplacent vers un autre lieu de culture (qu'ils participent ou non à la production agricole dans le lieu de départ) parce que les conditions offertes au lieu de départ sont peu favorables (manque de terres, mauvais rendements) ou bien que s'offrent ailleurs plus de possibilités.

- les migrations scolaires (20 %) se définissent d'elles-mêmes : lorsqu'un certain niveau d'études est atteint, on se déplace vers le lieu bénéficiant de l'infrastructure scolaire requise à la poursuite des études, ou bien l'on revient à son lieu d'origine ou à son lieu de résidence antérieur.

- les migrations "sociales" (10 %) sont, elles, engendrées par les réseaux établis entre les différents groupes sociaux, et entre ces groupes et les différentes institutions étatiques, elles-mêmes issues des transformations économiques, sociales et politiques qui ont accompagné l'action des puissances coloniales et capitalistes dominant cette partie de l'Afrique.

- les mouvements familiaux (30 %) sont liés d'une part au cycle de vie démographique des groupes domestiques, ainsi qu'aux formes de reproduction mises en oeuvre par les groupes sociaux auxquels appartiennent les groupes domestiques, et d'autre part, aux conditions objectives des lieux dans lesquels s'inscrivent les différentes formes de reproduction sociale.

Examinons maintenant ces différentes catégories de migrations selon le statut foncier, soit le mode de détention de la terre au lieu et moment du départ. On remarque que la proportion des mouvements réalisés par des individus qui ne participent pas à la production agricole est particulièrement importante (41 %). L'effet d'âge est certain, les mouvements ont été effectués à des âges jeunes, avant que l'individu soit définitivement installé à Dayes comme producteur agricole (actuellement la proportion d'individus hors de la production agricole est égale à 7 %) (tableau 3.30).

De la même manière, on doit imputer à un âge jeune le fait que la position d'aide familial ou de manoeuvre, c'est-à-dire de ne pas détenir la terre ou tout autre moyen de production, représente

Tableau 3.30 :

Type de mouvements de départ : le mode de détention de la terre au moment du départ

Type de mouvement	Mouvement de travail	Mouvement agricole	Mouvement scolaire	Mouvement social	Mouvement familial	Ensemble	
M O D E D E D E T E N T I O N D E L A T E R R E	Héritage achat	26	36	0	28	14	18,9
	Prêt location	1	3	0	7	1	1,7
	DMDC DMDT	1	15	0	6	3	4,2
	Aide familial ou man.	33	15	48	18	44	34,2
	Non Product. agricole	39	31	52	41	38	41,0
	Total	100	100	100	100	100	100
	Effectif	(614)	(425)	(526)	(251)	(775)	(2592)
	Distribution	23,7	16,4	20,3	9,7	29,9	100

Source : EP - MIG

une part importante dans l'ensemble des positions considérées par rapport à la terre.

Aussi, souligner que 75 % de l'ensemble des migrations considérées ont été effectuées par des individus non détenteurs de terres, au moment de leur réalisation, c'est dire la nature de la mobilité ancienne de ces individus, aujourd'hui exploitants agricoles pour la plupart. Cette mobilité se définit comme étant le fait d'hommes jeunes, quittant leur groupe domestique à un certain moment de son développement, et du même coup le lieu de résidence de leur famille, pour se porter vers les sphères de production, agricoles ou non, et vers les sphères extérieures engendrées par la mise en place et l'organisation de la production commerciale (lieux scolaires et anciens lieux de production).

Ils existent donc un moment, dans le cycle de développement du groupe domestique, où des individus "libres" dans l'organisation de la production agricole villageoise, se dirigent vers les centres urbains, ou vers les nouveaux centres étatiques de production agricole.

C'est ainsi que les migrations scolaires et de travail sont effectuées respectivement pour 100 % et 72 % d'entre elles par des individus non détenteurs de terres.

Les migrations familiales pour 82 % d'entre elles sont réalisées par des individus qui se trouvent non détenteurs de terre. Ces migrations correspondent à la réactivation des réseaux anciens engendrés par les conditions de la reproduction sociale de leur groupe d'origine.

Seules les migrations agricoles sont le fait d'individus déjà détenteurs de terres (54 %). Les raisons invoquées à ces changements de lieux de cultures sont principalement liées aux mauvais rendements, ou à l'insuffisance des terres au lieu de départ. En ce qui concerne ces migrations agricoles il est important de noter que 15 % ont été effectuées par des individus qui détenaient la terre par un contrat de dibimadidi en cours ou terminé. Ce résultat nous permet d'avancer que la participation à la production des cultures commerciales des individus placés dans cette position par rapport à la terre, s'inscrivait moins dans une stratégie d'accaparement du sol que dans le désir d'obtenir un certain revenu ou une certaine

production, puisque ces terres ont été délaissées parce qu'insuffisamment rentables. Il faut également retenir à travers ce résultat la précarité des conditions d'installation de l'individu qui exploite la terre dans un rapport de production sanctionné par le contrat de dibimadidi.

En examinant à quelles périodes se produisent les différents mouvements, on constate que si l'on excepte les migrations agricoles, les migrations ont leur fréquence maximale entre 1960 et 1969 (28 %). Cette période, on le sait, correspond à l'accélération du développement de l'économie cafélière, avec, en particulier, l'augmentation du rythme de cession des terres sous contrat de dibimadidi. Les migrations agricoles ont leur maximum (29 %) dans la période précédente 1950-59 qui correspond à la mise en place véritable de l'économie de plantation à Dayes et de ce fait au retour des planteurs originaires de Dayes.

#### La durée des séjours.

La durée est un élément fondamental dans la caractérisation des déplacements. Le temps n'est pas le même selon les différents mouvements, en ce sens qu'il est investi d'un contenu social, c'est ce qui explique entre autres, les difficultés rencontrées par les études rétrospectives sur une période prédéterminée. Ici, elles sont évacuées puisque nous avons affaire à des migrations et à des séjours dont la durée est strictement établie entre deux changements de résidence.

- La durée du séjour selon le lieu de résidence. Bien évidemment les durées de séjours sont plus longues dans les lieux d'où sont originaires les populations de Dayes : l'unité de peuplement enquêtée, Dayes, et la région de la Kara (tableau 3.31). Cependant, il est remarquable que seulement 35 % des séjours effectués dans l'unité de peuplement enquêtée (y compris le séjour actuel) aient une durée de plus de 20 ans et que la durée moyenne des séjours des hommes de plus de 20 ans dans l'unité de peuplement enquêtée ne dépasse pas 18 ans.

On constate que les régions où se trouvent les centres urbains, la région Maritime et la région des Plateaux, présentent les durées de séjour les plus courtes. On sait que ces régions sont

Tableau 3.31 :

Durée de séjour selon le lieu de résidence

Durée Séjour Lieux	- de 5 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	+ de 20 ans	TOTAL effectif	durée moyenne (années)
Région Maritime	59	19	7	5	10	100 (122)	7,8
Région des Plateaux	66	18	9	3	4	100 (474)	5,7
Région Centrale et des Savanes	50	18	17	5	10	100 (56)	8,4
Région de la Kara	9	3	4	5	79	100 (186)	25,3
Dayes	31	20	17	11	21	100 (458)	14,8
Ghana proche	45	26	12	6	11	100 (694)	8,4
Ghana et étranger	48	22	10	4	16	100 (602)	9,7
Unité de peuplement enquêtee *	17	17	14	17	35	100 (2592)	17,8

\* On a inclus la durée écoulée depuis l'arrivée dans l'unité de peuplement enquêtee.

Source : EP - MIG

Tableau 3.32 :

Durée moyenne des séjours avant une migration  
de travail ou agricole (en années).

Durée moyenne des séjours	Région Marit.	Région Plateaux	Région Kara	Dayes	Ghana proche	Ghana éloigné
Précédant une migration de travail	7,0	5,9	28,0	13,2	8,1	12,2
Précédant une migration agricole	...	9,7	...	16,6	10,9	10,3

Source : EP - MIG

le point de destination des migrations scolaires et de travail. La durée est liée à la nature du mouvement.

- Durée des séjours et motif du départ selon le lieu de séjour. Il y a un inconvénient certain à ne pas avoir pris en compte à ce niveau d'analyse la raison du séjour, plutôt que la raison du départ. Toutefois, en nous limitant aux migrations de travail et aux migrations agricoles, nous pouvons estimer à travers la durée du séjour, un certain degré d'installation, et son influence sur ce type de migrations.

La durée moyenne du séjour qui s'achève avec une migration de travail est très légèrement plus élevée que la durée moyenne de l'ensemble des séjours dans le lieu considéré. La différence est surtout sensible pour le Ghana éloigné.

Les migrations agricoles se réalisent au bout de durées de séjour plus longues, dans la région des Plateaux et à Dayes, et plus courtes dans la région du Ghana proche et éloigné.

Il faut retenir qu'excepté les migrations en provenance de la Kara, les durées de séjour ont été relativement courtes. Elles sont encore plus courtes pour les séjours dans la région des Plateaux et la région Maritime, là où se situent les centres urbains.

La population installée à Dayes semble avoir été extrêmement mobile par le passé : l'intensité et la durée des séjours l'attestent.

#### 4. LES COHORTES D'ARRIVEES DANS L'UNITE DE PEUPEMENT ENQUETEE

L'ultime changement de résidence amène les individus dans l'unité de peuplement enquêtée. Il s'agit pour nous maintenant d'appréhender à travers le temps les conditions de peuplement de celle-ci par ceux-là même qui y résident aujourd'hui, selon la situation villageoise qu'ils occupent.



Tableau 3.33 :

Situation villageoise et date d'arrivée dans l'U.P

Dates d'arrivée	SITUATION VILLAGEOISE				
	EWE-V	AHLON-V	EWE-F	KABYE-F	TOTAL
Avant 1940	7	-	6	1	5
1940-1949	15	33	10	8	13
1950-1959	22	13	25	25	22
1960-1964	17	26	26	16	18
1965-1969	17	11	12	22	18
1970-1974	16	13	18	24	19
1975	4	2	3	3	3
1976	2	2	0	1	2
TOTAL	100	100	100	100	100
EFFECTIFS	(567)	(48)	(68)	(172)	(911)

Source : EP - MIG

#### 4.1. La date d'arrivée dans l'unité de peuplement selon la situation villageoise

Qu'il s'agisse d'un retour pour ceux qui y sont nés ou y ont résidé, ou bien d'une première installation pour les autres, ce mouvement est considérable puisqu'il concerne 90 % de l'échantillon : seulement 10 % de la population masculine de plus de 20 ans est née dans l'unité de peuplement et y a toujours résidé.

Parmi ceux venus s'installer dans l'unité de peuplement enquêtée, 60 % sont arrivés après 1960 ; c'est donc 53 % des résidents actuels qui sont arrivés dans les quinze dernières années (tableau 3.3).

Ces remarques préliminaires sont particulièrement importantes : elles confirment et donnent la mesure ultime de la mouvance dont le plateau de Dayes a été le siège ces dernières années.

Si on considère le résultat précédent du point de vue de chacune des populations et de leur situation villageoise, on note que :

- 51 % des Ewe du village-centre n'y résident que depuis 1960, alors que 16 % y sont nés et n'ont jamais bougé,<sup>1</sup>
- Les Ewe des fermes présentent une mobilité plus faible puisque 41 % sont arrivés après 1960, et 30 % ne se sont pas déplacés,
- Les Ahlon par contre, et nous l'avons signalé par ailleurs, se sont beaucoup déplacés pendant la période considérée, puisque 54 % se sont installés définitivement après 1960 dans l'unité de peuplement enquêtée, et qu'aucun de ceux nés au village-centre n'y est demeuré en permanence,
- Les Kabye constituent la population immigrée : 64 % sont arrivés après 1960. Ce résultat n'est pas surprenant, l'arrivée et l'installation à demeure des Kabye n'ayant commencé qu'au moment du plein rendement de l'économie de plantation ; à ce moment-là, de saisonnière la main

---

1. Ces pourcentages se rapportent à l'ensemble de la population considérée. Le tableau 3.3 nous donne seulement la répartition des flux d'arrivée.

d'oeuvre est devenue permanente. Si on se réfère au nombre de séjours, nous avons vu que les générations anciennes avaient effectué plus de séjours que les générations nouvelles, signe d'une plus grande mobilité pendant la période du démarrage de l'économie de plantation : les Kabye venaient le temps d'une campagne ramasser l'argent nécessaire aux sphères de production et de reproduction de leur région d'origine et s'en retournaient chez eux à la fin de cette campagne. Les nécessités de main d'oeuvre ont imposé les contrats de dibimadidi afin de capturer cette main d'oeuvre et la fixer à demeure. Les déplacements des Kabye sont alors devenus de véritables immigrations ; les jeunes générations sont venues directement de leur village d'origine en pays Kabye pour s'installer à Dayes, et ne plus en bouger.

Ce sont donc les Ewe des fermes qui se présentent comme la population la moins mobile. Il faut y voir aussi un effet de génération dans l'histoire de l'économie de plantation sur le plateau de Dayes. Leurs parents ont effectué le repliement sur le village d'origine, ou tout au moins sur le plateau. Ils sont donc plus nombreux à être natifs de l'unité de peuplement ou de Dayes. Entrés dans la vie active au moment du plein rendement de l'économie de plantation, et donc en plus mauvaise position pour capturer la main d'oeuvre, ils ont dû exploiter eux-mêmes les plantations qu'ils avaient créées. Cela a eu pour effet de les retenir plus fortement sur la plantation et de diminuer le nombre de leurs changements de résidence (tableau 3.2 3). La position de métayer, s'accompagnant de la résidence à la ferme, fixe les individus plus fortement à l'unité de peuplement. La durée des contrats de dibimadidi en s'allongeant, accentue cet effet.

La dernière remarque vaut encore plus pour les Kabye : les contrats de dibimadidi en les enfermant dans une seule stratégie de subsistance, et pour des durées de plus en plus longues, achèvent de les fixer définitivement sur le plateau de Dayes. Toutefois, la précarité et la détérioration des conditions de ce contrat les ont

conduits à émigrer en grand nombre entre 1970 et 1976. L'intervention actuelle de l'Etat à travers la S.R.C.C. mais aussi directement,<sup>1</sup> vise à freiner les mouvements de cette main d'oeuvre. Ces opérations semblent réussir depuis 1976, jusqu'à entraîner un renversement du mouvement migratoire en 1976-1978.

Les populations autochtones vivant au village-centre participent totalement à l'accentuation de la multiplicité des mouvements à Dayes depuis un demi-siècle.<sup>2</sup>

La forme extrême est présentée par la population ahlon puisqu'aucun de ses ressortissants n'est demeuré dans l'unité de peuplement enquêtée. Cette population est intégrée depuis plus longtemps que les autres à l'économie de plantation, principalement dans les lieux extra-villageois de la production. Les formes de reproduction sociale liées à cette économie ont eu pour effet d'élargir au maximum l'espace social de cette population.

L'évolution au cours du temps de l'installation des populations autochtones et allochtones diffère sensiblement.

1. *Les pouvoirs publics tentent de mettre de l'ordre dans l'organisation coutumière de la production des cultures commerciales (voir en annexe la circulaire du Ministère de l'Intérieur).*
2. *On comprend dès lors que la situation de résidence saisie à un moment de l'histoire de cette population ne peut absolument pas rendre compte de cette mouvance, non plus qu'une enquête rétrospective, ou renouvelée sur une période de quelques années. Seule l'approche au moyen de biographies migratoires offre cette possibilité.*  
*Cependant l'enquête renouvelée a permis d'estimer le volume et la direction des flux migratoires à partir de 1970. En effet, si l'analyse biographique a permis de constater que l'arrivée ou le retour de l'ensemble des populations aujourd'hui résidentes s'est largement effectué entre 1970 et 1974, près de 20 % de la population adulte s'étant installée à ce moment-là, seule l'enquête renouvelée pouvait mesurer l'importance de l'émigration des générations masculines et féminines les plus jeunes de la population allochtone.*

A partir de 1940, les autochtones qui résident actuellement au village-centre, et plus particulièrement les Ahlon, effectuent en masse leur retour sur le plateau, et cela jusqu'en 1960 : 37 % des Ewe et 49 % des Ahlon s'installent ou se réinstallent à cette époque, avec une pointe en 1950-59 pour les Ewe, et en 1940-49 pour les Ahlon dont la participation plus précoce au système a déjà été signalée. Dans les années suivantes les flux de réinstallation des Ewe se stabilisent autour de 3,5 % par an.

Les Ahlon au contraire, du fait de la création récente de l'unité de peuplement enquêtée, présentent une concentration de leur arrivée entre 1940 et 1960 (72 % des installations).

On pourrait avancer en ce qui concerne les populations autochtones, au moins pour les Ewe, que l'arrivée plus tardive dans l'unité de peuplement enquêtée a pour effet de rejeter les populations à la périphérie du village, sur les lieux mêmes des plantations, autrement dit dans les fermes. En effet, les Ewe installés dans les fermes, sont arrivés pour la plupart après 1970, 59 % contre 54 % pour ceux qui se sont installés dans le village-centre à leur arrivée. Il est en effet remarquable que plus de 26 % du flux global arrive en 1960-64 au moment même où l'extension des plantations caféières se ralentit (l'implantation s'étant faite pendant la période précédente, la production est dans sa phase de haut rendement). Ces jeunes générations qui reviennent au village pour créer leur plantation, se voient dans l'obligation de créer et d'exploiter elles-mêmes cette plantation ; elles s'installent alors sans les fermes.

L'arrivée des Kabye est directement liée aux nécessités de main d'oeuvre de la production caféière. On remarque en effet que l'époque 1960-1964 correspond à un frein de l'immigration kabye ; l'extension des plantations se ralentit, les contrats de dibimadidi aussi. Par contre, au moment de la crise de production et de la chute des cours, qui ont pour effet d'entraîner une nouvelle extension des plantations, l'immigration reprend. Elle atteint en 1970-74 24 % de l'ensemble des flux d'installation kabye. Elle chute au contraire quand cette crise se fait plus aiguë et quand les travaux d'aménagement réalisés par la S.R.C.C. provoquent de nouvelles stratégies de production et d'accaparement (ou de protection) du patrimoine foncier de la part des populations autochtones (l'année 1976

est incomplète, mais l'immigration n'atteint pas 1 % du total des flux d'immigration). Si l'on se reporte aux flux d'émigration appréhendés par l'enquête renouvelée, on peut alors constater la grande élasticité de la force de travail allochtone aux nécessités de la production caféière, élasticité qui ne s'est pas démentie au cours du temps.

Ces observations nous renvoient à l'examen de la position dans la structure de production. En effet, la résidence à la ferme répond à une phase particulière du développement de l'économie de plantation, celle de l'éloignement des lieux de cultures, de l'extension et de l'aliénabilité familiale des terres cultivées, et enfin de la capture de la main d'oeuvre allochtone. Les Ewe installés dans les fermes appartiennent aux générations les plus récemment installées dans l'unité de peuplement. Ils n'ont pas eu un accès facile à la terre, du fait de l'insuffisance du patrimoine foncier familiale ou du patrimoine de la communauté villageoise, certains ont d'ailleurs créé des plantations à partir d'un contrat dibimadidi, du fait aussi probablement qu'ils n'étaient pas tous originaires de l'unité de peuplement enquêtée, ou d'un lignage fondateur de cette unité, certains d'entre eux n'étaient même pas originaires du plateau de Dayes (ce qui est le cas de 25 % des Ewe qui résident dans les fermes -voir tableau 3.19). Aussi la résidence à la ferme implique pratiquement une organisation différente de la production : le planteur ewe propriétaire et/ou métayer exploite lui-même ses plantations, son groupe domestique intervient dans la production commerciale et vivrière beaucoup plus largement que les membres des groupes domestiques de la population autochtone résidant au village-centre ; l'intensité de la scolarisation y est plus faible ; les femmes et les enfants participent aux travaux mis en oeuvre par le chef du groupe domestique, ou le chef de ménage ; les enfants s'introduisent plus faiblement dans les secteurs "modernes" de la production. Ces faits expriment l'existence d'une forme de reproduction sociale sensiblement différente de celle que l'on peut constater chez les populations autochtones du village-centre. Ceci dit, l'effet de résidence à l'intérieur d'une même population n'élimine pas toute considération ethnique, de la même façon qu'il

ne confère pas une homogénéité spécifique à toutes les populations situées dans les mêmes conditions.

Si les Kabye résident dans les fermes pour des raisons liées directement aux conditions de création de plantation, et à l'exploitation de celles-ci par eux-mêmes, il n'en demeure pas moins que la fonction qui leur a été assignée dans l'économie de plantation ne correspond pas à celle des populations autochtones, même quand celles-ci semblent soumises aux mêmes conditions d'existence. Les Ewe résidant dans les fermes ne représentent qu'un faible volume de la population totale autochtone, alors que les Kabye constituent la majorité de la population des fermes. Mais aussi et surtout, ils occupent la position de métayer dans l'économie de plantation ; la plantation est détenue à travers un contrat dibimadidi. Leur faible ouverture sur les secteurs extérieurs à la production agricole, appartient autant aux conditions de la production qu'ils rencontrent au pays d'arrivée qu'aux pratiques de production qui leur sont propres et qui leur viennent des formes de reproduction sociale mises en oeuvre dans leur pays d'origine. Par ailleurs, la précarité de leur position (diversité et absence de clarté des contrats dibimadidi) accentue leur situation extrêmement instable.

#### 4. 2. Lieux de provenance des cohortes d'arrivée

Tableau 3.34 : Lieu de provenance des cohortes d'arrivée.

A	B	C	D	E	F	G	H	I
29	10	7	4	2	13	5	18	12

- A : Dayes
- B : Région des Plateaux
- C : Kpalimé-Atakpamé
- D : Kloto
- E : Région Centrale et des Savanes
- F : Région de la Kara
- G : Région Maritime
- H : Ghana proche
- I : Ghana

Source : EP-MIG

Tableau 3.35 :

Lieux de provenance selon la date d'arrivée dans l'U.P.

EPOQUE	Dates d'arrivée									Total effectif	%
	avant 1940	1940 1949	1950 1959	1960 1964	1965 1969	1970 1974	1975	1976			
Région Maritime (Lomé)	2	-	14	7	21	40	5	10	100	5	
Région des Plateaux	6	17	22	10	27	10	3	2	100	10	
Kpalimé et Atakpamé	7	13	15	12	10	30	8	3	100	7	
Kloto	0	10	31	13	15	20	10	0	100	4	
Région Centrale et des Savanes	...	...	...	...	...	...	...	...	100	2	
Région de la Kara	0	11	30	12	22	19	4	1	100	13	
Dayes (y compris Ghana*)	7	15	20	22	16	16	2	1	100	59	
Total	5	13	22	18	18	19	3	2	100 (911)	100	

\* Une erreur dans le traitement des données est la cause de ce regroupement. Cet inconvénient sera levé en partie à l'examen détaillé des cohortes.

Source : EP - MIG



On remarque d'emblée que les flux en provenance du plateau de Dayes lui-même, jusque dans l'unité de peuplement enquêtée, sont les plus importants. Ils atteignent près de 30 %. La part du Ghana proche, comme du Ghana lointain, est très forte. Le Ghana dans son ensemble a fourni 30 % des flux d'individus installés. La région des Plateaux prise dans son ensemble (inclus Kpalimé, Atakpamé, Kloto) vient ensuite avec 21 %. Il s'agit là des espaces extra-villageois de l'économie de plantation. Cela correspond à ce repliement sur le plateau plusieurs fois mentionné.

Les autres régions de provenance sont la région de la Kara et la région Maritime (avec Lomé). La première on le sait maintenant est la région fournisseuse de main d'oeuvre ; la seconde est la région avec laquelle les échanges matrimoniaux, scolaires et sociaux de toutes sortes se multiplient et engendrent des déplacements dans les deux sens.

La distinction selon la date d'arrivée dans l'unité de peuplement confirme les observations faites pour l'ensemble des migrations, toutes dates d'installation confondues (tableau 3.35) :

- Les flux en provenance des régions urbanisées (région Maritime, Atakpamé, Kpalimé) sont récents ; constitués de déplacements de travail, scolaires et "sociaux", ils sont multiples.

- Les flux en provenance de la région des Plateaux et de Kloto sont plus anciens. Comme les déplacements à partir de la Kara, ils présentent un maximum en 1950-59 et un autre, moindre, en 1965-69, étroitement liés au cycle de développement de l'économie de plantation sur le plateau.

- En ce qui concerne Dayes et le Ghana, les déplacements qui se réalisent à partir de ces régions sont anciens. Toutefois, ils se répartissent assez bien sur l'ensemble de la période, avec un maximum en 1960-64 qui correspond à une grande émigration du Ghana (expulsions, difficultés économiques, etc.) dès 1960.

#### 4.3. Composition des flux d'installation selon l'époque

Nous avons différencié quatre grandes catégories de flux d'installation : travail, agricole, scolaire, et social (tableau 3.36). Il faut une fois de plus rappeler l'ambiguïté que peut recouvrir une différenciation des déplacements à partir de motifs dont on ne sait jamais bien ce qu'ils recouvrent et par rapport à quel lieu ils sont exprimés, lieu de départ ou lieu d'arrivée. On pose une fois de plus la question de la vraie nature des déplacements. Elle est obligatoire dès l'instant que l'on veut comparer les déplacements de travail et les déplacements agricoles. En ayant limité ces derniers à des raisons strictement liées à la terre, impliquant un changement de lieu de culture, tout en restant dans la sphère de production des cultures commerciales, les déplacements de travail se trouvent du coup assez bien définis. Ils ont une raison économique, excepté celle mentionnée ci-avant.

- Les flux agricoles d'installation ont lieu pour 46 % d'entre eux avant 1960, contre seulement 29 % des flux de travail. Cette période correspond à un repliement sur l'espace de production de Dayes. Cela a lieu à une époque où l'afflux de main d'oeuvre est également maximum : 1950-59. Les flux de travail qui conduisent à une installation s'amplifient dans les quinze années suivantes, avec toutefois une réduction en 1970-74. Cette dernière époque se trouve être celle du développement des incompatibilités entre les différentes stratégies d'accaparement de la terre et de capture de main d'oeuvre.

- Les autres flux d'installation correspondent à des retours, et plus généralement à des déplacements engendrés par les différents réseaux que les populations autochtones ont mis en place au cours de la phase d'élargissement de leurs espaces de production à l'extérieur du plateau de Dayes.

- Si l'on reprend les flux d'installation, agricoles et de travail, selon les régions de provenance, on obtient le tableau 3.37.

Il faut noter la place du proche Ghana comme lieu de provenance dans les flux agricoles d'installation. Les difficultés rencontrées par la production en économie de plantation au Ghana à une période où au contraire elle se développe intensément à Dayes, ont conduit au retour massif des planteurs originaires de Dayes.

Tableau 3. 36 :

Epoque et composition des flux d'installation selon le motif \*

EPOQUE TYPE DE FLUX	Avant 1950	1950 1959	1960 1964	1965 1969	1970 1974	1974 1976	TOTAL	%
Travail	9	20	11	27	24	9	100	21
Agricole	18	28	18	18	15	3	100	26
Scolaire	12	22	18	17	26	5	100	12
Social	21	18	20	14	21	6	100	41

\* Le tableau porte sur un effectif de 867 installations.  
Les motifs non précisés ont été éliminés.

Source : EP - MIG

Tableau 3. 37 :

Types de flux d'arrivée selon le lieu de provenance

TYPES DE FLUX	Lieu de provenance							TOTAL
	R.M	R.P	R.C.S	R.K	DAYES	GH.P	GH.E	
Flux de travail	7	23	0	39	10	10	21	100
Flux agricole	3	24	1	12	18	26	16	100
Ensemble des Flux	5	21	2	13	29	18	12	100

Source : EP - MIG

Toutefois, en ce qui concerne les déplacements agricoles d'une manière générale, il convient de retenir qu'ils proviennent d'un ensemble homogène comprenant Dayes, la région des Plateaux et le Ghana proche ; au total, ce sont 68 % des flux agricoles d'installation qui procèdent de cet ensemble.

En ce qui concerne les flux de travail, leur sens n'est pas toujours bien établi, excepté pour la région de la Kara. Pour les autres régions de provenance, il est quelquefois difficile de préciser par rapport à quel lieu il est défini, c'est-à-dire de savoir si le motif "travail" a été établi, et donné par l'enquête par rapport à la région de départ ou d'arrivée.

Si les flux d'arrivée peuvent être différenciés dans leurs grands traits : époque, lieu de provenance, type de déplacement (de travail ou agricole), cette différenciation trouve son sens véritable à partir du moment où nous pouvons construire les cohortes d'installation suivant la position assignée à chacune des populations dans l'histoire du développement de l'économie de plantation à Dayes.

#### 4.4. La construction des cohortes d'installation des hommes de 20 ans et plus actuellement

Les cohortes sont différenciées à travers trois variables considérées successivement : la situation villageoise, l'âge actuel, et l'époque d'installation.

- Pour la situation villageoise, nous retenons cinq catégories de population :

- . Ewe du village-centre,
- . Ewe des fermes,
- . Kabye des fermes,
- . Ahlon du village-centre,
- . Autres.

- Pour l'âge actuel, trois groupes d'âges :

- . Moins de 35 ans,
- . De 35 à 44 ans,
- . Plus de 45 ans.

- Pour l'époque d'installation, trois périodes :

- . Avant 1950,
- . De 1950 à 1969,
- . De 1970 à 1976.

C'est donc au total 45 cohortes d'installation qui sont considérées. Pour chacune d'elles il est possible d'analyser d'autres variables, qui constituent autant de sous-cohortes que de catégories. Mais on ne peut se limiter à l'étude d'une variable dans certaines des cohortes de référence. Nous avons choisi d'examiner successivement le lieu de provenance et le motif d'installation dans l'unité de peuplement enquêtée. La représentation synoptique de ces cohortes constitue le tableau (voir annexe) où nous avons dégagé les sous-cohortes principales pour un ensemble total de 1000 hommes installés et résidents. La valeur de chacune des variables suivantes est donc donnée entre parenthèse pour 1000 dans la cohorte qui lui correspond (voir tableau A.3.3 en annexe).

On doit considérer les cohortes successivement les unes après les autres.

#### 4.4.1. Les Ewe du village-centre (616) :

Les plus jeunes (140) sont arrivés pour plus de la moitié d'entre eux (75) à une époque récente entre 1970 et 1976, en provenance d'une autre unité de peuplement du plateau de Dayes (21) ou de la région des Plateaux (22), mais le plus souvent d'une région extérieure à l'ensemble de la région des Plateaux (26).

A partir de cette région comme des autres, les migrations sont principalement liées à des raisons "sociales" immédiates ou bien scolaires. Ce n'est que très rarement, et seulement à partir de la région des Plateaux, que le déplacement est commandé directement par des raisons économiques. On ne relève pas chez les Ewe appartenant à la même génération et arrivés dans la période précédente, un comportement différent. Ces jeunes ont effectué de nombreuses migrations, en général plus de trois ; parmi ceux-là (140), quelle que soit leur région de provenance lors de leur installation définitive dans l'unité de peuplement enquêtée, ils avaient résidé pour la plupart (68) dans cette dernière, lors du séjour antérieur. Il s'agit donc de déplacements de retour effectués après les études terminées. On notera toute-

fois (à la colonne 5 du tableau) que l'histoire migratoire des jeunes Ewe installés plus récemment comporte beaucoup plus de déplacements de travail que ceux installés auparavant. Cette composante particulière de leur mobilité est plus sensible chez ceux qui proviennent de l'extérieur de Dayes, et de la région des Plateaux dans son ensemble.

Les Ewe des générations âgées de 35 à 44 ans actuellement (141) sont arrivés en période d'expansion de l'économie caféière entre 1950 et 1969 (106). Peut-être plus que les Ewe de la génération précédente viennent-ils de l'extérieur de la région des Plateaux (53). Nous avons vu dans les analyses précédentes qu'il s'agit du retour d'individus installés au Ghana, et plus encore d'un changement de lieu de cultures comme l'atteste la part des migrations agricoles (colonne 4) dans l'ensemble des déplacements visant l'installation dans l'unité de peuplement enquêtée.

Cette sous-cohorte participe directement de la mise en place de l'économie de plantation et de la redéfinition des espaces de production des populations de Dayes. La plupart des individus qui la constituent présentent les traits de la mobilité que nous avons retenus : économique, scolaire, social. On peut noter en effet (dans les colonnes 5, 6, 7 et 8 du tableau A3.3) le nombre d'individus de cette cohorte ayant effectué au moins une migration de travail (83) ou une migration agricole (30), ou bien encore scolaire (71) ou bien enfin sociale (82).

Ceux qui se sont installés dans la période récente sont peu nombreux. Ils viennent principalement de l'extérieur de la région des Plateaux. Les déplacements sont liés en général à des raisons sociales. Toutefois dans l'histoire des migrations des individus, si la mobilité apparaît moins composite, la présence des migrations de travail ou agricole n'est pas négligeable.

La génération suivante, âgée de plus de 45 ans (328) est la plus nombreuse. Plus encore que la précédente, elle exprime par ses déplacements, l'histoire des transformations de la production sur le plateau de Dayes.

Comme la précédente, son installation a eu lieu principalement entre 1950 et 1969 (178). Les déplacements qui ont procédé à cette installation à partir des régions extérieures aux Plateaux (71) ont une origine économique, alors qu'à partir de Dayes lui-même (72) ils

ont une origine sociale. Les premiers sont par ailleurs le fait d'individus dont l'histoire migratoire est faite beaucoup plus de ce type de déplacements : on constate en effet que les 71 individus venant de l'extérieur des Plateaux ont réalisé respectivement pour 50 et 35 d'entre eux, au moins une migration agricole et au moins une migration de travail dans leur existence (colonne 5). Des (72) individus venant de Dayes, (15) et (29) se trouvent être respectivement dans le même cas. La région des Plateaux est, elle aussi, le point de départ de migrations économiques d'origine agricole (19), beaucoup plus que de migrations sociales (11). Les déplacements en provenance du plateau de Dayes lui-même sont très liés aux nouvelles conditions de la reproduction sociale qui s'imposent aux populations autochtones avec la mise en place de l'économie de plantation ; la scolarisation, en particulier, participe de ces conditions nouvelles. L'absence jusqu'à une date récente d'infrastructure scolaire suffisante implique de nombreux déplacements pour raisons scolaires, ainsi qu'en témoigne le nombre d'individus ayant réalisé au moins une migration scolaire (29).

Cette génération est celle qui effectue le repliement sur l'unité de peuplement d'origine, ou tout au moins sur le plateau de Dayes, pour participer au développement de l'économie de plantation. Ces (106) individus venus de l'extérieur du plateau, surtout à partir du Ghana comme l'ont révélé les observations des chapitres précédents, ont tous effectué plus de trois séjours.<sup>1</sup> Leur avant-dernier séjour avant de s'installer dans l'unité de peuplement, s'est effectué pour (50) d'entre eux dans l'unité de peuplement enquêtée, il s'agit donc d'un retour et pour (28) autres au Ghana.

Ce mouvement pendulaire de la population Ewe, de l'unité de peuplement à ses espaces extra-villageois de production, caractérise la mobilité de cette population. L'époque récente voit au contraire, malgré de nombreux mouvements migratoires relevés entre 1970 et 1976, une stabilisation de la population sur son lieu de production principal. En effet avant l'implantation de l'économie de plantation, la

---

1. La liaison : lieu de provenance avant l'installation et lieu de séjour antérieur, a été considérée également pour chaque cohorte. Nous l'avons fait figurer en colonne 9 pour la plus significative des cohortes.

mouvance était forte du fait de l'existence de ces espaces extra-villageois de production. La mise en place de l'économie de plantation accélère plus encore les déplacements, mais à l'intérieur de Dayes cette fois. On constate en effet que ceux de cette génération, la plus âgée, installés avant 1950, venaient principalement de Dayes (44). La mobilité de ces derniers traduit bien la diversité de cette mouvance sur le Plateau ; les déplacements ont une origine aussi agricole, sociale ou scolaire (voir colonnes 5,6,7,8).

#### 4.4.2. L'installation des Ewe des fermes (76) obéit à un autre ordre.

Si leur période d'installation se situe également entre 1950 et 1969 pour la majorité (47), les conditions et les modalités de celle-ci sont différentes. On peut remarquer que, si on excepte la génération la plus âgée sur laquelle nous allons revenir, cette population provient rarement du plateau lui-même, et que dans la plupart des cas, l'installation s'appuie sur des motifs économiques. Les individus ayant effectué au moins une migration de travail ou agricole dans leur vie, sont proportionnellement plus nombreux que dans la population ewe du village-centre.

Nous l'avons signalé auparavant, les conditions d'installation des Ewe des fermes ont été plus difficiles : ils ne sont pas pour la plupart originaires de l'unité de peuplement, mais venus, surtout les plus jeunes, à la recherche d'un travail, ou bien pour changer d'emplacement de cultures. Ils se sont installés là où ils ont obtenu de la terre pour la complanter.

La génération la plus âgée (42) de cette population, vient de Dayes (13) pour des motifs aussi bien agricoles que sociaux ; l'examen des cheminements de ce groupe révèle que les individus n'ont pas séjourné antérieurement dans l'unité de peuplement enquêtée. De plus, le nombre d'individus ayant réalisé au moins une migration agricole, est relativement important ; il permet donc de voir que cette population s'est installée à Dayes dans le cadre d'une stratégie d'implantation agricole, cette génération plus ancienne ayant peut-être rencontré moins de difficulté pour obtenir une terre à complanter que les jeunes générations.



4.4.3. Les Ahlon du village-centre (50) : Les jeunes générations (9) sont arrivées dans les dernières années 1970-76 en provenance de la région des Plateaux ou de l'extérieur ; elles étaient en mouvement dans cet espace extérieur à Dayes depuis plus longtemps, puisqu'aucun individu ne présente l'unité de peuplement enquêtée comme avant-dernier séjour avant l'installation.

Les générations âgées de 35 à 44 ans (14) se sont installées entre 1950 et 1969. Elles aussi viennent de l'extérieur du plateau de Dayes, du Ghana principalement. C'est d'ailleurs ce dernier lieu qui se présente comme l'avant-dernier séjour privilégié de cette cohorte ; peu ou pas de séjours antérieurs dans l'unité de peuplement enquêtée.

Si on examine le poids des différents types de déplacements, on constate que les déplacements effectués sont principalement scolaires, ou sociaux (Colonnes 7 et 8).

Enfin la génération de plus de 45 ans (27). Elle, au contraire, s'est installée avant 1950 (14) et de 1950 à 1969 (11). Pendant la première période elle est venue de Dayes et pendant la seconde surtout de l'extérieur des Plateaux. Etant donné ce que l'on sait de notre village échantillon, la première période correspond principalement à la création de ce village. Par contre la deuxième indique clairement le retour des planteurs ahlon du Ghana où ils possèdent encore des plantations de cacao.

La population ahlon ne s'est pas récemment installée, elle est revenue dans sa vallée d'origine ; celle-ci constitue désormais son lieu principal de production, ou tout au moins un de ses lieux de production et sa résidence. Il est toutefois remarquable que si les raisons de ce retour sont définies comme étant "sociales" dans la plupart des cas, les individus présentent des histoires migratoires comprenant pour ceux de la génération la plus âgée des déplacements agricoles et de travail. Ceci vient confirmer l'observation de stabilisation de la population autochtone impliquée par les conditions nouvelles d'accaparement de l'espace et de la production des cultures commerciales. Cette stabilisation va de pair avec une grande mobilité des allochtones, et de toute population en général,

dont la position dans la structure de production ne permet pas une certaine accumulation foncière, ou tout au moins une assise foncière permettant une production suffisante. C'est le cas des Ewe des fermes et des Kabye.

4.4.4. Les Kabye des fermes (193) présentent bien évidemment un tout autre type de cohortes d'installation. Ils viennent, quelle que soit la génération considérée, directement de la région de la Kara pour la plupart ; ils sont peu nombreux à avoir fait plus de 3 séjours (70).

Les plus jeunes générations (36) se sont installées à partir de 1950, plus nombreuses dans les dernières années (22). Elles effectuent des migrations de travail presque essentiellement.

Les générations de 35 à 44 ans (62) se sont installées après 1950 (43). Ce groupe est venu de la Kara directement et dans sa grande majorité (31). Il correspond aux grands déplacements de travail qui s'effectuent à cette époque. Certains s'achèvent par une installation à demeure. Les mouvements migratoires kabye observés doivent nous rappeler que nous sommes en présence de ceux qui "restent". Autrement dit du résidu de la cohorte d'arrivée considérée. S'il en est de même pour toutes les cohortes, les pertes sont moindres pour les cohortes ewe (voir les taux de migration selon l'ethnie).

Les générations les plus âgées (94) se sont installées également entre 1950 et 1969, et pour quelques unes avant 1950. Dans ce groupe il est des individus qui viennent d'autres régions : de la Kara, de l'extérieur des Plateaux (16) comme de Dayes (9) ou des Plateaux (4).

Les Kabye de ce groupe ont un cheminement migratoire plus complexe. C'est parmi eux que l'on trouve le plus grand nombre d'individus (47) ayant plus de trois migrations. Ceux-là ne viennent pas directement de la région de la Kara, ils ont transité auparavant par les régions extérieures à Dayes : la région Centrale où les Kabye se sont installés entre les deux guerres, mais aussi la région des Plateaux.

Les déplacements agricoles entrent en ligne de compte dans l'histoire migratoire des générations les plus vieilles (voir colonne 6). Les stratégies d'implantation qu'ils ont développées en différents endroits, expliquent ces histoires. Notons enfin l'absence d'individus présentant des déplacements scolaires, ainsi que le faible nombre d'individus qui se sont installés pour des raisons sociales. Les réseaux sociaux sont encore restreints entre les deux régions. Ils ne peuvent engendrer qu'une faible mobilité. Toutefois, nous verrons avec l'étude de l'espace de vie qu'il existe de nombreux déplacements n'impliquant pas un changement de résidence entre Dayes et la région de la Kara.

4.4.5. Les autres cohortes (63) sont très hétérogènes. Mais le résultat de l'immigration entre 1976 et 1978 (cf p.297) souligne l'intérêt d'une meilleure appréhension de celles-ci dans des études ultérieures.

L'analyse des cohortes est restée limitée à quelques variables. Elle nous permet toutefois de bien mesurer par exemple le poids des générations ewe de 35 à 44 ans dans le processus de retour ou d'installation, entre 1950 et 1969, dans l'unité de peuplement enquêtée. De la même façon, elle nous permet de situer les déplacements des générations de Kabye les plus anciennes, dans l'ensemble régional d'économie de plantation (Dayes, Ghana, région des Plateaus). On comprend mieux comment la recherche d'une implantation définitive sous-tend cette mobilité combien lourde de conséquences dans les tentatives d'aménagement agricole réalisées par les pouvoirs publics.

## 5. LES CONDITIONS DE L'INSTALLATION

### 5.1. Les conditions d'installation

Elles sont préétablies par la position qui est assignée à l'arrivant dans la structure de production du plateau de Dayes, position qui renvoie à celle de son groupe social dans l'histoire de la mise en place et du développement de l'économie de plantation. Les autochtones revenus avant 1950 et au moment fort de l'économie de

plantation se sont installés comme propriétaire. Les allochtones fournissent la force de travail nécessaire, ils se sont installés comme métayer à partir de 1950 (tableau 3.38).

Aussi l'examen des autres conditions à l'arrivée renvoie-t-il à cette situation précodée. Ainsi en est-il de l'activité exercée et du statut occupé dans cette activité avant l'arrivée au village (tableau 3.39).

Les relations entre la position actuelle dans l'économie de plantation et le secteur d'activité avant l'installation dans l'unité de peuplement indiquent moins la mobilité sociale des individus que le fait que des individus de secteurs non agricoles ou en position de métayer sont venus s'installer à Dayes dans les dernières années, soulignant ainsi la phase d'appropriation individuelle du sol et de son exploitation en tant que moyen de production dans laquelle est définitivement engagé le plateau de Dayes.

#### 5.2. Relations avec l'unité de peuplement avant l'installation

Moins de la moitié des individus installés ne connaissait pas le village auparavant (tableau 3.40). Les autres sont natifs du village, ou bien y avaient de la famille déjà installée. Les Kabye en provenance de la Kara connaissent moins bien le village auparavant, mais près d'un quart d'entre eux y avait effectué des déplacements saisonniers de travail, et plus d'un tiers y était venu auparavant. Ce résultat vient compléter l'approche de la mobilité des Kabye : s'ils ont peu changé de résidence, leurs nombreux déplacements saisonniers participent de leur installation dans l'unité de peuplement enquêtée.

#### 5.3. Aides reçues et connaissances à l'installation

Les aides reçues sont fort importantes quand on sait que 45 % ne connaissent pas le village avant, 27 % si on soustrait les créateurs du village. En effet, seulement 8 % des individus ne connaissent personne dans l'unité de peuplement où ils se sont installés (tableau 3.41). La grande majorité y avait des parents, généralement des ascendants directs (45 %). Ce résultat vient confirmer l'intérêt qu'il y a à étudier comment s'inscrivent dans l'es-

Tableau 3.38 :

Position dans l'économie de plantation selon la date d'arrivée dans l'unité de peuplement (en pourcentage)

Position dans l'économie de plantation	Dates d'arrivée			
	Avant 1950	1950 1969	1970 1976	Total
Pas de plantation	11	37	52	100
Propriétaire	39	49	11	100
Métayer	9	76	24	100

Source : EP - MIG

Tableau 3.39 :

Secteur d'activité \* avant l'arrivée selon l'époque et la position actuelle dans l'économie de plantation.

Position actuelle	Dates d'arrivée		
	Avant 1950	1950 - 1969	1970 - 1976
Propriétaire	sans profession aide familial métayer	artisan propriétaire	autres secteurs
Métayer		sans profession aide familial artisan	métayer autres secteurs
Pas de plantation		sans profession aide familial artisan	autres secteurs

\* On définit : . l'activité agricole et la position par :

- aide familial
- métayer
- propriétaire

. les autres secteurs d'activités non agricoles par :

- artisan
- autres secteurs

Source : EP - MIG

Tableau 3.40 :

Motif de la visite antérieure à l'installation  
dans l'unité de peuplement enquêtée

	Village natal	Manoeuvrage ancien lieu de culture	Visites à famille installée	Pas de visite avant	Total
ENSEMBLE	28	9	18	45	100 (911)
Provenance de la région de la Kara	1	25	11	63	100 (116)

Source : EP - MIG

Tableau 3.41 :

Aides reçues Connaissance	Rien	Logement seul	Logement et nourriture et/ou argent	Logement et nourriture et/ou travail	Total	%
Personne	79	10	4	7	100	8
Père - Mère ou V.N.	21	13	44	22	100	45
Frères Soeurs	10	3	26	61	100	11
Autres Parents	10	16	20	54	100	11
Ami même région	0	25	22	53	100	4
Patron	...	...	...	79	100	3
Créateurs villages	0	0	0	0	100	18
ENSEMBLE	33	10	28	29	100	100

Source : EP - MIG

pace les réseaux entretenus par une population avant de chercher à en appréhender les déplacements.

On remarquera l'importance de l'aide reçue dans la ligne collatérale ; cette aide comportant souvent un travail offert à l'arrivant. Cette solidarité est importante dans le processus d'installation des allochtones et de création des plantations qui s'ensuit.

#### 5.4. Le retour au village natal

La raison principale avancée pour ce retour est : créer une plantation. Il ne faudrait pas trop extrapoler sur ce motif synthétique produit de la codification et du traitement informatique ; toutefois, il exprime clairement le sens du déplacement effectué par l'individu si on le replace, non pas au niveau individuel, mais au niveau des transformations qui agitent la production de Dayes. Aussi quand 32 % des individus déclarent qu'ils sont revenus au village natal pour créer une plantation, il faut voir au-delà de toute interprétation psychologisante, qu'il s'agit d'un déplacement depuis une économie de plantation en difficulté au Ghana et au Liti-mé, vers une économie de plantation en développement, sur le plateau de Dayes.

L'individu pris dans ce jeu des conditions de la production de cet ensemble régional au Sud-Ouest du Togo est amené à un retour dans son village natal avec lequel les liens sont maintenus, et où il pourra facilement obtenir une terre de la communauté villageoise.

On peut associer à ce type de retour, ceux des individus qui déclarent être venus reprendre les plantations et les terres familiales (28 %).

Le retour au village natal s'effectue aussi quand les conditions qui avaient déterminé le séjour au lieu de provenance ne sont plus remplies : perte du travail (6 %), fin des études (16 %), maladie (7 %), etc. La situation vécue dans ce cas est moins directement dépendante de la transformation des conditions générales de la production.



*Chapitre 4*ESPACES DE VIE DES  
RESIDENTS DE DAYES

Suivant notre démarche, après avoir appréhendé la transformation de l'espace de production des résidents de Dayes, il nous faut définir les lieux où se réalisent actuellement leurs échanges sociaux. Dans les vingt dernières années la transformation de l'espace de production s'est principalement caractérisée par un repliement de la production des cultures arbustives dans l'espace villageois. Ce repliement s'accompagne d'une stabilisation de la résidence. Il lui correspond en contrepartie un élargissement des sphères de la production non agricole. Ainsi les résidents de Dayes se voient assignés à résidence en ce qui concerne la production en économie de plantation, et paradoxalement se situent désormais dans un espace social élargi. Cet ensemble de glissements progressifs peut être appréhendé à deux niveaux : celui des anciens lieux de séjour et des réseaux qui sont maintenus avec ces lieux, et celui des lieux de déplacement durant la dernière année.

## 1. RELATIONS DES RESIDENTS AVEC LEURS ANCIENS LIEUX DE SEJOUR

Il nous est possible d'évaluer le poids des anciens lieux de séjour dans l'ensemble des déplacements effectués par les résidents de Dayes.

Les résidents masculins sont 45 % à avoir réalisé au moins un déplacement vers d'anciens lieux de séjour, dans les cinq derniè-

res années écoulées, et 25 % dans la dernière année, ce qui est relativement faible.<sup>1</sup>

On peut constater que la visite des lieux est effectuée pour la moitié, durant la dernière année. Cela signifie que si le nombre d'anciens lieux de séjour visités est faible, les visites dans ces lieux sont fréquentes, et non étalées dans le temps.

La visite s'effectue le plus fréquemment à l'intérieur du plateau de Dayes lui-même, quelle que soit la période de référence (47 % la dernière année). La région de la Kara vient ensuite : 39 % la dernière année.

Ces visites s'effectuent essentiellement pour des motifs non économiques (tableau 3.42). A Dayes, les visites correspondent à l'entretien des réseaux de relations familiales, établis sur le plateau, du fait de l'essaimage des segments de lignage sur ce dernier lors de l'extension des plantations caféières.

Vers la Kara, région éloignée de plusieurs centaines de kilomètres, les déplacements correspondent essentiellement à l'entretien des sphères traditionnelles de la reproduction sociale des populations immigrées.

Si la distribution de l'ensemble des lieux de séjour antérieurs n'est pas comparable à la distribution des lieux de séjour visités la dernière année, par contre avec la distribution du dernier lieu de séjour, on peut remarquer que le poids de la région des Plateaux est considérablement réduit dans l'espace de vie des individus.

Les liens des autochtones de Dayes avec leurs anciens lieux de séjour se sont relâchés. Au contraire, les Kabye, dans le même temps, les maintiennent fortement avec leur région d'origine. On remarque que ce relâchement est en étroite liaison avec les durées moyennes de séjours en ces lieux (tableau 3.31) : la durée moyenne du séjour dans la région des Plateaux est la plus faible en comparaison des autres lieux, 66 % des séjours ayant une durée inférieure à cinq ans.

---

1. Attention : tous les déplacements effectués vers un ancien lieu de séjour n'ont pas été demandés pour les cinq dernières années, ni même la dernière année. On a demandé l'époque de la dernière visite effectuée à un ancien lieu de séjour.

Tableau 3.42 :

Motif de la visite au lieu de séjour antérieur

Lieux de Séjours	Motif de la visite dans les cinq dernières années (p.100 V à chaque lieu)				Total visites 5 der. années	dernière année	Lieux de séjours antérieurs	dernier lieu de séjour
	Motif économique	Visite à famille ou ami	Cérémonie	autres				
Région Maritime	...	...	...	...	4	4	6	5
Région des Plateaux	...	...	...	...	3	6	22	21
Région Centrale et des Savanes	...	...	...	...	2	1	3	2
Région de la Kara	1	11	86	2	40	39	9	13
Dayes (y compris le Ghana proche)	10	73	11	6	48	47	27	37
Ghana, étranger	...	...	...	...	3	3	23	12
Total effectif	6	50	40	4	100 (410)	100 (227)	100 (2136)*	100 (911)

\* Colonne établie à partir du tableau 3.28  
U.P retirée comme lieu de séjour.

Source : EP - MIG

## 2. CARACTERISTIQUES DES DEPLACEMENTS A PARTIR DU LIEU DE RESIDENCE ACTUEL

### 2.1. La structure fonctionnelle de l'espace de vie

Le paragraphe précédent nous a permis de mesurer combien les liens conservés avec les anciens lieux de séjour sont totalement dépendants de l'importance des relations familiales établies dans ces lieux.

Autrement dit, les anciens lieux de production ne sont réactivés que dans la mesure où les réseaux familiaux y sont denses.

On pose également de cette façon le problème de l'appréhension de la mobilité quand on se limite aux réseaux de relations économiques qu'entretiennent les individus avec certains lieux. Les réseaux engendrés par les relations familiales sont beaucoup plus importants ; ils conditionnent de nombreux déplacements qui peuvent constituer petit à petit la trame d'un déplacement futur, de nature économique cette fois.

Toutefois d'autres réseaux se mettent en place du fait de la transformation de l'espace de résidence et de l'extérieur de cet espace. La redéfinition de l'espace de vie des populations de Dayes a été principalement conditionnée par le recentrage de l'organisation de la production agricole commerciale sur le plateau. Nous avons vu que cela se traduit par une installation plus forte des populations autochtones dans l'espace villageois, et par des stratégies d'implantation de plus en plus claires de la part des populations allochtones. Cela se traduit également, dans un deuxième temps, par une plus grande ouverture sur "l'extériorité urbaine étatique", voire une intégration complète à la sphère, quand l'état n'intervient pas directement, comme avec la SRCC, dans les sphères de la reproduction sociale des populations de Dayes. Ces interventions se manifestent entre autre par la transformation de l'infrastructure scolaire, sanitaire et administrative du plateau de Dayes.

C'est en fait la structure fonctionnelle de la mobilité des populations de Dayes qui se trouve transformée. En ce sens, par exemple, que la création d'un poste administratif sur le plateau a pour effet d'abord de diminuer les déplacements vers la ville de Kpalimé, chef-lieu de circonscription, et ensuite, en plaçant un

plus grand nombre de personnes en relation directe avec l'administration publique, de réactiver la mobilité sur le plateau, et en particulier, celle des personnes qui sont demeurées jusqu'à présent hors des circuits étatiques.

La compréhension des changements démographiques sur le plan de la mobilité comme sur celui de la fécondité exige l'analyse de la structure fonctionnelle de l'espace de vie de la population considérée.

En ce qui concerne Dayes, cela revient à dire qu'il convient de prendre en compte les changements d'ordre structurel, dans le cadre du plateau, et à l'extérieur de celui-ci, susceptibles d'effets directs ou non sur la mobilité des populations de Dayes. Nous ne pouvons ici que nous limiter à l'infrastructure de Dayes dont l'évolution est particulièrement forte depuis 1968 (figure n° ). En effet, six collèges d'enseignement ont été créés depuis cette date. Sur le plan sanitaire, on peut ajouter trois dépôts de Togopharma (pharmacie d'état) qui sont venus s'ajouter aux sept dispensaires mis en place entre 1942 et 1970. Enfin l'élection d'Apeyeme comme poste administratif place définitivement cette unité de peuplement dans une dynamique de développement : elle possède un marché très fréquenté comme lieu central du plateau, un dispensaire, un C.E.G. et un lycée depuis 1980, ainsi qu'un centre d'encadrement rural.

Il résulte de cela une nouvelle orientation des flux de déplacement et de migration : les lieux anciens de peuplement comme N'Digbe ou Dzogbegan se vident de leur population au profit des centres plus récents comme Apeyeme pour les raisons exposées plus haut, et pour Elavagnon comme grande unité de peuplement bien équipée sur le front pionnier d'extension des plantations.

La redistribution de la population dans les unités de peuplement de Dayes est intervenue principalement entre 1950 et 1964, elle concerne les populations autochtones qui ont ainsi tissé leurs réseaux familiaux sur tout le plateau. Cette redistribution est déterminante dans les déplacements des individus sur le plateau.

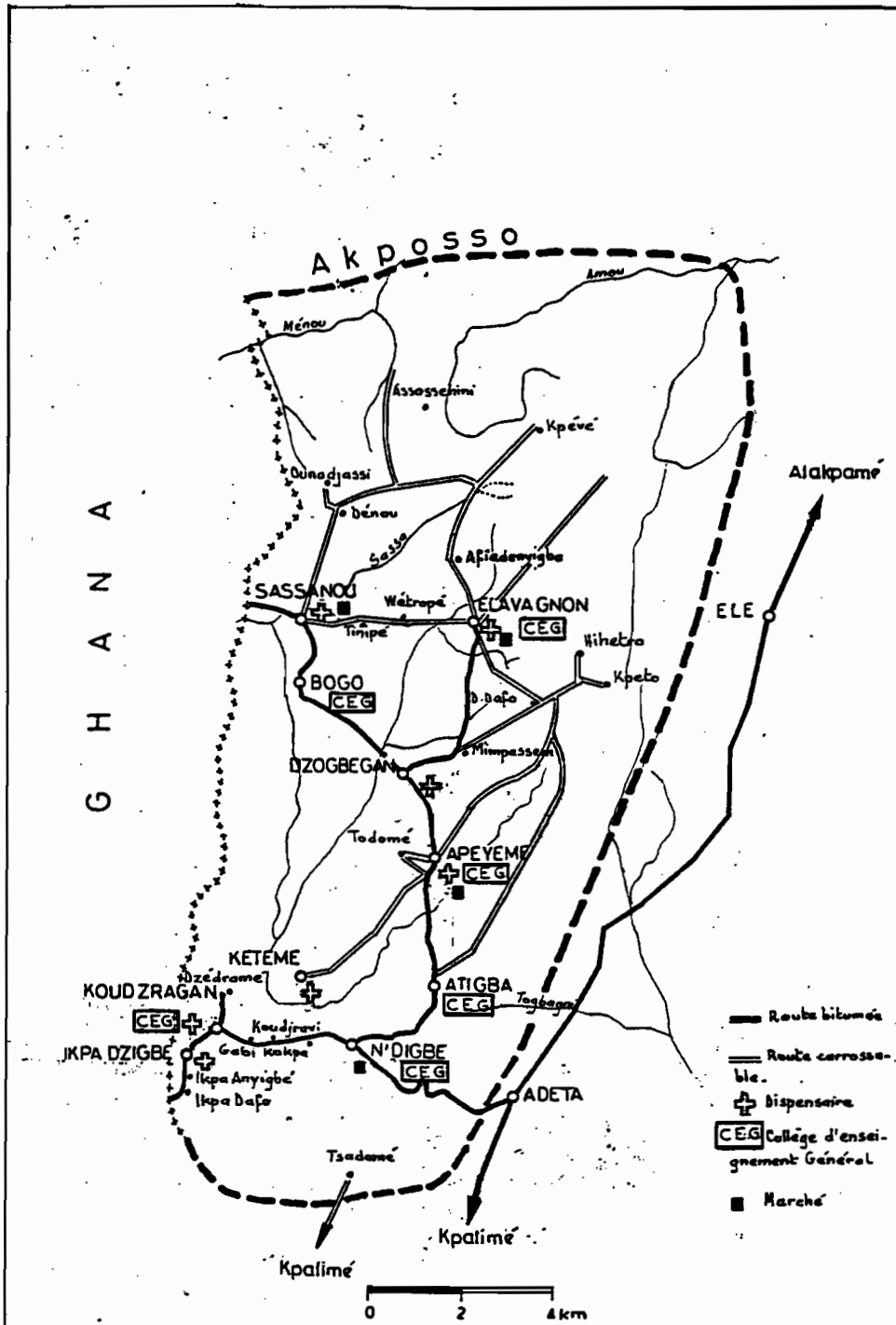


Fig. 13 : Cartes des infrastructures du plateau de Dayes.

## 2.2. Les déplacements effectués à l'intérieur du plateau en 1975-76

En ce qui concerne les déplacements à l'intérieur du plateau, il n'était pas question de les saisir tous au cours de l'année 1975-76.

Nous avons donc cherché à relever d'abord les lieux, puis la fréquence des visites qui étaient effectuées en ces lieux, ainsi que le motif. Nous comptabiliserons donc des types de déplacements définis par un lieu et un motif, et non pas des déplacements stricto sensu.<sup>1</sup>

Le nombre moyen de types de déplacements est fonction de la situation villageoise, et donc implicitement des nécessités et obligations familiales et économiques qui se rattachent à cette situation ; aussi n'est-il pas surprenant de constater que ce nombre est plus élevé chez les Ewe des villages-centre (2,0 types de déplacement par personne) que chez les Ewe des fermes (1,2) et plus encore que chez les Kabye des fermes (1,0).

Ces nécessités et obligations dont procèdent les déplacements à l'intérieur du plateau trouvent leur expression dans le motif évoqué.

Les déplacements prennent le plus souvent la forme de simples visites (50 %). Il faut considérer que cette visite faite à un parent entretient la relation familiale. Ce déplacement mériterait une étude approfondie : les réseaux familiaux les plus ténus sont le support des pratiques sociales les plus diversifiées, lesquelles renvoient à des nécessités particulières dans le procès global de reproduction des groupes domestiques (Courgeau, 1972 ; Gokalp, 1978 ; Lerner et Quesnel, 1980). Pour cette fonction principale, à savoir le maintien des réseaux familiaux, que ces visites assurent, on pourrait les regrouper avec les déplacements liés à des raisons religieuses (16 %). La non destruction du cadre de vie cérémoniel et religieux induit la persistance de pratiques intervenant avec une plus ou moins grande efficacité à différents registres de la reproduction.

Le déplacement au marché occupe une place importante dans l'ensemble des déplacements sur le plateau. La fonction traditionnelle du marché en Afrique est bien connue : lieu d'échange des produits vi-

---

1. Nous pouvions saisir au traitement informatique quatre types de déplacement par individu. Seuls moins de 5 % des individus de l'échantillon en présentent quatre, on peut donc penser que l'omission est très faible.

Tableau 3.43 :

Motifs des déplacements à l'intérieur du plateau de Dayes  
selon la situation villageoise (en pourcentage)

Motif \ Situation Villageoise	EWE	EWE	KABYE	AHLON	ENSEMBLE
	V	F	F	V	
Voir champ, métayer	2	3	0	6	2
Marché	16	18	95	13	25
Recherche travail	3	0	0	0	2
Visite simple	56	51	4	56	50
Cérémonies	18	25	1	20	16
Autres	5	3	0	5	5
Total	100	100	100	100	100

Source : EP - MIG



vriers, mais aussi lieu d'échanges sociaux, d'alliances et de rencontres matrimoniales.<sup>1</sup>

Les déplacements liés directement aux conditions de la production sont peu nombreux : 2 % se rapportent au fait de détention d'une plantation à l'extérieur du village, et 2 % au sous-emploi.

La comparaison selon la situation villageoise des déplacements à l'intérieur du plateau n'est peut-être pas la plus pertinente. Il serait préférable de faire intervenir des éléments qui prennent plus largement en compte la structure fonctionnelle de l'espace de Dayes, et peut-être au premier rang dans cette région accidentée, la situation de la résidence dans l'espace physique : village-centre du plateau, village-centre des vallées, et fermes. Toutefois la différenciation Ewe du village-centre, Ahlon du village-centre, et Kabye des fermes recouvre sensiblement cela. Nous avons dit que les Ewe du village-centre présentent une mobilité plus diversifiée que les autres populations avec 2,0 types de déplacements.

La situation géographique joue sensiblement : la résidence dans les fermes implique des déplacements aux trajets très longs dans la forêt, alors que les déplacements à partir des villages se font par la route goudronnée, ou par une piste carrossable. Cette situation géographique peut expliquer une moindre mobilité des Ewe et des Kabye résidant dans les fermes.

Cependant, la structure de la mobilité selon le motif des Ewe n'est pas différente selon qu'ils résident au village ou dans les fermes. Nous avons déjà vu à propos des pratiques curatives par exemple, que la situation géographique en tant que telle ne différenciait que très faiblement les pratiques sociales des groupes sociaux considérés, mais qu'au contraire associée à un autre élément comme l'ethnie, ses effets discriminants jouaient à plein, en ce sens qu'elle renvoyait alors à la position de ces groupes sociaux dans l'histoire du développement de l'économie de plantation.

---

1. Rappelons que notre échantillon ne concerne que les hommes de plus de 20 ans. Aussi, en ce qui concerne les déplacements au marché, il est très gênant de ne pas avoir analysé la mobilité des femmes, puisque ce sont elles qui assurent la commercialisation des produits vivriers. Une étude (Trabe, 1969) indique pour la période de 1968, que 79 % des femmes résidant sur les plateaux et 53 % des femmes résidant dans les fermes vont au moins une fois au marché par semaine.

Notons que les Ewe des fermes ont effectué un quart de leurs déplacements pour se rendre à des cérémonies ; on peut attribuer cela au fait que les Ewe des fermes, pour un bon nombre d'entre eux, ne sont pas originaires de l'unité de peuplement enquêtée ; le village d'origine du lignage auquel ils appartiennent demeure le centre cérémoniel, où ils se rendent chaque fois que cela est nécessaire.

Les Ahlon ont une structure de déplacement proche de celle des Ewe.

Les Kabye, comme population allochtone, se déplacent peu à l'intérieur du plateau. Ils demeurent en permanence sur leur plantation sauf pour se rendre au marché.

- Les lieux et la fréquence des déplacements à l'intérieur du plateau

Le lieu et la fréquence, comme le type de déplacement, sont dépendants de la configuration de l'unité de peuplement, de sa dimension mais aussi de son contenu infrastructural : les déplacements internes sont dirigés vers d'autres unités de peuplement bénéficiant du maximum d'infrastructure, ou bien situées à un point géographique privilégié. Pour ces raisons, Elavagnon et Apeyeme captent respectivement 27 % et 25 % des déplacements.

Elavagnon est un gros village, de création relativement récente. Il appartient en effet à la phase d'extension des cultures vivrières et arbustives. Autrefois territoire de chasse des autres villages au Nord-Est du plateau (Kakpa principalement), son développement est lié, après une première installation des originaires de Dayes, à la mise en plantation de ses versants et à une grande cession de terres aux allochtones : sa population est située pour 44 % dans les fermes contre 16 % à Kakpa. Cette population nombreuse descend au village-centre le jour du marché. Elle vient vendre ses produits vivriers, fait qui mobilise les populations des autres unités de peuplement.

Apeyeme est situé au centre du plateau. Il bénéficie de la récente création d'un collège et d'un dispensaire, et depuis peu du poste administratif du plateau et d'un lycée. D'accès facile, de nombreux déplacements et des plus diversifiés convergent vers lui. Dans l'avenir, avec ce poste administratif, il peut soustraire à Kpalimé

Tableau 3.44 :

Fréquence des déplacements selon la situation villageoise

Fréquence Situation	au moins 1 f/semaine	au moins 1 f/mois	au moins 1 f/an	Total
EWE-V	45	36	19	100
EWE-F	32	42	26	100
KABYE-F	11	64	25	100
AHLON-V	30	64	6	100
ENSEMBLE	39	42	19	100

Source : EP - MIG

une grande partie des mouvements qui sont engendrés par les relations de la population avec l'administration.

Kakpa est un des villages les plus anciens du plateau, d'où sont partis nombre de segments de lignage pour créer d'autres villages. Il reste donc un centre cérémoniel et d'origine des lignages, très important. Il capte 17 % des types de déplacements.

Dzogbegan au contraire, est un lieu délaissé avec moins de 4 % des types de déplacements

Les vallées Ikpa et Ahlon ne reçoivent pas de déplacements à partir du centre du plateau. Les déplacements recensés leur sont internes.

La fréquence est très liée à la situation dans l'espace physique de Dayes (tableau 3.44) ; les déplacements effectués à partir des fermes et des vallées ont une moindre fréquence : 30 et 32 % pour les Ewe des fermes et les Ahlon, contre 45 % pour les Ewe du village-centre, pour lesquels des déplacements sont réalisés au moins une fois par semaine.

Les Kabye ont une fréquence beaucoup plus faible. Ils ne descendent qu'au marché encore que le commerce du vivrier soit surtout assuré par leurs femmes.

### 2.3. Les déplacements à l'extérieur du plateau de Dayes durant l'année 1975-1976

Les déplacements à l'extérieur sont dans ce cas de véritables déplacements, et non des catégories de déplacements.<sup>1</sup>

ENSEMBLE : 1,7 ; EWE-V : 1,6 ; EWE-F : 1,4 ; KABYE : 2,6 ; AHLON : 1,8.

Le point remarquable est la forte mobilité des Kabye. Leur retour annuel au pays d'origine et leurs obligations pèsent donc fortement sur leur mobilité à l'extérieur.

Les déplacements de la population autochtone sont plus dépendants de la structure fonctionnelle de la partie urbaine de cet espace

---

1. Ici on a demandé le nombre de déplacements à l'extérieur du plateau de Dayes, 90 % de l'échantillon réalisent moins de 4 déplacements à l'extérieur.

extérieur ; le poids de la ville est extrêmement important en tant que lieu d'échanges commerciaux, et lieu d'obtention de services de toute sorte : 17 % des déplacements des populations de Dayes sont dirigés vers Lomé, 18 % vers Kpalimé, et 2 % vers Atakpamé.

Toutefois, d'une manière générale, l'échange commercial avec l'extérieur du plateau s'exprime par la première place occupée par les déplacements au marché qui représente 31 % de l'ensemble des déplacements.

L'entretien des réseaux sociaux et familiaux absorbe presque la moitié des déplacements : 39 % des déplacements sont réalisés sous la forme de simples visites à la famille, et 18 % sont effectués dans le but d'assister à des cérémonies.

Les déplacements de nature directement économique représentent un peu plus de 11 % du total des déplacements ; 8 % sont effectués en direction des plantations possédées à l'extérieur du plateau et 3 % à la recherche d'un travail.

La distribution des lieux selon la situation villageoise (tableau 3.45) apporte une information fondamentale si on la compare à la distribution des visites aux anciens lieux de séjour. Le poids de ces visites est faible dans l'ensemble de l'orientation des déplacements à l'extérieur : on peut y voir un ordre de la mobilité actuelle qui n'obéit pas au passé, en ce sens que les individus se déplacent en grand nombre sur la région des Plateaux : 53 %. Or nous avons vu que cette région était délaissée dans l'ensemble des lieux où s'effectuent des déplacements "visite à un ancien lieu de séjour".

La région des Plateaux est en fait le siège de la majorité des échanges commerciaux et sociaux des populations de Dayes quelles qu'elles soient. La moitié des déplacements ont pour raison le marché : marché d'Adéta, au pied du plateau, marché le plus fréquenté comme point de liaison du plateau Akposso, du plateau de Dayes, et du reste de la région de Kloto (tableau 3.46).

Ensuite les raisons religieuses, ou de simples visites à la famille, occupent la place la plus importante. Les déplacements sur le plateau ne sont que très peu liés de manière directe à l'organisation de la production agricole (7 %).

Tableau 3.45 :  
Lieux des déplacements selon la situation villageoise

Lieux Situation	R.M	R.P	R.C.S.	R.K	GH.P	Autre	Total
EWE-V	20	54	2	0	14	10	100
EWE-F	15	72	0	0	11	2	100
KABYE-F	1	53	1	41	4	0	100
AHLON	11	40	0	0	2	2	100
ENSEMBLE	14	53	2	11	12	8	100

Source : EP-MIG

Si on se reporte au tableau précédent, il est remarquable que les Kabye effectuent leurs déplacements en majorité dans la région des Plateaux. Pour eux, ces déplacements consistent presque exclusivement à se rendre au marché : cette participation des Kabye aux échanges commerciaux portant sur les vivriers s'est accentuée dans les dernières années. Le déficit en vivriers des populations autochtones dans les années passées ont à la fois développé les circuits d'échanges avec les autres régions et conduit les populations immigrées à se tourner vers les cultures vivrières susceptibles maintenant de leur procurer des revenus. D'autre part l'implantation à demeure des Kabye les tourne de plus en plus vers l'ensemble des formes de l'organisation de la production dans la région des Plateaux.

Après la région des Plateaux, la région Maritime, avec Lomé, capte un grand nombre de déplacements (14 %). Ces déplacements sont le fait principalement de la population autochtone (20 %).

Les motifs de ces déplacements sont directement exprimés comme de simples visites à la famille (50 %). En fait, il faut voir là l'usage que font les jeunes des réseaux familiaux établis entre Dayes et la capitale. Ils se rendent chez un parent où ils s'installent quelques jours, ou quelques semaines, espérant trouver du travail ou bien un collègue, qui leur permettent de rester. La majorité des déplacements vers Lomé s'inscrivent dans une stratégie d'intégration urbaine de la part des jeunes.

Avec la capitale comme avec les autres centres urbains, les réseaux de relations se multiplient (15 % de déplacements liés à des cérémonies, et 24 % à d'autres motifs : santé, administratifs, etc. dans la région Maritime). Ils constituent le support des mouvements migratoires futurs selon les situations dans lesquelles seront impliquées les populations de Dayes.

Vers le Ghana les déplacements sont encore importants, plus particulièrement pour les populations des vallées qui font la frontière du Togo et du Ghana. La population ahlon se trouve dans ce cas, avec 91 % de ses déplacements vers le proche Ghana et 49 % si on inclut les autres pays, parmi lesquels le Ghana éloigné occupe la première place.

Tableau 3.46 :

Raisons des déplacements selon les principaux lieux

Raison Lieux	Visite plantation	Recherche travail	Marché	Visite famille	Cérémonie	Autre	Total
Région Maritime	1	4	6	50	15	24	100
Région des Plateaux	7	2	50	23	7	11	100
Région de la Kara	0	0	0	10	83	7	100
Ghana	28	4	14	39	11	4	100
Ensemble	8	3	31	30	18	10	100

Source : EP - MIG



Les relations établies avec le Ghana concernent les échanges commerciaux sur les marchés (14 %) mais surtout les échanges sociaux (visites : 39 % ; cérémonies : 11 %). Mais le Ghana se démarque des autres régions parce qu'il demeure un espace de production privilégié pour ces populations des vallées : 28 % des déplacements sont effectués dans le but de surveiller, ou de travailler sur les plantations que les individus possèdent là-bas.

Enfin les Kabye, s'ils multiplient leurs déplacements dans la région des Plateaux (53 %), continuent d'entretenir des liens avec leur pays d'origine (41 %). Celui-ci demeure leur centre cérémoniel (83 %). Ces pratiques religieuses maintiennent à la fois les relations avec le pays d'origine et surtout certaines formes de reproduction sociale des Kabye dans l'ensemble de Dayes.

Les durées de déplacement sont très courtes étant donné la nature de ces déplacements : près de 70 % ne durent pas plus d'une semaine. Toutefois, près du quart ont une durée de plus d'un mois. Ces déplacements de longues durées sont le fait des Kabye éloignés de près de 500 km de leur lieu d'origine : près de trois quart d'entre eux effectuent des déplacements supérieurs à un mois, et 23 % supérieurs à trois mois. Il est important de noter les temps d'absence relativement longs des Kabye, des sphères de production de Dayes au moment de l'enquête ; on peut s'attendre dans les années suivantes à une diminution de cette durée d'absence, ou à une diminution des visites effectuées au pays d'origine, chaque fois qu'ils s'intègrent plus à ces sphères de la production.

Il faut relever enfin que ces Kabye ont inversé le sens et la nature des migrations saisonnières qu'ils effectuaient autrefois : depuis leur résidence de Dayes, ils font des visites à leur famille de la région de la Kara ; ces visites étant liées à des motifs sociaux, et non plus agricoles. Il est intéressant de noter ce point fixe sur lequel les Kabye articulent toute leur mobilité.

Les autochtones se déplacent pour des durées plus courtes : 9 % des déplacements seulement ont une durée de plus d'un mois. Cette évolution de la "présence" dans les sphères de la production de Dayes des résidents masculins est une observation très importante dans la

perspective des grands aménagements agricoles qui se réalisent à Dayes et dans la région des plateaux dans son ensemble. L'étude de l'espace de vie des résidents masculins souligne la grande mobilité autour des enjeux qui se mettent en place dans cette région.

### 3 . MOBILITE ANCIENNE ET PROBLEMATIQUE MIGRATOIRE ACTUELLE

Les résultats obtenus dans la troisième partie méritent d'être relevés dans leurs grandes lignes pour situer les changements intervenus dans la mobilité des populations de Dayes.

L'approche de la mobilité des résidents de Dayes a exigé dans un premier temps l'étude de la conformation de leur espace de production. Dans un deuxième temps, il a alors été possible de situer la nature de cette mobilité. Enfin dans un troisième temps, il a pu être appréhendé les caractéristiques anciennes et nouvelles de cette mobilité, situées alors dans l'ensemble des transformations des relations sociales de production survenant à Dayes.

Nous avons noté que l'étude des déplacements anciens et actuels offraient un intérêt dans la mesure où ils étaient appréhendés à l'intérieur de la classe intégrant le maximum de propriétés de différenciation.

L'appréhension de la relation sociale de production est apparue la première tâche. Elle s'exprime par la situation villageoise dans la structure de production. Cette situation villageoise recouvre donc le rapport propriétaire-métayer, autochtone-allochtone, et la résidence du village-centre ou dans les fermes.

#### 3.1. Un repliement des autochtones dans leur espace villageois de production

La mise en place de l'économie de plantation caféière sur le plateau de Dayes entraîne un retour des populations originaires de cette région, qui s'amorce avant la première guerre mondiale, en particulier pour les Ahlon, mais qui s'effectue véritablement entre 1950 et 1965.

Ce retour se réalise au terme de nombreux mouvements antérieurs (4,0). Il concerne la presque totalité de la population actuellement résidente dans l'unité de peuplement : en effet, 16 % de la population des Ewe du village-centre n'ont jamais résidé ailleurs que dans celle-ci.

C'est en fait toute une redéfinition de l'espace de production de Dayes qui s'effectue : si les migrants qui s'installent entre 1950 et 1965 proviennent en grande majorité du Ghana et de la région des Plateaux, actuellement les derniers installés viennent le plus souvent de Dayes.

Cette redéfinition de l'espace de production de Dayes prend place dans les années qui suivent l'indépendance : plus de la moitié de la population masculine adulte originaire du plateau de Dayes s'est installée après 1960 dans l'unité de peuplement où elle réside actuellement.

Cette redéfinition s'articule autour de l'évasion de la force de travail familiale autochtone et la capture de la force de travail allochtone.

### 3.2. Les mouvements d'émigration de travail vers les villes des jeunes autochtones

Ils sont responsables du fort déficit migratoire en 1970-1976. Ils accélèrent ainsi la prolétarianisation des paysans. En effet, si les jeunes autochtones fortement scolarisés, qui se dégageaient des sphères de la production agricole, pouvaient auparavant réussir une insertion dans l'appareil administratif de l'état, ces jeunes aujourd'hui plus nombreux rencontrent de grandes difficultés pour leur insertion urbaine (leurs tentatives répétées s'expriment à travers les nombreux déplacements qu'ils effectuent vers Lomé). La masse des jeunes inoccupés sur le plateau, en attente d'une prochaine opportunité, grossit. Les flux d'émigration de travail trouvent leur origine dans cette masse.

### 3.3. L'installation des allochtones

Elle est favorisée par la cession croissante des terres dans le contrat de dibimadidi. Du fait des difficultés de la production des dernières années, l'extension des plantations a considérablement multiplié cette cession. Ainsi 64 % des Kabye résident depuis 1960 dans l'unité de peuplement enquêtée. Cette installation à demeure de la population allochtone est le trait décisif dans l'organisation de la production caféière où de nombreuses transformations interviennent.

Toutefois, cette installation demeure précaire. Les dernières années 1970-76 ont vu un certain ralentissement de l'immigration Kabye et au contraire une forte émigration de ceux installés avant 1970. Quand les difficultés émergent dans la production, les Kabye se tournent vers d'autres lieux qui leur permettent une implantation définitive dans de meilleures conditions.

Cette disponibilité des Kabye est décisive dans les aménagements de l'agriculture organisés par l'état, qui se réalisent à Dayes et dans la région des Plateaux dans son ensemble.

### 3.4. La mise en place de la nouvelle économie agricole étatique

Elle se confronte aux stratégies des paysans en ce qui concerne l'appropriation de l'espace et la capture de la force de travail qui circule dans cet ensemble des plateaux. Cette confrontation implique un nouvel ordre des relations sociales de production : on peut considérer la confusion apparente qui règne dans la réalisation et les perspectives de ces aménagements de l'espace.

Ces transformations dans les relations de production entre tous les partenaires sociaux sont particulièrement sensibles dans les mouvements de population. On sait que dans les années qui suivent notre observation, la mise en place du projet de réorganisation de la production caféière (SRCC), renverse la migration nette. Les Kabye reviennent s'installer à Dayes, de nouvelles perspectives d'implantation leur étant offertes, et surtout d'autres ethnies arrivent selon des modalités qu'il nous est difficile de cerner.

Ces innovations agricoles prennent place dans une transformation radicale des relations de production à l'intérieur du groupe domestique des populations autochtones.

La force de travail s'évade définitivement du groupe domestique. Les planteurs autochtones sont donc acculés à céder de plus en plus de terre en contrat de dibimadidi pour se procurer les revenus dont ils ont besoin. Le contrat avec l'allongement du terme du partage ne correspond plus à celui qui s'est conclu dans la phase du développement de l'économie de plantation.

Les tensions entre les planteurs autochtones et allochtones se font plus aiguës, elles portent sur l'appropriation de l'espace de Dayes. La valeur marchande dont est désormais investie la terre ne permet plus les cessions aussi facilement qu'autrefois.

Aussi les planteurs autochtones voient leurs difficultés s'accroître quand il s'agit de se procurer la force de travail. C'est dans ce contexte que l'état, qui s'est déclaré dépositaire du patrimoine foncier national, va infléchir ces sociétés paysannes vers une agriculture moderne placée sous son contrôle.

Dans cet ensemble de transformations les migrations observées en 1970-76, puis en 1976-78, trouvent leur sens. En effet, nous avons noté que la forte émigration des Kabye depuis les unités de peuplement enquêtées, ne correspondait plus dans sa totalité à un retour vers le pays d'origine. Une partie de ce mouvement s'est dirigé vers d'autres unités de peuplement de Dayes, mais surtout vers la région des Plateaux, autrement dit, vers les lieux où se met en place un nouvel ordre agricole. C'est donc une autre problématique migratoire qui s'impose aux populations autochtones et allochtones.

### 3.5. Une nouvelle problématique migratoire

Elle s'impose aux populations avec le projet de rénovation des plantations de café et de cacao du Togo.<sup>1</sup>

---

1. Les observations qui suivent résultent d'un retour sur le terrain en 1981, seules des enquêtes ponctuelles ont été réalisées.

Les conséquences de ce projet peuvent être relevées à différents registres de l'organisation de la production agricole dans son ensemble ; on retiendra principalement l'extension des surfaces complantées et la reconnaissance officielle de la propriété individuelle de la plantation avec une redéfinition des contrats dibimadidi.

### 3.5.1. Extension des surfaces complantées et transformation du contrat dibimadidi

La surface minimum imposée par la SRCC, les crédits alloués qui permettent aux planteurs d'engager des manoeuvres et les revenus importants attendus<sup>1</sup> dans un contexte d'inflation de tous les circuits d'échange, traditionnels comme modernes, conditionnent l'extension des surfaces complantées. La terre devient "rare", les achats se multiplient d'autant que le prix de la terre n'a pas encore atteint la valeur qui doit lui correspondre comme moyen de production.<sup>2</sup>

On a dit le flou qui entoure peu à peu le contrat dibimadidi pendant la période du dépérissement de l'économie de plantation : la date du partage avec le métayer est sans cesse reculée, ou oubliée. Parallèlement, les ventes de terres se multiplient pour faire face aux besoins monétaires immédiats. L'ensemble modifiant les relations à l'intérieur des lignages comme entre allochtones et autochtones à propos de la terre. La SRCC intervient à partir de 1975 dans ce contexte. Dans un premier temps, elle ne prend en compte que le propriétaire, celui-ci est reconnu officiellement comme responsable et détenteur de la plantation lors de l'établissement du contrat de crédits alloués par la SRCC<sup>3</sup> : mais rapidement le refus des Kabye de faire du

---

1. Les planteurs estimaient en 1981 les revenus bruts à 50.000 CFA/ha la première année de production et à 250.000 CFA les années de pleine production, pour une plantation bien entretenue et pour un prix de 205 F/kg.

2. Le prix d'un ha oscillait en 1981 entre 40.000 CFA et 60.000 CFA.

3. Ceci est important : si la pérennité des plants avait institué la propriété individuelle de la plantation, ce contrat officiel, écrit, opère la reconnaissance de la propriété individuelle sur la terre prise sur le patrimoine lignager ou villageois.

simple manoeuvrage, amène la SRCC à prendre en compte le métayer. Il s'établit deux contrats : le premier reconnaît le propriétaire de la parcelle ou de la vieille plantation qui va être rénovée, le deuxième s'articule sur le premier et où la SRCC traite avec le métayer, il est reconnu responsable de la plantation, de son entretien et de sa récolte, et il reçoit les crédits. Mais dans la pratique, de nombreuses incertitudes persistent, en ce qui concerne le partage à terme de la plantation, de la récolte (avant ou après remboursement des crédits ; moitié-moitié ou un tiers-deux tiers), voire sur la remise en cause des termes du dibimadidi ancien, avant rénovation (le propriétaire a tendance à vouloir faire admettre qu'il s'agit d'une nouvelle plantation, même si elle est faite sur la même parcelle). Nous avons relevé différents cas qui ne font que refléter le flou largement entretenu par les pouvoirs publics, flou qui semble pour l'instant temporiser les affrontements qui se font jour à la suite de la loi agro-foncière. Dans le contexte du plateau de Dayes, la SRCC offre aux autochtones la possibilité de freiner l'expansionisme kabye sans se départir des possibilités de capture de la force de travail kabye. En fait, la situation est plus complexe, avec la structuration sociale de la population allochtone, qui instaure une problématique migratoire spécifique à chacun des groupes sociaux identifiés, la différenciation sociale de la population allochtone reposant sur leur ancienneté d'installation sur le plateau de Dayes.

### 3.5.2. La problématique migratoire allochtone

On distinguera les groupes suivants :

- Ceux arrivés avant 1970, qui ont acquis une plantation dibimadidi, ont résisté à la baisse de la production, voire ont profité de cette baisse qui a obligé les propriétaires autochtones à étendre leur plantation afin de maintenir leur revenu. Au moment de la réorganisation de l'économie de plantation, ils sont les premiers à s'engager dans l'opération de la SRCC, devançant par là les autochtones : ils régénèrent leurs propres plantations définitivement acquises et officiellement reconnues, et puis essaient d'en obtenir d'autres en dibimadidi SRCC. Les revenus tirés des premières plantations ainsi que les crédits reçus leur permettent d'élargir la force de travail qu'ils détiennent dans leur groupe domestique, jusqu'alors intensément

utilisée, en contractant des manoeuvres. Ces manoeuvres sont de plus jeunes kabye qui appartiennent au deuxième ou troisième type de groupe que nous considérons ci-après.

Cet accroissement de la force de travail requise par les planteurs allochtones maintient les mouvements d'immigration, et entraîne la reprise des mouvements saisonniers qui avaient cours dans les années 1950 au moment de la mise en place de l'économie caféière sur le plateau. Ce groupe plus âgé se stabilise donc définitivement sur le plateau, dans la ferme où il a sa première plantation. Il continue d'effectuer au moins une visite par an au pays d'origine qui demeure son centre cérémoniel et où il maintient les biens acquis en avançant en âge, généralement une parcelle et une habitation.

Ce réseau de relations lui permet d'obtenir plus facilement la force de travail saisonnière qu'il sollicite désormais de plus en plus.

Nous avons pu relever qu'avec plus de deux plantations exploitées, soit en moyenne deux ha, les revenus retirés de la production caféière se sont donc fortement multipliés les premières années de 1980. Cette poussée inflationniste transforme les circuits d'échange des Kabye : les Kabye qui appartiennent à ce groupe entament la trajectoire suivie par les planteurs autochtones. Le moment fort de cette trajectoire, nous l'avons vu, est la scolarisation des enfants ; on a pu déjà noter que la proportion d'enfants scolarisés dans ce groupe semble très largement supérieure à la proportion que l'on a trouvé pour l'ensemble de la population kabye.

- Le groupe d'allochtones arrivé récemment, ou n'ayant pas encore acquis définitivement la plantation obtenue en dibimadidi, ne peut guère maintenant faire pression sur le propriétaire pour obtenir à terme un partage de la terre. Il se voit alors obligé d'accepter les terres des autochtones en exploitation selon le régime SRCC. Pour ce groupe, l'installation ne passe plus, du moins dans un premier temps, par un accaparement de la terre mais par la maximisation de ses revenus sur la longue durée, que lui garantit la pérennité des plants. Il n'est pas encore exclus du groupe qui a entamé une accumulation foncière en achetant des terres ; il a toutefois pris un retard qui peut rendre celle-ci impossible à réaliser.



Si on peut penser que sa mobilité ne doit pas différer de celle du groupe précédent dans les années à venir, on ne peut en dire autant de celles de leurs enfants respectifs qui appartiennent maintenant à deux groupes sociaux bien différenciés.

- Enfin le groupe de saisonniers constitue de nouveau la force de travail qui se déplace selon les nécessités de la production en économie de plantation. On observe (tableau 3. ) qu'ils sont toutefois moins nombreux, que d'autres populations du Nord, et en particulier les Kotocolis qui les ont remplacés dans cette fonction de travailleurs saisonniers ou de courte durée auprès des autochtones. La capture de cette force de travail kabye est réalisée par les Kabye installés depuis longtemps ; le réseau de relations qu'ils ont maintenu avec leur milieu d'origine devient déterminant alors dans le procès de capture de la force de travail. Les autochtones n'ont pas souvent d'autre recours que la cession de terre en métayage.

On mesure combien la problématique migratoire actuelle des allochtones est encore mal définie, même si l'on sait qu'elle se déterminera au jeu des rapports sociaux impliqués par la terre et son exploitation.

### 3.5.3. La problématique migratoire actuelle des autochtones

- Pour les autochtones, les différents procès migratoires sont entamés depuis longtemps et ne devraient guère différer de ce que l'on a pu relever. Le repliement sur l'espace villageois de Dayes est irréversible. Si les planteurs résidant à Dayes conservent des plantations au Ghana ou au Litimé, et si elles ont pu leur apporter un complément de revenu durant le dépérissement de l'économie caféière au début des années 1970, il n'en est plus ainsi actuellement au regard des revenus obtenus des plantations rénovées. Toutefois s'ils peuvent envisager une rénovation des plantations du Litimé (à l'intérieur du territoire national) ils pensent de plus en plus à se débarrasser des plantations qu'ils ont au Ghana, sauf dans le cas où ils ont créé un double de leur groupe domestique. D'ailleurs, au Litimé, les planteurs de Dayes ne font guère d'effort dans le sens d'une amélioration de la

production<sup>1</sup> ; la pérennité des plants leur garantissant leurs droits sur la terre, ils sont de plus en plus nombreux à s'intégrer aux projets de rizicultures ou de plantations de palmiers leur favorisant des achats de terres dans la région de Kloto au Sud du plateau de Dayes. Ils ne veulent pas rester à l'écart de ce processus d'accaparement individuel de la terre qu'a instauré la loi agro-foncière et les différents projets d'aménagements agricoles. Toutefois, l'exploitation étant, dans ce processus, secondaire, et se faisant par l'intermédiaire de manoeuvres salariés, ces achats de terre n'ont pour le moment pas l'effet d'entraîner un changement de résidence, seuls se multiplient les déplacements de courte durée (quelques jours) dans la région des Plateaux.

En ce qui concerne les deux composantes principales de la mobilité autochtone, les déplacements scolaires et les déplacements matrimoniaux, il semble qu'une baisse d'intensité se produise. Pour les déplacements scolaires, on a déjà signalé que cela tient à la transformation de la structure fonctionnelle qui régit ces déplacements : la création de CEG dans les vallées d'Ikpa et Ahlon réduit les déplacements scolaires des vallées vers le centre du plateau, et la création du lycée de Dan yi à Apeyemé réduit les déplacements vers les centres urbains. Pour les déplacements de nature matrimoniale, nous verrons plus loin que leur intensité est liée aux changements intervenant dans les échanges matrimoniaux, qui vont à la fois dans le sens du renforcement de l'endogamie des autochtones et de la diminution des unions conclues et de la cohabitation qui s'ensuit habituellement.<sup>2</sup>

- 
1. *Un rapport récent (Evaluation SRCC/FAO/1983), fait état de l'échec de la rénovation du cacao.*
  2. *En effet, on constate que de nombreuses unions ne se réalisent plus chez les jeunes scolarisés. Il y a de plus en plus de "mariages sur le goudron", c'est-à-dire que les naissances issues des relations qui s'établissent entre les scolarisés n'entraînent pas la cohabitation : la jeune fille abandonne ses études et entreprend l'éducation de son enfant chez son père, et le jeune garçon, continuant ses études, demeure dépendant de ses parents.*

Enfin l'intensité vers les milieux urbains ne devrait pas diminuer. Si on a pu, lors de notre enquête en 1981, constater un retour à la terre de certains déscolarisés qui n'ont pu trouver un emploi à la ville, et comme semble l'indiquer les résultats de l'enquête renouvelée 1976-78, ce phénomène est amplement conjoncturel. Ces jeunes ont su profiter de la réorganisation de l'économie de plantation et occuper une position plus confortable dans leur milieu d'origine que tout autre en milieu urbain. Ils appartiennent à une catégorie d'individus qui ont su tirer profit de leur expérience personnelle du monde urbain et qui ont pu se réinsérer à temps au milieu rural d'origine avec lequel ils entretenaient toujours un réseau ténu de relations. Ils ont été favorisés par le fait que les planteurs sont dans un âge avancé, et surtout que la majorité des gens de leur génération ont émigré. En particulier, ils ont encore pu prendre des terres sur le patrimoine familial pour créer de nouvelles plantations, profitant par là des règles coutumières, même s'ils réservent le plus souvent une parcelle à leurs frères émigrés. La reconnaissance de la propriété individuelle des plantations que réalise la SRCC entraîne la constitution de patrimoines fonciers individuels sur lesquels pèsera fortement le niveau de la reproduction démographique, et les pratiques successorales qui en découleront. En effet, le nombre croissant d'enfants survivants et atteignant l'âge adulte devrait entraîner l'émergence de nouvelles stratégies de reproduction qui s'organiseront forcément autour du patrimoine foncier. On peut penser que la préservation de ce patrimoine familial, clairement défini, amène au maintien d'un seul enfant sur la terre ou la plantation, les autres émigrant. Le "foncier" prenant alors le relais de la scolarisation pour réactiver l'exode rural.

Finalement on constate que la population de Dayes a autant de problématiques migratoires que l'on peut différencier de groupes sociaux en son sein. Elles ne sont pas clairement définies pour le simple fait que le processus de structuration sociale sur le plateau est loin d'être achevé.

QUATRIEME PARTIE

UNITES DE PRODUCTION ET  
DE REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE  
EN ECONOMIE DE PLANTATION

## Chapitre 1

### LA CONSTITUTION DE NOUVEAUX RAPPORTS DE PRODUCTION DANS LE GROUPE DOMESTIQUE

#### 1. L'EMERGENCE DE LA CELLULE NUCLEAIRE DE REPRODUCTION COMME INSTITUTION AUTONOME : LE GROUPE DOMESTIQUE

Avant l'introduction des cultures arbustives sur le plateau de Dayes, la production des cultures vivrières était organisée à deux niveaux : celui du lignage, et celui du village. A chacun des deux niveaux correspondait la formation des groupes de travail.

A l'intérieur des lignages, les aînés constituent les groupes de travail ; les travaux sont contrôlés par eux et s'exécutent alternativement dans les champs de chaque famille ou lignée. Le contrôle de la production est assuré par le chef du lignage.

Au niveau villageois, les groupes d'entraide sont constitués à l'initiative des aînés des familles. Les groupes sont formés de plusieurs familles des différents lignages du village. Le travail est exécuté ici aussi dans les champs de chacune des familles alternativement. L'aîné de la famille pour laquelle est effectué le travail contrôle l'exécution et l'organisation de celui-ci, et la production de l'ensemble de la famille.

Dans les deux cas, l'existence de ces groupes d'entraide, assure le double contrôle de la production des groupes domestiques, et l'efficacité du travail. Ils permettent le maintien de la cohésion sociale à l'intérieur du lignage et à l'intérieur du village, ainsi que le maintien du pouvoir et du contrôle des aînés sur la production et la consommation de s groupes domestiques. Ceux-ci ne sont alors que des cellules de reproduction démographique.

Les groupes d'entraide permettent de pallier l'insuffisance de la force de travail à l'intérieur du groupe domestique et permettent également d'asseoir la division sociale et sexuelle du travail de l'ensemble de la production agricole.

La nature des produits vivriers, leur calendrier agricole et le procès de travail qui leur correspond, circonscrivent cette division sociale et sexuelle du travail. Ainsi tous les travaux de déboisement, du fait qu'ils représentent le choix d'une terre et son assignation à une famille sont assurés par les aînés ; c'est au cours de la préparation des sols qu'ils manifestent leur savoir technique, et par là leur domination sur les cadets et les femmes.

Certaines cultures viennent en association, en particulier le manioc et le taro ; ces cultures ont été introduites plus tardivement (le taro par les planteurs revenant du Ghana entre les deux guerres). Le bouturage du manioc et du taro intervient en même temps que celui de l'igname. Les travaux sont menés surtout par les hommes, mais les femmes y participent également, d'autant qu'elles cultivent d'autres plantes (piments, etc.) entre les buttes d'igname.

Le maïs est, avant l'introduction des cultures commerciales, une culture d'appoint, permettant de réaliser la soudure entre la récolte du riz qui a lieu en décembre, et la récolte de l'igname qui a lieu au mois de juillet suivant. Le maïs de première saison présente l'avantage d'un cycle extrêmement court puisque le semis s'effectue en mars et la récolte en mai-juin. Le maïs est principalement cultivé en forêt, et les travaux de défrichage et de préparation de la terre sont exécutés par les hommes ; si le maïs est la culture principale, on ne lui associe pas d'autres cultures, la parcelle lui est entièrement consacrée.

Le cycle végétatif des différentes plantes, et le procès de travail qu'il induit, permettent d'une part, l'affirmation du pouvoir et du savoir des hommes à travers les travaux de défrichage et de préparation des sols, et permettent d'autre part, une efficace distribution de la force de travail de l'ensemble du lignage et du village (voir en annexe le tableau A4.1)

L'introduction des cultures arbustives amène différentes transformations, non pas tant du procès de travail propre à chaque culture, que de l'organisation globale de la production villageoise et lignagère. Ces transformations se manifestent avec plus ou moins de poids à différents niveaux, mais qui interfèrent finalement les uns sur les autres.

Le fait que la création d'une plantation ait pour point de départ l'initiative individuelle du chef du groupe domestique, ou de l'aîné de la famille, ne fait intervenir que la seule force de travail du groupe domestique ou de la famille, sans appel aux autres membres du lignage, ni aux autres membres d'autres familles, avec lesquels sont généralement constitués les groupes d'entraide. Dès lors la plantation est réalisée au bénéfice exclusif du chef du groupe domestique ou du chef de famille ; la production, l'organisation et le produit échappent totalement au contrôle du chef de lignage, et au contrôle de l'ensemble des aînés du village.

L'aliénabilité de la terre, et l'appel à une main d'oeuvre extérieure à la famille et au village, accélèrent la prise de terre au patrimoine de la communauté et l'extension du patrimoine familial ainsi constitué.

Dès lors, de nombreuses terres sont mises en exploitation : elles représentent un moyen de travail pour le groupe domestique et la famille, qui y investissent de plus en plus de leur temps ; mais surtout le fait que de plus en plus de terres ne sont plus objet de travail, ni de cérémonies précédant à leur élection et à leur défrichement, affaiblit le pouvoir du lignage et des aînés.

La reconnaissance de celui-ci est de plus en plus difficile à assurer par ceux-là même, les aînés, qui le détiennent.

Les aînés peuvent difficilement organiser d'un côté des groupes de travail, pour la mise en valeur des terres de la communauté, quand de l'autre côté ils soustraient des terres à la communauté, et qu'ils nécessitent la force de travail au seul bénéfice de leur famille.

Cet effet se trouve accentué par la diminution des dépendants du lignage quant à la production, et par le remplacement par des travailleurs salariés de cette force de travail qui s'évade dans la scolarité et dans "l'extériorité urbaine" (selon l'expression de J. P.

Dozon, 1976). Il se trouve accentué également, et ne peut d'ailleurs en être dissocié, par les effets de l'introduction des cultures commerciales aux deux niveaux de la production.

L'introduction de nouvelles cultures vivrières n'avait pas induit une transformation des techniques culturales ; la culture du café et du cacao se conforme bien au bas niveau de la technologie, mais par contre oblige à un déplacement des lieux de cultures. L'ensemble des cultures vivrières était effectué en forêt, considérée depuis toujours comme bienfaitrice avec le pourvoi en gibier des populations.

Mais la forêt va être destinée aux plants de café qui nécessitent de l'ombre, et petit à petit les cultures vivrières vont être installées en savane. Il est intéressant de noter que c'est l'igname dont la culture était exclusivement réalisée par les hommes, et qui donc donnait lieu, plus intensément que les autres cultures, au travail des groupes d'entraide, qui se trouve le premier déplacé vers les zones de savanes. On peut donc se demander si la place occupée par la café a vraiment chassé les autres cultures de leur ancien lieu de production, ou si ce n'est pas plutôt la réduction du volume de la main d'oeuvre disponible pour la culture vivrière, lors du passage d'une exploitation lignagère à une exploitation domestique, qui a opéré cette transformation.

L'organisation de la production vivrière est en effet ramenée au niveau du groupe domestique. Ce dernier est devenu unité totale de production, et se trouve du même coup investi de la responsabilité de la reproduction démographique qui s'effectue en son sein.

Le chef du groupe domestique contrôle dès lors la force de travail qu'il reproduit. Mais il doit seulement compter avec lui-même, sa femme, et ses enfants qui ne sont pas scolarisés. Cette main d'oeuvre va apparaître rapidement insuffisante, d'autant que le calendrier agricole des cultures vivrières interfère avec le calendrier du café et du cacao (voir tableau en annexe). En effet, si durant les deux ou trois premières années il est possible d'associer au café des plants de maïs ou de manioc, le nettoyage de la plantation s'effectuant au rythme du cycle de ces cultures, une fois que la plantation est en mesure de produire, la récolte se réalise d'octobre à mars et la commercialisation de janvier à mars.



On note qu'elle entre en concurrence en février avec le bouturage de l'igname, du manioc et du taro, et en décembre avec la récolte du riz. Dès lors, le déplacement des cultures d'igname, de taro, et de manioc vers les zones de savanes, apparaît lié à cette surcharge de travail, de décembre à janvier principalement.

Les travaux de défrichement en savane sont plus rapidement réalisés qu'en forêt, les herbes sont coupées, elles sèchent rapidement à cette époque de l'année et elles sont brûlées. Par ailleurs, les mêmes raisons liées à l'insuffisance de la force de travail disponible ont obligé le chef du groupe domestique à détourner sa femme de la culture du riz au profit des autres cultures vivrières, et des cultures commerciales. Enfin, la place acquise par le maïs ces dernières années est imputable au fait que son cycle de développement se situe entre mars et juin, autrement dit entre la fin de la campagne du café-cacao et le début des récoltes de l'igname, du manioc et du taro. Le maïs, culture peu appréciée auparavant, culture de soudure, est devenue la composante fondamentale de l'alimentation des populations de Dayes : le riz n'apparaît plus dans l'alimentation que lors des fêtes.

En résumé, les transformations des techniques agricoles interviennent dans le but de diminuer les charges de travail qui pèsent sur le groupe domestique, réduit le plus souvent à la cellule nucléaire. Les changements ne vont pas dans le sens de progrès techniques au niveau des cultures, malgré la mise en exploitation de terres de savane moins fertiles, mais dans celui d'une organisation entièrement centrée sur la disponibilité en force de travail.

Toute transformation vise à éviter les goulots d'étranglement à ce niveau. Enfin l'emploi d'une main d'oeuvre extérieure au lignage et à la communauté villageoise, pour la mise en valeur des plantations, et rémunérée à travers des contrats de métayage individuels, exprime directement la transformation de la nature de l'ensemble de la force de travail et plus particulièrement le glissement qui s'est opéré du lignage au groupe domestique quant au contrôle, à l'exploitation et à la reproduction de cette force de travail. Il ne s'agit pas seulement d'un déplacement de la relation d'exploitation aînés-cadets vers une autre relation d'exploitation chef de groupe domestique-métayer comme le souligne Aboki (1977), mais beaucoup plus

largement du déplacement de l'ensemble des rapports de production et des procès de production du lignage vers le groupe domestique.

La conséquence immédiatement visible de ce transfert est le rapport de production qui existe à l'heure actuelle entre l'homme et la femme au sein du groupe domestique. L'homme, en ayant soustrait la femme à la domination du lignage, a détourné celle-ci de ses activités anciennes de production vivrière, pour la placer sur ses propres plantations. Il se trouve alors dans l'obligation de rémunérer en partie l'extorsion de travail faite à sa femme, et plus globalement dans l'obligation d'assurer les charges sociales qui pèsent sur le groupe domestique. Par ailleurs, le transfert du contrôle de la reproduction démographique du lignage au groupe domestique, active la transformation de la relation homme-femme. En effet, le cycle de vie démographique du groupe domestique va interférer directement sur l'organisation de la production de celui-ci, du fait que les autres niveaux d'organisation extérieurs au groupe ont peu à peu disparu ; le chef du groupe domestique est amené à considérer les effets du cycle de la vie démographique de son groupe.

Ils seront différents selon que ce dernier se trouve à une étape de gestation (les enfants intègrent le groupe comme consommateurs exclusivement) ou bien à une étape de gestation-désintégration (les enfants intègrent le groupe comme consommateurs exclusivement, ou bien comme consommateurs d'abord et producteurs ensuite, jusqu'à leur sortie du groupe, temporaire ou définitive). Ce cycle définit à la fois la main d'oeuvre familiale disponible et les charges qui pèsent sur le groupe quant à la reproduction sociale de ses membres. D'une autre manière, il définit la place assignée à la femme et aux enfants dans le procès de production et de reproduction sociale du groupe domestique.

Cette place se trouve définie d'une certaine façon par des éléments extérieurs à la production : il s'agit principalement de la scolarisation et des secteurs modernes d'activités villageoises et urbaines. Cette extériorité nouvelle, induite par l'économie de plantation, en favorisant l'érosion de la force de travail reproduite au sein du groupe domestique, influe directement sur l'organisation de la production du groupe domestique, et plus particulièrement sur les formes de capture de main d'oeuvre qu'il se trouve obligé de mettre

en oeuvre. Cette évolution de l'organisation de la production villageoise, du niveau lignager au niveau domestique, concerne bien entendu les populations autochtones.

Les populations immigrées, loin de leurs lignages d'origine, se trouvent d'emblée placées dans une forme d'organisation de la production basée sur le groupe domestique (nous verrons que les groupes domestiques kabye sont réduits le plus souvent à la cellule nucléaire, *infra* p. 446).

Même lorsqu'elles conservent des liens étroits avec leur lignage d'origine, en ce qui concerne plus particulièrement l'accès aux femmes et au terroir de ce dernier, elles développent un ensemble de pratiques nouvelles qui répondent aux conditions qui leur sont faites et qui s'articulent peu à peu autour d'une stratégie d'installation à demeure. Celles-ci se dessinent dès l'instant où les plus jeunes allochtones ont des difficultés d'accession à l'indépendance économique et sociale dans leur région d'origine, dues à l'effet de structure provoqué par la baisse de la mortalité des toutes dernières années : les tenants du pouvoir du lignage se maintiennent plus longtemps, et leurs dépendants toujours en plus grand nombre trouvent dans le déplacement à l'extérieur une manière de résoudre les contradictions et les blocages qui se font jour au sein du lignage. Peu à peu le déplacement se trouve porté par une volonté d'installation à demeure.

Cette installation est liée à la disponibilité en terres, et aux possibilités d'acquérir une partie de celles-ci par le biais des contrats dibimadidi. Or la diversité de types de contrat et l'ambiguïté qui règne en ce qui concerne le partage de la terre, font que cette installation n'est jamais définitive.

Quoi qu'il en soit, le responsable d'un groupe domestique allochtone séparé de son lignage d'origine se trouve en situation d'unique responsable de l'organisation de la production : les contrats de travail passés avec les autochtones sont effectués par lui seul, les plantations sont réalisées à son seul profit, et il bénéficie de manière exclusive de la force de travail que représentent sa femme et ses enfants.

De ce fait, les populations allochtones peuvent être considérées à l'heure actuelle comme les populations autochtones, quand il s'agit de mener l'analyse au niveau du groupe domestique. Celui-ci étant dans les deux cas investi du contrôle démographique et social de la population. Cependant l'effet de l'extériorité scolaire et de l'activité moderne n'est pas le même sur l'une ou l'autre population.

## 2. SCOLARISATION ET EVASION DE LA FORCE DE TRAVAIL FAMILIALE ET AUTOCHTONE

L'effort durant le mandat pour développer la scolarité a été particulièrement important. Le but avoué de la scolarisation était double : "dégager une élite intellectuelle, où seront puisés les cadres administratifs de la colonie, dégager une élite paysanne qui se maintiendra à la terre, et constituera l'encadrement rural nécessaire à la diffusion des nouvelles cultures". (Rapport de 1938). Enfin l'école devait avoir un rôle de diffusion de l'hygiène : "maintenir l'enfant à la terre n'est pas suffisant. Il nous faut de robustes paysans". (Rapport de 1938).

Si le premier et le dernier terme du projet furent largement tenus,<sup>1</sup> il en a été autrement du maintien des jeunes à la terre. L'exode rural ne peut être évité : à partir du moment où le développement des cultures caféières a provoqué une déstabilisation de l'organisation de la production lignagère, et le recentrage de la reproduction sociale sur le groupe domestique, l'école est entrée en jeu comme accélérateur du processus, secondée par les possibilités de recrutement de main d'oeuvre à l'extérieur des sphères traditionnelles.

Enfin les revenus importants du café ont placé les chefs de groupes domestiques dans d'autres stratégies de reproduction, en particulier ils ont pu accéder aux sphères du pouvoir colonial et national.

---

1. *Le Togo a fourni un très fort contingent de cadres administratifs à l'A.O.F. et nous avons vu que la mortalité infantile avait fait une chute comparable à celle de Dakar, ou d'autres centres urbains.*

Ces élites ont favorisé l'intégration de nouvelles formes de reproduction sociale, centrées sur le groupe domestique.<sup>1</sup> Dès lors, les planteurs autochtones sont pris entre deux pratiques : l'une est d'envoyer les enfants à l'école, l'autre de retenir la main d'oeuvre qu'ils nécessitent. En fait, les termes de cette contradiction ne vont se poser que très récemment. Au début de l'économie de plantation extra-villageoise, puis du plein développement de l'économie villageoise, les planteurs n'ont pas de problèmes pour envoyer leurs enfants à l'école ; ils ont des revenus importants, et disposent d'une main d'oeuvre saisonnière, avec les Kabye, en remplacement de la main d'oeuvre qui leur fait défaut. Quand l'installation à demeure des Kabye se réalise à travers les contrats dibimadidi, alors que les plantations doivent être étendues, que la production diminue, que les cours chutent, que l'accroissement démographique au sein du groupe domestique élèvent les charges scolaires, les difficultés de main d'oeuvre révèlent à ce moment-là ces pratiques comme paradoxales.

En fait si l'on croit J.P. Dozon en ce qui concerne les planteurs Bete de Côte d'Ivoire qui vivent la même contradiction, celle-ci n'est qu'apparente : "l'école a joué chez les populations un rôle considérable dans leur dépeuplement, et l'investissement principal des planteurs a été de scolariser au mieux leurs enfants. Il y a là une stratégie qui révèle une apparente contradiction : d'un côté la scolarisation conduit irrémédiablement à l'exode rural, donc à terme à l'épuisement du cadre traditionnel, de l'autre elle permet la reproduction du fait villageois grâce aux redistributions financières induites par cet exode. En réalité, il y a cohérence dans la mesure où ce qui est visé par les villageois est leur insertion dans l'extériorité urbaine étatique" (Dozon, 1976).

---

1. *Un des chefs de village du plateau de Dayes appartient à ce propos à un groupe domestique exemplaire. Le père planteur, propriétaire de plantations au Litimé et à Dayes, a scolarisé ses cinq garçons. Actuellement, ils sont respectivement : professeur d'Université aux U.S.A, diplomate à l'O.N.U, haut fonctionnaire responsable d'un organisme au Togo, professeur de lycée au Togo, enfin le chef demeuré à la terre.*

Ces stratégies sont perceptibles chez les populations autochtones ; en revanche, les Kabye sont insérés dans une autre forme de reproduction. La place assignée à la femme et aux enfants diffère donc d'une population à l'autre. Les structures scolaires considérées dans la première partie se présentent alors comme l'expression de ces deux formes de reproduction sociale.

On a vu que la différence de niveau de scolarisation était particulièrement forte entre allochtone et autochtone (lère partie). Cela tient au fait que la plupart des Kabye nés à l'extérieur n'ont pas bénéficié d'une infrastructure scolaire, et de moyens financiers pour aller à l'école dans leur pays d'origine. Par ailleurs, en ce qui concerne les générations les plus jeunes (moins de quinze ans), elles sont totalement requises à la production caféière et vivrière (50 % de scolarisés entre 6 et 14 ans, contre 89 % chez les Ewe et 96 % chez les Ahlon). Il y a là une pratique totalement différente entre les deux populations : la reproduction démographique au sein des groupes domestiques kabye reste confondue avec la reproduction de la force de travail, celle-ci est encore largement et immédiatement au service de la production du groupe domestique.

### 3. ORGANISATION DE LA PRODUCTION DU GROUPE DOMESTIQUE

#### 3.1. Activités hors de la sphère agricole des hommes de plus de 20 ans

Nous avons vu au paragraphe précédent que "l'extériorité villageoise" de l'économie de plantation était principalement le fait des jeunes inoccupés ou partiellement occupés, et de la population autochtone. Si on examine cette extériorité, non du point de vue de l'ensemble de la population, mais de celui des chefs de groupe domestique, on se rend compte que l'activité exercée par ces derniers hors de l'agriculture (commerciale et vivrière) représente un poids relativement faible quant au nombre qui y participe en permanence, mais plutôt important quant au nombre de personnes intégrées principalement ou partiellement dans ces activités : 39 % des individus (hommes) qui résident au village exercent une activité hors de l'agriculture, et 33 % des planteurs, propriétaires ou métayers exercent

une autre activité. Cette activité non agricole est exercée :

- plus de six mois ou toute l'année par 57 % des individus,
- pendant moins de six mois par 14 % des individus,
- pendant moins de trois mois par 29 % des individus.

Sur les 1014 individus qui composent notre échantillon d'hommes de plus de vingt ans et pour la plupart chefs de ménage, 180 ne possèdent ou n'exploitent aucune plantation ; parmi ceux-ci 33 % n'exercent aucune activité hors de l'agriculture ; il s'agit là de ceux qui se sont déclarés aides familiaux. Ce sont de jeunes chefs de ménage ou non appartenant à un groupe domestique étendu et qui travaillent dans la plantation du père ou du frère, chef du groupe domestique.

Les autres activités ont été difficiles à répertorier par leur diversité, la principale est celle de commerçant, puis viennent les métiers dits artisanaux de la maçonnerie, menuiserie,...

Ces activités sont exercées par les planteurs, pour 33 % d'entre eux, mais cette différenciation de l'ensemble des activités des individus planteurs est liée à leur position dans la structure de production villageoise des cultures commerciales (tableau 4.1).

Si on considère les Ewe, la situation de propriétaire au village-centre est propice à l'exercice d'une autre activité (44 %). Cette activité appartient pour la majorité aux autres activités possibles sur la plantation.

Notons que le sciage du bois occupe une place importante. Mais cette activité qui reste de type agricole, et qui consiste à couper les arbres des versants pour les vendre est la plus importante des activités des individus résidant sur les fermes. Elle est le fait de plus de la moitié des individus qui exercent une autre activité.

Les Ahlon sont de nouveau un peu à part : ils sont nombreux à n'exercer aucune autre activité que l'activité agricole (près de 75 %), mais ceux qui ont une deuxième activité se dédient essentiellement à des activités de service.

La situation villageoise est déterminante quant à l'exercice d'une autre activité et quant à la nature de cette activité. En effet, si les Ewe des fermes sont moins nombreux à exercer une autre activité (34 %) que les Ewe du village, leur seconde activité para-

Tableau 4.1 :

Activités hors de la sphère de production agricole exercées  
par les planteurs propriétaires

Situation Villageoise	A C T I V I T E S						
	Aucune	Scieur	Menuisier maçon	Tailleur	Commerce	Autre	Total
EWE-F	56	13	9	5	2	15	100
EWE-F	66	19	3	3	0	9	100
AHLON-V	74	5	2	0	0	19	100
Total Effectif total	61	12	8	4	3	13	100 (610)

Source : E.R



Tableau 4.2 :

Proportion d'individus ne pratiquant pas d'activité secondaire  
(en pourcentage)

ETHNIES	N'exercent aucune autre activité	
	Planteurs Métayers	Planteurs propriétaires et Métayers
EWE V	50	54
EWE F	50	86
KABYE F	99	96
TOTAL	88	77

Source : EP - MIG

agricole due à leur position géographique sur les versants de la montagne.

Notons que l'on retrouve cette même distribution si l'on considère les planteurs métayers et les planteurs propriétaires et métayers (tableau 4.2). Les Kabye qui sont essentiellement dans les fermes comme métayers n'exercent aucune activité ou presque. Pour cette population, son insertion dans la structure productive est uniquement liée à sa fonction dans la production des cultures commerciales ; hors de celles-ci point de salut, pourrait-on dire, pour la population kabye.

### 3.2. Le faire-valoir des plantations

La confusion qui pèse sur les contrats de métayage quant au devenir de la terre à la fin de l'exploitation de la plantation amène les propriétaires à sous-estimer le dibimadidi, ou pour le moins, à avancer le type de contrat de métayage "abusa" comme très fréquent, alors que les Kabye ou les métayers désignent presque toujours sous le terme dibimadidi les terres qu'ils ont en exploitation.

On remarque une forte participation du planteur créateur de la plantation à son exploitation : 82 % des cas quand la terre a été obtenue auprès du lignage, ou de la communauté. Quand la terre a été obtenue en pleine propriété, c'est-à-dire quand l'aliénation de la terre a été reconnue, soit par achat, soit par partage à la fin du dibimadidi ou encore par l'héritage direct d'une plantation. La plantation est cédée en faire-valoir indirect, le plus souvent à un métayer abusa quand c'est un propriétaire qui en hérite ; la plantation obtenue ainsi est souvent réduite (surtout après un dibimadidi) ou d'un faible rapport, parce que plus vieille que la moyenne des plantations, et le propriétaire n'est pas disposé à un fort investissement personnel en travail (tableau 4.3).

Le faire-valoir direct se présente de trois manières différentes : le planteur exploite lui-même et seul, le planteur est aidé par sa femme et ses enfants, le planteur est aidé par un manoeuvre ou par un membre de sa famille extérieur au groupe domestique (tableau 4.4).

Tableau 4.3 :

Faire valoir de l'ensemble des plantations  
selon le mode de détention de la terre

Faire Valoir Mode détention	Faire-valoir direct	Faire-valoir indirect	Plantation gagée ou abandonnée	Total (effectif)
Héritage - friche	82	17	1	100 (960)
Achat, DMD terminé, etc...	73	25	2	100 (446)
Dibimadibi en cours	98	0	2	100 (381)

Source : EP-MIG

Tableau 4.4 :

Type de faire valoir direct selon le mode de détention  
de la plantation (toutes plantations)

Mode de détention de la terre	Faire-Valoir direct			
	lui-même seul	Aidé par femme et enfants	Aidé par manoeuvre ou parent	Total (effectif)
Héritage - friche	30	66	4	100 (787)
Achat, DMD terminé, etc...	23	53	24	100 (328)
Dibimadibi en cours	17	77	6	100 (375)
Ensemble	25	66	9	100 (1490)

Source : EP - MIG

Tableau 4.5 :

Mode de faire-valoir selon le lieu de plantation

Mode de faire-valoir \ Lieux	Village	Canton	Dayes	Ghana proche	Litimé	Total
Lui-même	22	11	...	15	17	21
Lui-même + femme + enfants	61	60	...	23	15	55
Aidé par manoeuvre membre famille	4	7	...	21	36	7
Total F.V direct	87	78	71	59	68	83
Total F.V indirect	13 <sup>*</sup>	21	29	41	32	16
Total Effectif	100 (1327)	100 (82)	100 (35)	100 (106)	100 (55)	100 (1787)

<sup>\*</sup> Si on ôte les plantations prises en dibimadibi par les métayers, on obtient la série suivante :  
25, 54, 3, F.V.D. = 82 ; F.V.Ind. = 18

Source : EP - MIG

La participation du planteur et de son groupe domestique à l'exploitation de la plantation varie avec le mode de détention de la terre : si la plantation est prise à partir d'un contrat de dibimadidi, le faire-valoir est obligatoirement direct pour le métayer, et dans plus des trois quarts des cas, il travaille avec sa femme et ses enfants. Si la terre a été obtenue auprès de la communauté, le planteur travaille beaucoup plus seul (30 % des cas). Il s'agit là le plus souvent de planteurs propriétaires autochtones qui se retrouvent seuls sur la plantation du fait de la fuite de leur main d'oeuvre familiale vers la scolarisation, et de la transformation de leurs rapports de production avec leur femme.

Quand la terre a été acquise en pleine propriété, on retrouve la situation signalée auparavant : au lieu de céder totalement en exploitation sa plantation à un métayer abusé, le planteur se fait aider par un manoeuvre ou un membre de la famille, extérieur au groupe domestique qu'il rétribue (24 % des cas).

Il convient de nuancer les remarques précédentes en examinant une différenciation du faire-valoir de la plantation selon le lieu où elle se trouve (tableau 4.5).

Actuellement, la majorité des plantations se trouve dans l'unité de peuplement enquêtée de par le repliement qui s'est effectué ces dernières années sur la plantation caféière villageoise. Ce repliement est lié aux nouvelles conditions de la production du café ; celles-ci se caractérisent principalement par une extension des surfaces plantées, et par une stratégie d'occupation et d'appropriation de l'espace villageois de la part des autochtones comme des étrangers. Il en résulte un faire-valoir direct de plus en plus important au village, et au contraire une extension du faire-valoir indirect ailleurs, et plus particulièrement hors de Dayes. Au village, 87 % des plantations<sup>1</sup> sont mises en valeur directement, contre 78 % et 71 % respectivement dans le reste du canton et du plateau de Dayes .

---

1. Ce chiffre est moins élevé, si on ne prend pas en compte le faire-valoir par dibimadidi qui est obligatoirement direct de la part des métayers. Si on ne considère pas le dibimadidi, la proportion de faire-valoir direct (82 %) se rapproche des proportions dans les autres lieux où le dibimadidi n'entre pas en ligne de compte (effet de résidence).

A l'extérieur de celui-ci le faire-valoir indirect prend une place prépondérante : 41 %, et 32 % en ce qui concerne respectivement le Ghana proche et le Litimé. Le planteur se décharge des plantations détenues à l'extérieur pour se consacrer aux plantations du village. Si on ajoute aux cas de faire-valoir indirect, les cas de faire-valoir direct avec l'aide d'un manoeuvre ou d'un membre de la famille extérieur au groupe domestique (le travail étant effectivement réalisé par ce manoeuvre, le planteur effectuant la surveillance par quelques visites), cette décharge partielle ou totale de la plantation s'élève à 62 % des cas pour le Ghana proche et à 68 % pour le Litimé.

Ceci confirme le mouvement observé par ailleurs, à savoir le délaissement des anciens espaces de production pour un repliement dans l'espace villageois de production.

Si on considère plus particulièrement le faire-valoir direct du village, et du canton : les plantations y sont exploitées par le planteur lui-même aidé par les membres de son groupe domestique dans plus de 60 % des cas. Dans les autres, il travaille surtout seul. Etant donné la part extrêmement importante de l'emploi de manoeuvre quand il s'agit d'un lieu hors de Dayes, la participation des membres du groupe domestique en est considérablement réduite.

Enfin, il convient de nuancer par le fait que dans les lieux extérieurs à Dayes, la plantation est principalement de cacao : ce produit a subi de grosses fluctuations ces dernières années quant au prix du marché, mais aussi, quant au niveau de la production elle-même du fait des graves maladies qui affectent les plants.

Par ailleurs, les plantations sont plus vieilles, et donc d'un rapport assez réduit, aussi le planteur a-t-il tendance à se contenter de ce que peut lui rapporter la plantations sans y investir son travail propre, ni surtout le travail des membres de son groupe domestique. Il préfère actuellement centrer cet investissement en travail sur la production caféière qui représente un enjeu plus important quant au devenir de l'ensemble de la production des cultures commerciales. En ce qui concerne les plantations de cacao faites au village, peu nombreuses en regard des plantations de café, le planteur au contraire s'en occupe lui-même, le faire-valoir atteint 84 %. Mais pour les mêmes raisons évoquées précédemment, la participation des membres du groupe domestique reste réduite.

### 3.3. La participation de la femme au faire-valoir de la plantation

Quand la production de cultures commerciales était extérieure au village, la participation des femmes à ces plantations était presque nulle. La plantation, du fait de la démarche qui accompagne sa création : demandes de terres, défrichage, nettoyage... est mise en valeur par les hommes et la vente du produit leur revient. La femme se trouve donc employée essentiellement pour la récolte, et peut participer au nettoyage. Cette activité la détourne des activités traditionnelles qu'elle menait de manière indépendante ; aussi pour travailler dans la plantation de son mari, elle exige de celui-ci qu'il rétribue l'aide qu'elle apporte, et qu'il assume les charges du groupe, et en particulier les charges d'éducation des enfants.

La différenciation qui s'opère entre le planteur propriétaire et le métayer, en ce qui concerne la participation de la femme à la production du groupe domestique, est très nette (tableau 4.6).

La proportion de métayers qui ne requièrent pas l'aide de leur femme est très faible : 6 %. Cette aide, dans la majorité des cas (84 %) est rétribuée à la fin de la campagne du café-cacao : la femme reçoit en général des pagnes en paiement de sa participation à la récolte.. Il convient de souligner ici un trait paradoxal chez les métayers ; en effet, la participation de la femme ne semble pas poser de problème. Le contrôle de la force de travail qu'elle représente avec ses enfants est relativement bien établi entre les mains du métayer, et pourtant cette rétribution pour le travail effectué sur la plantation contredit l'assurance de ce contrôle. En fait, les métayers appartiennent dans leur grande majorité à des populations allochtones, ils sont placés de par leur éloignement hors des circuits traditionnels du contrôle de la force de travail ; ce contrôle s'est trouvé, comme pour les populations autochtones, mais d'une autre façon, replacé au niveau du groupe domestique. Etant donné également que les cultures de subsistance, et les cultures commerciales réalisées à Dayes n'existent pas dans le milieu d'origine, ils se sont trouvés dans l'obligation d'adopter des procès de travail entièrement nouveaux, et de déterminer la place à assigner aux différents membres du groupe domestique. Cette place ressortit aux formes de l'organisation de la production dans leur pays d'origine, mais aussi à celles en vigueur dans la région d'accueil.



Tableau 4.6 :

Rétribution de la femme pour son travail dans la plantation  
selon la position du mari

Position Forme de la rétribution	Propriétaire	Métayer
Ne travaille pas dans la plantation	12	7
Aide non rétribuée immédiatement	27	10
Aide rétribuée par cadeaux pagnes	40	78
Aide rétribuée par espèces	21	5
Aide rétribuée par aide sur ses champs	...	...
Total	100	100
Effectif	(501)	(152)

Source : EP - MIG

Tableau 4.7 :

Forme de rétribution de la femme selon l'âge du mari,  
chez les planteurs propriétaires

Formes de rétribution	AGE DU MARI		
	moins de 40 ans	40 - 49 ans	50 ans et +
Ne l'aide pas	14	10	12
Aide non rétribuée immédiatement	25	24	33
Rétribution :			
. pagnes	38	43	38
. espèces	23	23	17
Total	100	100	100
(Effectifs)	(176)	(191)	(134)

Source : EP - MIG

Aussi peut-on penser que chez les Kabye, la rétribution avec des pagnes ne signifie pas la rémunération simple du travail de la femme dans la plantation, mais plutôt la reconnaissance de sa place dans l'ensemble des procès de production mis en oeuvre par le groupe domestique. La rétribution chez les métayers irait donc dans le sens du renforcement de la cellule de production domestique.

Au contraire dans la population des détenteurs de terre, la structure de la rétribution de la participation de la femme à la production des cultures commerciales est beaucoup plus complexe : 30 % des femmes sont rétribuées avec des pagnes, et 24 % en espèces. L'importance de cette dernière catégorie est particulièrement significative de la déstabilisation de l'unité de production domestique.

La rétribution en espèce de la participation de la femme à la production des cultures commerciales rend compte de la signification de l'ensemble des rétributions reçues par les femmes des planteurs propriétaires : l'homme dans ce cas affirme moins le contrôle de la force de travail employée, et qu'il emploiera encore dans l'avenir, que la rémunération du travail fourni par sa femme dans les plantations.

Cependant, si la rémunération avec des pagnes ne recouvre pas exactement le même rapport de production entre l'homme et la femme dans les deux populations, il n'en demeure pas moins que ce mode de paiement chez les propriétaires n'entame pas la structure de production du groupe domestique de la même façon que le paiement en espèce. En effet, la rétribution en espèce achève de placer la femme hors du contrôle économique du mari, elle en fait un travailleur libre qui vend sa force de travail.

Ceci dit, il convient alors de s'interroger sur la grande proportion de femmes non rétribuées immédiatement parmi la catégorie des planteurs propriétaires (tableau 4.7).

Pour les femmes dont le mari a dépassé cinquante ans, l'aide non rétribuée immédiatement est sensiblement plus importante. Il s'agit des femmes des groupes domestiques plus anciens pour lesquels la participation de la femme ne présentait pas les problèmes actuels.

Les formes de rétribution de la femme pour sa participation aux plantations du mari, renvoient aux transformations du rapport homme-femme à l'intérieur du groupe domestique.

Pour sa participation à la production caféière, la femme exige de l'homme qu'il assume "l'écolage" des enfants. Cette exigence renvoyant à son tour à l'instabilité matrimoniale que nous avons relevé précédemment.

#### 3.4. Organisation domestique de la production vivrière

Les groupes domestiques appartenant à la population autochtone mettent en valeur certaines parcelles qui appartiennent à la famille du chef du groupe domestique. Ces parcelles appartiennent en droit au lignage, mais l'utilisation répétée d'une certaine portion des terres du lignage, investit la famille de ce droit.

Le groupe domestique de la population allochtone, doit lui au contraire emprunter la parcelle où il cultivera les biens vivriers. S'il est métayer, il l'obtiendra le plus souvent auprès du propriétaire de la plantation, son patron, avec lequel il est en contrat de métayage.

Le mode de faire-valoir de la parcelle de vivriers ressortit à la position du chef du groupe domestique dans l'économie de plantation et par conséquent à l'influence de l'extériorité urbaine et moderne sur la participation des autres membres du groupe à l'ensemble de la production (tableau 4.8).

Le terme "héritage paternel" indique globalement que la parcelle a été obtenue auprès de la famille. Il indique du même coup que l'individu appartient à la communauté autochtone, et donc qu'il est introduit, par ses parents du moins, dans le système de l'économie de plantation depuis longtemps. Au contraire les autres formes de détention de la parcelle manifestent la précarité de l'installation de l'individu concerné ; elles passent toutes par le prêt puisque la terre en friche de la communauté autochtone est normalement inaliénable. Enfin elle souligne l'existence de la dépendance du chef du groupe domestique quant à la production des biens vivriers ; cette dépendance est celle qui lie le métayer au propriétaire de la plantation dans la plupart des cas.

Tableau 4.8 :

Mode d'exploitation des parcelles vivrières de l'homme  
selon le mode d'acquisition

Mode acquisition parcelles Hommes Mode d'exploitation	héritage paternel	autre forme prêt communauté paternelle	prêt proprié- taire	autre prêt ami etc...	Total
Seul	13	19	10	12	12,6
Homme + femme	28	31	35	27	30,4
Femme + enfants	13	4	24	17	15,9
Femme + enfants vacance	18	9	8	15	14,8
Aide manoeuvre	6	7	4	7	5,3
Aide femme + manoeuvre	21	29	18	22	20,9
Total	100	100	100	100	100
Distribution	60,3	9,8	25,7	4,2	100
Effectif	(589)	(96)	(251)	(41)	(997)

Source : EP - MIG

Toutefois les prêts obtenus auprès de la ligne paternelle de l'homme ou de la femme (très peu dans la ligne paternelle de la femme et pas du tout dans la ligne maternelle de l'homme ou de la femme) ne rendent pas compte de cette dépendance organique issue de l'économie de plantation ; ils sont le fait d'individus rencontrant des conditions précaires dans la production des biens de subsistance.

Le prêt comme forme d'obtention de la parcelle de vivriers induit le mode d'exploitation de celle-ci.

Quelle que soit la forme de détention de la parcelle, on note en tout premier lieu qu'il est fait largement appel à une main d'oeuvre extérieure au groupe domestique, à un manoeuvre ou à un membre de la famille : plus de 26 % de l'ensemble. Il s'agit de suppléer à la main d'oeuvre familiale et/ou aux enfants déficients.

Dans plus de 5 % des cas, la main d'oeuvre familiale est absente totalement.

Si on retient comme critère la participation totale et permanente de la femme et des enfants à l'exploitation de la parcelle de l'homme, on note une nette différence entre ceux qui ont obtenu la terre auprès de leur famille, et ceux qui l'ont reçue en prêt de leur patron : la participation de la main d'oeuvre familiale au complet atteint 24 % dans le cas d'un prêt, contre 13 % dans le cas d'une terre issue du patrimoine familial.

Si l'on considère la participation de la femme et/ou des enfants, la différence est relativement moins importante : 59 % contre 41 %. Elle s'atténue sensiblement si l'on prend en compte les enfants scolarisés qui travaillent partiellement dans les champs. La scolarité est la première responsable de l'affaiblissement de l'unité de production familiale.

### 3.5. L'opposition cultures commerciales - cultures vivrières

L'effet de la transformation du rapport homme/femme, ainsi que de l'organisation lignagère de la production réside principalement en une baisse de la production vivrière. Nous avons souligné comment par exemple, le café entraine en concurrence avec les autres cultures, et comment le riz, culture fondamentale, avait peu à peu disparu. Il en résulte d'une manière générale le risque de déficit de la produc-

tion vivrière, risque qui augmente avec la position villageoise, et le mode de faire-valoir des parcelles (tableau 4.9).

On note en tout premier lieu le déficit vivrier qui touche la population autochtone : plus de la moitié des Ewe et plus des trois quarts des Ahlon du village-centre ont déclaré un déficit vivrier et le recours à l'achat. Ces biens vivriers sont pour une partie issus des fermes où 45 % des Ewe et 59 % des Kabye déclarent avoir un surplus qu'ils vendent.

La carence des biens vivriers s'est faite de plus en plus virulente ces dernières années. L'approvisionnement des villes de la région des plateaux et de Lomé, l'a soulignée plus encore. Il en résulte que la production de biens vivriers est en passe de devenir une production essentielle dans les stratégies de production qui émergent à la suite de la déstabilisation de l'organisation de la production. Cette déstabilisation réside surtout au niveau du groupe domestique. En effet, lorsque dans un groupe de population, comme les Kabye, l'unité familiale se dédie dans son ensemble et de manière permanente à la production vivrière, on constate que la proportion des chefs de groupes domestiques déclarant un surplus de vivrier passe de 59 % pour l'ensemble, à 63 % quand les travaux sont effectués avec la femme seulement, à 64 % quand ils le sont avec la femme et les enfants en permanence.

Nous entrons par là dans le dilemme production commerciale-production vivrière tel qu'il est souvent posé pour l'ensemble des régions d'Afrique qui ont subi cette superposition d'une économie de production de biens de subsistance par une économie de production de biens exclusivement commerciaux.

En fait, le problème est mal posé : on n'aborde pas les modifications importantes qui ont surgi dans les sphères de circulation, celles des produits, mais aussi celles de la force de travail et des biens sociaux nécessaires à la reproduction de la société. Il ne s'agit pas de croire que les bouleversements observés se posent en termes de subsistance : il n'existe pas d'organisation sociale qui vise exclusivement la subsistance, par contre un procès de reproduction peut intégrer une organisation basée sur la production des biens de subsistance.

Tableau 4.9 :

Evaluation du nombre de personnes avec un surplus ou un déficit vivrier selon la situation résidentielle et le mode d'exploitation (en pourcentage) \*

Ethnie Situation	EWE-V	EWE-F	AHLON	KABYE
Seul	- 22	...	...	...
Aide femme	- 24	...	...	+ 30
Aide femme et enfant	- 18	...	...	+ 32
Aide femme + Enfant vac.	- 17	...	...	...
Aide manoeuvre	- 44	...	...	...
Femme + manoeuvre	- 20	...	...	...
Total	- 22	+ 12	- 53	+ 24

\* On a distingué les individus en auto-subsistance (A), en déficit (D) et en surplus (S). La proportion est égale à :

$$\frac{S - D}{S + D + A} \times 100$$

Source : EP - MIG



Tableau 4.10 :

Contre partie exigée par le prêteur de la parcelle  
selon la situation villageoise

Situation villageoise	Contre-partie exigée		
	rien	1/3 ou 1/2 de récolte ou autre	total
EWE-V	92,5	7,5	100
EWE-F	91,0	9,0	100
KABYE	71,0	29,0	100
Total	84,0	16,0	100

Source : EP - MIG

Tableau 4.11 :

Proportion de métayers non originaires de Dayes qui doivent  
une contre partie au prêt de la parcelle vivrière,  
selon la date d'arrivée au village

Date d'arrivée au village	% qui doivent 1/2 ou 1/3 de la récolte en contre partie
Avant 1960	41
de 1960 à 1970	26
Après 1970	8

Source : EP - MIG

La contradiction de l'organisation de la production chez la population autochtone est profonde (tableau 4.9) : on est en présence d'une population résidente, détentrice du patrimoine foncier (maintenant investi d'une valeur marchande), et dépendante quant à sa subsistance vivrière, de ses propres fournisseurs de force de travail pour l'exploitation de ses plantations.

On comprend mieux ainsi l'enjeu qui se noue autour de la négociation du contrat dibimadidi : il ne s'agit plus seulement d'étendre les plantations pour accroître son revenu, mais plutôt de développer ses stratégies multiples portant sur l'appropriation du sol et sur la capture de la main d'oeuvre nécessaire à l'exploitation de la plantation ; mais il s'agit aussi de maintenir les producteurs de biens vivriers au village, voire d'exiger d'eux le partage de la production vivrière, de la même façon que la récolte du café. Ce mouvement s'accompagne d'une commercialisation plus intense des produits vivriers. Dès lors, pour les métayers, l'obtention d'une parcelle est l'un des termes essentiels du contrat dibimadidi au même titre que la plantation (tableaux 4.10 et 4.11).

Dans 16 % des cas de prêt de parcelle destinée à la production vivrière, une contrepartie est exigée à l'avance, de l'ordre de la moitié ou du tiers de la récolte. Cette pratique pèse plus fortement sur la population non originaire de Dayes : près de 30 % de ceux qui ont reçu une parcelle du planteur propriétaire lui rétrocèdent une partie de la production vivrière. Pour les planteurs propriétaires, c'est une façon de combler l'insuffisance de la main d'oeuvre familiale et le déficit vivrier qui en résulte.

Il serait toutefois faux de croire que l'exigence de cette contrepartie est liée à l'extension des surfaces caféières et aux difficultés de la production du vivrier.

Au contraire, l'extension des surfaces caféières et les nécessités en force de travail qui l'accompagnent au moment où l'évasion de la main d'oeuvre s'amplifie, affaiblissant le pouvoir des planteurs propriétaires dans la négociation des contrats de métayage en général. La diminution, ces dernières années, de l'exigence de la contrepartie pour le prêt de la parcelle au métayer, souligne cet affaiblissement de la position du planteur propriétaire.

Les difficultés de la production caféière viennent renforcer les difficultés rencontrées par les planteurs propriétaires pour la production de biens vivriers. Le déficit accru de la production de ces derniers, place le métayer et son groupe domestique dans une autre situation quant à l'organisation de l'ensemble de la production : la production de biens vivriers devient essentielle, elle peut être commercialisée ; la parcelle doit donc être obtenue sans obligation de contrepartie, lors de la réalisation du contrat de métayage.

Cette contrepartie était autrefois la reconnaissance du pouvoir du détenteur de la terre, quand il était offert à un étranger la possibilité d'acquérir une plantation (dans plus de 10 % des cas de plantations créées avant 1960, elle était exigée). Actuellement, sa moindre fréquence indique des formes nouvelles dans la production des cultures commerciales mais aussi dans la production des cultures vivrières. La parcelle destinée à cette production est aussi devenue moyen de production.

Les nouvelles données de la production resurgissent sur l'organisation de la production au sein du groupe domestique, au niveau de la femme plus particulièrement.

### 3.6. La participation de la femme à la production vivrière, et aux autres secteurs de la production

Afin d'examiner les formes de la participation de la femme à la production vivrière, il convient de considérer en contrepoint, les activités secondaires qu'elle réalise à l'extérieur de la production agricole de manière indépendance (tableaux 4.12 et 4.13).

Cet examen vient considérablement nuancer les considérations antérieures (1ère partie) où il était souligné l'activité essentiellement dépendante des femmes Kabye. Il en est ainsi pour l'activité principale qui se réfère à la production agricole ; nous avons noté l'intense participation de la femme Kabye à l'exploitation des plantations de son mari, ainsi qu'à celle des parcelles vivrières. Pourtant, la forte proportion des femmes exerçant une activité secondaire ne vient pas contredire cela, au contraire, elle met en valeur l'existence de nouvelles pratiques de la production mises en oeuvre par l'ensemble du groupe domestique kabye.

Tableau 4.12 :

Activités secondaires et indépendantes de la femme  
selon la situation villageoise

Situation Villageoise	ACTIVITES			
	aucune	revendeuse	autres	total
EWE-V	82	13	5	100
EWE-F	89	8	3	100
AHLON-V	74	21	5	100
KABYE-F	64	33	3	100
ENSEMBLE	77	19	4	100

Source : EP - MIG

Tableau 4.13 :

Activités secondaires et indépendantes de la femme  
selon la position dans l'économie de plantation

Position \ Activités	Aucune	Revendeuse*	Autre	Total
Pas de plantation	66	24	10	100
Propriétaire	83	13	4	100
Métayer	67	31	2	100
Propriétaire et Métayer	68	30	2	100
Ensemble	77	19	4	100

\* Le terme de revendeuse est lié à une forme de distribution des produits basée sur une structure en cascade, du grossiste (ou producteur) au plus petit détaillant. Cette forme de distribution se rencontre sur l'ensemble de la côte du Bénin.

Source : EP - MIG

Par contre, chez les Ahlon, le fait que plus du quart des femmes ont une activité secondaire doit être interprété dans le sens de l'indépendance des femmes Ahlon vis à vis de l'activité globale du mari, nous avons noté la moindre participation aux parcelles vivrières ainsi qu'à l'exigence d'une rétribution en espèce pour la fourniture du travail dans la plantation du mari. Aussi, plus qu'à la situation villageoise, c'est à la position du mari dans l'économie de plantation que renvoie l'existence d'une activité secondaire et indépendante de la femme.

Si on considère l'organisation de la production du groupe domestique du point de vue de la position du métayer dans l'économie de plantation, l'activité de la femme hors de la sphère de la production agricole apparaît alors en prolongation de l'intense activité qu'elle y déploie. En effet, la femme du métayer assume la distribution du surplus de vivrier issu de la parcelle exploitée par l'homme et son groupe domestique. Il convient de noter que cette activité est assurée en pays Kabye dans une sphère réduite et de faible volume qui participe à des sphères traditionnelles d'échanges, hors du marché capitaliste. A Dayes il en va autrement, les femmes de métayers assument une fonction de distribution et de commercialisation des produits vivriers, induite de la transformation des conditions de production de l'économie de plantation. Cette fonction n'a pas pu se développer qu'avec le désistement relatif des femmes et des enfants des planteurs autochtones tant dans la sphère de production que dans la sphère de distribution des produits vivriers : on a vu que, d'une part la scolarité éloignait les enfants de la sphère de production, et que d'autre part la transformation du rapport de production homme/femme indiquait une participation de la femme plus libre (dans le sens travailleur libre) à la production réalisée par le mari (la rétribution en espèce du travail dans les plantations est encore faible mais elle est un indice de cette évolution).

Toutefois il convient de parler de désistement relatif des femmes autochtones de la sphère de la production agricole, le désistement ayant surtout lieu dans la sphère de production familiale des produits vivriers. En effet, la femme ewe assume en partie la production des biens vivriers, mais de manière indépendante. C'est ce qui la différencie des femmes kabye ; c'est aussi la caractéristique fon-

damentale du bouleversement des rapports de production provoqué par l'introduction et le développement de l'économie de plantation.

Sous l'effet de la contrainte du colonialisme et du capitalisme, les anciens, détenteurs des pouvoirs traditionnels et des différents contrôles (de la production vivrière, des femmes et de leur reproduction, des alliances matrimoniales, etc.) se sont eux-mêmes détournés des conditions et des objectifs de la reproduction de la société en question, reproduction qui passait essentiellement par la production des biens de subsistance. Les contrôles qu'ils opéraient aux fins de cette reproduction ont perdu peu à peu tout sens et tout contenu. Avec l'affaiblissement de ces contrôles s'est donc effectuée une transformation radicale des rapports de production entre les différents groupes sociaux et au sein du groupe domestique lui-même.

Il en résulte par exemple que le mariage par lequel étaient assurés les contrôles de la production et de la reproduction démographique n'est plus qu'un échange mal défini entre les individus, il assure désormais d'une autre manière, plus précaire, la reproduction sociale.

Le fait donc que la femme exploite pour son propre compte une parcelle de vivrier est fondamental, en ce qui concerne l'unité et la reproduction du groupe domestique. Si cette parcelle lui est prêtée par le mari, il faut y voir son ultime recours pour maintenir la force de travail familiale qui lui sera nécessaire à la production des cultures commerciales et d'une autre manière à la production des biens vivriers consommés au sein de la famille.

Tableau 4.14 : Mode de détention des parcelles vivrières de la femme selon le mode de détention des parcelles du mari

Mode de détention parcelles homme	Mode de détention parcelles de la femme			
	Prêt ou don ligne paternelle femme	Prêt mari	Ne cultive pas de façon indépendante	TOTAL
Ligne paternelle	3	33	64	100
Prêt patron	1	8	91	100

Source : EP-MIG

Chez les planteurs propriétaires, qui sont des autochtones, nous sommes en présence de formes différentes d'organisation domestique de la production vivrière (tableau 4.14). Les métayers ont obtenu la parcelle en prêt de la part du propriétaire de la terre, ils cultivent cette parcelle avec l'ensemble de leur groupe domestique ; leur femme ne cultive pas de parcelle à part, mais elle assure la commercialisation des surplus obtenus. Au contraire, une série de ruptures intervient dans la production vivrière des planteurs propriétaires : ils font largement appel à des manoeuvres pour l'exploitation des parcelles ; le groupe domestique dans son ensemble ne participe pas d'une manière permanente à la production ; les femmes, de plus, exploitent une parcelle de manière indépendante (36 % des cas). Ces ruptures dans la production induisent dans la majorité des cas un déficit en biens de subsistance, d'autant plus important que la population concernée est plus ancienne dans l'économie de plantation : c'est le cas de la population ahlon.

Nous avons noté que la participation de la femme et du reste du groupe domestique à l'exploitation des plantations présentait cette différence entre les deux populations. Il s'agit en fait des deux formes de reproduction sociale différentes, liées pour l'essentiel à la position du chef de groupe domestique dans l'économie de plantation. La place assignée à la femme et aux enfants dans le procès de reproduction global ont à voir avec l'émergence de nouvelles stratégies de reproduction ; celles-ci passent par une transformation des échanges matrimoniaux et s'expriment par de nouvelles formes de structuration familiale.



## Chapitre 2

### DE NOUVELLES FORMES DE STRUCTURATIONS FAMILIALES

#### 1. LA TRANSFORMATION DES ECHANGES MATRIMONIAUX

##### 1.1. Affaiblissement des cadres traditionnels du mariage et instabilité matrimoniale

Le mariage est une des pratiques sociales privilégiées pour mesurer les changements qui peuvent intervenir dans la reproduction sociale. En effet, celui-ci dans la société traditionnelle est avant tout, comme nous l'a appris Lévi-Strauss, un échange de femmes entre groupes sociaux. Que la prohibition de l'inceste soit ou non l'élément fondateur de cet échange (Meillassoux, 1975), il n'en demeure pas moins que le contrôle matrimonial opéré par les anciens des différents lignages doit assurer la stabilité de la reproduction sociale, autrement dit de l'organisation de la production et de la reproduction démographique qui lui correspondent.

A partir du moment où intervient un changement à un niveau structurel de la société, les autres niveaux se trouvent du même coup remis en cause ; s'agissant d'une transformation des conditions de la production des biens matériels, c'est tout l'édifice social qui se trouve ébranlé. L'introduction de l'économie de plantation à Dayes a transformé les relations de production entre les membres du groupe domestique mais plus amplement et en premier lieu, entre les lignages de la communauté villageoise.

Mais ce n'est pas tant la participation des populations de Dayes à l'économie de plantation qui a provoqué la transformation des relations de production lignagères, que l'installation à Dayes de ce type d'économie : les relations lignagères ont en effet pu se maintenir tant que la production des cultures arbustives s'est effectuée sur des espaces extra-villageois. Avec l'aliénation de la terre, les aînés des lignages ont peu à peu perdu le contrôle de la circulation des biens et des personnes, autrement dit ils ont perdu ce qui fondait leur pouvoir, le contrôle des alliances matrimoniales.

La perte de contrôle du lignage sur les alliances matrimoniales est une résultante de l'émergence et de l'autonomie des composants nucléaires (ou plus largement des groupes domestiques) dans les procès de production et de travail, provoquées par l'introduction de l'économie caféière : la place assignée à chacun des membres du groupe domestique à l'intérieur de ces procès s'en est trouvée modifiée, et plus particulièrement la place jusqu'alors tenue par la femme dans la production et dans la reproduction démographique.

La femme et ses enfants sont détournés de l'organisation lignagère de la production des biens de subsistance par leur mari et père aux fins de la production de cultures commerciales au seul profit du groupe domestique dont ils font partie.

La relation sociale entre le chef de groupe et son lignage, entre ce lignage et un autre lignage, symbolisée par la femme, a perdu tout contenu de référence à la production et à la reproduction de la force de travail.

Dès lors, les modalités traditionnelles d'obtention d'une femme quand elles demeurent, ce qui est de moins en moins le cas, apparaissent comme une survivance symbolique des pratiques sociales anciennes. L'union matrimoniale n'est plus un échange entre groupes sociaux, mais un échange entre individus, un homme et une femme ; la nature du mariage n'est plus la même. C'est du point de vue de cette autre nature que l'on peut comprendre l'évolution de la nuptialité comme phénomène démographique,<sup>1</sup> en particulier en ce qui concerne le rythme de la constitution et de la dissolution des unions, et leur durée ; ces trois éléments de la nuptialité ayant une influence directe sur la reproduction démographique.

Par exemple, l'affaiblissement de l'autorité lignagère et parentale entraîne un accroissement des unions libres, au détriment des mariages traditionnels,<sup>2</sup> et une augmentation des ruptures d'union.

1. L. Roussel (1980) a constaté que les événements qui prennent racine dans la nuptialité ne peuvent être étudiés qu'à l'intérieur d'un même système matrimonial (ou type de mariage ou d'union). Il en est ainsi par exemple de la divortialité.

2. Dans les développements qui suivent, les unions libres sont opposées aux unions traditionnelles. Sous ce dernier terme ont été regroupées les unions régies par des pratiques anciennes, au moins en ce qui concerne les cérémonies qui leur correspondent ; les ./...

En retour, le fait que le principe des alliances et de leur cohésion échappe au lignage participe à leur déclin en faisant disparaître la pratique de la compensation matrimoniale et celle de la réciprocité dans l'attribution de la descendance des alliances qui sont les principes essentiels et les fondements majeurs de l'existence du pouvoir et de la croissance des lignages comme on le constate le plus souvent en Afrique Noire (Augé, 1971 ; Schwartz, 1971).

Ainsi à Dayes, une observation rétrospective de l'histoire matrimoniale des femmes permet-elle de mesurer l'érosion des mariages traditionnels : 77 % des mariages de la période 1930-39 étaient de type traditionnel, ils ne sont plus que 31 % à l'être en 1975-76. A l'inverse, les unions par consentement mutuel passent de 20 % (1930-39) à 69 % (1975-76). Les données sur l'ensemble de la période permettent de discerner une évolution continue depuis 1940 avec une accélération du processus à partir de 1955-59 (tableau 4.15).

Il en est de même si l'on considère uniquement les premières unions de chacun des groupes de générations de femmes (tableau 4.16). La part des mariages traditionnels dans l'ensemble des premières alliances, stable dans les générations 1916 à 1935 (autour de 85 %), décline constamment à partir de 1936 pour atteindre dans les générations les plus récentes moins de la moitié des premières unions.

Cette évolution générale recouvre des situations plus complexes selon le groupe ethnique : en effet les unions libres sont presque exclusivement le fait des Ahlon et des Ewe ; les Kabyle préserve, si ce n'est le fondement traditionnel, tout au moins les modalités coutumières d'organisation de l'union. Nous pouvons, de ce fait, distinguer les deux populations (tableau 4.17).

#### - Les autochtones

Les unions libres représentent 47 % de l'ensemble des unions réalisées dans la population autochtone. La définition même de l'union libre indique qu'elle s'est réalisée hors des circuits traditionnels d'échange, aussi est-il normal de constater que l'union a été décidée

---

*.../. unions consacrées par une cérémonie chrétienne restent très marginales. L'union libre se caractérise par le fait qu'elle se place hors de tout circuit d'échange traditionnel, et hors de toute manifestation cérémonielle visant à consacrer l'union.*

Tableau 4.15 :

Type d'union selon l'année de l'union  
(en pourcentage)

Type de l'union	Année de l'union								Ensemble
	1930 1939	1940 1949	1950 1954	1955 1959	1960 1964	1965 1969	1970 1974	1975 1976	
Consentement mutuel	20	18	23	29	36	49	64	69	41
Traditionnel	77	82	76	70	60	48	34	31	57
Etat-civil, chrétien	3	0	1	1	4	3	2	0	2
Effectif	35	187	169	193	260	292	286	77	1499

Source : ENQ - REP

Tableau 4.16 :

Type de la première union selon la génération de la femme  
(en pourcentage)

Type	Génération de la femme								Ensemble
	1916 1925	1926 1930	1931 1935	1936 1940	1941 1945	1946 1950	1951 1955	1956 1961	
Consentement mutuel	14	13	14	16	22	38	51	-	29
Traditionnel	84	87	86	82	72	58	46	-	69
Etat-civil, chrétien	2	0	0	2	6	4	3	-	2
Effectif	44	142	121	166	156	211	163	6	1064

Source : ENQ - REP

Tableau 4.17 :

## Type d'unions et instigateur de l'union

Ethnie L'union a été décidée par : Type d'union	AHLON et EWE			KABYE
	union libre	union traditionnelle	Ensemble	union traditionnelle
Mari et femme	4	6	5	9
Femme seule	0	0	0	57
Mari seul	74	52	62	17
Famille du mari		23	12	3
Famille de la femme	4	14	9	11
Famille mari et femme	12	5	9	3
Autre	6	0	3	0
Total	100	100	100	100
Effectifs considérés	(50)	(56)	(106)	(35)

Source : ENQ - SOCIO

par l'homme ou/et la femme dans 78 % des cas d'union libre. Mais on constate à travers l'union traditionnelle elle-même la perte de contrôle matrimonial des ascendants de l'homme et de la femme, 58 % des unions traditionnelles leur échappent quant à sa conclusion. Dans ce cas l'union reste traditionnelle uniquement au niveau de la consécration cérémonielle.

Cette évolution du système matrimonial chez les autochtones est importante une fois l'économie de plantation mise en place, mais il semble que c'est à partir de la crise de production qu'elle apparaît totale et irrémédiable : en effet, c'est à partir de 1965 que près de la moitié des unions se réalisent librement, pour atteindre près de 70 % en 1975-76.

#### - Les Kabye

Ils se conforment aux modalités anciennes de réalisation du mariage. Toutefois aussi surprenant que cela puisse paraître, la décision de l'union a été prise hors de la sphère de contrôle matrimonial des anciens. On peut attribuer cela au fait de l'éloignement des individus de leur lignage d'origine, et donc hors de ce contrôle matrimonial. Notons également la grande proportion de femmes kabye qui déclarent avoir été à l'initiative de l'union. On peut penser que cela a été possible du fait d'une part de l'éloignement des anciens du lignage, et d'autre part du déséquilibre de la structure démographique kabye en faveur des femmes. Quoi qu'il en soit, la situation d'immigrés des Kabye leur a permis de régir eux-mêmes leur union, même si celle-ci se trouve reconnue par une cérémonie traditionnelle (nous avons vu que ces cérémonies s'effectuent dans le pays d'origine, elles sont la cause principale des migrations temporaires des Kabye - 3ème partie).

L'influence de cette désaffection pour les normes traditionnelles qui régissaient auparavant la majeure part des mariages est essentielle dans la croissance de l'instabilité matrimoniale. Si l'on considère les dernières alliances des femmes interrogées, 15 % des femmes mariées par consentement mutuel sont divorcées, contre seulement 3 % pour les femmes ayant contracté un mariage traditionnel (le pourcentage étant nul pour les mariages chrétien ou à

l'état-civil) et cette différence se vérifie quelle que soit la génération de la femme (tableau 4.18).

Ainsi constatons-nous que les unions libres sont plus fragiles, et plus que d'autres peuvent être rompues. La moindre intégration des couples aux cadres traditionnels de la nuptialité, précisée par l'échange entre deux familles et l'acceptation du mari par les parents de la jeune fille, favorise l'instabilité des ménages. Ceci n'est pas propre au plateau de Dayes, on retrouve ce phénomène assez souvent en économie de plantation, notamment en Côte d'Ivoire (Dozon, 1977).

Cette instabilité matrimoniale, très fortement liée à l'affaiblissement des lignages, s'est particulièrement développée durant les dernières années (2ème partie, chapitre 1) sous l'effet de la détérioration de la situation économique de la cellule nucléaire dans les ethnies autochtones. L'homme ne parvient plus à subvenir aux besoins de celle-ci, tant sur le plan de la subsistance immédiate que de la scolarité et des soins des enfants ; ainsi les motifs de nature économique deviennent-ils les causes dominantes de divorce<sup>1</sup> tandis que les raisons de mésentente entre les époux, entre les familles, ne sont pratiquement plus invoquées pour les divorces les plus récents.

Cette croissance durant la période la plus récente ne doit pas faire oublier l'importance du nombre de divorces sur l'ensemble de la période étudiée (1930-1976). Ainsi, après cinq ans de mariage, 19 % des premières unions et 27 % des remariages ont été rompus par divorce, et après 20 ans de mariage, 37 % des premières unions et 42 % des remariages se sont terminés par un divorce (tableau 4.19). Des comparaisons avec des données de même nature permettent de constater que la divortialité des premières unions à Dayes se situe globalement entre celle de Dakar (Ferry, 1977) et celle de l'Algérie (Vallin, 1977) en étant cependant, surtout durant les premières années d'union, d'un niveau très proche de celui de Dakar ; cette équivalence relative est remarquable dans la mesure où la mobilité conjugale est généralement estimée comme devant être plus forte dans un

---

1. Les motifs de nature économique (l'homme ne subvient plus aux besoins de la famille...) sont invoqués pour 20 % des divorces de 1945-1959, 35 % pour ceux de 1960-1969 et 60 % pour ceux de 1970-1976.

Tableau 4.18 :

Proportion de divorcées selon l'âge de la femme  
et le type de la dernière union (p.100).

Type de la dernière union	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	Ensemble
Consentement mutuel	26	14	13	5	19	16	18	31	15
Traditionnel	0	1	2	2	1	9	6	4	3

Source : ENQ - REP

Tableau 4.19 :

Nombre des unions rompues par divorce selon la durée de mariage  
en l'absence de mortalité des époux (pour 1000 mariages)

Durée de mariages (en année)	0	1	5	10	15	20	25	30
DAYES 1er mariage	0	52	190	288	337	372	390	403
DAYES remariage	0	53	269	372	414	423	430	-
DAKAR 1er mariage	0	16	197	314	-	-	-	-
ALGERIE 1er mariage	0	38	137	194	234	271	294	319

Source : ENQ - REP



centre urbain que dans une zone rurale. L'évolution de certaines caractéristiques essentielles des structures conjugales démontre la perte de leur cohésion. En 1976, au terme de la période d'observation, le tiers de la population féminine âgée de 15 ans et plus vit en état de non-mariage et cette proportion atteint près de la moitié pour le sexe masculin. Si le recul de l'âge au premier mariage concerne plus directement les hommes, l'instabilité des unions touche plus fortement les femmes.

Les phénomènes qui portent atteinte à cette cohésion matrimoniale à Dayes tiennent à la fois au développement (augmentation de la scolarisation, recherche d'un emploi dans les villes des jeunes scolarisés) et à la période de crise économique (inactivité des hommes, difficultés financières).

Si l'accroissement des unions libres est le symbole de la moindre intégration des couples aux normes traditionnelles de la nuptialité et de l'affaiblissement progressif de l'autorité des lignages, entraînés à partir de 1950 par le plein essor de l'économie de plantation, la crise économique et les difficultés financières ont accentué cette tendance qui a conduit à l'abandon des mariages traditionnels en rendant plus difficile le versement de la "compensation matrimoniale".

### 1.2. Le recul de la polygamie

La transformation des rapports homme-femme, liée aux nouvelles conditions de la production, peut-être également perçue au niveau du recul de la polygamie qui touche plus particulièrement la population autochtone.

Cette régression de la polygamie est perceptible entre 1970 où un homme sur quatre est polygame, et 1976 où ce rapport est seulement d'un homme sur cinq (tableau 4.20). La baisse est particulièrement marquée chez les hommes les plus jeunes (20 à 39 ans), au contraire les groupes d'âges qui possèdent en 1970 le taux de polygamie le plus élevé (de 50 à 69 ans) résistent à ce phénomène de recul global et voient leurs proportions de polygamie s'accroître.

Les Kabye sont plus polygames que les Ahlon ou les Ewe (les proportions en 1976 sont respectivement de 28, 23 et 18 %) mais l'affaiblissement de la polygamie atteint les groupes autochtones comme l'ethnie immigrée avec la même intensité.

Tableau 4.20 :

Nombre d'épouses selon l'âge en 1970 et 1976  
(pour 100 hommes de chaque groupe d'âges)

Groupe d'âges	1970				1976			
	1 Fe.	2 Fe.	3 Fe.	4 Fe.	1 Fe.	2 Fe.	3 Fe.	4 Fe.
15 - 19	100	0	0	0	100	0	0	0
20 - 29	87	12	1	0	97	3	0	0
30 - 39	74	22	3	...	84	14	2	0
40 - 49	70	23	6	1	75	19	5	1
50 - 59	72	21	5	1	69	27	2	2
60 - 69	80	20	0	0	73	20	5	2
70 - 79	70	17	13	0	82	14	4	0
80 et +	78	22	0	0	80	16	4	0
TOTAL	75,3	20,1	4,1	0,5	79,6	16,7	2,9	0,8

Source : E.R

La cause principale de la baisse générale de la polygamie est d'ordre économique. Les difficultés financières, qui atteignent tout particulièrement les chefs de ménages les plus jeunes, rendent difficile l'accès à la polygamie pour les responsables de groupes domestiques. En outre, et ceci plus spécialement dans les ethnies autochtones, les enfants, autrefois force de travail pour les activités agricoles, sont devenus, avec la généralisation de la scolarisation et l'apparition des dépenses de santé, des consommateurs aux besoins desquels les parents doivent subvenir. Ce passage de "l'enfant qui rapport" à "l'enfant qui coûte" a été fort bien perçu sur le plateau et entraîne les hommes jeunes à vouloir restreindre le nombre de leurs enfants et donc celui de leurs femmes.<sup>1</sup>

Cet affaiblissement de la cohésion matrimoniale s'inscrit dans un ensemble de transformations qui comprend également une distension des liens qui unissent les ménages aux autres unités sociales et une altération des représentations collectives propres à la nuptialité.

Une analyse quantitative de l'intégration des femmes dans les unions polygames révèle leurs différents degrés d'insertion au phénomène de la polygamie selon leurs caractères socio-démographiques essentiels. Si les femmes les plus jeunes (15 à 24 ans) sont les plus faiblement concernées par la polygamie, ce sont les femmes les plus âgées (50 à 59 ans) qui s'intègrent le plus dans des mariages polygames (tableau 4.21). Ces femmes de 50 à 59 ans ont achevé leur vie féconde, ceci conduit nombre de leurs maris, situés le plus souvent dans les groupes d'âges les plus aisés économiquement, à prendre d'autres épouses plus jeunes.

La proportion réduite de femmes jeunes mariées à un mari polygame n'est pas liée à l'accroissement du niveau d'instruction<sup>2</sup> mais plutôt au déclin de la polygamie au cours de la période la plus récente (1970-1976), années durant lesquelles se sont mariées la majeure partie des femmes de 15 à 24 ans.

---

1. Si la polygamie est relativement peu fréquente, son intensité est également faible puisque 80 % des polygames ne sont que bigames : aussi le nombre moyen d'épouses par homme marié comme par homme polygame reste-il faible, quelle que soit la population. Si la diffusion de la polygamie s'atténue entre 1970 et 1976, son intensité reste du même ordre : le nombre moyen de femmes d'un ./...

Tableau 4.21 :

Nombre de coépouses selon l'âge de la femme (en pourcentage)  
et nombre moyen de coépouse par femme mariée.

Groupe d'âges	Nombre de Coépouses					Nombre moyen de coépouses
	0	1	2	3	N.P	
10 - 14	100	0	0	0	0	0
15 - 19	71	19	5	2	2	0,37
20 - 24	68	24	6	1	1	0,40
25 - 29	62	27	8	3	0	0,51
30 - 34	65	27	7	1	0	0,45
35 - 39	57	34	6	3	0	0,56
40 - 44	65	29	3	3	0	0,44
45 - 49	63	26	9	2	0	0,51
50 - 59	48	21	17	14	0	0,97
TOTAL	62,9	27,3	6,9	2,7	0,2	0,49

Source : ENQ - REP

D'avantage que la liaison avec l'instruction, c'est la relation ethnique (et religion, les deux variables étant fortement liées) / polygamie qui se révèle forte ; plus de la moitié des femmes kabye (et animistes) sont insérées dans un ménage polygame, cette proportion n'est plus que du tiers pour les Ewe (et les catholiques) et ne dépasse pas 30 % pour les Ahlon (et les protestants) (tableaux A4.5 et A4.6 en annexe).

En définitive, ce phénomène de la polygamie, comme les autres phénomènes caractéristiques de la nuptialité, démontre que chacune des populations considérées possède sa forme propre de structuration matrimoniale.

### 1.3 Alliance préférentielle et mobilités

La manière dont certains choix matrimoniaux sont privilégiés par rapport à d'autres permet de caractériser le type de nuptialité en vigueur dans les différentes populations étudiées. La méthode la plus fiable pour dégager la nature de ces alliances préférentielles consiste en la mise en évidence des mobilités démographique, sociale, spatiale provoquées par la constitution des unions.

Sans être exhaustif, on considérera ici les données les plus expressives. La comparaison des âges des époux paraît suffisante pour mesurer leur "écart démographique". Au niveau social, les mariages inter-ethniques n'étant pas significatifs, de par leur nombre trop faible, on se contentera d'examiner les liens familiaux entre les conjoints pour juger du degré d'exogamie et de la persistance des phénomènes d'endogamie dans chacune des sociétés de Dayes. L'analyse des mouvements migratoires ayant pour origine un motif matrimonial sera l'occasion d'apprécier la place que tient la nuptialité dans la

---

.../. polygame demeure stable d'une date à l'autre (tableaux A4.2 et A4.3 en annexe).

2. Le niveau d'instruction n'est pas corrélé à l'insertion des femmes dans un ménage polygame (tableau A4.4 en annexe).

mobilité de la population, en tenant compte du nombre des mouvements et de leur amplitude géographique.

### 1.3.1. Différence d'âge entre les conjoints et écart démographique

Au niveau général, tous rangs d'épouses confondus, la différence d'âge entre conjoints varie peu entre 20 et 44 ans (10,2 à 11 années) (tableau 4.22). Les groupes d'âges extrêmes se distinguent de ce niveau relativement stable.

L'explication de la faiblesse relative de l'écart moyen du groupe 50-59 ans (5,6 années) et dans une moindre mesure, des groupes 45-49 ans (9,4 années) doit être recherchée dans le décès des hommes les plus âgés. En effet, la mortalité a atteint en priorité les maris les plus vieux, dont l'écart d'âge était le plus important : ainsi ces mariages se trouvent-ils éliminés, et seules sont prises en compte les unions dont les maris sont plus jeunes. Cette différence réduite est liée à un effet d'âge caractérisé, et ne signifie pas une divergence de comportement entre les générations les plus anciennes et celles qui les ont suivies. On doit également tenir compte, pour expliquer cette différence moindre, de la coutume du levirat qui peut conduire au remariage de veuves avec un frère cadet de leur époux décédé : ceci peut provoquer une différence d'âge positive en faveur de la femme et modifier la moyenne générale (voir à ce sujet le tableau A4.7 en annexe).

Au contraire, l'écart moyen des femmes les plus jeunes (8,8 années de 15 à 19 ans) annonce une évolution sensible des jeunes générations : celles-ci se marient plus rarement que les générations précédentes avec des hommes de plus de 15 ans et plus leurs aînés. La scolarisation joue un rôle dans ce rapprochement de l'âge des conjoints en permettant la "cohabitation" de jeunes gens de générations proches. Les progrès continus de la scolarisation et la diminution de l'insertion des jeunes femmes, comme seconde épouse, dans des ménages polygames devraient contribuer à un changement de comportement et à une diminution progressive des écarts d'âge entre conjoints.

En effet, la distinction majeure quant à l'écart d'âge est liée au rang de l'épouse (tableau 4.22). Si l'on se réfère aux données concernant l'écart moyen :

- l'âge de la 1ère épouse est inférieur de 9 années,
- l'âge de la 2ème épouse est inférieur de 13 années,

Tableau 4.22 :

Différence d'âge moyenne entre les conjoints  
selon l'âge et le rang de l'épouse \*

Age Rang de l'épouse	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	Ensemble
*** 1ère épouse	- 9 (17)	- 8,4 (193)		- 10,2 (226)		- 8,6 (171)		- 7,7 (24)	- 9,1 (631)
2ème épouse	...	- 15,8 (65)		- 10,9 (47)		- 13,0 (33)		...	- 13,0 (151)
Ensemble	- 8,8 (33)	- 10,3 (124)	- 10,3 (187)	- 11 (144)	- 11 (147)	- 10,2 (99)	- 9,4 (115)	- 5,6 (27)	- 10,2 (876)

( ) effectif

\* La différence d'âge correspond à la formule :  
Age de la femme - âge du mari.

\*\*\* Sous ce terme on a regroupé les premières femmes des ménages polygames, et les épouses des maris monogames.

Source : ENQ - REP

- l'âge de la 3ème épouse est inférieur de 16 années.

Ainsi, plus le rang d'épouse est élevé, plus la différence d'âge de la femme avec son conjoint est importante. La polygamie est un moyen pour les hommes d'obtenir une descendance plus nombreuse, en accédant à des femmes plus fécondes car plus jeunes. L'obtention d'épouses supplémentaires et plus jeunes est un moyen de faire perdurer leur possibilité de procréation (lorsque leur première épouse parvient au terme de sa vie fertile) et d'accroître leur capacité totale de reproduction physique.

Les différences des écarts selon le rang d'épouse varient avec le groupe d'âges de la femme. Le nombre réduit d'épouse de rang 2 dans les groupes 15-19 ans et 50-59 ans ne permet pas les comparaisons. Par contre, les différences dans le groupe 20-29 ans sont très révélatrices du phénomène à l'état "brut" puisque les interférences des divorces et des décès interviennent peu et que le rang des femmes observé au moment de l'enquête est le plus souvent le rang en vigueur lors du mariage. La différence de plus de 7 années entre les écarts moyens des femmes 1ère épouse et des femmes seconde épouse montre le rôle important de la polygamie dans l'accroissement de l'écart d'âge moyen entre les conjoints.

L'écart d'âge moyen selon l'ethnie (tableau A4.8 en annexe) est, en ce qui concerne les épouses de rang 1, remarquablement centré à 9,0-9,1 années pour tous les groupes ethniques étudiés. Les différences d'écart moyen proviennent de la proportion plus ou moins forte d'épouses de rang supérieur à 1 dans les différentes ethnies. Mais il n'y a pas d'opposition entre les ethnies au niveau des comportements moyens.

Cette similitude des moyennes contraste avec la disparité des distributions pour chaque ethnie (tableau A4.9 en annexe). Deux situations se présentent :

- Les Ewe et Ahlon présentent des distributions très proches. Les écarts (-19, -10) et (-10, -1) sont fortement représentés, et les écarts extrêmes (-30, -20) et (-1, +19) sont d'importance notable, ce qui nous donne une répartition assez équilibrée autour de l'axe moyen, signe de l'existence de groupes d'âges suffisamment vastes numériquement pour permettre de nombreux échanges matrimoniaux entre les classes d'âges.



- Les Kabye : leur distribution se caractérise par une forte concentration des effectifs de (-19 à -1) ; les autres écarts sont négligeables. La relative cohérence de ces résultats est manifeste par rapport à l'hétérogénéité des répartitions dans les ethnies précédemment observées. Cette homogénéité constitue le reflet de la pyramide des âges, caractéristique d'une population immigrée depuis peu de temps, avec un nombre faible de personnes âgées (*supra* tableau 1.4) Cette donnée restreint la possibilité d'un écart important entre époux et explique la faiblesse des différences d'âge (-30, -20).

L'origine de l'effectif réduit des écarts (+1, +9) doit plutôt être recherchée dans la rigidité d'un système de production propre au groupe des immigrés kabye, qui ne permet pas à la femme d'acquérir l'autonomie financière nécessaire à son remariage avec un homme plus jeune.

Au contraire, les femmes ewe et ahlon ont la possibilité d'obtenir une certaine indépendance économique, notamment par l'accès aux terres de cultures vivrières ; cela leur donne la possibilité d'épouser un homme, plus jeune donc plus pauvre, tout en gardant la possibilité d'élever les enfants d'un premier mariage.

### 1.3.2. Endogamie et exogamie familiale

Dans la société de Dayes, malgré les relations économiques et la proximité spatiale, fort peu de mariages entre individus d'ethnies différentes sont contractés : situation conforme à celle habituellement rencontrée en Afrique Noire.<sup>1</sup>

Puisque la règle de l'endogamie ethnique est généralement suivie, il faut s'attacher à décrire les relations de parenté entre les époux : celles-ci permettent d'analyser un des aspects de la structure matrimoniale : la consanguinité des conjoints et le degré de l'endogamie familiale (Raulin, 1967).

Deux situations doivent être distinguées : celle des Kabye et celle des ethnies autochtones.

---

1. *Les rares cas que nous avons pu observer ne marquent pas de relation matrimoniale privilégiée entre certaines ethnies, mais paraissent plutôt liés au hasard des rencontres individuelles.*

En ce qui concerne les Kabye, les aires familiales étant réduites à Dayes, les mariages dans le cadre de la parenté sont forts rares.<sup>1</sup> En effet, les mouvements migratoires des Kabye ne sont pas le fait de familles entières, mais d'individus isolés qui peuvent ensuite regrouper leur habitat selon leur canton d'origine, et ceci s'oppose aux alliances consanguines dans le cas de mariage où les conjoints résident sur le plateau avant leur mariage ; cas devenus plus nombreux dans les jeunes générations.

D'autre part lorsqu'un jeune homme kabye retourne dans son pays d'origine pour chercher une femme, situation la plus fréquente, il se marie hors de son lignage ce qui le distingue des Kabye résidant dans la région de la Kara pratiquant l'endogamie familiale ; mais cette règle tombe en désuétude chez les Kabye-émigrés et ceci quelle que soit leur nouvelle zone de résidence (urbaine ou rurale). Il s'opère ainsi une certaine forme de rupture des Kabye par rapport aux règles en vigueur dans leur lignage : rupture qui atteint la cohérence de celui-ci et contient les germes d'une dislocation à terme de la société traditionnelle kabye et d'une séparation définitive de leur pays d'origine. Cette séparation devrait atteindre la nature de la mobilité spatiale des Kabye et diminuer la fréquence de leurs mouvements de retour temporaire dans la région de la Kara.

La situation est toute différente dans les sociétés ewe et ahlon. Dans celles-ci, on doit noter, en ce qui concerne les interdits qui régissent les mariages consanguins, la prohibition absolue et respectée du mariage entre frère et soeur, même si un seul de leurs parents leur est commun. Si le mariage entre cousins germains de quelque forme qu'il soit, n'est pas frappé d'un interdit social, il est souvent mal accepté de par les mésententes, fréquentes entre collatéraux, au sujet d'héritage ou de contrôle foncier. Comme nous le verrons, cette réserve n'a rien d'absolu, et permet en réalité de nombreuses alliances entre cousins.

Quant aux unions entre les enfants de deux cousins, elles ne sont frappées d'aucune restriction et semblent bien acceptées.

---

1. Sur 36 femmes mariées interrogées lors de l'enquête sociologique, une seule possédait un lien de parenté avec son mari (celui-ci était le frère de sa mère).

Ces contraintes édictées, 40 % de mariages consanguins ont été enregistrés lors de l'enquête sociologique (42 mariages consanguins sur 106 couples), avec des fréquences comparables d'une ethnie à l'autre, d'un type d'union à l'autre (union libre, mariage traditionnel).

L'importance des mariages consanguins est bien réelle dans les sociétés autochtones, le quatrième degré de parenté étant nettement privilégié : 23 mariages sur les 40 consanguins (on trouvera en annexe le détail des relations de parenté entre les conjoints).

Si on ajoute au fait que l'endogamie ne faiblit pas avec la diminution du nombre des unions traditionnelles, la non-prédominance des alliances patrilinéaires et le peu d'importance des mariages consécutifs à une obligation d'échange entre deux familles<sup>1</sup>, on est amené à penser que l'endogamie ne provient pas d'une stratégie collective des familles de maintenir leur cohésion et de capter la descendance engendrée par leurs filles. Cette endogamie apparaît davantage comme la conséquence du fait que la proximité spatiale de l'habitat est souvent synonyme de lien de parenté et de relation familiale : en effet, un quartier correspond au lignage qui l'a fondé, et ses descendants continuent d'y résider. Ainsi le rapprochement géographique de la résidence, facteur important dans le choix du conjoint, conduit à une endogamie familiale dans les populations autochtones. Mais cette endogamie, vide de toute règle sociale traditionnelle, pourrait, sous l'effet du brassage plus important des jeunes, de par la scolarisation croissante, s'affaiblir vis à vis de la mobilité inter-familiale.

### 1.3.3. Mobilité matrimoniale<sup>2</sup>

La place de la mobilité matrimoniale dans l'ensemble des mouvements migratoires qui affectent les populations de Dayes a déjà

---

1. Sur 106 mariages étudiés, 10 provenaient d'une obligation d'échange entre familles (femme à rendre à la famille du mari).

2. On a appelé mobilité matrimoniale les migrations ayant pour origine un événement relatif à la nuptialité (mariage, séparation, décès d'un conjoint). Les données enregistrées concernent autant les individus qui ont induit le mouvement migratoire par un acte matrimonial que les personnes passives (enfants le plus souvent) qui ont accompagné ces individus dans leurs migrations. Ainsi s'agit-il d'apprécier la part de la nuptialité dans l'ensemble de la ./...

été située (dans la 3ème partie) ; mais il convient, pour préciser la place des hommes et des femmes dans les différents champs géographiques et les rapports qu'ils entretiennent dans l'espace, de définir le déséquilibre entre les sexes et l'étendue de l'aire concernée par les flux d'origine matrimoniale.

Ce qui frappe en premier lieu dans l'examen de cette mobilité, c'est le nombre infiniment plus grand de mouvements matrimoniaux chez les femmes, quelle que soit l'ethnie considérée, conséquence du caractère patrilocal des sociétés étudiées (tableau A4.10 en annexe).

La distinction par sexe est aussi remarquable en ce qui concerne la balance migratoire : le solde est légèrement positif pour le sexe masculin avec une différence de rapport selon les ethnies (positif chez les Ewe, négatif chez les Kabye et les Ahlon) ; mais le déficit féminin est élevé. En effet, si le solde est positif chez les Kabye (les hommes retournent fréquemment dans leur pays d'origine pour trouver une épouse), il est très nettement négatif pour les ethnies autochtones. Ces mouvements féminins de départ sont largement provoqués par le déficit d'hommes adultes et le recul de la polygamie : ceci conduit à une extraction des femmes fécondes dans les sociétés autochtones et par conséquent à une baisse de leur potentiel de reproduction biologique (supra, partie 2).

Si la répartition spatiale de la mobilité matrimoniale n'est pas fondamentalement différente de la structure d'ensemble de la mobilité (supra 3ème partie), elle marque cependant une contraction des aires de provenance et de destination, relativement importante si l'on effectue une comparaison avec les seuls mouvements professionnels ou agricoles.

Dans leur majorité, les migrations matrimoniales ne s'effectuent pas sur de longues distances et restent le plus souvent circonscrites à la région des Plateaux (60 % des flux matrimoniaux s'exercent dans cette région, avec une forte prédominance des mouvements internes à Dayes).

---

*.../. mobilité. Ainsi 30 % des mouvements enregistrés concernent-ils des enfants de moins de 15 ans, aussi bien pour les immigrations que pour les émigrations. Ces enfants suivent généralement leur mère lorsqu'elle quitte le domicile familial pour se remarier ou lorsqu'elle retourne chez ses parents après le décès de son mari. En cas de divorce, les enfants du couple accompagnent le père ou la mère, selon leur sexe et leur âge.*

Seules les relations entretenues avec la région de la Kara (pour les Kabye) et le Ghana (pour les ethnies autochtones) tranchent avec cette concentration sur les plateaux (tableau A4.11 en annexe).

Finalement, la part de la nuptialité dans la totalité des échanges de population, reste faible pour le sexe masculin : les mouvements matrimoniaux représentent 6,1 % des immigrations et 3,5 % des émigrations. Leur particularité réside dans leur solde positif, à l'opposé des balances migratoires des autres motifs (professionnels, agricoles, familiaux, scolaires) qui sont tous négatifs.

Au contraire, les flux matrimoniaux constituent une proportion importante de l'ensemble des migrations féminines, approximativement 29 % des immigrantes comme des émigrantes, et la nuptialité est une cause importante du déficit migratoire féminin.

## 2. LES STRUCTURES DU GROUPE DOMESTIQUE

### 2.1. Taille et composition des groupes domestiques

Les nouvelles conditions de la production et l'intensité de la mobilité matrimoniale interviennent directement sur la constitution, la structure et la taille des groupes domestiques.

L'étude du groupe domestique mérite un intérêt particulier comme lieu privilégié de la reproduction démographique : en particulier le cycle familial permet d'approcher les mouvements de sorties et d'entrées dans le groupe domestique, et renseigne donc sur la véritable mobilité sociale de la population. Dans notre étude, nous n'avons pas pris assez en compte le cycle de vie démographique du groupe domestique. Toutefois, les caractéristiques de la structure du groupe permettent d'appréhender en partie l'évolution qu'il traverse.

La nucléarisation des groupes domestiques ewe résulte de l'autonomie des chefs de ménage au plan de la production, mais la forte mobilité matrimoniale dans ce groupe provoque une dispersion du composant nucléaire central des unions dissoutes. Les parties de ce composant rejoignent chacune d'autres groupes domestiques apparentés, ascendants, collatéraux,... Il s'ensuit une structure plus complexe pour les groupes qui intègrent des individus isolés.

Au contraire, les Kabye, séparés de leur lignage, ayant une mobilité matrimoniale relativement faible, forment des groupes nucléaires stables, qu'intègrent quelquefois d'autres éléments non apparentés ; mais dans la grande majorité des cas, leurs groupes domestiques se trouvent réduits à la cellule de reproduction biologique.

Ceci explique la part du composant nucléaire central dans l'ensemble du groupe domestique : 6,9 personnes appartiennent au composant nucléaire central pour un ensemble de 7,5 personnes formant le groupe domestique, alors que chez les Ewe le composant nucléaire central atteint 5,1 personnes pour un groupe comprenant 6,1 personnes. Soit pour chacune des populations Kabye et Ewe un poids respectif de 92 % et 84 %<sup>1</sup> (tableau 4.23).

Si l'on affine l'analyse selon les différentes relations de parenté dans les groupes domestiques, on constate que la supériorité de la taille du composant nucléaire central chez les Kabye provient à la fois d'un nombre plus important de conjoints par ménage (+ 0,4 par rapport aux Ewe), conséquence de la diffusion plus grande de la polygamie, d'une plus forte cohésion matrimoniale, et d'enfants plus nombreux (+ 1,4 toujours par rapport aux Ewe) : cette différence, nettement plus marquée que l'écart de fécondité entre les deux ethnies, montre bien l'évasion de la descendance des groupes domestiques ewe et ahlon, vers d'autres groupes situés sur le plateau (conséquence de la mobilité matrimoniale) comme en direction de l'extérieur de Dayes (du fait de la mobilité vers les villes des jeunes scolarisés).

Dans les sociétés autochtones, la séparation des époux provoque une dispersion des enfants entre le père, la mère et les différents parents (grand-parents, oncles...) ou leur insertion dans différentes relations de dépendance (comme domestique, apprenti...) ; si la taille moyenne du composant nucléaire central s'en trouve diminué, l'effectif et la proportion d'individus "périphériques" agrégés à ce noyau s'en trouvent accrus (il en est ainsi des collatéraux,

---

1. Remarquons que la différence est moins importante si l'on considère uniquement les groupes domestiques dirigés par un homme ; on peut d'ailleurs estimer que la moitié de la différence de taille (du composant nucléaire central comme du groupe domestique) est due à la part plus importante de ménages de 1 et 2 personnes dans les ethnies autochtones : ménages qui sont essentiellement dirigés par des femmes.

Tableau 4.23 :

Composition du ménage selon le sexe  
et l'ethnie du chef de ménage

		Composant nucléaire	Collatéraux	Alliés	Sans parenté	Taille totale
M A S C U L I N	EWE	5,6	0,5	0,3	0,2	6,6
	AHLON	5,2	0,8	0,1	0,1	6,2
	KABYE	6,9	0,3	0,2	0	7,4
F E M I N I N	EWE	2,9	0,6	0,3	0,2	4,0
	AHLON	3,2	1,3	0,1	0,6	5,2
	KABYE	-	-	-	-	-
E N S E M B L E	EWE	5,1	0,5	0,3	0,2	6,1
	AHLON	4,6	1,0	0,1	0,2	5,9
	KABYE	6,9	0,3	0,3	...	7,5

Source : E.R

Tableau 4.24 :

Composition moyenne de groupes domestiques par génération  
selon le sexe et l'ethnie du chef du groupe domestique

Rang des générations	MASCULIN				FEMININ				ENSEMBLE			
	EWE	%	KABYE	%	EWE	%	KABYE	%	EWE	%	KABYE	%
G + 1	0,1	35							0,1	34		
Génération du chef	2,2		2,4	32	1,2	30	1,6	16	2,0		2,5	33
G - 1	3,8	65	5,0	68	2,1	70	7,8	84	3,5	66	5,0	67
G - 2	0,5				0,7		0,6		0,5			
Taille	6,6	100	7,4	100	4,0	100	10,0	100	6,1	100	7,5	100

Source : E.R



domestiques, apprentis). A l'inverse, les individus reliés par l'alliance au chef de ménage (ascendants, descendants et collatéraux du conjoint) sont en nombre relativement comparable d'un groupe ethnique à l'autre.

L'appréciation de l'effectif moyen des groupes domestiques et de leurs structures dans les différentes ethnies montre que, si le niveau de la natalité a été relativement faible et l'accroissement global très bas du fait d'une forte émigration, les répercussions de la haute fécondité sur la taille et la composition du groupe domestique ont été particulièrement virulentes : la taille des composants nucléaires centraux est importante, les Kabye présentant une taille du composant nucléaire plus élevée que la taille moyenne des ménages<sup>1</sup> au Togo en 1961 (5,7) ; cette dernière étant la plus importante de celles qui ont pu être relevées en Afrique lors de recensements ou enquêtes nationales (Garenne, 1981) ; la taille moyenne des ménages dans chacun des groupes ethniques étant elle-même supérieure à l'effectif moyen au Togo.

L'effet est tout aussi marquant en ce qui concerne la structure par génération du groupe domestique, la structure par âge est extrêmement jeune, dans les deux groupes ethniques les plus importants, quel que soit le sexe du chef de groupe domestique, au moins 65 % des membres du groupe sont d'une génération postérieure à celle du chef (tableau 4. 24).<sup>2</sup>

## 2.2. Les structures de groupes domestiques

L'examen de la fréquence de chacune des structures de groupe domestique possibles, construites à partir des relations de parenté, avec le chef, des membres constitutifs du groupe, permet de dégager huit structures caractéristiques essentielles.

- 
1. *Dans les différents recensements et enquêtes nationales, le ménage est une notion plus large que le composant nucléaire.*
  2. *Sous l'effet de l'émigration plus forte de jeunes scolarisés, les proportions sont plus faibles chez les Ahlon ; elles sont respectivement de 59 % lorsque le chef est un homme, 74 % lorsqu'une femme dirige le groupe, et 63 % pour l'ensemble des groupes domestiques ahlon.*

Ces différentes structures ont la composition suivante :

- a) individu seul,
- b) chef de groupe domestique + épouse(s),
- c) chef de groupe domestique + descendant(s),
- d) chef de groupe domestique + épouse(s) + descendant(s),
- e) composant nucléaire central + collatéral(aux),
- f) composant nucléaire central + individu(s) sans lien de parenté,
- g) composant nucléaire central + collatéral(aux) + individus sans lien de parenté,
- h) groupe domestique comprenant un ascendant.

Les différences de répartition de ces structures illustrent les formes particulières de structuration familiale dans les populations de Dayes (tableau 4. ).

La distinction majeure réside en la proportion de groupe domestique uniquement composé d'un noyau biologique ; cette structure majoritaire chez les Kabye-fermes (61 %) est nettement moins représentée dans les ethnies autochtones (de 26 à 39 %) ; ceci symbolise la forte cohésion matrimoniale et le repli du groupe domestique sur la seule cellule de reproduction biologique chez les Kabye.

De manière symétrique, on remarque que les ethnies autochtones se caractérisent par l'importance relative des groupes domestiques avec ascendants (4 à 9 %, contre 1 % chez les Kabye), de ceux composés d'un chef de groupe domestique<sup>1</sup> et de ses descendants (9 à 14 % pour 2 % chez les Kabye) comme de ceux composés d'un seul individu (de 4 à 9 % ; 1 % pour les Kabye) : ceci vérifie la plus grande coexistence des générations, l'instabilité matrimoniale plus forte et le retard de l'âge à la première union dans les ethnies autochtones.

D'autre part, on décèle une opposition entre les populations villageoises autochtones et les populations situées dans les fermes au niveau de la proportion de groupes domestiques incluant des collatéraux et des étrangers (respectivement 8 et 14 % au village, 2 et 3 % dans les fermes pour cette structure composite).

Quant aux autres structures, elles ne sont pas caractéristiques d'une population : il en est ainsi des groupes avec des collatéraux avec une grande dispersion des fréquences, des couples seuls et

---

1. Le plus souvent une femme veuve ou divorcée.

Tableau 4.25 :

Structure et type de groupe domestique selon la population  
(pour 100 ménages dans chaque population)

	Ewe village	Ahlon village	Ewe ferme	Kabye ferme
Individu seul	10	8	15	2
C.G.D + épouse	3	4	5	2
C.G.D + descendant	13	14	9	2
C.G.D + épouse + descendant	26	32	39	61
C.N.C + collatéral	17	11	12	18
C.N.C + individu sans lien de parenté	17	13	13	12
C.N.C + collatéral + individu sans lien de parenté	8	14	3	2
Groupe domestique avec un ascendant	6	4	4	1
Type I = individu seul C.G.D + épouse C.G.D + épouse + descendant	39	44	59	65
Type II = C.N.C + autres individus	48	42	32	33
Type III = C.G.D + descendant	13	14	9	2

C.G.D = Chef de groupe domestique

C.N.C = Composant nucléaire central

Source : E.R

des groupes incluant des individus sans lien de parenté qui ont des proportions comparables d'une population à l'autre.

En dehors de l'opposition autochtones-Kabye, on remarque dans les ethnies originaires de Dayes l'importance des groupes domestiques associant à la cellule biologique un ou des individus périphériques dans les groupes villageois ; cela est vrai des Ahlon-village (42 %) et plus encore des Ewe-village (48 %) ; et chez les Ewe-ferme, l'importance des individus seuls (15 %) et dans une moindre mesure la place des ménages nucléaires au sens strict (39 %).

### 2.3. Les types de structures familiales

Au-delà de la répartition des différentes structures de groupe domestique, il est possible d'identifier, à partir d'une analyse factorielle des correspondances,<sup>1</sup> trois types essentiels de groupes domestiques regroupant une ou plusieurs structures caractéristiques. Chacun de ces types se distingue des autres par les relations avec les autres caractères des groupes domestiques eux-mêmes (taille totale, taille des différents composants), comme des individus chefs de ménage (variables socio-démographiques).

a) Le premier type comprend les structures suivantes :

- individu seul,
- chef + conjoint(s),
- composant nucléaire (chef + conjoint(s) + descendant(s))

b) Le deuxième type comprend les différentes structures qui associent à un composant nucléaire central (quelle que soit sa composition) un ou plusieurs individus extérieurs (ascendant, collatéraux, individus liés par l'alliance ou la dépendance).

c) Le troisième type se compose d'une seule structure :  
chef + descendant(s).

---

1. Pour une description complète de cette méthode statistique d'analyse des données, on pourra se reporter à J. P. BENZECRI (1973). Pour une présentation détaillée de l'application de cette méthode aux données collectives du plateau de Dayes, on consultera BENOIT (P.), LEVI (P.), VIMARD (P.), (1983) dont ce chapitre reprend les conclusions essentielles.

La répartition de ces types de groupes domestiques synthétise la forte distinction de structuration familiale selon la population (tableau 4.25). On peut distinguer :

- Les Ewe-village et les Ahlon-village, avec une part importante de groupes de type b et c (groupes composites, chef + descendants), la part des groupes de type a (cellule biologique) est, relativement aux autres populations, réduite. Cette répartition est associée, rappelons-le, à une taille moyenne de groupe domestique réduite et à une forte proportion d'individus extérieurs au composant nucléaire central. Cette présence, en nombre significatif, résulte principalement de l'agrégation d'individus périphériques isolés (collatéraux, ascendants, alliés...) à la suite de ruptures matrimoniales et exprime davantage une destructuration familiale qu'une survivance de structures familiales élargies.

- Les Ewe-fermes se distinguent des autres populations autochtones par la part supérieure des groupes de type a (cellule biologique) au détriment des groupes domestiques composites de type b. Aussi constate-t-on que la différence dans l'organisation de la production et dans les stratégies d'accaparement de l'espace foncier villageois, constatée entre les Ewe des fermes et les autochtones du village-centre, correspond et conduit à une structuration distincte des groupes domestiques. En revanche, si l'on excepte la proportion importante de groupes de type c, la structuration familiale des Ewe-fermes se rapproche de celle des Kabye-fermes.<sup>1</sup>

- Les Kabye se caractérisent essentiellement par la proportion élevée (près des deux tiers) de groupes nucléaires. Il existe, le plus souvent, dans ce groupe immigré, une concordance entre la cellule de reproduction biologique et l'unité domestique de résidence, de production, de consommation.

---

1. Cette importance des groupes constitués d'un individu, une femme veuve ou divorcée dans la plupart des cas, et de ses descendants, nous montre que l'instabilité matrimoniale atteint aussi les Ewe situés dans les fermes, et n'est pas l'apanage des groupes villageois.

A travers les développements précédents, on a pu vérifier la force des relations entre le groupe ethnique et les structures des groupes domestiques : celles qui sont préférentiellement choisies comme celles qui se trouvent écartées. Ainsi constate-t-on que les diverses dynamiques sociales et démographiques s'expriment, notamment dans les formes de regroupement de la parentèle ; à des différences dans les stratégies de reproduction, correspond, de façon relativement claire à Dayes, une distinction des types de structuration familiale.

CONCLUSION

VERS DE NOUVELLES FORMES DE  
DYNAMIQUES DE POPULATION

La transformation des rapports sociaux de production qui s'est effectuée dans la dernière moitié du demi-siècle s'est accompagnée de changements démographiques particulièrement sensibles. Ces changements trouvent leur origine dans la prise de pouvoir du groupe domestique en ce qui concerne l'organisation de la production agricole et le contrôle de la reproduction démographique. Cette autonomie est toute relative, le groupe domestique ne pouvant être considéré isolément ni des autres groupes domestiques et sociaux avec lesquels il est en relation, ni des normes sociales qui demeurent en vigueur.

Cependant le passage d'un pouvoir lignager à un pouvoir individuel en ce qui concerne la formation des unions transforme considérablement les conditions de la reproduction démographique. Cette perte du pouvoir lignager s'effectue de manière différente selon que l'on considère la population autochtone ou allochtone. Pour cette dernière, il s'agit plutôt de la marginalisation spatiale de la cellule nucléaire par rapport à son lignage d'origine. Nous avons en effet noté, à travers leurs déplacements, la grande dépendance idéologique des Kabye vis-à-vis de leur lignage d'origine. Il est certes indéniable que l'ensemble des représentations appartenant aux formes de reproduction sociale en vigueur dans la région de la Kara sont déterminantes dans les formes de reproduction des Kabye en économie de plantation.



Dans la population autochtone par contre, l'indépendance du groupe domestique ne procède pas d'un éloignement du lignage d'origine, mais directement de la transformation des conditions de la production agricole. Le développement des plantations, créées au niveau du groupe domestique, a permis à celui-ci de se soustraire des pouvoirs lignagers en ce qui concerne sa production, et la formation des unions.

Néanmoins, il ne peut s'agir de formes parallèles de reproduction sociale : si une problématique différente s'impose à chacune des deux populations quant à leur reproduction, et plus particulièrement quant à leur reproduction physique et à leur mobilité, elles ne sont que l'inscription des changements sociaux et démographiques que nous avons relevés dans les nouvelles conditions économiques et politiques de la région des Plateaux et du pays en général.

Ces changements s'imposent tout autant comme contraintes nouvelles que comme expression des relations sociales de reproduction des différents groupes sociaux et donc de nouvelles exigences démographiques de fonctionnement. Il se forge de nouveaux "idéaux", en ce qui concerne la reproduction physique, qui induisent déjà de nouvelles pratiques sociales.

## 1. LA FORMATION DE NOUVELLES CONTRAINTES DEMOGRAPHIQUES

Le changement démographique le plus notable qui accompagne le développement de l'économie de plantation est la baisse de la mortalité dans l'enfance.

Elle est particulièrement forte dans la population autochtone au point d'atténuer la baisse de la fécondité qui semble intervenir à partir de 1965 dans cette même population : en effet, le nombre d'enfants survivants à cinq ans est sensiblement le même pour une femme ewe que pour une femme kabye, parvenues à la fin de leur vie féconde (6,26 enfants contre 6,40). Cette baisse de la mortalité dans l'enfance est aussi indicatrice de nouvelles pratiques curatives au sein de la population autochtone, non seulement vis-à-vis des enfants, mais aussi de l'ensemble de la population ; ce qui nous permet de supposer une baisse de la mortalité à tous les âges. Il en découle une

modification des structures démographiques comme un accroissement de la population.

C'est donc la structure démographique des rapports sociaux qui se trouve modifiée, autrement dit les conditions démographiques de fonctionnement et de reproduction de ces rapports sociaux.

Toutefois, et de manière générale, ce n'est pas tant d'un point de vue quantitatif que les structures démographiques doivent être considérées mais bien plutôt du point de vue de la nature du fonctionnement et du dysfonctionnement qu'elles induisent dans les rapports entre les groupes sociaux.

Ainsi, au sein de la population autochtone, l'augmentation de la proportion des moins de quinze ans et des plus de soixante ans, entre 1970 et 1976, souligne d'une part l'accroissement des charges que représente la population la plus jeune, charges de plus en plus lourdes avec la généralisation de la scolarisation et l'allongement de la durée de scolarité, et d'autre part les blocages qui interviennent avec le maintien en vie d'un plus grand nombre de vieux, c'est-à-dire les tenants des pouvoirs traditionnels. La transmission des pouvoirs ne peut plus se faire aussi rapidement et facilement que par le passé. Ces blocages contribuent à l'affaiblissement de ces pouvoirs traditionnels en amenant les plus jeunes vers d'autres stratégies de production et de reproduction, ou tout au moins en accentuant leur sensibilité aux conditions nouvelles qui s'imposent de l'extérieur.

Mais en fait les changements démographiques ne peuvent être compris que si on les réfère à l'ensemble des changements qu'ils conditionnent et dont ils dépendent, et ici plus particulièrement au procès d'institutionnalisation de la cellule domestique et du recentrage sur celle-ci des rapports sociaux entre les individus. Si la définition des rapports au sein de la cellule domestique passe d'abord par le procès de reproduction du système d'économie de plantation, il passe aussi par la transformation du cycle de vie démographique de cette cellule, avec la survie du père plus longtemps, et l'augmentation du nombre de frères et d'enfants survivants à l'âge adulte. De nouvelles contraintes démographiques s'imposent donc en même temps que se transforment les rapports entre l'homme et la femme, entre les parents et les enfants, et entre les enfants entre eux, au sein de la cellule domestique de la population autochtone.

Aussi on a vu qu'un producteur agricole responsable d'un groupe domestique, s'il se dégage facilement de la dépendance familiale et lignagère quant à la production, se trouve rapidement confronté à la charge que représente la scolarisation de ses enfants jusqu'à un âge avancé ; ceci l'oblige à se tourner vers sa femme et la population allochtone pour obtenir la force de travail qui lui est nécessaire. Dès lors, la scolarisation entraîne une restructuration des pouvoirs à l'intérieur du groupe domestique, maintenant plus indépendant du lignage : l'épouse exige de l'homme qu'il assume l'éducation des enfants, et crée par là une source de rupture avec lui ; le père attend à un terme plus lointain, les retombées, financières ou autres, de l'introduction de ses enfants dans les circuits de la production moderne et étatique ; enfin, entre les enfants également, on voit s'inscrire de nouveaux rapports, en particulier les aînés du groupe domestique assument de plus en plus la scolarité des plus jeunes, en exploitant les plantations du patrimoine familial, lesquelles sont peu à peu reconnues comme siennes.

Il s'instaure dès lors un cycle de vie démographique du groupe domestique autochtone largement dépendant des conditions extérieures, et en particulier des modalités de l'offre de la force de travail générée par la population allochtone.

On comprend donc comment, et à leur tour, la structure des pouvoirs et le cycle de vie démographique du groupe domestique allochtone se trouvent conditionnés par les transformations du procès de reproduction sociale de la population autochtone : c'est la possibilité qu'il a de faire travailler avec lui sa femme et ses enfants (encore très peu scolarisés) dans les plantations et les parcelles vivrières qui offre au chef du groupe domestique allochtone l'opportunité de s'installer à demeure dans la région de Dayes. On comprend aussi comment du même coup cette situation est précaire, car elle est largement liée à la non scolarisation des jeunes kabye

Quoi qu'il en soit, il existe une dépendance réciproque entre les cycles de vie démographique des groupes domestiques des populations autochtones et allochtones (en particulier la forte mobilité des jeunes autochtones n'est permise que par la rétention des jeunes kabye à l'intérieur de leur groupe domestique). Cette

dépendance, déterminée de l'extérieur, ne fait qu'accentuer la différenciation entre la population autochtone et la population allochtone, de leur cycle de vie.

## 2. L'EMERGENCE DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS LIES A LA REPRODUCTION PHYSIQUE ET LA PRODUCTION DE NOUVEAUX IDEAUX

Le cycle de vie démographique est d'abord l'expression des comportements qui touchent directement la reproduction physique.

On a vu non seulement que le niveau et la baisse de la mortalité infantile se différenciaient entre les groupes sociaux, mais aussi que les pratiques curatives vis-à-vis de l'enfant également. En effet, la baisse de la mortalité dans l'enfance ne peut être envisagée que du point de vue du développement de l'infrastructure sanitaire dans la région, mais aussi et surtout du point de vue de la forme du recours à cette infrastructure dans l'ensemble des pratiques curatives de chacune des populations. Cela signifie aussi une attention différente<sup>1</sup> à l'enfant, et signifie donc la place qu'il occupe dès lors dans le procès de reproduction sociale.

C'est la constitution de cette nouvelle place et la transformation des échanges entre les parents et les enfants qui l'accompagne, qui devraient amener d'autres positions en ce qui concerne la reproduction physique. On n'a pas pu, par la mesure des niveaux de fécondité, déceler une modification très nette de comportement dans la population autochtone, non plus dans la population allochtone ; cependant, même si les "variables intermédiaires de la fécondité" variaient peu, on ne peut manquer de relever dans la population autochtone une volonté de réduire les naissances, tout au moins dans la population féminine, volonté qui peut être quelquefois déclarée, mais qui est plus largement suggérée par les séparations, de plus en plus longues des femmes (ayant déjà des enfants) de leur mari ;

---

1. Ici on ne veut pas dire qu'il n'y avait pas d'attention accordée à l'enfant avant l'introduction de la médecine occidentale, mais bien plutôt qu'il y a un changement des pratiques qui concernent cette "attention" et qui finalement la définissent. La baisse de la mortalité infantile et la modification de la structure de la morbidité indiquent le recours aux infrastructures sanitaires et l'intégration de ce recours à l'ensemble des pratiques curatives.

autrement dit, en l'absence de moyens pour une contraception véritablement efficace, on voit se dessiner certaines pratiques qui visent la limitation des enfants. Cette séparation, même si elle est considérée comme conjoncturelle, de la part de la femme et de l'homme, est partie prenante de la mobilité conjugale qui est la cause principale de la baisse de la fécondité dans la population autochtone. Par ailleurs, on peut croire à l'existence d'une position différente quant aux idéaux de la reproduction physique entre l'homme et la femme : même si, pour les deux, les enfants apparaissent une charge qu'il faut assumer, on relève de plus en plus chez les hommes l'idée que les enfants l'aideront beaucoup mieux s'ils intègrent les circuits de l'administration ou les secteurs non agricoles de la production, mais dans le même temps ils ont conscience qu'ils ne peuvent contrôler, comme le faisaient leur père, la trajectoire de leurs enfants, ce qui rend aléatoire l'aide qu'ils peuvent en recevoir à terme. On peut croire que c'est là une des raisons pour lesquelles se maintient dans le discours masculin une position favorable à une haute fécondité ; cependant on comprend que les mécanismes de formation et la nature de cet "idéal" diffèrent des précédents, même si celui-ci se concrétise en une expression identique. Quant à la femme, son idéal se définit beaucoup plus par rapport à la réalité immédiate : on a dit que la séparation pouvait être une manière de ralentir ou limiter sa procréation, mais surtout on doit signaler que disparaît de plus en plus la référence directe aux enfants comme "don des dieux".<sup>1</sup>

Sans pouvoir aller plus loin, faute d'une approche anthropologique, il nous semble important de souligner cette individuation de la reproduction physique qui ne fait que suivre la perte de contrôle des anciens sur celle-ci.

---

1. L'expression "autant que dieu m'en donne" correspond dans de nombreuses populations africaines, au fait que l'enfant vient du royaume des ancêtres (et y retourne en cas de mort en bas âge). C'est le référent principal de la procréation (D. Bonnet, 1983). Toutefois, de même que la baisse de la mortalité infantile indique l'introduction de nouvelles pratiques curatives et par là une modification du système référentiel de la maladie et de la mort, et donc invalide la recherche d'un système traditionnel comme isolé de tout environnement, il serait ./././.

Pour la population allochtone, nous avons montré comment la marginalisation spatiale par rapport à la région d'origine, des groupements installés sur le plateau de Dayes, a entraîné une modification des échanges matrimoniaux chaque fois plus exogamiques, et surtout une prise de contrôle du responsable de cellule nucléaire domestique, sur la force de travail existante et reproduite sur celle-ci. Ce changement fondamental ne doit pas être occulté par le fait que se maintiennent les idéaux conduisant à une haute fécondité. En effet pour le moment la reproduction physique répond à l'organisation de la production du groupe domestique, le rapport des parents et des enfants y est encore lié directement et rien ne vient encore entamer cette situation, dominée par les stratégies d'installation à demeure par le biais des aménagements agricoles réalisés dans la région des Plateaux.

Toutefois, on a pu relever une stratification plus complexe de la société kabye, et en particulier une insertion des plus anciens immigrés comme planteur propriétaire de leur plantation, et/ou comme les plus actifs dans les formes d'exploitation agricole mises en place par la SRCC. On peut dès lors s'attendre à un processus d'évasion de la main d'oeuvre familiale, vers l'extérieur urbain et étatique, tout comme cela s'est produit chez les planteurs ewe.<sup>2</sup>

Aussi, bien que beaucoup d'éléments dans la population allochtone concourent au maintien d'une haute fécondité, leur persistance n'est pas assurée, étant donné la transformation des échanges à l'intérieur de la cellule domestique du fait de son importance.

Toutefois, et de manière générale pour l'ensemble du plateau de Dayes, on constate que cette restructuration des pouvoirs à l'intérieur du groupe domestique n'entraîne pas forcément une baisse de la fécondité, comme le pensent certains auteurs (Caldwell, 1976 ; 1978), pas plus d'ailleurs que ne l'a fait la baisse de la mortalité

---

*.../. fallacieux de croire que l'idée de procréation ne se transforme pas, même si certaines expressions liées à des référents anciens demeurent (ceux-ci jouant d'ailleurs un autre rôle).*

2. *On a relevé à Woeve (Elavagnon), chez les groupements kabye les plus anciens, une plus forte scolarisation que celle rencontrée dans l'ensemble de la population kabye de Dayes. Par ailleurs, le discours des hommes se rapproche de celui des ewe en ce qui concerne l'intégration des jeunes dans les circuits étatiques.*

infantile,<sup>1</sup> pour le fait que les éléments qui commandent la reproduction, et les stratégies qui peuvent en découler, ne peuvent être dissociées l'une de l'autre, c'est-à-dire de l'ensemble des stratégies de la reproduction sociale (Bourdieu, 1979).

On voit dès lors que les changements démographiques qui peuvent intervenir dans la population de Dayes n'obéissent pas à des lois de population liées à un mode de production, et non plus à un régime démographique endogène à un système social. Même si le concept de régime démographique peut aider à repérer les lignes de force des stratégies de reproduction, à appréhender la concomitance des changements structuraux, et au bout du compte à s'interroger sur des phénomènes qui ne sont pas forcément perceptibles comme démographiques mais qui sont particulièrement liés aux conditions démographiques (Krieger, 1980), on ne peut ramener la dynamique de population à une matrice de contraintes démographiques et/ou d'objectifs démographiques dans le procès de reproduction sociale, elle est partie prenante de ce procès : elle se définit et agit par et sur celui-ci.

Aussi sur le plateau de Dayes, même si on peut repérer un régime démographique dans cette région, les éléments qui le composent sont susceptibles de se modifier, dès l'instant que de nouvelles conditions sont générées de l'intérieur comme de l'extérieur du système. Ainsi les changements qui s'opèrent à tous les niveaux de la structure sociale ne peuvent manquer d'orienter la dynamique de population d'une autre manière.

---

1. Dans ce cas, c'est l'idée que la forte fécondité est liée à la forte mortalité infantile qui est remise en cause (Quesnel, 1984 ; Scrimshaw, 1980).





## ANNEXES

A N N E X E S

Circulaire à tous Chefs de Circonscription (concernant l'organisation de la production agricole) 467

Relation de parenté enregistrée dans le cas de mariages consanguins chez les Ewe et les Ahlon. 468

Tableaux-Annexes :

A 3.1 : Intensité de la mobilité selon la situation matrimoniale	470
A 3.2 : Nombre moyen de séjours selon l'âge (monogames)	470
A 3.3 : Les cohortes d'installation	471
A 4.1 : Calendrier agricole et division sexuelle du travail	476
A 4.2 : Nombre moyen d'épouses pour un homme marié selon l'âge, l'ethnie et l'année	477
A 4.3 : Nombre moyen d'épouses pour un homme polygame selon l'âge, l'ethnie et l'année	478
A 4.4 : Nombre de co-épouses selon l'instruction de la femme (en pourcentage), et nombre moyen de co-épouses	479
A 4.5 : Nombre de co-épouses selon le groupe ethnique de la femme (en pourcentage) et nombre moyen de co-épouses	480
A 4.6 : Nombre de co-épouses (en pourcentage) et nombre moyen de co-épouses selon la religion de la femme	481
A 4.7 : Différence d'âge (en années) entre conjoints selon l'âge de la femme	482
A 4.8 : Ecart d'âge moyen entre les conjoints selon l'ethnie	483
A 4.9 : Ecart d'âge moyen entre les conjoints selon l'ethnie : épouse de rang 1 (en pourcentage)	484
A 4.10: Mobilité matrimoniale selon l'ethnie	485
A 4.11: Mobilité matrimoniale selon le lieu	486

C I R C U L A I R E  
à tous CHEFS DE CIRCONSCRIPTION

**O B J E T :** Rapports entre propriétaires fonciers et travailleurs agricoles  
"Dibi Madibi", "Abusa" ou "Kotokounou".  
- Recommandation N° 132 du 25 Juin 1968 de la Conférence Interna-  
tionale du Travail à GENEVE.  
- Ordonnance Togolaise N° 19 du 2-10-70.

Il m'est revenu que des difficultés surgissent, très souvent, entre les propri-  
étaires fonciers et les travailleurs agricoles migrants.

Les propriétaires reprochent, habituellement, aux travailleurs : le manque  
d'entretien suffisant des plantations, le non respect des clauses du contrat verbal,  
le refus de partager les produits vivriers, la dissimulation d'une partie des pro-  
duits à partager, la tendance à se réserver la portion la plus fertile du champ, etc...

Les travailleurs, à leur tour, reprochent, généralement, à leurs propri-  
étaires : le refus de signature de contrats écrits, la dénonciation unilatérale des  
contrats conclus, la violation des conventions, la mauvaise foi, la jalousie au mo-  
ment du partage, l'exigence de dons et de prestations en nature dont le montant, en  
espèces, équivaut, quelque fois, au prix d'achat de la plantation.

La recommandation n° 132 du 25 juin 1968 de GENEVE, a pour but, de faciliter  
les rapports entre propriétaires et fermiers, métayers et toutes catégories de tra-  
vailleurs agricoles. Par ordonnance n° 19 du 2 Octobre 1970, le Togo a accepté ladite  
recommandation dont je vous envoie copie. Voici, résumés en 8 points, les objectifs  
essentiels de la recommandation :

" 1) L'un des buts de toute politique économique et sociale devrait être  
d'élever de manière progressive et continue le bien-être des fermiers, des métayers  
et des catégories analogues de travailleurs agricoles et de leur assurer le plus haut  
degré possible de stabilité et de sécurité en ce qui concerne le travail et les moyens  
d'existence, compte tenu de la nécessité d'appliquer de bonnes techniques agricoles,  
et d'utiliser efficacement les ressources naturelles et économiques disponibles, ainsi  
que des moyens financiers du pays intéressés.

2) En application du principe général selon lequel l'accession à la terre  
devrait être ouverte aux travailleurs agricoles de toutes les catégories, des mesures  
devraient être prises, lorsque cela correspondrait au développement économique et  
social, en vue de faciliter l'accession à la terre des fermiers, de métayers et des  
catégories analogues de travailleurs agricoles.

3) La création et le développement, sur une base volontaire, d'organisations  
représentant les intérêts des fermiers, des métayers et des catégories analogues de  
travailleurs agricoles, ainsi que d'organisations représentant les intérêts des pro-  
priétaires fonciers devraient être encouragés et facilités.

4) Des dispositions appropriées devraient être prises pour protéger les fer-  
miers, les métayers et les catégories analogues de travailleurs agricoles contre  
l'imposition par les propriétaires fonciers de toute forme de services personnels ré-  
munérés ou non toute tentative d'imposer de tels services devrait être possible d'une  
sanction appropriée, fixée par l'autorité compétente.

..../....

5) Un mécanisme approprié, adapté aux conditions nationales, devrait permettre :

- d'assurer l'application de la législation, des règlements, des contrats et des arrangements coutumiers qui contribuent au bien-être, stimulent l'esprit d'initiative et garantissent la protection des fermiers, des métayers et des catégories analogues de travailleurs agricoles ;

- de régler, rapidement, et avec le minimum de frais, les différends entre les propriétaires fonciers, d'une part, et les fermiers, les métayers et les catégories analogues de travailleurs agricoles, d'autre part.

6) Les contrats régissant les rapports entre les propriétaires fonciers, d'une part, et les fermiers, les métayers et les catégories analogues de travailleurs agricoles, d'autre part, devraient :

- être de préférence, établis par écrit ou être conformes à un contrat type établi par l'autorité compétente ;

- être conclus selon une forme prescrite et, afin d'assurer que les fermiers, les métayers ou les catégories analogues de travailleurs agricoles aient une parfaite compréhension des droits et obligations découlant des contrats, dans des conditions qui garantissent un contrôle adéquat par les autorités compétentes ;

- porter sur une période suffisante et contenir une clause appropriée de tacite reconduction, de telle sorte que la sécurité de l'occupation soit assurée et de bonnes pratiques agricoles encouragées.

- Il devrait être interdit aux propriétaires fonciers d'exiger des dons, en espèces, ou en natures, ou d'autres prestations, pour la passation ou le renouvellement du contrat ; toute tentative d'exiger de telles prestations devrait être passible d'une sanction appropriée, fixée par l'autorité compétente.

7) Chaque contrat devrait contenir toutes les indications qui peuvent être nécessaires, en plus de la législation en la matière, pour définir les droits et obligations des parties.

8) Le contrat devrait comprendre, en tout cas, les indications suivantes :

- Les droits et obligations respectifs des parties en ce qui concerne les frais de production, le produit de l'exploitation et la disposition de celui-ci ;

- le droit à une indemnité due, au titre du préjudice subi en cas de résiliation du contrat par le propriétaire foncier".

La plantation n'appartient, ni au propriétaire, tout seul, ni au travailleur agricole, tout seul. Elle appartient, en commun, aux deux intéressés, qui doivent la partager, équitablement, le moment venu, et suivant les modalités définies lors des négociations. C'est le sens qu'il faut donner à l'expression courante "Dibi-Ma Dibi".

Vous vous emploierez, désormais, à éviter des querelles foncières de ce genre, en exigeant, pour l'avenir, des contrats écrits, soumis à votre approbation préalable et enregistrés.

Relation de parenté enregistrée dans le cas de mariages  
consanguins chez les Ewe et Ahlon (40 mariages au total)

Parents du 3ème degré de parenté : oncle-nièce : 2

dont :

- mari est l'oncle paternel (frère du père de la femme) : 1
- mari est l'oncle maternel (frère de la mère de la femme) : 1

Parents du 4ème degré de parenté : cousins germains : 23 (\*)

dont :

- parallèle patrilatéral (1) : 5
- parallèle matrilatéral (2) : 0
- croisé patrilatéral (3) : 3
- croisé matrilatéral (4) : 3
- non précisé : 12

Parents du 6ème degré de parenté : cousins issus de germains : 9

dont :

- le père du mari et le père de la femme sont cousins : 2
- la mère du mari et la mère de la femme sont cousins : 1
- le père du mari et la mère de la femme sont cousins : 1
- non précisé : 5

Degré de parenté plus éloigné : 8 cas

dont :

- le mari est cousin avec la mère de la femme : 4
- le mari est cousin avec le père de la femme : 2
- le mari et le père de la femme sont issus de cousins : 1
- le mari est le fils d'une cousine de la femme : 1

- (1) La femme est la fille du frère du père de son mari
- (2) La femme est la fille de la soeur de la mère de son mari
- (3) La femme est la fille de la soeur du père de son mari
- (4) La femme est la fille du frère de la mère de son mari

- (\*) Pour ces mariages, il n'a pas été possible de faire préciser si les cousins étaient germains (parents issus du même père et de la même mère) ou demi-germains (parents issus du même père mais de mères différentes) .

Tableau A 3.1 :

Intensité de la mobilité selon la situation matrimoniale

Nombre de séjours	Situation matrimoniale				
	Célibataire	Marié 1 femme	Marié 2 femmes	Marié 3 femmes	Veuf divorcé
Moins de 3 séjours	33	30	31	28	23
3 séjours	24	25	31	29	21
4 séjours et plus	43	46	38	53	56
Total	100	100	100	100	100
Nombre moyen de séjours	3,3	3,6	3,4	3,7	3,9

Source : EP - MIG

Tableau A 3.2 :

Nombre moyen de séjours selon l'âge - Monogames

Age	- 30 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 59 ans	60 ans et +	Total
Nombre moyen de séjours	3,6	3,1	3,7	3,3	3,7	3,6	3,6	3,6

Source : EP - MIG

Tableau A3.3

## Les cohortes d'installation

- Colonne (1) : Situation villageoise  
et âge à l'enquête
- (2) : Epoque de l'installation
- (3) : Lieux de provenance : Dayes, région des  
Plateaux (R.P.), région de la Kara (R.K.),  
Autres
- (4) : Motifs : Travail (T), agricole (A), sco-  
laire (E), Social (S)
- (5), (6), (7) et (8) indiquent le nombre d'individus ayant  
réalisé au moins un déplacement du type  
considéré dans la colonne.
- (9) Indique le lieu de l'avant-dernier séjour :  
Dayes, R.P., Ghana, Unité de peuplement  
actuelle (U.P.), Autres

Le tableau se lit sur une seule ligne. Exemple, la première :  
(140) Ewe du village, de moins de 35 ans ; (63) installés en 1950-  
1969 ; (16) en provenance de Dayes ; (10) avec motif principal  
"social" ; (2) ayant effectué un déplacement de travail ; (0) dé-  
placement agricole ; (10) scolaires ; (20) "sociaux".

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
<u>I - EWE du village (616)</u>	<u>Epoque</u>	<u>Lieux</u>	<u>Motifs</u>	<u>D.T</u>	<u>D.A</u>	<u>D.Sc</u>	<u>D.So</u>	<u>Lieux avant dernier séjour</u>
. moins de 35 ans (140)	1950-1969 (63)	Dayes (16)	S(10)	2	0	10	20	Lieux avant dernier séjour
		R.P (21)	T( 7)S( 8)	9	1	11	15	
		Autres (25)	E(10)S(10)	10	3	11	14	
	1970-1976 (75)	Dayes (21)	S( 8)E( 7)	8	2	13	13	
		R.P (22)	T( 7)E( 7)	13	1	15	16	
		Autres (31)	E(10)S( 8)	18	10	20	17	
. de 35 à 44 ans (141)	1950-1969 (106)	Dayes (24)	S(18)	12	1	20	25	
		R.P (25)	S(10)A( 6)	13	8	19	19	
		Autres (53)	S(21)A(17)	28	21	32	38	
	1970-1976 (26)	Dayes ( 2)	S( 2)	1	0	1	2	
		R.P (13)	S( 8)	5	6	6	12	
		Autres (11)	S( 5)	6	7	7	7	
. plus de 45 ans (328)	avant 1950 (114)	Dayes (44)	S(32)A( 8)	8	14	6	42	
		R.P (36)	S(11)A( 9)	19	14	15	20	
		Autres (34)	S(19)A( 9)	16	14	4	21	
	1959-1969 (178)	Dayes (72)	S(60)	29	15	29	67	D(24) RP(9) GH(17) UP( 5)
		R.P (35)	A(19)S(11)	18	29	12	19	D( 5) RP(6) GH(11) UP(14)
		Autres (71)	A(37)S(24)	35	50	14	51	D( 7) RP(8) GH(17) UP(36)
	1970-1976 (36)	Dayes ( 7)	S( 4)A( 2)	5	5	1	5	
		R.P (10)	S( 5)A( 2)	3	6	2	10	
		Autres (19)	S(15)A( 3)	7	7	7	18	

Les cohortes d'installation (1)



(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
<u>II-EWE - Fermes (76)</u>	<u>Epoque</u>	<u>Lieux</u>	<u>Motifs</u>	<u>D.T</u>	<u>D.A</u>	<u>D.Sc</u>	<u>D.So</u>	
- moins de 35 ans (13)	1950-1969 (6)	Dayes ( 5)	S(2) E(2)	...	...	4	4	
	1970-1976 (7)	Dayes (1)	S(1)	1	0	1	1	
		R.P (2)	T(1) S(1)	1	0	2	2	
Autres (4)		T(3) E(1)	2	0	2	1		
- de 35 à 44 ans (21)	1950-1969 (13)	Dayes (3)	T(1)	1	1	2	3	
		R.P (6)	E(3)	2	2	9	2	
		Autres (4)	A(2)	1	3	1	3	
	1970-1976 (4)	Autres (4)	...	1	1	0	2	
- plus de 45 ans (42)	1950-1969 (29)	Dayes (13)	S(6) A(4)	6	6	3	11	
		R.P (5)	A(3)	4	2	2	1	
		Autres (11)	A(7) T(3)	3	10	1	4	
	1970-1976 (4)			1	...	1	2	

Les cohortes d'installation (2)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
III-KABYE - fermes (93)	Epoques	Lieux	Motifs	D.T	D.A	D.Sc	D.So	
. moins de 35 ans (36)	1950-1969 (14)	L.K (12)	T( 7) A(3)	7	3	0	6	
		Autres ( 2)	T( 2)	2	0	0	2	
	1970-1976 (22)	Dayes ( 1)	...	1	0	0	1	
		R.P ( 1)	...	0	1	0	0	
		L.K (18)	T(15) A(3)	15	3	0	0	
		Autres ( 2)	...	1	0	1	0	
. de 35 à 44 ans (62)	1950-1969 (43)	Dayes ( 1)		0	1	0	1	
		R.P ( 3)	T( 2)	3		1	0	
		L.K (31)	T(25) A(6)	25	6	0	1	
		Autres ( 8)	T( 2) A(3)	5	3	0	1	
	1970-1976 (18)	Dayes ( 7)	T( 2) A(5)	7	5	0	0	
		L.K ( 9)	T( 9)	9	0	0	0	
Autres ( 2)		2	0	0	1			
. plus de 45 ans (94)	1950-1969 (65)	Dayes ( 9)	T( 2) A(6)	8	8	0	0	
		R.P ( 4)	A( 2)	2	3	0	1	
		L.K (36)	T(19) A(9)	19	9	0	6	
		Autres (16)	T( 7) A(7)	15	9	0	4	
	1970-1976 (13)	Dayes ( 3)	A( 2)	0	3	0	1	
		R.P ( 3)	A( 2)	2	2	0	0	
		L.K ( 4)	T( 4)	4	0	0	0	
		Autres ( 3)	A( 2)	2	3	0	0	

Les cohortes d'installation (3)

(1) <u>IV - AHLON-V (50)</u>	(2) <u>Epoque</u>	(3) <u>Lieux</u>	(4) <u>Motifs</u>	(5) <u>D.T</u>	(6) <u>D.A</u>	(7) <u>D.Sc</u>	(8) <u>D.So</u>	(9)
. moins de 35 ans (9)	1970-1976 (8)	R.P (5) Autres (3)	S(2) A(2) S(1)	0	0 1	5 3	4 2	
. de 35 à 44 ans (14)	1950-1969 (14)	Dayes (1) R.P (5) Autres (8)	S(3) A(3) S(3)	0 3 0	0 0 3	1 3 7	1 4 6	
. plus de 45 ans (27)	avant 1950 (14)	Dayes (10) R.P (4) Autres (1)	S(7) S(2)	2 2 1	2 1 0	3 2 1	10 3 1	
	1950-1969 (11)	Dayes (3) R.P (1) Autres (7)		1 1 3	3 1 3	0 0 2	3 1 4	
<u>V- Autres (63)</u>								
. moins de 35 ans (14)	1970-1976 (14)	R.P (1) Autres (13)	S(9)	3				
. de 35 à 44 ans (14)	1970-1976 (12)	Dayes (2) R.P (1) Autres (9)	S(7)	1 0 6				

Les cohortes d'installation (4)

Source : EP - MIG

Tableau A4.1

## Calendrier agricole et division sexuelle du travail

(H = homme ; F = femme)

Mois	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUI	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
CULTURES												
MAIS		1 (H)	2 (H) (F)		3 (H) (F)	4 (H) (F)						
RIZ							1 (H) 2(F)					4 (F)
IGNAME			1 (H) 2(H) 2(H)		3 (H) (F)			4 (H)				4 (H)
MANIOC		1 (H) 2(F)		2 (H) 2(F)								
			1 an									
TARO		2 (H)	2 (F)			4 (H) (F)						
CAFE		4 (H) F C (H)									4 (H) (F)	

*Phases du cycle agricole des différentes cultures :*

- 1 *préparation des sols*
- 2 *semis-bouturage*
- 3 *nettoyage*
- 4 *récolte*
- 5 *commercialisation*

Source : enquêtes qualitatives

Tableau A 4.2 :

Nombre moyen d'épouses pour un homme marié  
selon l'âge, l'ethnie et l'année

AGE	EWE		KABYE		ENSEMBLE		TOGO RURAL*
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1970
15 - 19	1	1	-	1	1	1	1,02
20 - 29	1,2	1,0	1,1	1,0	1,1	1,0	1,18
30 - 39	1,3	1,1	1,3	1,2	1,3	1,1	1,46
40 - 49	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,3	1,64
50 - 59	1,3	1,3	1,6	1,5	1,3	1,3	1,70
60 - 69	1,1	1,3	2	1,6	1,2	1,3	1,70
70 - 79	1,4	1,2	1	1,3	1,4	1,2	1,66
80 et +	1	1,2	-	-	1,2	1,2	1,65
TOTAL	1,3	1,2	1,4	1,3	1,3	1,2	-
Pourcentage de polygames chez les hommes mariés	22,5	18,0	34,8	28,5	24,7	20,4	-

\* Recensement de 1970 : Direction de la Statistique, 1974

Source : E.R

Tableau A 4.3 :

Nombre moyen d'épouses pour un homme polygame  
selon l'âge, l'ethnie et l'année

AGE	EWE		KABYE		ENSEMBLE		TOGO RURAL *
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1970
15 - 19	-	-	-	-	-	-	2,05
20 - 29	2,07	2,0	2,0	2,0	2,05	2,0	2,13
30 - 39	2,19	2,09	2,08	2,12	2,16	2,12	2,26
40 - 49	2,33	2,35	2,24	2,16	2,27	2,28	2,39
50 - 59	2,28	2,15	2,27	2,28	2,28	2,19	2,50
60 - 69	2,0	2,35	2,0	2,17	2,0	2,32	2,32
70 - 79	2,38	2,29	-	2,0	2,43	2,2	2,55
80 et +	2,0	2,20	-	-	2,0	2,2	-
TOTAL	2,23	2,23	2,16	2,17	2,20	2,22	-

\* Recensement de 1970 : Direction de la Statistique, 1974

Source : E.R

Tableau A 4.4 :

Nombre de co-épouses selon l'instruction de la femme  
(en pourcentage), et nombre moyen de co-épouses

Instruction	nombre de co-épouses					TOTAL		nombre moyen de co-épouses
	0	1	2	3	N.P	%	effectif	
Illettrée	62	28	7	3	...	100	708	0,52
Cours préparatoire	67	30	4	0	0	100	27	0,37
Cours élémentaire	55	23	8	3	0	100	92	0,48
Cours moyen	73	19	7	1	0	100	99	0,36
Secondaire	63	37	0	0	0	100	16	0,38

Source : ENQ - REP

Tableau A 4.5 :

Nombre de co-épouses selon le groupe ethnique de la femme  
(en pourcentage) et nombre moyen de co-épouses

Groupe ethnique	nombre de co-épouses					TOTAL		nombre moyen de co-épouses
	0	1	2	3	N.P	%	effectif	
EWE	67	24	7	2	3	100	614	0,51
AHLON	72	26	2	0	0	100	43	0,30
KABYE	48	40	8	4	0	100	237	0,69

Source : ENQ - REP



Tableau A 4.6 :

Nombre de co-épouses (en pourcentage) et nombre moyen de co-épousselon la religion de la femme

Nombre de co-épouses Religion	0	1	2	3	N.P.	TOTAL		Nombre moyen de co-épouses
						%	Effectif	
Animiste	47	42	7	4	0	100	234	0,69
Catholique	66	25	6	3	...	100	464	0,44
Protestante	71	20	7	2	...	100	208	0,40

Source : ENQ - REP

Tableau A 4.7 :

Différence d'âge (en années) entre conjoints  
selon l'âge de la femme

ECART \ AGE	15	20	25	30	35	40	45	50	effectif	%
	19	24	29	34	39	44	49	59		
-30 à -20	2	20	25	15	19	8	13	1	103	11,8
-19 à -15	2	10	16	23	15	21	14	3	104	11,9
-14 à -10	10	19	47	42	54	26	32	6	236	27,0
- 9 à - 5	10	47	57	41	31	25	25	5	241	27,5
- 4 à - 1	9	25	31	15	18	10	15	7	130	14,8
0	-	3	-	1	-	1	4	-	9	1,0
+ 1 à + 4	-	-	10	5	7	3	7	1	33	3,8
+ 5 à + 9	-	-	1	2	1	1	1	2	8	0,9
+10 à +14	-	-	-	-	2	3	3	1	9	1,0
+15 à +19	-	-	-	-	-	1	1	-	2	0,2
+20 à +30	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0,1
Effectif	33	124	187	144	147	99	115	27	876	100,0

Source : ENQ - REP

Tableau A 4.8 :

Écart d'âge moyen entre les conjoints selon l'ethnie  
(en année)

	EWE	AHLON	KABYE
1ère épouse seulement	- 9,1	- 9,0	- 9,1
Ensemble des épouses	- 10,0	- 9,2	- 10,8

Source : ENQ - REP

Tableau A 4.9 :

Ecart d'âge moyen entre les conjoints selon l'ethnie  
Epouse de rang 1 (en pourcentage)

Ethnie Ecart	EWE	AHLON	KABYE
- 30 à - 20	9,2	11,1	1,9
- 19 à - 10	35,8	37,0	42,1
- 10 à - 1	44,5	40,8	54,7
0	1,5	-	-
+ 1 à + 19	9,0	11,1	1,3
TOTAL %	100,0	100,0	100,0
EFFECTIF	413	27	159

Source : ENQ - REP

Tableau A 4.10 :

## Mobilité matrimoniale selon l'ethnie

	MASCULIN			FEMININ			TOTAL		
	I	E	S	I	E	S	I	E	S
EWE	41	24	+ 17	170	291	-121	211	315	-104
AHLON	-	5	- 5	14	88	- 74	14	93	- 79
KABYE	5	12	- 7	61	33	+ 28	66	45	+ 21
AUTRES ETHNIES	4	3	+ 1	11	20	- 9	15	23	- 8
ENSEMBLE	50 (6,1)	44 (3,5)	+ 6 <del>1</del>	256 (29,1)	432 (29,9)	-176 (31,3)	306 (18,8)	476 (17,7)	-170 (17,3)

I : Immigrés \*

E : Emigrés

S : Solde

( ) : pourcentage par rapport à l'ensemble des mouvements migratoires quel que soit le motif de la migration

(\*) : données observées, corrigées par le multiplicateur 1,29 qui résulte de l'estimation du sous enregistrement de l'immigration.

(\*\*\*) : la balance migratoire masculine accuse un déficit au contraire des seuls mouvements matrimoniaux.

Source : E.R

Tableau A 4.11 :

Mobilité matrimoniale selon le lieu

Lieu de destination ou de provenance	MASCULIN			FEMININ		
	I	E	S	I	E	S
DAYES	22	10	+ 12	119	144	- 25
KLOTO	5	3	+ 2	15	61	- 49
REGION DES PLATEAUX	0	7	- 7	8	50	- 42
LOME	0	3	- 3	6	37	- 31
REGION CENTRALE	1	1	0	1	11	- 10
REGION DE LA KARA	4	8	- 4	45	61	- 16
GHANA	15	6	+ 9	41	39	+ 2
ETRANGER	0	4	- 4	3	18	- 15

I : Immigrés

E : Emigrés

S : Solde

Source : E.R

**BIBLIOGRAPHIE**

REFERENCES DES OUVRAGES ET ARTICLES  
 -----

- ABOKI (C.), 1977. - Contribution à l'étude du mode de production lignager le cas des Kuma - In Annales de l'Université du Bénin, Togo 1977. T. 1 : 163-197.
- ADEGBOLA (O.), 1977. - Nouvelles estimations de la fécondité et de la mortalité juvénile en Afrique au sud du Sahara. - Population Studies, Vol 31, n° 3, nov. 1977 : 467-486.
- ADOGNON (K.), 1979. - L'évolution de la fécondité dans les années 60 (1961-1971) au Togo. - Communication au colloque de démographie d'Abidjan (22-27 Janvier 1979), 22 p. multigr.
- AMSELLE (J.L.), 1976. - Les migrations africaines. - Col Dossiers Africains - Maspero - Paris, 126 p.
- ANTHEAUME (B.) RICHARD (J.F.), WINCKELL (A.), 1974. - Géosystèmes naturels et humanisés du plateau de Dayes et de ses bordures (Sud-Ouest du Togo) note préliminaire. - Communication à la Session de formation sur l'environnement rural en zone de Forêt et de savane arborée. Août 1974.
- ANTOINE (P.), CANTRELLE (P.), SODTER (F.), 1976. - Enregistrement des décès et étude de la mortalité urbaine. Etat-civil de Libreville - Gabon. 1969-1972. - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol XIII, n° 3, 1976 : 267-282.
- ANTOINE (P.), HERRY (C.), 1984. - Mortalité infantile et juvénile à Abidjan. - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol II, n° 1, 1984.
- ARIES (P.), 1973. - L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. - Seuil, Paris, 1973.
- AUGE (M.), 1971. - Traitée précoloniale, politique matrimoniale et stratégie sociale dans les sociétés lagunaires de basse Côte d'Ivoire. - Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., Vol VIII, n° 2, 1971 : 143-152.



- BADINTER (E.), 1980. - L'amour en plus. - Flammarion. Paris, 1980.
- BENOIT (D.), 1976. - Une étude démographique à partir des registres paroissiaux en pays Gourounsi (Haute-Volta). - Cahiers ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol XIII, n° 3, 1979 : 297-310
- BENOIT (D.), LEVI (P.), VIMARD (P.), 1983. - Structures des ménages dans des populations rurales du Sud Togo - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol XIX, n° 3, 1983.
- BENZECRI (J.P.), 1973. - L'analyse des données. T II. L'analyse des correspondances. - Dunod, Paris, 1973.
- BONNET (D.), 1983. - La procréation, la femme et le génie (les Mossi de Haute-Volta). - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol XVIII, n° 4, 1981-1982 : 423-431.
- BOURDIEU (P.), 1979. - La distinction, critique sociale du jugement.- Editions de Minuit, Paris, 1979.
- BOURGEOIS-PICHAT (J.), 1946. - De la mesure de la mortalité infantile. - Population, Janvier-Mars 1946, n° 1 : 53-68.
- BOURGEOIS-PICHAT (J.), 1951. - La mesure de la mortalité infantile, principes et méthodes.-Population, Avril-Juin 1951, n° 2 : 223-248.
- BOUTILLIER (J.L.), 1960.-Bouquanou, Côte d'Ivoire. - Berger-Levrault, Paris, 1860.
- CALDWELL (J.C.), 1976. - Toward a Restatement of Demographic Transition Theory. - Population and Development Review, 2, n° 3.4 : 321-366.
- CALDWELL (J.C.), CALDWELL (P.), 1977. - The Role of Marital Sexual Abstinence in Determining Fertility : a Study of the Yoruba in Nigeria. - Population Studies, 31 (2) : 193-218.
- CALDWELL (J.C.), 1978. - A Theory of Fertility : From high Plateau to Destabilization. - Population and Development Review, Vol. 4, n° 4, 1978 : 553-578.

- CANTRELLE (P.), 1967. - Mortalité : facteurs. - In Démographie comparée, tome 2. Délégation générale à la recherche scientifique et technique, Paris, 1967.
- CANTRELLE (P.), 1969. - Etude démographique dans la région du Siné-Saloum (Sénégal). Etat-Civil et observation démographique. - Travaux et documents de l'ORSTOM n° 1, ORSTOM, PARIS, 1969.
- CANTRELLE (P.), DIAGNE (M.), RAYBAUD (N.) et VIGNAC (B.), 1969. - Mortalité de l'enfant dans la région de Khombol - Thienaba (Sénégal). 1964-1968 (étude de facteurs de mortalité). - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol. VI, n° 4 : 43-61.
- CANTRELLE (P.) et LERIDON (H.), 1971. - Breast-feeding, Mortality in Childhood and Fertility in a Rural Zone of Sénégal. - Population Studies, Vol. 25, n° 3 : 505-533.
- CANTRELLE (P.), FERRY (B.) et MONDOT (J.), 1975. - Relations entre fécondité et mortalité en Afrique tropicale. - Communication au troisième séminaire du CICRED sur la mortalité infantile en liaison avec le niveau de la fécondité. Bangkok, 6-12 mai 1975. CICRED, 1975 : 184-202.
- CANTRELLE (P.) et FERRY (B.), 1979. - Approche de la fécondité naturelle dans les populations contemporaines. - In Natural Fertility / Fécondité naturelle. Edited by H. LERIDON, J. MENKEN. Ordina Editions, Liège, 1979 : 317-370
- CHAUVEAU (J.P.), RICHARD (J.), 1976. - Une "périphérie recentrée", à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire - ORSTOM. Petit Bassam, Abidjan, Ronéo. 79 p.
- CHAUVEAU (J.P.), 1979. - Occupation spatiale et histoire économique et social du Baulé (Côte d'Ivoire). - In Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique Tropicale, CNRST - ORSTOM, Paris, Mémoire n° 89 : 45-51.
- COHEN (J.M.), 1967. - Fécondité : Facteurs. - In Démographie comparée. Tome 1. Partie V. DGRST, Paris, 1967.

- CORNEVIN (R.), 1969. - Histoire du Togo. - 3ème édition, Berger-Levrault. Paris, 1969.
- COURGEAU (D.), 1972. - Les réseaux de relations entre personnes - Etude d'un milieu rural.-Population, n° 4-5, Juillet-October 1972 : 641-683.
- COURGEAU (D.), 1975. - Le concept d'espace de vie.-Actes du IVème Colloque de démographie africain, I. N. S. D. Ouagadougou.
- COURGEAU (D.), 1980. - Analyse quantitative des migrations humaines.-Masson, col. Anthropologie physique, Paris, 1980.
- DAVIS (K.) et BLAKE (J.), 1956. - Social Structure and Fertility : an Analytic Framework. - Economie Development and Cultural Change, vol. XIV, n° 3 : 211-235.
- DOZON (J.P.), 1977. - Transformations et reproduction d'une société rurale africaine dans le cadre de l'économie de plantation : le cas des Beté de la région de Cognoa. - In Essais sur la reproduction des formations sociales dominées - Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 64, ORSTOM, Paris, 1977 : 15-24.
- DUBOZ (P.), 1974. - Etude démographique de la Région de la Lekoumou 1972-1973 (République populaire du Congo). Résultats. - ORSTOM - Direction de la Statistique et de la comptabilité économique, Brazzaville, 1974.
- EINSENSTADT (J.N.), 1953. - Analysis of Patterns of Immigration and Absorption of Immigrants - Population Studies, 7 : 167-180.
- FERRY (B.), 1977. - Etude de la fécondité à Dakar (Sénégal) objectifs, méthodologie et résultats. - ORSTOM, Dakar, 1977, 282 p. multigr.
- FORTES (M.), 1978. - Family, Marriage and Fertility in West Africa. - In Marriage, Fertility and Parenthood in West Africa . Canberra, 1978 : 17-54.

- GAISIE (S.K.), 1976. - Levels and Patterns of Infant and Child Mortality in Ghana. - *Jimlar Mutane*, Vol I, n° 1, 1976 : 41-56.
- GARENNE (M.), 1981. - La taille des ménages en Afrique tropicale. - Section de Démographie, Document de travail n° 12, ORSTOM, Juin 1981, 43 p. multigr.
- GBALLOU (Y.), 1977. - Carte pédologique du plateau de Dayes. - ORSTOM, Lomé, Août 1977.
- GODELIER (M.), 1973. - Mode de production, rapports de parenté et structures démographiques - La pensée, n° 172.
- GODELIER (M.), 1977. - Horizon, trajets marxistes en anthropologie. - F. Maspero, Paris, 1977.
- GOKALP (C.), 1978. - Le réseau familial. - *Population*, n° 6, 1978 : 1077-1094.
- GU-KONOU (E.Y.), 1979. - Plantations paysannes et stratégies de l'espace dans le sud-ouest du Togo. - In Deux notes sur l'économie de plantation dans l'économie de plantation, ORSTOM - Université du Bénin, Lomé, 1979 : 14-35.
- HAERINGER (Ph.), 1972. - Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. - *Cah. ORSTOM, série Sci. Hum.*, Vol. IX, n° 4, 1972 : 439-453.
- HENRY (L.), 1968. - Problèmes de la nuptialité. Considérations de méthode. - *Population*, Septembre-Octobre 1968 : 835-844.
- HOLZER (J.), 1968. - Les variations saisonnières des faits d'état-civil dans certaines villes du Ghana : analyse des données d'état-civil portant sur la période 1956-1960. - In La population de l'Afrique tropicale, The Population Council, New-York, 1968 : 301-312.
- JELLIFE (D.B.), JELIFFE (E.F.P.), 1973. - Le caractère unique du lait humain. - Communication au Colloque sur l'allaitement maternel, Abidjan, 14-16 novembre 1972. Centre International de l'enfance, Paris, 1973.

- KELLERHALS (J.), 1982. - Structures sociales, "stratégies" familiales et fécondité. Quelques remarques méthodologiques. - In Population et structures sociales, Chaire Quetelet 1981, Cabay, Louvain-la-Neuve, 1982 : 53-81.
- KPEDEKPO (G.M.K.), 1976. - Age Patterns of Fertility in Selected African Countries. - Jímlar Mutane, Vol I, n° 1, 1976 : 9-26.
- KRIEGER (-.), 1980. - Demography in situ. - Population and Development Review,
- LACOMBE (B.), 1970. - Fakao (Sénégal). - Travaux et documents de l'ORSTOM n° 7, ORSTOM, Paris, 1970.
- LACOMBE (B.), 1972. - Etude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Siné-Saloum (Sénégal). - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol. IX, n° 4, 1972 : 393-412.
- LE BRIS (E.), 1978. - Migration and the Decline of a Densely Populated Rural Area : the Case of the Koutime in South-East Togo. - African Perspectives, 1978, 1 : 109-125.
- LEBRIS (E.), LEROY (E.), 1981. - La question foncière en Afrique Noire - Esquisse d'une nouvelle problématique de l'étude des rapports sociaux. - L.A du CNRS - Université de Paris I, ronéo.
- LEBRIS (E.), QUESNEL (A.), 1979. - Le Togo entre les deux guerres : la phase de la colonisation française. Archives de la SDN. - mimeo.
- LERIDON (H.), 1973. - Aspects biométriques de la fécondité humaine. - Travaux et documents, Cahier n° 65, I.N.E.D. - P.U.F., Paris, 1973.
- LERNER (S.), QUESNEL (A.), 1980. - La familia como categoría analítica. Un esquema de analisis.- 2ème Colloque national de la Démographie au Mexique - 4-7 novembre 1980. Mexico.

- LEVI-STRAUSS (C.), 1968. - Les structures élémentaires de la parenté.  
- Mouton, Paris - La Haye, réédition 1968.
- LOCOH (T.), 1979. - Contribution à l'étude de la fécondité et de sa maîtrise dans une population rurale du Sud-Est Togo. -  
Communication présentée au Colloque de Démographie, Abidjan,  
22-27 janvier 1979, 20 p. multigr.
- LOTKA (A.J.), 1939. - Théories analytiques des associations biologiques. 2<sup>ème</sup> partie. - Hermann et Cie, Paris, 1939.
- MASSALEE (A.), 1974. - The Population of Liberia. - Ministry of Planning and Economic Affairs, Monographie CICRED Series, 56 p.
- MEILLASSOUX (C.), 1975. - Femmes, greniers et capitaux. - Maspero, Paris, 1975.
- MONDOT-BERNARD (J.), 1975. - Les relations en Afrique entre la fécondité la mortalité aux jeunes âges et la nutrition. - Centre de développement de l'O.C.D.E., Paris, 1975.
- NAMBOODIRI (N.), 1972. - Some Observations on the Economic Framework for Fertility Analysis. - Population Studies, 26, 1972 : 185-206.
- OHADIKE (P.O.), 1968. - Les aspects démographiques du mariage, de la famille et de l'accroissement de la famille à Lagos (Nigéria). - In La population de l'Afrique tropicale, The Population Council, New-York, 1969 : 511-527.
- PERISSE (J.), s.d. - L'alimentation des populations rurales du Togo. - ORSTOM, Lomé, multigr.
- PICOUET (M.), 1974. - Les migrations - in Sources et analyse des données démographiques. Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, 3<sup>ème</sup> partie, INED-INSEE-ORSTOM-MINCOOP, Paris, 1974.
- PRESSAT (R.), 1973. - L'analyse démographique. - P.U.F., Paris, 3<sup>ème</sup> réédition 1973.

- PRESTON (SH.), 1975. - Introduction to the Seminar on Infant Mortality in Relation to the Level of Fertility (Mai 1975. Bangkok). - C.I.C.R.E.D., 1975 : 10-22.
- QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1973. - L'enquête renouvelée, enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes.-Communication IUSSP, Liège, Sept. 73, multigr.
- QUESNEL (A.), 1981. - Déplacements, changements démographiques et sociaux en économie de plantation. Le cas du plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo). - Thèse de IIIème cycle, I.D.P. / Paris I - ORSTOM, Paris, 1981, 426 p. multigr.
- QUESNEL (A.), VIMARD (P.), 1982. - Dynamique de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo). Structures et mouvements de population. - Document de travail de la section de démographie n° 15, ORSTOM, Paris, mai 1982, 93 p. multigr.
- QUESNEL (A.), VIMARD (P.), 1984. - Observation démographique de la dynamique des populations en économie de plantation. - Document de travail, ORSTOM - Démographie, Paris, 1984.
- QUESNEL (A.), 1984. - La mortalité infantile face obscure de la transition démographique. - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol. XX, n° 1, 1984.
- RAULIN (H.), 1967. - Commentaire socio-ethnologique. - In Démographie comparée. Tome II, D.G.R.S.T., Paris, 1967.
- ROUSSEL (L.), 1967. - Déplacements temporaires et migrations. - In Démographie comparée, Tome II, DGRST, Paris, 1967.
- ROUSSEL (L.), 1980. - Modèles matrimoniaux.-Population, Nov-Déc. n° 6.
- SCHWARTZ (A.), 1971. - Formes et stratégies sociales dans la société guéré traditionnelle. - Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., Vol. VIII, n° 2, 1971 : 221-231.

- SCRIM SHAW (N.S.), TAYLOR (C.E.), GORDON (J.E.), 1971. - Interaction entre l'état nutritionnel et les infections. - Organisation mondiale de la santé, Genève, 1971.
- SCRIMSHAW (S.C.), 1980. - La mortalidad infantil y el comportamiento respecto a la regulacion del tamaño de la familia. - In Estudios de poblacion, numero especial. Avril 1980, ACEP, Bogota.
- SERRES (M.), 1980. - Le parasite. - Grasset, Paris, 1980.
- SHAW (R.P.), 1975. - Migration Theory and Fact. - Philadelphie, Regional Science Research, Institute of Pennsylvania, 1975.
- SHORTER (E.), 1977. - Naissance de la famille moderne. - Seuil, Paris, 1977.
- SIMMONS (A.), DIAZ BRIQUETS (J.), LA QUIAN (A.A.), 1967. - Social Change and Internal Migration : a Review of Recheare Findings from Africa, Asia and Latin America. - IORC - T 56 - Ottawa - CRDI, 1967.
- TABUTIN (D.), 1976. - Mortalité Infantile et Juvénile en Algérie. - Travaux et Documents, Cahier n° 77, I.N.E.D. - P.U.F., Paris, 1976.
- TRABE (C.), 1969. - Le niveau de vie des populations de la région caféière de Danyi Togo - 2 Vol. Société Civile et agricole de Dzobegan (Togo).
- VALLIN (J.), LERY (A.), 1975. - Essai d'estimation de la surfécondité consécutive au décès d'un enfant en bas âge. - Communication au troisième séminaire du CICRED sur la mortalité infantile en liaison avec le niveau de la fécondité. - Bangkok, 6-12 mai 1975, CICRED, 1975.
- VALLIN (J.), 1977. - Nuptialité. - In Manuel d'Analyse démographique appliquée à l'Afrique noire, I.N.S.E.E. - I.N.E.D. - O.R.S.T.O.M. - S.E.A.E., Paris, 1977.



- VIMARD (P.), 1980 a. - Enquêtes démographiques sur la région des Plateaux (1978-1979) premiers résultats. - ORSTOM, Lomé, 1980.
- VIMARD (P.), 1980 b. - Nuptialité, Fécondité et Mortalité dans l'enfance en économie de plantation : le cas du plateau de Dayes (sud-ouest Togo). - Thèse IIIème cycle, IDP-ORSTOM, 1980, 421 p. multigr.
- WEBER (J.), 1977. - Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du centre - sud Cameroun. - ORSTOM, Cah. sér. Sci. Hum., Vol. XIV, n° 2, 1977 : 113-140.
- \*\*\*, 1975. - Observation suivie de familles dans un projet de santé publique. Présentation des instruments utilisés au Cap Bon (Tunisie). - NABEUL, TUNIS, Décembre 1975, multigr.
- SERVICE DE LA STATISTIQUE GENERALE, s.d. - Enquête démographique 1961. Résultats définitifs Tome II. - Ministère des finances de l'économie et du plan, Lomé, s.d.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1974. - Recensement général de la population. Mars-Avril 1970, Vol I, Methodologie et résultats. - Lomé, Juin 1974.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1975. - Recensement général de la population. Mars-avril 1970, Vol. II, Résultats par circonscription administrative. - Lomé, Septembre 1975.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, à paraître. - Résultats de l'enquête postcensitaire de 1971. - (à paraître).
- CICRED, 1979. - Une nouvelle façon d'aborder la coopération dans la recherche démographique, 1, CICRED, 1979.
- Nations-Unies, 1958. - Dictionnaire démographique multilingue. - ST/SOA/Ser A 29, New-York, 1958.

Références anonymes par pays :

GHANA, Volta Région : 1970, Population census of Ghana, Volume III, Demographic characteristics. - Central Bureau of Statistics, Accra, 1975.

HAUTE-VOLTA : Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta, 1960-61. Rép. de Haute-Volta, service de la statistique et de la mécanographie : Rép. française : secrétariat d'état aux Affaires Etrangères, INSEE, Département Coopération, 2 tomes, 466 p. multigr. (1970).

MALI : - Enquête démographique dans le delta central nigérien. 2ème fascicule. Résultats détaillés. Mission socio-économique, 1956-1958. INSEE, 203 p. - Enquête démographique au Mali, 1960-61. Service de la Statistique. INSEE, 349 p.

MAURITANIE : Annuaire démographique des Nations-Unies, 1976.

TOGO : Enquête démographique 1961. Résultats définitifs. - Service de la Statistique, Lomé, 136 p. multigr.

Archives consultées :

ARCHIVES DU MANDAT - Rapports annuels de 1931 à 1938. Centre des archives de la SDN - Genève - ONU.

ARCHIVES DE LA TUTELLE - Rapports annuels de 1947 à 1954. Centre des archives de l'ONU. Genève.

TABLE DES FIGURES

Figure 1	: La région des Plateaux au Togo : situation du plateau de Dayes	14
Figure 2	: Données climatiques	15
Figure 3	: Pyramide des résidents	83
Figure 4	: Série des célibataires (p.1000) selon l'âge	130
Figure 5	: Fécondité cumulée du moment selon l'année d'observation	160
Figure 6	: Taux de fécondité selon le groupe d'âges en 1960-1961	163
Figure 7	: Taux de fécondité selon le groupe d'âges en 1970-1971	163
Figure 8	: Fécondité cumulée et descendance atteinte selon l'ethnie	168
Figure 9	: Durée de la vie fertile	170
Figure 10	: Durée moyenne d'amenorrhée post-partum selon la durée d'allaitement	182
Figure 11	: Décès cumulés pour 1000 naissances selon l'année de naissance	212
Figure 12	: Décès cumulés de moins de 1 an, répartis selon l'échelle de BOURGEOIS-PICHAT, pour 1000 naissances : estimation de la mortalité endogène	217
Figure 13	: Carte des infrastructures du plateau de Dayes	365

**TABLE DES MATIERES**

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA REGION ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.</i>	11
<i>Chapitre 1 : Un milieu écologiquement et historiquement surdéterminé</i>	13
<i>Chapitre 2 : L'économie de plantation : un système</i>	33
<i>Chapitre 3 : La stratégie d'étude</i>	51
<i>Chapitre 4 : Structures démographiques et espace de l'économie de plantation</i>	79

<b>DEUXIEME PARTIE</b>	<b>: CROISSANCE NATURELLE ET REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE EN ECONOMIE DE PLANTATION</b>	<b>126</b>
<i>Chapitre 1</i>	<b>: La nuptialité</b>	<b>127</b>
<i>Chapitre 2</i>	<b>: La fécondité</b>	<b>151</b>
<i>Chapitre 3</i>	<b>: La mortalité dans l'enfance</b>	<b>206</b>
<i>Chapitre 4</i>	<b>: Mouvement naturel et reproduction démographique</b>	<b>242</b>

TROISIEME PARTIE	: DEPLACEMENTS ET ESPACE DE VIE EN ECONOMIE DE PLANTATION	255
Chapitre 1	: La conformation de l'espace et la signification des différents déplacements	257
Chapitre 2	: Les mouvements migratoires actuels	268
Chapitre 3	: La problématique migratoire des résidents de Dayes	301
Chapitre 4	: Espaces de vie des résidents de Dayes	360
QUATRIEME PARTIE	: UNITES DE PRODUCTION ET DE REPRODUCTION DEMOGRAPHIQUE EN ECONOMIE DE PLANTATION	387
Chapitre 1	: La constitution de nouveaux rapports de production dans le groupe domestique	389
Chapitre 2	: De nouvelles formes de structurations familiales	425



CONCLUSION	: VERS DES NOUVELLES FORMES DE DYNAMIQUES DE POPULATION	455
ANNEXES	:	465
BIBLIOGRAPHIE	:	487
TABLE DES FIGURES	:	
TABLE DES MATIERES	:	